

Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes 2021-2022

Pour tout renseignement concernant l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) et les données statistiques dont il dispose, s'adresser à :

Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy, 3^e étage
Québec (Québec) G1R 5T4

Téléphone :
418 691-2401
1 800 463-4090 (Canada et États-Unis)

Site Web : statistique.quebec.ca

Ce document est disponible seulement en version électronique.

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
4^e trimestre 2023
ISBN 978-2-550-96540-4 (en ligne)

© Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec, 2023

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec.
statistique.quebec.ca/fr/institut/nous-joindre/droits-auteur-permission-reproduction

Décembre 2023

Avant-propos

La violence entre partenaires intimes est un problème de santé publique important. Ses conséquences sur la santé tant physique que psychologique des victimes et des personnes qui en sont témoins, majoritairement des enfants, ne sont d'ailleurs plus à démontrer. Afin de mieux cerner le phénomène, l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) a mené en 2021-2022 la toute première *Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes* en collaboration avec le Secrétariat à la condition féminine, le ministère de la Santé et des Services sociaux, le ministère de la Justice ainsi que le ministère de l'Enseignement supérieur. Au total, 24 499 personnes de 18 ans et plus ont participé à cette enquête.

Le présent ouvrage fait état de l'ampleur du phénomène qu'est la violence entre partenaires intimes, et ce, dans l'ensemble du Québec et dans les 17 régions administratives (il est question de la violence vécue au cours de la vie et au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête). L'intérêt particulier de ce rapport est qu'il décrit le contexte dans lequel cette violence est subie ainsi que les répercussions. Le vécu des personnes ayant subi des actes de violence est également traité, tout comme le recours aux services d'aide.

Cette enquête découle de l'action 49 du *Plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale 2018-2023*, laquelle rappelle l'importance de disposer de données fiables et objectives sur le sujet et dont la mise en œuvre relève du Secrétariat à la condition féminine. Les résultats de cette enquête sont précieux, puisqu'ils serviront à soutenir les services d'aide aux personnes victimes de violence ainsi qu'à orienter les efforts de prévention de la violence. Ils alimenteront la réflexion de la gouvernance quant aux stratégies qu'elle doit déployer pour faire la promotion de saines relations entre partenaires intimes. En outre, on peut espérer que cette enquête pourra contribuer au changement de certaines normes sociales afin de diminuer la tolérance à l'égard de la violence entre partenaires intimes.

Enfin, je souhaite remercier chacune des personnes qui ont participé à l'enquête, sans qui des informations aussi riches que celles présentées dans ce rapport ne seraient pas disponibles.

Le statisticien en chef,



Simon Bergeron

Publication réalisée à
l'Institut de la statistique du Québec par : Daniela Gonzalez-Sicilia, Katrina Joubert, Dominic Julien
et Jasline Flores

Avec la collaboration de : Mathieu Ouellette et Issouf Traoré

Sous la coordination de : Jasline Flores

Sous la direction de : Monique Bordeleau

Révision linguistique et édition : Direction de la diffusion et des communications

Comité de lecture interne : Monique Bordeleau, Luc Côté, Jasline Flores,
Marie-Eve Tremblay et Bertrand Perron

Comité de lecture externe : Mireille Pelchat, Clémence Rousseau-Cyr et
Marie-Christine Tremblay
Secrétariat à la condition féminine

Caroline Déry, Julie Filion, Daniela Furrer Soliz Urrutia,
Romane Rancourt-Vanier, Julie Soucy et
Joëlle Steben-Chabot
Ministère de la Santé et des Services sociaux

Dominique Gagné, Catherine Moreau,
Anne-Sophie Ponsot et Michèle Shemilt
Institut national de santé publique du Québec

Jade Cabana
Ministère de la Justice

Comité d'orientation de projet : Mireille Pelchat, Clémence Rousseau-Cyr et
Marie-Christine Tremblay
Secrétariat à la condition féminine

Caroline Déry, Julie Filion, Daniela Furrer Soliz Urrutia,
Romane Rancourt-Vanier, Julie Soucy et
Joëlle Steben-Chabot
Ministère de la Santé et des Services sociaux

Dominique Gagné et Michèle Shemilt
Institut national de santé publique du Québec

Jade Cabana et Geneviève Poliquin
Ministère de la Justice

Jasline Flores, Daniela Gonzalez-Sicilia,
Marie-Andrée Gravel (observatrice) et
Marie-Eve Tremblay
Institut de la statistique du Québec

Geneviève Aylwin et Sarah Tanguay
Ministère de la Sécurité publique

Latifah Elfassihi,
Ministère de l'Enseignement supérieur

Enquête financée par :

Secrétariat à la condition féminine, ministère de la Santé et des Services sociaux, ministère de la Justice, Institut de la statistique du Québec et ministère de l'Enseignement supérieur

Photo en couverture :

SolidColours / iStock

Pour tout renseignement concernant le contenu de cette publication :

Direction des enquêtes de santé
Institut de la statistique du Québec
1200, avenue McGill College, 5^e étage
Montréal (Québec) H3B 4J8

Téléphone :
418 691-2401
1 800 463-4090 (Canada et États-Unis)
Site Web : statistique.quebec.ca

Notice bibliographique suggérée

GONZALEZ-SICILIA, Daniela, et autres (2023). *Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes 2021-2022*, [En ligne], Québec, Institut de la statistique du Québec, 214 p. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/rapport-enquete-quebecoise-violence-partenaires-intimes-2021-2022.pdf].

Notice suggérée pour la source des données

Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes 2021-2022*.

Avertissement

Les proportions estimées contenues dans le présent rapport sont arrondies à une décimale dans les tableaux et figures et à l'unité dans le texte, à l'exception de celles inférieures à 5 %, qui sont présentées avec une décimale. Les proportions dont la décimale est ,5 sont arrondies à l'unité inférieure ou supérieure selon la seconde décimale. En raison de l'arrondissement, la somme des proportions peut être légèrement supérieure ou inférieure à 100 %.

Signes conventionnels

- * Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.
- ** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.
- a,b,c ... Écart significatif entre les catégories d'une variable donnée qui affichent une même lettre.
- x Donnée confidentielle.
- .. Donnée non disponible.
- ... N'ayant pas lieu de figurer.

Table des matières

Faits saillants	9
Introduction	17
Méthodologie en bref	19
1 Cadre théorique	21
Introduction	22
1.1 La notion de violence conjugale au Québec	22
1.2 Reconnaissance de la violence conjugale en tant que problème social	24
1.3 Portrait de la violence entre partenaires intimes	25
1.4 La violence entre partenaires intimes dans le contexte de la pandémie de COVID-19	31
1.5 Conclusion	33
2 Mesure de la violence entre partenaires intimes	35
Introduction	36
2.1 Échelle de mesure de la violence entre partenaires intimes (CAS _R -SF)	36
2.2 Indicateurs tirés de l'échelle de mesure CAS _R -SF	38
2.3 Mesure d'autres actes de violence subis de la part d'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime	41
2.4 Indicateurs se rapportant à d'autres actes de violence subis de la part d'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime	42
3 La violence commise à l'égard des femmes	43
Introduction	44
3.1 La victimisation associée à la violence entre partenaires intimes vécue au cours de la vie	45
3.2 Contexte et conséquences de la victimisation associée à la violence commise par un ou une partenaire ou ex-partenaire intime vécue au cours de la vie	77
3.3 La violence entre partenaires intimes subie au cours des 12 mois avant l'enquête	84
3.4 Contexte et conséquences de la violence subie de la part d'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime au cours des 12 mois avant l'enquête	98

4	La violence commise à l'égard des hommes	107
	Introduction	108
4.1	La victimisation associée à la violence entre partenaires intimes vécue au cours de la vie	109
4.2	Contexte et conséquences de la victimisation associée à la violence commise par une ou un partenaire ou ex-partenaire intime vécue au cours de la vie	141
4.3	La violence entre partenaires intimes subie au cours des 12 mois avant l'enquête	148
4.4	Contexte et conséquences de la violence subie de la part d'une ou un partenaire ou ex-partenaire intime au cours des 12 mois avant l'enquête	161
5	Comparaisons entre les femmes et les hommes en ce qui concerne la violence commise à leur égard par un ou une partenaire ou ex-partenaire intime	169
	Introduction	170
5.1	La victimisation associée à la violence entre partenaires intimes vécue au cours de la vie	171
5.2	Contexte et conséquences de la victimisation associée à la violence commise par un ou une partenaire ou ex-partenaire intime vécue au cours de la vie	176
5.3	La violence entre partenaires intimes subie au cours des 12 mois avant l'enquête	178
5.4	Contexte et conséquences de la violence subie de la part d'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime au cours des 12 mois avant l'enquête	180
	Conclusion	187
	Annexe 1 Schéma explicatif	195
	Annexe 2 Tableaux complémentaires	199
	Références bibliographiques	201
	Glossaire	207

Faits saillants

La violence commise à l'égard des femmes

La victimisation associée à la violence entre partenaires intimes vécue au cours de la vie

- ▶ Parmi les femmes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse au cours de leur vie :
 - 40 % ont déjà vécu de la victimisation associée à au moins un acte de violence entre partenaires intimes ;
 - 35 % ont déjà vécu de la victimisation associée à la violence psychologique ;
 - 22 % ont déjà vécu de la victimisation associée à la violence physique ;
 - 17 % ont déjà vécu de la victimisation associée à la violence sexuelle.
- ▶ Les femmes les plus nombreuses en proportion à avoir vécu de la victimisation associée à au moins un acte de violence entre partenaires intimes au cours de leur vie sont :
 - celles âgées de 18 à 29 ans (53 %) ;
 - celles ayant fait des études collégiales (44 %) ou universitaires (43 %) ;
 - celles vivant dans un milieu très défavorisé (44 % des femmes appartenant au quintile 5 de l'indice de défavorisation matérielle et sociale) ;
 - celles ayant vécu certains événements durant leur enfance (par exemple, la proportion est plus élevée chez les femmes qui ont quitté leur domicile de façon temporaire avant l'âge de 16 ans pour sortir d'une situation de violence que chez celles qui ne l'ont pas fait [78 % c. 38 %]).
- ▶ Lorsque l'on examine séparément les actes de violence entre partenaires intimes subis par les femmes au cours de leur vie, on observe par exemple qu'environ :
 - 14 % indiquent qu'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime les a déjà suivies ou a déjà rôdé près de leur domicile ou de leur lieu de travail ;
 - 6 % déclarent qu'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime a déjà tenté de les étrangler ;
 - 15 % indiquent qu'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime les a déjà forcées à avoir une relation sexuelle ou a déjà tenté de les forcer.
- ▶ Parmi les femmes ayant vécu, au cours de leur vie, de la victimisation associée à au moins un des 16 actes de violence (psychologique, physique ou sexuelle) entre partenaires intimes tirés de l'échelle de mesure CAS_r-SF, la majorité (62 %) ont vécu de la victimisation associée à plus d'une forme de violence. Plus précisément :
 - 37 % ont vécu de la victimisation associée à deux formes de violence ;
 - 25 % ont vécu de la victimisation associée à trois formes de violence.
- ▶ Pour ce qui est des femmes qui ont vécu, au cours de leur vie, de la victimisation associée à d'autres actes de violence mesurés dans le cadre de l'enquête, on constate par exemple qu'environ :
 - 11 % d'entre elles déclarent qu'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime a déjà exercé sur elles de la coercition sexuelle ou reproductive ;
 - 8 % de celles ayant des enfants indiquent qu'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime a déjà menacé de leur enlever la garde de ces derniers.

Contexte et conséquences de la victimisation associée à la violence commise par un ou une partenaire ou ex-partenaire intime vécue au cours de la vie

Femmes qui ont vécu, au cours de leur vie, de la victimisation associée à au moins un des 21 actes de violence¹ mesurés

- ▶ Pour 63 % d'entre elles, un ou plusieurs de ces actes ont été commis par un seul ou une seule partenaire ou ex-partenaire intime, pour le quart (24 %) ils ont été commis par deux, et pour 13 % ils ont été commis par trois ou plus.
- ▶ Environ les trois quarts (74 %) des femmes se sont déjà senties anxieuses ou sur leurs gardes en raison de la victimisation qu'elles ont vécue, tandis qu'autour de la moitié (52 %) ont déjà ressenti de la peur à l'égard d'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime.

La violence entre partenaires intimes subie au cours des 12 mois avant l'enquête

- ▶ Parmi les femmes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse ou en contact avec un ou une ex-partenaire intime au cours des 12 mois avant l'enquête, 6 % ont subi de la violence entre partenaires intimes (quelle qu'en soit la forme), au cours de la même période de référence. Plus précisément :
 - 4,3 % ont subi de la violence psychologique ;
 - 2,0 % ont subi de la violence physique ;
 - 2,7 % ont subi de la violence sexuelle.
- ▶ Les femmes les plus susceptibles d'avoir subi, au cours de l'année avant l'enquête, de la violence entre partenaires intimes (quelle qu'en soit la forme) sont :
 - celles âgées de 18 à 29 ans (13 %) ;
 - celles dont le plus haut niveau de scolarité correspond à un diplôme d'études collégiales (8 %) ;
 - celles qui vivent dans des milieux très défavorisés (8 % des femmes appartenant au quintile 4 ou 5 de l'indice de défavorisation matérielle et sociale) ;
 - celles qui ont vécu certains événements durant leur enfance (par exemple, la proportion est plus élevée chez les femmes qui ont été sous la responsabilité légale de l'État pendant leur enfance que chez celles qui ne l'ont pas été [26 % c. 6 %]).
- ▶ Parmi les femmes ayant subi, au cours des 12 mois avant l'enquête, au moins un des 16 actes de violence (psychologique, physique ou sexuelle) entre partenaires intimes tirés de l'échelle de mesure CAS_R-SF :
 - 71 % ont subi une seule forme de violence ;
 - 24 % ont subi deux formes de violence ;
 - 6 % ont subi trois formes de violence.

1. On fait référence ici aux 16 actes de violence entre partenaires intimes tirés de l'échelle de mesure CAS_R-SF et aux cinq autres actes retenus dans le cadre de l'enquête.

Contexte et conséquences de la violence subie de la part d'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime au cours des 12 mois avant l'enquête

Femmes qui ont subi, au cours des 12 mois avant l'enquête, au moins un des 21 actes de violence² mesurés

- ▶ Environ le tiers (33 %) indiquent que des enfants dans leur ménage ont été témoins des actes de violence commis par un ou une partenaire ou ex-partenaire intime.
- ▶ Parmi les femmes âgées de 18 à 49 ans qui étaient enceintes, 29 %* ont subi de la violence durant leur grossesse.
- ▶ Plus de la moitié (56 %) ont présenté au moins un symptôme de stress post-traumatique au cours du mois avant l'enquête (p. ex. : avoir eu des cauchemars liés aux actes de violence subis).
- ▶ 54 % ont ressenti de l'anxiété ou ont eu l'impression d'être sur leurs gardes, 22 % ont eu peur d'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime et 11 % ont craint pour leur vie en raison de la violence subie.
- ▶ Parmi les femmes qui ont occupé un emploi, 36 % ont vu leur rendement au travail être affecté par les actes de violence subis.
- ▶ Environ le quart (23 %) ont eu recours à des services (p. ex. : SOS violence conjugale) ou à des spécialistes (p. ex. : un ou une psychologue) afin d'obtenir de l'aide en raison de la violence subie.

La violence commise à l'égard des hommes

La victimisation associée à la violence entre partenaires intimes vécue au cours de la vie

- ▶ Parmi les hommes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse au cours de leur vie :
 - un sur quatre (26 %) a déjà vécu de la victimisation associée à au moins un acte de violence entre partenaires intimes ;
 - 24 % ont déjà vécu de la victimisation associée à la violence psychologique ;
 - 13 % ont déjà vécu de la victimisation associée à la violence physique ;
 - 3,4 % ont déjà vécu de la victimisation associée à la violence sexuelle.
- ▶ Les hommes les plus nombreux en proportion à avoir vécu de la victimisation associée à au moins un acte de violence entre partenaires intimes au cours de leur vie sont :
 - ceux âgés de 18 à 29 ans (31 %) et de 30 à 44 ans (34 %) ;
 - ceux qui ont obtenu un diplôme d'études collégiales (30 %) ;
 - ceux qui vivent dans un milieu très défavorisé (29 % des hommes appartenant au quintile 5 de l'indice de défavorisation matérielle et sociale) ;

2. On fait référence ici aux 16 actes de violence entre partenaires intimes tirés de l'échelle de mesure CAS_r-SF et aux cinq autres actes retenus dans le cadre de l'enquête.

- ceux qui ont vécu certains événements pendant leur enfance (par exemple, la proportion est plus élevée chez les hommes qui ont été sous la responsabilité légale de l'État pendant cette période que chez ceux qui ne l'ont pas été [49 % c. 26 %]).
- ▶ Lorsque l'on examine séparément les actes de violence entre partenaires intimes subis par les hommes au cours de leur vie, on observe par exemple qu'environ :
 - 14 % se sont déjà fait dire par une ou un partenaire ou ex-partenaire intime qu'ils étaient fous, stupides ou bons à rien (il s'agit de l'acte de violence qui revient le plus souvent) ;
 - 10 % se sont déjà fait harceler au téléphone, par message texte, par courriel ou sur les médias sociaux par une ou un partenaire ou ex-partenaire intime ;
 - 9 % se sont déjà fait donner un coup de poing ou un coup de pied, mordre ou frapper avec un objet par une ou un partenaire ou ex-partenaire intime.
- ▶ Parmi les hommes qui ont vécu, au cours de leur vie, de la victimisation associée à au moins un des 16 actes de violence (psychologique, physique ou sexuelle) entre partenaires intimes tirés de l'échelle de mesure CAS_R-SF, plus de la moitié (56 %) ont vécu de la victimisation associée à une seule forme de violence.
- ▶ Pour ce qui est des hommes qui ont vécu, au cours de leur vie, de la victimisation associée à d'autres actes de violence mesurés dans le cadre de l'enquête, on constate par exemple qu'environ :
 - 7 % d'entre eux déclarent qu'une ou un partenaire ou ex-partenaire intime a déjà exercé sur eux de la coercition sexuelle ou reproductive ;
 - 7 % de ceux ayant des enfants indiquent qu'une ou un partenaire ou ex-partenaire intime a déjà menacé de leur enlever la garde de ces derniers.

Contexte et conséquences de la victimisation associée à la violence commise par une ou un partenaire ou ex-partenaire intime vécue au cours de la vie

Hommes qui ont vécu, au cours de leur vie, de la victimisation associée à au moins un des 21 actes de violence³ mesurés

- ▶ Pour la majorité d'entre eux (70 %), un ou plusieurs de ces actes ont été commis par une seule ou un seul partenaire ou ex-partenaire intime, pour 20 % ils ont été commis par deux, et pour 10 % ils ont été commis par trois ou plus.
- ▶ Environ 56 % se sont déjà sentis anxieux ou sur leurs gardes en raison de la victimisation qu'ils ont vécue, tandis qu'un homme sur cinq (21 %) a déjà ressenti de la peur à l'égard d'une ou un partenaire ou ex-partenaire intime.

3. On fait référence ici aux 16 actes de violence entre partenaires intimes tirés de l'échelle de mesure CAS_R-SF et aux cinq autres actes retenus dans le cadre de l'enquête.

La violence entre partenaires intimes subie au cours des 12 mois avant l'enquête

- ▶ Parmi les hommes de 18 ans et plus qui ont été dans une relation intime ou amoureuse ou en contact avec une ou un ex-partenaire intime au cours des 12 mois avant l'enquête, 4,2 % ont subi de la violence entre partenaires intimes (quelle qu'en soit la forme), au cours de la même période de référence. Plus précisément :
 - 2,9 % ont subi de la violence psychologique ;
 - 1,9 % ont subi de la violence physique ;
 - 0,9 % ont subi de la violence sexuelle.
- ▶ Les hommes les plus susceptibles d'avoir subi, au cours de l'année avant l'enquête, de la violence entre partenaires intimes (quelle qu'en soit la forme) sont :
 - ceux âgés de 18 à 29 ans (7 %) et de 30 à 44 ans (6 %) ;
 - ceux vivant dans un milieu très défavorisé (5 %* des hommes appartenant au quintile 5 de l'indice de défavorisation matérielle et sociale) ;
 - ceux ayant vécu certains événements durant leur enfance (par exemple, la proportion est plus élevée chez les hommes qui, avant l'âge de 16 ans, ont été exposés à de la violence entre adultes à leur domicile ou ont subi de la violence physique ou sexuelle de la part d'un adulte que chez ceux qui n'ont pas vécu cela [8 % c. 2,7 %]).
- ▶ Parmi les hommes ayant subi, au cours des 12 mois avant l'enquête, au moins un des 16 actes de violence (psychologique, physique ou sexuelle) entre partenaires intimes tirés de l'échelle de mesure CAS_r-SF, trois sur quatre (74 %) ont subi une seule forme de violence.

Contexte et conséquences de la violence subie de la part d'une ou un partenaire ou ex-partenaire intime au cours des 12 mois avant l'enquête

Hommes qui ont subi, au cours des 12 mois avant l'enquête, au moins un des 21 actes de violence⁴ mesurés

- ▶ Environ 28 % déclarent que des enfants dans leur ménage ont été témoins des actes de violence commis par une ou un partenaire ou ex-partenaire intime.
- ▶ Autour de 47 % ont présenté au moins un symptôme de stress post-traumatique au cours du mois avant l'enquête (p. ex. : avoir essayé de ne pas penser aux actes de violence subis).
- ▶ 45 % ont ressenti de l'anxiété ou ont eu l'impression d'être sur leurs gardes, 11 % ont eu peur d'une ou un partenaire ou ex-partenaire intime et 5 %* ont craint pour leur vie en raison de la violence subie.
- ▶ Parmi les hommes qui ont occupé un emploi, 30 % ont vu leur rendement au travail être affecté par les actes de violence subis.
- ▶ Environ 17 % ont eu recours à des services (p. ex. : services juridiques) ou à des spécialistes (p. ex. : un ou une psychologue) afin d'obtenir de l'aide en raison de la violence subie.

4. On fait référence ici aux 16 actes de violence entre partenaires intimes tirés de l'échelle de mesure CAS_r-SF et aux cinq autres actes retenus dans le cadre de l'enquête.

Comparaisons entre les femmes et les hommes en ce qui concerne la violence commise à leur égard par un ou une partenaire ou ex-partenaire intime

La victimisation associée à la violence entre partenaires intimes vécue au cours de la vie

- ▶ Parmi les personnes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse au cours de leur vie, les femmes sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes à avoir déjà vécu :
 - de la victimisation associée à au moins un acte de violence entre partenaires intimes (40 % c. 26 %);
 - de la victimisation associée à la violence psychologique (35 % c. 24 %);
 - de la victimisation associée à la violence physique (22 % c. 13 %);
 - de la victimisation associée à la violence sexuelle (17 % c. 3,4 %).
- ▶ Parmi les personnes ayant vécu, au cours de leur vie, de la victimisation associée à au moins un des 16 actes de violence (psychologique, physique ou sexuelle) entre partenaires intimes tirés de l'échelle de mesure CAS_r-SF :
 - les femmes sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes à avoir vécu de la victimisation associée à trois formes de violence (25 % c. 7 %);
 - les hommes sont plus susceptibles que ces dernières d'avoir vécu de la victimisation associée à une seule forme de violence (56 % c. 38 %).

Conséquences de la victimisation associée à la violence commise par un ou une partenaire ou ex-partenaire intime vécue au cours de la vie

- ▶ Parmi les personnes ayant vécu, au cours de leur vie, de la victimisation associée à au moins un des 21 actes de violence⁵ examinés dans le cadre de l'enquête, les femmes sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes à avoir éprouvé des sentiments négatifs en lien avec cette victimisation. Elles sont notamment plus susceptibles qu'eux :
 - de s'être déjà senties anxieuses ou sur leurs gardes (74 % c. 56 %);
 - d'avoir déjà ressenti de la peur à l'égard d'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime (52 % c. 21 %).

5. On fait référence ici aux 16 actes de violence entre partenaires intimes tirés de l'échelle de mesure CAS_r-SF et aux cinq autres actes retenus dans le cadre de l'enquête.

La violence entre partenaires intimes subie au cours des 12 mois avant l'enquête

- ▶ Parmi les personnes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse ou en contact avec un ou une ex-partenaire intime au cours des 12 mois avant l'enquête :
 - les femmes sont plus susceptibles que les hommes d'avoir subi, au cours de la même période de référence :
 - de la violence (quelle qu'en soit la forme) entre partenaires intimes (6 % c. 4,2 %),
 - de la violence psychologique entre partenaires intimes (4,3 % c. 2,9 %),
 - de la violence sexuelle entre partenaires intimes (2,7 % c. 0,9 %) ;
 - les femmes et les hommes ont subi de la violence physique entre partenaires intimes au cours de l'année avant l'enquête dans des proportions similaires (2,0 % et 1,9 %).

Conséquences de la violence subie de la part d'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime au cours des 12 mois avant l'enquête

Personnes qui ont subi, au cours des 12 mois avant l'enquête, au moins un des 21 actes de violence⁶ mesurés

- ▶ Les femmes sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes à :
 - avoir présenté au moins un symptôme de stress post-traumatique au cours du mois avant l'enquête (56 % c. 47 %) ;
 - avoir ressenti de la peur à l'égard d'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime (22 % c. 11 %) ou craint pour leur vie (11 % c. 5 %*) au cours de l'année avant l'enquête.
- ▶ Parmi les personnes ayant occupé un emploi au cours des 12 mois avant l'enquête, 36 % des femmes ont vu leur rendement au travail être affecté par les actes de violence subis, tandis que ce fut le cas pour 30 % des hommes.
- ▶ Aucune différence significative n'est détectée entre les femmes et les hommes pour ce qui est des blessures corporelles dont elles et ils ont souffert au cours de l'année avant l'enquête en raison de la violence subie (les proportions s'élèvent respectivement à 4,3 % et 4,4 %*).
- ▶ Une proportion plus élevée de femmes que d'hommes ont eu recours à des services ou à des spécialistes au cours des 12 mois avant l'enquête afin d'obtenir de l'aide en raison de la violence subie (23 % c. 17 %).

6. On fait référence ici aux 16 actes de violence entre partenaires intimes tirés de l'échelle de mesure CAS_r-SF et aux cinq autres actes retenus dans le cadre de l'enquête.

Introduction

La violence conjugale constitue un enjeu de santé publique crucial, tant ses répercussions individuelles et sociales sont profondes. Si l'on veut prévenir la violence conjugale, limiter ses conséquences ou l'enrayer, des interventions de plusieurs acteurs (p. ex. : instances responsables de la santé, des services sociaux, de la sécurité publique, de la justice, de l'économie, de la condition féminine, du travail, etc.) sont nécessaires en raison des différentes dimensions (sociale, communautaire, familiale et individuelle) qu'elle comporte (Bender 2017). Pour y parvenir, il s'avère cependant primordial de bien comprendre au préalable ce phénomène complexe et d'en connaître l'ampleur (Flores et autres 2017). Les données disponibles à ce jour comportent toutefois des limites non négligeables (abordées au chapitre 1), et c'est pourquoi de nouvelles enquêtes sur le sujet s'imposent.

Par ailleurs, dans le *Plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale 2018-2023* dont il s'est doté, le gouvernement du Québec a inscrit l'action suivante :

« ACTION 49 – Soutenir une meilleure connaissance quantitative du phénomène de la violence entre partenaires intimes »

La disponibilité de données statistiques fiables et à jour qui concernent l'ensemble de la population du Québec en ce qui a trait à la violence conjugale permet aux instances publiques ainsi qu'aux milieux communautaires et de la recherche de mieux orienter leurs efforts respectifs. Une enquête populationnelle visant à mesurer le phénomène de la violence entre partenaires intimes au Québec permettra de bonifier significativement les données actuellement disponibles sur le sujet. »

(Gouvernement du Québec 2018 : 49)

C'est dans ce contexte que le Secrétariat à la condition féminine, appuyé par le ministère de la Santé et des Services sociaux, le ministère de la Justice et le ministère de l'Enseignement supérieur, a confié à l'Institut de la statistique du Québec le mandat de mener l'*Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes*.

L'utilisation des termes « violence conjugale » et « violence entre partenaires intimes » dans le présent rapport

L'expression « violence entre partenaires intimes » tend à remplacer l'expression « violence conjugale » dans la littérature scientifique. En effet, la notion de « partenaires intimes » reflète les différentes réalités des couples d'aujourd'hui. Elle interpelle notamment les jeunes, les membres de la communauté LGBTQ+, les personnes qui partagent leur vie avec un(e) ou plusieurs partenaires sans nécessairement cohabiter, ainsi que celles qui vivent de situations de violence après une séparation. C'est donc l'appellation « violence entre partenaires intimes » qui est principalement utilisée dans ce rapport. Toutefois, dans de nombreux écrits et documents gouvernementaux, ce sont les termes « violence conjugale » et « violence en contexte conjugal » qui sont utilisés. Dans le présent rapport, on reprend généralement ces termes lorsque l'on fait référence aux propos d'autrui, mais il faut garder à l'esprit qu'ils renvoient tous au concept de « violence entre partenaires intimes » tel que nous le définissons.

Cette enquête, réalisée pour la première fois en 2021-2022, avait deux objectifs principaux :

- mesurer la victimisation associée à la violence entre partenaires intimes vécue au cours de la vie par les femmes et les hommes de 18 ans et plus, et ce, dans l'ensemble du Québec et dans les 17 régions administratives¹ ;
- mesurer la violence entre partenaires intimes subie au cours des 12 mois précédents par les femmes et les hommes de 18 ans et plus, et ce, dans l'ensemble du Québec et dans les 17 régions administratives.

Nous avons également voulu recueillir des données complémentaires afin d'être en mesure de faire état :

- de certaines facettes peu connues de la violence, telles que les éléments du contexte dans lequel elle a lieu et les dynamiques de celle-ci ;
- des conséquences, à divers égards, des actes de violence déclarés ;
- de l'utilisation des services communautaires, du recours aux services policiers et des démarches faites afin d'obtenir une indemnisation par les personnes ayant subi de la violence entre partenaires intimes ;
- des liens entre la violence entre partenaires intimes et les caractéristiques individuelles de la population visée, comme son vécu pendant l'enfance.

Finalement, comme l'enquête s'est déroulée dans le contexte de la pandémie de COVID-19, nous avons aussi cherché à recueillir des données relatives à la violence subie de la part d'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime durant la crise sanitaire.

Dans le présent rapport statistique, on s'intéresse à l'ampleur du phénomène qu'est la violence entre partenaires intimes, au contexte dans lequel cette violence est subie et aux répercussions de cette dernière. Dans le chapitre 1, le cadre théorique qui sous-tend l'enquête est présenté. De ce cadre découle la mesure de la violence entre partenaires intimes utilisée dans le cadre de l'enquête, décrite au chapitre 2. Les données de l'enquête portant sur la violence commise à l'égard des femmes font l'objet du chapitre 3, et celles portant sur la violence commise à l'égard des hommes sont présentées dans le chapitre 4. Dans le chapitre 5, des comparaisons sont faites entre les femmes et les hommes en ce qui concerne la violence commise à leur égard en contexte de relations intimes. Finalement, une synthèse des résultats est présentée en conclusion. Il est à noter que toutes les informations relatives à l'intervention des services policiers et des démarches effectuées auprès d'un tribunal criminel feront l'objet d'une publication distincte qui paraîtra en 2024.

1. Bien qu'il y ait des objectifs de diffusion à l'échelle des 17 régions administratives du Québec, pour la région administrative du Nord-du-Québec, seules les personnes vivant dans le territoire défini par la région sociosanitaire Nord-du-Québec étaient visées.

Méthodologie en bref¹

Objectifs de l'enquête

L'Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes 2021-2022 est une enquête à portée régionale qui vise principalement à mesurer la victimisation associée à la violence entre partenaires intimes vécue au cours de la vie ainsi que la violence entre partenaires intimes subie au cours des 12 derniers mois par les femmes et les hommes de 18 ans et plus, et ce, dans l'ensemble du Québec et dans les 17 régions administratives². Pour compléter le portrait de la situation, on examine aussi dans le cadre de cette enquête certains éléments du contexte dans lequel la violence a eu lieu, les dynamiques de cette violence, les conséquences des actes de violence déclarés, le recours à des services, l'intervention des services policiers et de la justice pénale ainsi que le vécu des personnes ayant subi des actes de violence durant la pandémie de COVID-19.

Population visée

La population visée correspond à l'ensemble des personnes de 18 ans et plus vivant dans un logement non institutionnel au Québec qui étaient dans une relation intime ou amoureuse au moment de l'enquête ou qui l'avaient été au cours de leur vie.

Bien que les hommes et les femmes de toutes les régions administratives étaient initialement visés par l'enquête, pour des raisons de sécurité, seules les femmes ont pu être visées dans la région du Nord-du-Québec (voir la section 1.1 du [rapport méthodologique](#) de l'enquête).

Base de sondage et taille de l'échantillon

La base de sondage de l'enquête a été établie à partir du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ), lequel assure une très bonne couverture de la population visée. Afin que soient atteintes les cibles de précision pour les hommes et les femmes dans chacune des régions administratives, un échantillon stratifié de 47 012 personnes a été sélectionné.

Stratégie de collecte et questionnaire

Les données ont été collectées au moyen d'un questionnaire rempli sur le web par la personne répondante ou par le biais d'une entrevue téléphonique menée par un intervieweur ou une intervieweuse. L'enquête s'est déroulée du 29 avril 2021 au 27 mars 2022. Le questionnaire comportait une centaine de questions sur : 1) les relations intimes ou amoureuses ; 2) les expériences vécues dans les relations ; 3) le contexte dans lequel ont eu lieu ces expériences et les conséquences de celles-ci ; 4) le soutien de l'entourage et le recours à des services ou à des spécialistes ; 5) le recours aux services policiers et au système de justice ; 6) les expériences vécues pendant l'enfance ; 7) les caractéristiques individuelles.

-
1. Consulter le document [Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes 2021-2022. Méthodologie de l'enquête](#) pour plus de détails.
 2. La région du Nord-du-Québec (10) exclut les régions sociosanitaires du Nunavik (17) et des Terres-Cries-de-la-Baie-James (18).

Résultats de la collecte

Au total, 24 499 personnes ont participé à l'enquête, dont 13 590 femmes et 10 909 hommes. Le taux de réponse pondéré est de 59 % chez les femmes, alors qu'il est de 53 % chez les hommes. C'est la variable « genre » qui a été colligée dans l'enquête. Cependant, compte tenu de la petite taille du groupe des personnes non binaires et afin de protéger la confidentialité des données pour ce groupe, les statistiques qui le concernent ne sont pas présentées directement dans le rapport. Une variable de genre à deux modalités a été dérivée pour ces personnes afin que l'on puisse inclure leurs données dans les analyses.

Traitement statistique des données

Les estimations³ présentées dans ce document sont pondérées afin de permettre l'inférence à la population visée. Pour estimer la précision des résultats et effectuer les tests statistiques de manière à ce que le plan de sondage soit pris en compte, il a fallu utiliser des poids d'autoamorçage. Les estimations dont le coefficient de variation (CV) est supérieur à 15 %, mais inférieur ou égal à 25 %, sont marquées d'un astérisque (*) indiquant que leur précision est passable et qu'elles doivent être interprétées avec prudence. Les estimations dont le CV est supérieur à 25 % sont quant à elles marquées d'un double astérisque (**) qui signifie que leur précision est faible et qu'elles doivent être utilisées avec circonspection. Des intervalles de confiance (à un niveau de confiance de 95 %) ont également été ajoutés dans les tableaux, puisque ceux-ci constituent une mesure de précision plus appropriée que les CV lorsqu'il s'agit d'estimer l'ampleur d'un phénomène rare, comme c'est le cas de la violence entre partenaires intimes. Seules des analyses bivariées ont été réalisées, ce qui empêche d'établir des liens de causalité entre les variables étudiées. Les associations sont examinées à l'aide d'un test statistique d'indépendance du khi-deux et, si le résultat est significatif, des tests de comparaison de proportions sont faits afin de déterminer lesquelles diffèrent significativement l'une de l'autre. Le seuil de signification a été fixé à 5 % pour tous ces tests.

Présentation des résultats

Les estimations de proportions présentées dans ce rapport sont arrondies à la décimale près dans les tableaux et figures et à l'unité près dans le texte, à l'exception des proportions inférieures à 5 % et celles qui ne sont pas présentées dans les tableaux ou figures (données non illustrées), pour lesquelles une décimale a été conservée. De plus, les proportions dont la décimale est ,5 ont été arrondies à l'unité inférieure ou supérieure selon la seconde décimale. En raison de l'arrondissement, la somme des proportions présentées dans certains tableaux ou certaines figures peut différer légèrement de 100 %.

3. On parle d'estimations car les proportions présentées sont produites à partir des données de l'échantillon inférées à la population, pour laquelle on ne connaît pas les vraies valeurs.

1

Cadre théorique



Introduction

Le présent chapitre fait d'abord état du concept de violence conjugale tel qu'il est défini dans les politiques québécoises, puis retrace l'historique de la reconnaissance de la violence conjugale en tant que problème social au Québec. Le portrait de la violence entre partenaires intimes est ensuite présenté : on s'intéresse à l'ampleur du phénomène, aux facteurs qui lui sont associés et aux conséquences de cette violence. Enfin, on se penche sur la violence entre partenaires intimes vécue dans le contexte de la pandémie de COVID-19.

1.1 La notion de violence conjugale au Québec

Au Québec, la violence conjugale est abordée par le gouvernement sous l'angle de la violence commise par les hommes envers les femmes, comme ces dernières représentent la vaste majorité des victimes (Gouvernement du Québec 1995). La violence conjugale s'inscrit dans le très large spectre de la violence commise à l'égard des femmes, qui englobe également le harcèlement de rue, les commentaires hostiles en ligne, les propos et attaques antiféministes, le harcèlement sexuel en milieu de travail, l'excision, les agressions sexuelles, les féminicides, etc. (Gouvernement du Québec 2022). À l'instar des Nations Unies (1993), le gouvernement du Québec considère que la violence envers les femmes est une problématique systémique découlant des rapports de force inégaux entre les genres qui se perpétuent depuis des générations. Encore à ce jour, « cette violence basée sur le genre constitue l'une des violations des droits fondamentaux les plus fréquentes dans le monde » (Gouvernement du Québec 2022 : 15), et ce, malgré les progrès réalisés sur les plans social, économique et juridique au cours des dernières décennies. Le gouvernement adhère au principe selon lequel l'élimination de la violence envers les femmes repose notamment sur « l'établissement de rapports égalitaires », sur le respect des droits individuels et des différences, sur la socialisation non genrée ainsi que sur la déconstruction des stéréotypes sexuels et sexistes (Gouvernement du Québec 1995).

Dans sa *Politique d'intervention en matière de violence conjugale*, le gouvernement du Québec définit la violence conjugale comme quelque chose qui se caractérise par « [...] une série d'actes répétitifs, qui se produisent généralement selon une courbe ascendante. [...] La violence conjugale comprend les agressions psychologiques,

verbales, physiques et sexuelles ainsi que les actes de domination sur le plan économique. Elle ne résulte pas d'une perte de contrôle, mais constitue, au contraire, un moyen choisi pour dominer l'autre personne et affirmer son pouvoir sur elle. Elle peut être vécue dans une relation maritale, extramaritale ou amoureuse, à tous les âges de la vie » (Gouvernement du Québec 1995 : 23).

Cette conception s'appuie sur les principaux constats issus de la recherche en violence conjugale (particulièrement celle dont sont victimes les femmes) et du domaine de l'intervention en cette matière. Ainsi, pour qu'il y ait violence conjugale, les actes ne doivent pas être isolés, mais doivent plutôt se répéter dans le temps à la manière d'un cycle qui tend à se reproduire de plus en plus fréquemment. Cette escalade de la violence se déroule selon un cycle de cinq phases : montée de la tension, agression, déresponsabilisation de la personne auteure de la violence, rémission et réconciliation. Toutes ces phases ne sont pas nécessairement présentes et ne se suivent pas toujours dans cet ordre. Elles provoquent chez la victime peur, colère, sentiment qu'elle est responsable de la violence et, enfin, espoir que la situation va s'améliorer (Gouvernement du Québec 1995 ; Walker 1977). Plus le cycle de la violence se répète, plus la phase de la réconciliation peut se raccourcir, jusqu'à parfois disparaître. Dans certains cas, l'intensification de la violence mène à l'homicide conjugal (Institut national de santé publique du Québec 2023a).

La violence conjugale peut prendre diverses formes : violence psychologique, violence verbale, violence physique, violence sexuelle et violence économique.

La **violence psychologique** consiste à dévaloriser la victime ou à l'isoler des autres.

La **violence verbale**, qui découle de la violence psychologique, peut par exemple se manifester sous la forme d'insultes, de hurlements, de propos dégradants, de chantage ou de menaces.

La **violence physique** permet à la personne auteure de la violence d'affirmer sa domination sur la victime. Elle se manifeste par l'utilisation de la force physique pour bousculer la victime, lui donner des coups, la mordre, etc.

La **violence sexuelle** porte atteinte à l'intégrité sexuelle de la victime, qui est dominée dans ce qu'elle a de plus intime. Sont considérés comme étant de la violence sexuelle le harcèlement sexuel et les agressions sexuelles.

La **violence économique** se caractérise par le fait de priver la victime de ressources financières et matérielles de manière à ce qu'elle se trouve en situation de dépendance financière, et ce, qu'elle travaille ou non (Gouvernement du Québec 1995).

Notons qu'une autre forme de violence qui peut être subie par les victimes est la coercition reproductive, laquelle se caractérise par des comportements de contrôle et de force visant à moduler la trajectoire reproductive et contraceptive de l'autre partenaire (Silverman et Raj 2014). Cela peut se manifester sous la forme de sabotage contraceptif (p. ex. : percer les condoms), de pressions relatives à la grossesse (p. ex. : mettre de la pression sur la femme pour qu'elle tombe enceinte ou lui faire des menaces pour que ça arrive) ou de coercition lors de la grossesse (forcer la femme à mener à terme sa grossesse ou à y mettre fin) (Lévesque 2018).

Un aspect qui caractérise de manière fondamentale la violence conjugale est la volonté de contrôler l'autre personne (coercition ou contrôle coercitif). Ce contrôle s'exerce par des stratégies répétitives, violentes (p. ex. : voies de fait) ou non (p. ex. : microgestion des activités ou de l'habillement de l'autre partenaire [la victime]), dont les effets cumulatifs entraînent la domination de la victime (Côté et Lapierre 2021). La violence conjugale ne résulte donc pas d'une perte de contrôle de la part de la personne auteure de la violence, mais plutôt d'une volonté de contrôler la victime. Elle se distingue donc des autres types de violence qui peuvent survenir dans

le cadre d'une relation intime, comme la violence situationnelle et la résistance violente. La violence situationnelle survient lors de conflits ou de tensions qui arrivent ponctuellement et résulte d'une réponse inadaptée à l'exaspération, à la colère ou au stress plutôt que d'une volonté de contrôler ou de dominer l'autre. La violence situationnelle peut être symétrique, c'est-à-dire qu'elle peut être exercée autant par des hommes que par des femmes (voir Ansara et Hindin 2011), alors que les femmes sont les principales victimes de la violence conjugale. La violence conjugale se distingue également de la résistance violente, une forme de violence se caractérisant par des actes commis par une victime pour se défendre contre un partenaire violent ou une partenaire violente ou pour se libérer de son contrôle. Ainsi, « cette distinction [entre les types de violence] permet de mieux tenir compte des différentes dynamiques, caractéristiques et répercussions propres à chaque type de violence et de déterminer des interventions adaptées » (Gouvernement du Québec 2018 : 5).

Dans sa politique, le gouvernement du Québec reconnaît que la violence conjugale peut être vécue dans différents contextes relationnels (relation matrimoniale, extra-conjugale ou amoureuse) et à tout âge (Gouvernement du Québec 1995).

Enfin, notons qu'en raison du chevauchement entre différents systèmes de discrimination, certaines personnes vivent dans des contextes de vulnérabilité qui les rendent plus susceptibles que les autres de vivre de la violence conjugale, comme les femmes immigrantes ou racisées, autochtones, aînées, en situation de pauvreté ou en situation de handicap ainsi que les personnes issues de la diversité sexuelle et de genre (Gouvernement du Québec 2022).

1.2 Reconnaissance de la violence conjugale en tant que problème social

Au Québec, la reconnaissance officielle de la violence conjugale comme un problème social résulte en grande partie des actions des mouvements féministes durant les années 1960 et 1970. Grâce à la création du Conseil du statut de la femme en 1973, les revendications de ces mouvements ont été portées auprès du gouvernement, qui en est venu à reconnaître que la violence conjugale était un problème d'intérêt public et qu'il fallait prendre des mesures pour la contrer (Lalande et autres 2019 ; Lavergne 1998 ; Lessard et autres 2015).

Durant les années 1980 et 1990, des ministères ont adopté des politiques qui visaient notamment à réduire la tolérance sociale à l'égard de la violence conjugale, à soutenir les femmes victimes de violence, à affirmer le caractère criminel des actes de violence commis, à humaniser l'intervention judiciaire (principalement auprès des victimes) et à orienter les interventions auprès des personnes auteures de la violence. En outre, en 1988, des modifications ont été apportées à la *Loi sur le divorce* afin que la personne demanderesse n'ait plus le fardeau de prouver qu'elle subit de la violence ou de la cruauté mentale pour que sa demande de divorce soit reçue. Des lois ont aussi été instaurées pour mieux protéger les droits des victimes d'actes criminels, dont les victimes de violence conjugale (Gouvernement du Québec 1995).

Malgré tous les progrès réalisés à la suite de ces diverses initiatives, le gouvernement a reconnu la nécessité d'adopter une approche globale afin de coordonner l'ensemble de ses actions, lesquelles demeuraient pour la plupart sectorielles et cloisonnées (Lavergne 1998). Ainsi, en 1995, le Québec adopte la *Politique d'intervention en matière de violence conjugale : prévenir, dépister, contrer la violence conjugale* (Gouvernement du Québec 1995), qui est encore en vigueur aujourd'hui. De cette politique ont découlé sept plans d'action quinquennaux (le dernier couvre la période 2022-2027).

Cette politique s'articule autour de quatre axes d'intervention prioritaires, qui ont guidé au fil du temps le gouvernement dans sa lutte contre la violence conjugale : 1) la prévention ; 2) le dépistage ; 3) l'adaptation aux réalités particulières ; et 4) l'intervention en matière de violence conjugale (Gouvernement du Québec 1995). D'un plan d'action quinquennal à l'autre, ces axes ont été adaptés, et ce sont maintenant les trois suivants que nous retrouvons dans celui couvrant la période 2022-2027 : 1) prévention, sensibilisation et dépistage ; 2) intervention psychosociale, médicale, judiciaire, policière et correctionnelle ; et 3) développement des connaissances, formation et partage de l'expertise (Gouvernement du Québec 2022).

Comme nous le verrons dans les sections suivantes du chapitre, les données sur la violence conjugale au Québec sont parcellaires, et c'est pourquoi le gouvernement du Québec a inscrit dans son plan d'action en matière de violence conjugale 2018-2023 l'action 49¹, de laquelle a découlé l'*Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes*, dont les résultats font l'objet du présent rapport.

1. Voir p. 17 du présent rapport.

1.3 Portrait de la violence entre partenaires intimes

1.3.1 Ampleur du phénomène

L'ampleur de la violence entre partenaires intimes peut être estimée à partir de deux sources principales : les données policières (statistiques portant sur les infractions déclarées par la police) et les données provenant d'enquêtes populationnelles (statistiques recueillies, au moyen d'un questionnaire, auprès de personnes faisant partie d'un échantillon représentatif de la population). On présente donc ici les proportions de personnes ayant été victimes de cette violence selon les données policières et les données populationnelles. Notons d'emblée que ces données doivent être interprétées avec prudence en raison des limites qu'elles présentent.

Données policières

Les données sur les infractions criminelles sont disponibles à l'échelle du Canada, des provinces et des territoires grâce au Programme de déclaration uniforme de la criminalité (DUC). Dans le cadre de ce dernier, le Centre canadien de la statistique juridique et de la sécurité des collectivités recueille des renseignements détaillés sur les infractions criminelles qui ont été signalées à la police et jugées fondées après enquête. Notons que le *Code criminel* du Canada ne prévoit aucune infraction de violence conjugale à proprement parler. Les infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal sont donc établies en fonction du contexte dans lequel les gestes criminels sont posés et de la nature des liens existant entre la personne auteure de la violence et la victime (Institut national de santé publique du Québec 2023b). Les infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal retenues par les corps policiers sont donc : les homicides et les tentatives de meurtre, la

négligence criminelle, les agressions sexuelles et autres infractions d'ordre sexuel, les voies de fait de niveau 1 à 3², les infractions d'enlèvement, de traite et de séquestration, le vol qualifié et l'extorsion, le harcèlement criminel, les menaces, les appels téléphoniques indécents ou harcelants, l'intimidation ainsi que d'autres infractions, comme celles liées au proxénétisme ou relatives aux incendies criminels causant la mort ou des lésions corporelles (Ministère de la Sécurité publique 2022).

Au Québec

Au Québec, en 2019, soit avant la pandémie de COVID-19³, le taux d'infractions contre la personne commises en contexte conjugal déclarées par la police se situait à environ 307 infractions pour 100 000 personnes (21 945 infractions)⁴. Le taux annuel fluctuait depuis 2010, mais une tendance à la hausse s'est dessinée entre 2014 et 2019. Les infractions qui ont été commises le plus fréquemment en 2019 sont les voies de fait de niveaux 1 à 3 (67,8 %). Notons que les agressions sexuelles ainsi que les homicides et les tentatives de meurtre représentent respectivement 5,0 % et 0,2 % des infractions commises cette année-là. Tous les autres types d'infractions⁵ comptent ensemble pour 27,3 %. Entre 2018 et 2019, il y a eu une hausse de la majorité des types d'infractions commises en contexte conjugal, notamment des homicides (le nombre est passé de 7 à 13). Il y a cependant eu une baisse de certains types de crimes, dont les voies de fait de niveau 3 et les tentatives de meurtre (les nombres sont respectivement passés de 63 à 59 et de 26 à 22) (Ministère de la Sécurité publique 2022).

2. « Les voies de fait consistent à utiliser la force ou à menacer d'utiliser la force, directement ou indirectement, contre une autre personne, sans son consentement. Les voies de fait de niveau 1 sont moins susceptibles de causer des blessures. Les voies de fait de niveau 2 sont commises avec une arme ou causent des lésions corporelles. Les voies de fait de niveau 3 blessent, mutilent, défigurent la victime ou mettent sa vie en danger » (Ministère de la sécurité publique 2020 : 80).
3. Les données québécoises se rapportant à la violence entre partenaires intimes subie dans le contexte de la pandémie de COVID-19 font l'objet de la section 1.4.2.
4. Les données portent sur les victimes âgées de 15 ans et plus.
5. Sont regroupés les autres infractions d'ordre sexuel, la négligence criminelle, les infractions d'enlèvement, de traite et de séquestration, le vol qualifié et l'extorsion, le harcèlement criminel, les menaces, les appels téléphoniques indécents ou harcelants, l'intimidation ainsi que d'autres infractions, comme celles liées au proxénétisme ou relatives aux incendies criminels causant la mort ou des lésions corporelles.

Toujours en 2019, le taux de victimes d'infractions perpétrées dans un contexte conjugal était plus élevé chez les femmes que chez les hommes (466 c. 147 victimes pour 100 000 personnes). Bien que le taux de victimes ait progressé plus rapidement chez les hommes (+ 17,6 %) que chez les femmes (+ 8,2 %) entre 2015 et 2019, les femmes sont demeurées la majorité des victimes en 2019 (76,2 %). Cette proportion est d'ailleurs supérieure à celle que les femmes représentaient parmi les victimes de crimes contre la personne en général (51,7 %). De plus, les femmes étaient surreprésentées parmi les victimes d'infractions graves, notamment parmi les victimes d'homicide, de négligence criminelle et de tentative de meurtre (89,7 %), les victimes d'agressions sexuelles (97,5 %) et les victimes d'enlèvement, de traite et de séquestration (95,1 %).

Le taux de victimes d'infractions commises dans un contexte conjugal avait atteint un sommet en 2019 chez les personnes de 25 à 29 ans (672 victimes pour 100 000 personnes), lesquelles étaient suivies de celles de 18 à 24 ans (608 victimes pour 100 000 personnes) et de celles de 30 à 39 ans (606 victimes pour 100 000 personnes) (Ministère de la Sécurité publique 2022).

La vaste majorité des auteurs présumés des infractions dans un contexte conjugal étaient des hommes (77,1 %), tout comme dans les années antérieures. Les infractions ont été commises par un conjoint ou une conjointe dans 44,5 % des cas, par un ex-conjoint ou une ex-conjointe dans 33,6 % des cas, par un ami ou une amie intime dans 11,3 % des cas et par un ex-ami ou une ex-amie intime dans 10,5 % des cas (Ministère de la Sécurité publique 2022).

Au Canada

Au Canada, en 2019, le taux de violence entre partenaires intimes se situait à environ 347 victimes pour 100 000 personnes (107 810 victimes)⁶. Il s'agissait d'une hausse de 14 % par rapport à 2014. Les infractions qui ont été commises le plus fréquemment en 2019 sont les voies de fait de niveaux 1 à 3 (75,3 %). Mentionnons également que les agressions sexuelles ainsi que les homicides, la négligence criminelle et les tentatives de meurtre comptent respectivement pour 5,0 % et 0,2 %

des infractions déclarées cette année-là. La proportion que représentent ensemble tous les autres types d'infractions avec violence est de 19,5 % (Conroy 2021b).

Toujours en 2019, le taux de violence entre partenaires intimes était plus élevé chez les femmes que chez les hommes (541 c. 150 victimes pour 100 000 personnes). Bien que la croissance ait été plus marquée chez les hommes que chez les femmes entre 2018 et 2019, les femmes ont continué de constituer la grande majorité des victimes de violence aux mains d'un partenaire intime en 2019 (79 %).

C'est chez les personnes de 25 à 34 ans que l'on observait le taux de violence entre partenaires intimes le plus élevé (715 victimes pour 100 000 personnes), et ce, tant chez les femmes (1 173 victimes pour 100 000 personnes) que chez les hommes (277 victimes pour 100 000 personnes) (Conroy 2021b).

Les infractions en matière de violence entre partenaires intimes ont plus souvent été commises par un partenaire actuel ou une partenaire actuelle, soit un petit ami ou une petite amie (36 %) ou un conjoint ou une conjointe (29 %). La violence perpétrée par un ancien ou une ancienne partenaire, comme un ex-petit ami ou une ex-petite amie (21 %) ou un ex-conjoint ou une ex-conjointe (12 %), était moins fréquente (Conroy 2021b).

Limites des données policières recueillies

Bien que les données policières soient fondamentales, il faut les interpréter de manière nuancée, c'est-à-dire en tenant compte de certaines limites. Premièrement, ces statistiques se rapportent uniquement aux infractions prévues par le *Code criminel* qui ont été jugées fondées par les services policiers et qui ont été déclarées dans le cadre du Programme DUC. Elles ne font donc pas état des actes de violence entre partenaires intimes qui ne répondent pas à la définition d'une infraction criminelle au sens de la loi, mais qui peuvent pourtant avoir des répercussions sur les victimes (p. ex. : les insultes à répétition) (Laforest et Gagné 2018). Deuxièmement, les victimes de violence entre partenaires intimes ne déclarent pas toujours les infractions dont elles sont victimes pour diverses raisons (p. ex. : honte, culpabilité, méfiance, peur de représailles, présence d'enfants, situation économique). En effet, « un nombre important de

6. Les données portent sur les victimes âgées de 15 à 89 ans.

crimes ne sont jamais signalés à la police, la proportion variant selon la nature du délit » (Ministère de la Sécurité publique 2023 : 10). Selon *l'Enquête sociale générale - Sécurité des Canadiens*, en 2019, 19,0 % des personnes qui avaient été victimes de violence conjugale au cours des cinq années précédentes avaient signalé à la police les actes qu'elles avaient subis (plus précisément, 22,4 % des femmes victimes et 14,1 % des hommes victimes l'avaient fait) (Conroy 2021a). On constate donc que les statistiques policières sous-estiment l'ampleur de la violence entre partenaires intimes.

Notons également que certaines infractions commises dans un contexte de relations intimes peuvent en fait l'avoir été par une personne victime de violence qui s'est défendue, comme nous l'avons mentionné à la section 1.1 (Gouvernement du Québec 2018). Il est toutefois difficile d'en déterminer l'ampleur. Finalement, les données et la comparabilité dans le temps peuvent être affectées par plusieurs facteurs : i) le degré de reconnaissance sociale du crime ; ii) l'influence de la conjoncture sociale et économique sur les attitudes à l'égard de la criminalité et de la justice ; iii) les ressources disponibles ; iv) les priorités établies et les politiques mises en place (Laforest et autres 2020).

Étant donné leurs limites, les données policières ne permettent pas de brosser un portrait complet de la violence. Les enquêtes populationnelles constituent des outils complémentaires intéressants, car elles permettent la prise en compte d'informations qui ne sont pas signalées à la police ou déclarées par celle-ci (Statistique Canada 2019). En outre, elles permettent d'approfondir les connaissances sur le contexte dans lequel la violence entre partenaires intimes a lieu et sur les répercussions de cette dernière.

Données populationnelles

Au Québec et au Canada, les données populationnelles sur la violence entre partenaires intimes proviennent d'enquêtes menées par l'Institut de la statistique du Québec (*l'Enquête sur la violence envers les conjointes dans les couples québécois*, édition 1998⁷) ou par Statistique Canada (*l'Enquête sociale générale - Sécurité des Canadiens*, éditions 1999, 2004, 2009, 2014 et 2019 ainsi que *l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés* [ESEPP],

édition 2018). Tout comme les données policières, les données populationnelles présentées devront être interprétées en fonction de certaines limites. Notons d'emblée que les conceptions de la violence entre partenaires intimes et des différentes formes de cette violence pouvaient différer d'une enquête à l'autre, ce qui rend les comparaisons difficiles. De plus, ces conceptions ne concordent pas nécessairement avec la manière dont le gouvernement du Québec définit la violence conjugale ; en effet, elles peuvent ne pas tenir compte de certaines formes de violence et, dans certains cas, ne pas faire référence à la notion de contrôle coercitif et au caractère répétitif des actes.

Au Québec

l'Enquête sur la violence envers les conjointes dans les couples québécois a été menée en 1998 auprès des femmes de 18 ans et plus qui vivaient avec un homme depuis au moins deux mois ou qui avaient vécu au moins deux mois avec un homme au cours des 12 mois précédents. Deux formes de violence avaient été prises en compte pour mesurer l'ampleur de la violence faite aux conjointes : la violence physique et la violence sexuelle. Cette enquête nous apprenait qu'au cours des 12 mois précédents, 6,1 % des femmes avaient été victimes d'au moins un acte de violence physique de la part de leur conjoint et 6,8 % avaient été victimes d'au moins un acte de violence sexuelle de la part de leur conjoint. Pour tracer un portrait plus complet de la violence dans les couples, on avait aussi cherché à recueillir dans le cadre de cette enquête de l'information sur d'autres conduites violentes subies par les conjointes. Ainsi, on apprenait qu'au cours des 12 mois précédents, 12,6 % des femmes avaient subi des conduites de contrôle ou de conduites humiliantes de la part de leur conjoint et 66,2 % avaient fait l'objet de conduites verbales ou symboliques à caractère violent de la part de leur conjoint (Riou et autres 2003).

l'Enquête sociale générale - Sécurité des Canadiens comporte des cycles sur la victimisation (Buczycza 2016 ; Centre canadien de la statistique juridique 2000, 2005, 2011 ; Conroy 2021a) réalisés tous les cinq ans qui visent les personnes âgées de 15 ans et plus. Dans le cadre de celle-ci, on cherche à mesurer l'ampleur de la violence entre partenaires intimes (de genres

7. On ne fait pas mention des données d'une enquête exploratoire conduite en 1992-1993 par Santé Québec, car elles ne peuvent pas se rapporter à l'ensemble de la population.

différents ou du même genre) vécue par les personnes mariées ou vivant en union libre, les personnes qui se sont séparées ou divorcées et les personnes qui sont entrées en contact avec leur ex-partenaire au cours des cinq années précédentes. Pour mesurer l'ampleur de la violence conjugale, on se base uniquement sur les gestes de violence physique ou sexuelle subis, comme ils peuvent donner lieu à des poursuites intentées en vertu du *Code criminel*. Les résultats de cette enquête montrent qu'en 2019, au Québec, 4,4 % des femmes et 2,9 % des hommes avaient été victimes de violence conjugale au cours des cinq années précédentes. Les proportions avaient diminué par rapport à 1999, année où elles s'établissaient respectivement à 7,9 % et à 7,0 % (Conroy 2021a). La diminution a ainsi été plus marquée chez les hommes.

L'ESEPP (Statistique Canada 2018) a été menée en 2018 auprès des personnes de 15 ans et plus. La violence entre partenaires intimes vécue par les personnes qui avaient déjà été en relation a été examinée dans le cadre de cette enquête. Pour mesurer l'ampleur de cette violence, Statistique Canada s'est basé sur la violence psychologique (qui comprend la violence émotionnelle et l'exploitation financière), la violence physique et la violence sexuelle subies depuis l'âge de 15 ans. Il est ressorti de cette enquête que 40,5 % des femmes et 33,0 % des hommes avaient subi de la violence entre partenaires intimes. La proportion de personnes qui avaient vécu de la violence psychologique s'élevait à 39,4 % chez les femmes et à 31,9 % chez les hommes, et la proportion de celles qui avaient subi de la violence physique ou sexuelle s'établissait à 21,5 % chez les femmes et à 13,4 % chez les hommes.

La violence entre partenaires intimes subie dans les 12 mois précédents a également été examinée⁸. Ainsi, dans les 12 mois qui ont précédé la tenue de cette enquête, 12,5 % des femmes et 10,6 % des hommes en

avaient subi. La proportion de personnes qui avaient subi de la violence psychologique au cours des 12 mois précédents était de 12,3 % chez les femmes et de 10,2 % chez les hommes, et la proportion de celles qui avaient subi de la violence physique ou sexuelle s'établissait à 2,4 % chez les femmes et à 3,0 % chez les hommes⁹ (Statistique Canada 2023).

Au Canada

Selon l'*Enquête sociale générale – Sécurité des Canadiens*, en 2019, la proportion de personnes de 15 ans et plus qui avaient été dans une relation au cours de leur vie et qui avaient été victimes de violence conjugale au cours des cinq années précédentes s'établissait à 4,2 % chez les Canadiennes et à 2,7 % chez les Canadiens. Les proportions avaient diminué par rapport à 1999, année où elles s'établissaient respectivement à 8,3 % et à 6,6 % (Conroy 2021a). La diminution a ainsi été plus marquée chez les hommes.

Selon l'ESEPP, en 2018, 44,1 % des Canadiennes et 36,1 % des Canadiens de 15 ans et plus qui avaient déjà été dans une relation avaient été victimes de violence entre partenaires intimes à un moment ou à un autre depuis l'âge de 15 ans. Les femmes étaient proportionnellement plus nombreuses que les hommes à avoir subi de la violence psychologique (42,7 % c. 34,9 %) ou de la violence physique ou sexuelle (25,7 % c. 17,0 %).

La violence entre partenaires intimes subie dans les 12 mois précédents a également été examinée. Toutes proportions gardées, les femmes et les hommes étaient aussi nombreux à avoir subi de la violence psychologique (12 % et 11 %) ou de la violence physique (2,4 % et 2,8 %). Toutefois, la proportion de personnes qui avaient subi de la violence sexuelle était plus élevée chez les femmes que chez les hommes (1,2 % c. 0,4 %) (données établies à partir de Cotter [2021] et Statistique Canada [2023]).

-
8. Bien que la fréquence de 27 comportements violents subis au cours des 12 mois avant l'enquête ait été examinée dans le cadre de cette dernière, les proportions présentées ici se rapportent aux personnes qui ont subi de la violence entre partenaires intimes (au moins un acte), peu importe la fréquence à laquelle elles en ont subi.
 9. On ne peut affirmer qu'il existe des différences significatives entre les femmes et les hommes pour le Québec. En effet, les tests statistiques qui permettent de déterminer s'il existe de telles différences n'avaient pas été effectués au moment de la rédaction du présent rapport.

Ailleurs dans le monde

Un rapport diffusé par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) (2021b) brosse un tableau de l'ampleur de la violence entre partenaires intimes qui a été commise à l'égard des femmes entre 2000 et 2018 dans près de 160 pays. Seules la violence physique et la violence sexuelle sont prises en compte, en raison du fait que ces formes de violence ont été définies et mesurées sensiblement de la même façon dans le cadre des enquêtes sur lesquelles l'OMS s'est basée pour produire son rapport. Selon ce rapport, près de trois femmes âgées de 15 à 49 ans¹⁰ sur dix dans le monde (27 %) ont subi au moins un acte de violence physique ou sexuelle entre partenaires intimes depuis l'âge de 15 ans. Dans certains pays de l'Océanie, de l'Afrique subsaharienne et de l'Asie du Sud, la proportion s'élève à 40 % ou plus. Elle se situe à environ 25 % en Amérique du Nord et en deçà de 25 % dans la plupart des pays européens. Finalement, environ 13 % des femmes âgées de 15 à 49 ans sur la planète ont subi au moins un acte de violence physique ou sexuelle entre partenaires intimes au cours des 12 mois précédents.

Limites des données populationnelles recueillies

Les données sur la violence entre partenaires intimes tirées d'enquêtes populationnelles présentent certaines limites. Les personnes peuvent non seulement être réticentes à l'idée de déclarer aux autorités qu'elles subissent de la violence de la part d'un ou une partenaire intime, mais aussi hésiter à dire qu'elles en subissent dans le cadre d'une enquête populationnelle. Les raisons peuvent être diverses : honte, culpabilité, méfiance, banalisation, etc. De plus, souvent, les enquêtes populationnelles ne rendent pas compte du fait que la violence entre partenaires intimes ne se limite pas à la violence physique ou sexuelle, qu'elle se caractérise par des actes répétitifs, et qu'au centre de cette violence se trouve le contrôle coercitif. En effet, la violence psychologique et la fréquence des actes posés, par exemple, ne sont pas examinées dans le cadre de plusieurs enquêtes.

Une limite fondamentale, propre aux enquêtes populationnelles dont il a été question ci-dessus, est liée à l'utilisation de l'outil *Conflict Tactics Scale* (CTS) (Straus 1979 ; Straus et Douglas 2004 ; Straus et autres 1996) pour mesurer la violence entre partenaires intimes. Le

CTS sert à évaluer les moyens utilisés au sein du couple pour résoudre des conflits (Straus 1979), dont la violence psychologique et la violence physique. Malgré son usage répandu, cet outil a été la cible de nombreuses critiques (Jones et autres 2017). Un élément qui revient fréquemment est le fait que les résultats obtenus brossent souvent un portrait symétrique de la violence entre partenaires intimes ; ainsi, autant d'hommes que de femmes en subiraient. Or, cela va à l'encontre des conclusions que l'on peut tirer des statistiques fournies par les services policiers, médicaux et psychosociaux, c'est-à-dire que les femmes représenteraient la majorité des victimes. Certaines personnes supposent donc que le CTS ne permet pas de faire la distinction entre la violence vécue entre partenaires intimes et la violence situationnelle qui survient lors de conflits ou de tensions arrivant ponctuellement (voir la section 1.1) (p. ex. Dobash et autres 1992 ; Kimmel 2002). Pour détecter des différences entre les genres, il faut tenir compte de la notion de coercition, de la fréquence et de la gravité des actes posés, du contexte dans lequel la violence a lieu et de ses conséquences.

1.3.2 Facteurs associés

L'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) a effectué une recension des facteurs qui ont été associés à la violence entre partenaires intimes dans des revues systématiques et des méta-analyses. Certains facteurs individuels, relationnels, communautaires et sociétaux ont été relevés (Laforest et Gagné 2018).

Facteurs individuels

Certaines caractéristiques sociodémographiques sont associées à un risque accru de subir ou d'exercer de la violence entre partenaires intimes : un jeune âge, un faible revenu ou un statut socioéconomique modeste et un faible niveau de scolarité. La maltraitance durant l'enfance et l'exposition à de la violence entre partenaires intimes à cette période sont également liées à un plus grand risque de subir ou de commettre de la violence entre partenaires intimes à l'âge adulte. Des facteurs psychosociaux, tels que la dépression et la consommation

10. Il s'agit des femmes en âge de procréer.

abusive d'alcool, pourraient également rendre les personnes plus susceptibles de subir ou d'exercer de la violence entre partenaires intimes.

Facteurs relationnels

La présence de certaines caractéristiques dans une relation, soit des antécédents de violence (subie ou exercée) entre partenaires intimes, des comportements de possessivité et de jalousie ainsi qu'une vision stéréotypée des rôles dans un couple, serait associée à la violence entre partenaires intimes. Des liens peuvent aussi être établis entre les caractéristiques d'une relation intime et la violence entre partenaires intimes. Par exemple, la violence entre partenaires intimes est plus susceptible de survenir lorsque les personnes vivent une relation conflictuelle, ressentent de l'insatisfaction à l'égard de leur relation, sont divorcées, séparées ou en union libre ou ne sont pas ensemble depuis longtemps. L'environnement familial durant l'enfance et l'adolescence (p. ex. : présence de conflits familiaux) ainsi que la délinquance et l'association avec des pairs déviants à l'adolescence sont d'autres facteurs qui font que de la violence entre partenaires intimes est plus susceptible d'arriver à l'âge adulte.

Facteurs communautaires

Il existe des associations entre les caractéristiques sociodémographiques d'un quartier et la violence entre partenaires intimes. Celle-ci serait plus présente dans des quartiers défavorisés (où il y a de la pauvreté et où les gens ont besoin de l'aide sociale pour subvenir à leurs besoins) et désorganisés (caractérisés par une faible efficacité collective, par un faible niveau de contrôle social ou de capital social et par la présence d'incivilités). En outre, la violence entre partenaires intimes est plus susceptible d'être présente lorsque la communauté tolère la violence, ou lorsqu'elle est elle-même aux prises avec de la violence et de la criminalité.

Facteurs sociétaux

Finalement, certains facteurs sociétaux sont liés à la violence entre partenaires intimes : les inégalités entre les hommes et les femmes, un niveau de tolérance élevé à l'égard de la violence et des normes stéréotypées relativement au sexe et au genre (Laforest et Gagné 2018).

Conclusion

Le nombre de facteurs associés à la violence entre partenaires intimes et les différents types existants (individuels, relationnels, communautaires et sociétaux) reflètent bien la complexité de la problématique. De plus, les associations relevées ne sont pas nécessairement de nature causale. Même si des relations de causalité entre les facteurs et la violence entre partenaires intimes pouvaient être établies, aucun facteur ne pourrait expliquer à lui seul pourquoi il y a de la violence entre partenaires intimes. Celle-ci résulte plutôt d'une multitude de facteurs qui interagissent entre eux (Heise 2011).

1.3.3 Répercussions de la violence entre partenaires intimes

L'INSPQ a recensé dans la littérature scientifique les conséquences que peut avoir la violence entre partenaires intimes sur la santé des personnes qui en sont victimes (Laforest et Gagné 2018). Notons toutefois d'emblée qu'ici aussi des relations de causalité ne peuvent pas nécessairement être établies. Ainsi, les personnes ayant subi de la violence entre partenaires intimes sont plus susceptibles que celles qui n'en ont pas été victimes de présenter des problèmes de santé physique (douleurs chroniques, arthrite, fibromyalgie, troubles gastro-intestinaux, syndrome du côlon irritable, fatigue chronique, troubles du sommeil, allergies et problèmes respiratoires, asthme, maladies cardiovasculaires ou problèmes de circulation sanguine, taux de cholestérol élevé). La violence entre partenaires intimes peut également entraîner des blessures physiques (ecchymoses, coupures, fractures, commotions cérébrales), causer des limitations fonctionnelles et même provoquer la mort. La santé sexuelle, reproductive et périnatale des femmes victimes de violence entre partenaires intimes peut également être affectée (grossesse non désirée, interruption volontaire de grossesse, troubles gynécologiques, fausses couches, faible poids du bébé à la naissance ou naissance prématurée).

Des liens sont également observés entre, d'une part, la violence entre partenaires intimes subie et, d'autre part, la santé mentale et les habitudes de vie des victimes. Ainsi, les personnes ayant subi de la violence entre partenaires intimes sont plus susceptibles que celles qui n'en ont pas été victimes de présenter des troubles de santé mentale (dépression et trouble de stress post-traumatique) et des problèmes de santé mentale (anxiété et détresse psychologique). Elles sont aussi plus susceptibles d'avoir des idées suicidaires, de faire des tentatives de suicide et de décéder par suicide. Finalement, les personnes ayant subi de la violence entre partenaires intimes sont plus susceptibles d'avoir de mauvaises habitudes de

vie (consommation d'alcool problématique, tabagisme, comportements sexuels à risque et automédication) (Laforest et Gagné 2018).

Finalement, les enfants exposés à la violence entre partenaires intimes, que ce soit de manière directe (les enfants sont témoins des actes de violence) ou indirecte (les enfants ressentent la détresse et la peur qu'éprouve la victime, sont témoins de visites de la police, etc.), sont plus susceptibles que ceux qui n'y sont pas exposés d'avoir des séquelles physiques ou mentales et de voir leur développement cognitif, comportemental et socioaffectif être affecté (Lessard et autres 2019).

1.4 La violence entre partenaires intimes dans le contexte de la pandémie de COVID-19

En mars 2020, l'OMS a déclaré l'état de pandémie en raison de l'accélération de la propagation du SRAS-CoV-2 dans le monde. La plupart des États ont rapidement déclaré l'urgence sanitaire et instauré une multitude de mesures dans le but de ralentir la progression du virus. Parmi les plus importantes, on retrouve la fermeture des frontières et la limitation des déplacements internes, l'interdiction des rassemblements publics et privés, la fermeture des garderies, des établissements scolaires et de la majorité des lieux publics, la fermeture des services non essentiels, l'implantation du télétravail, les règles de distanciation physique et d'hygiène, la quarantaine ainsi que l'isolement des cas positifs et des contacts (Organisation mondiale de la santé 2020a). Divers organismes internationaux comme l'OMS (2020b) ainsi que plusieurs spécialistes (Laforest et Poitras 2021) avaient dit à cette époque que les mesures exceptionnelles mises en place pour contrer la pandémie risquaient de se traduire par une augmentation de la violence commise envers les femmes et les enfants.

1.4.1 Facteurs susceptibles d'avoir exacerbé la violence entre partenaires intimes durant la pandémie

Plusieurs facteurs ont pu contribuer à une exacerbation de la violence entre partenaires intimes dans le contexte de la pandémie. Premièrement, la pandémie a pu entraîner une insécurité économique (causée par le ralentissement de l'économie et les pertes d'emploi, par exemple) et engendrer un stress familial. Deuxièmement, les restrictions sanitaires ont pu priver les victimes de contacts et limiter l'accessibilité aux ressources de soutien habituelles, comme les services sociaux et de santé, dont l'un des rôles est de détecter les signaux de violence et de prendre en charge les victimes. Troisièmement, le contexte a pu contraindre les victimes à passer plus de temps en présence de la personne qui les maltraitait. Le confinement et le fait que les déplacements devaient être limités pouvaient aussi donner à la personne auteure de la violence des occasions d'intensifier ses stratégies pour contrôler sa victime et d'empêcher cette dernière de demander de l'aide (Lavergne et autres 2020 ; Peterman et autres 2020). Finalement, les mesures sanitaires ont pu avoir des conséquences sur la santé mentale (elles ont pu engendrer de l'anxiété, des symptômes de dépression, une consommation problématique de substances, par exemple) qui, à leur tour, ont pu avoir une incidence sur la fréquence et l'intensité de la violence (Peterman et autres 2020).

1.4.2 Ampleur de la violence entre partenaires intimes pendant la pandémie de COVID-19

Selon les déclarations de la police, le taux d'infractions en contexte conjugal au Québec en 2020, soit la première année de la pandémie, est resté sensiblement le même que celui qu'on observait en 2019 (environ 307 infractions pour 100 000 personnes). Ce taux a cependant connu une hausse en 2021 (deuxième année de la pandémie) pour s'établir à environ 335 pour 100 000 personnes (24 292 infractions), soit une augmentation de 9,2 % par rapport à 2020. On observe une hausse pour la majorité des types d'infractions, comme les voies de fait de niveau 3 (+ 12,2 %), les homicides (+ 26,7 %) et les tentatives de meurtre (+ 45,2 %) et les agressions sexuelles (+ 26,0 %). Cette croissance observée en 2021 peut s'expliquer soit par une hausse de la violence en contexte conjugal, soit par une hausse des signalements à la police s'étant traduits par des déclarations. En effet, d'une part, la pandémie est susceptible d'avoir créé des conditions ayant conduit à une augmentation de la violence entre partenaires intimes et, d'autre part, le déconfinement en 2021 a pu faciliter l'accès aux ressources d'aide pour les victimes. La hausse des signalements et des déclarations pourrait aussi s'expliquer par une plus grande sensibilisation de la population à la violence (p. ex. : couverture médiatique des homicides de femmes commis par des partenaires intimes, campagnes de sensibilisation à la violence entre partenaires intimes), par le fait que le milieu policier s'est vu doter de moyens supplémentaires (p. ex. : ajout de ressources spécialisées en violence entre partenaires intimes), ainsi que par la mise en place de diverses mesures gouvernementales (p. ex. : adoption d'un projet de loi visant la création d'un tribunal spécialisé en violence entre partenaires intimes). Les variations observées d'un mois à l'autre concordent avec l'ampleur des restrictions sanitaires : un resserrement était suivi d'une baisse des taux déclarés, et un allègement, d'une hausse. Les femmes sont demeurées la majorité des victimes de violence en contexte conjugal en 2021 (76,4 %) (Ministère de la Sécurité publique 2023).

Au Canada, le taux de victimes de violence de la part d'un ou une partenaire intime déclarées par la police a augmenté de 4 % entre 2019 et 2020 et de 2 % entre 2020 et 2021. Ainsi, en 2021, il s'établissait à 344 victimes pour 100 000 personnes (ce qui correspond à 114 132 victimes¹¹). Les femmes et les filles représentaient 79 % des victimes et affichaient un taux de victimisation plus élevé que les hommes et les garçons (537 c. 147 victimes pour 100 000 personnes) (Statistique Canada 2022).

Sur le plan de la violence déclarée par les victimes elles-mêmes, une enquête menée selon une approche participative au début de la pandémie (entre le 29 mars et le 3 avril 2020) nous apprenait que le tiers des Canadiens et Canadiennes craignaient beaucoup ou énormément les tensions familiales dues au confinement. Par ailleurs, 8 % des Canadiens et Canadiennes ressentaient beaucoup ou énormément d'inquiétude quant à la possibilité qu'il y ait de la violence familiale au sein de leur ménage. Les femmes (10 %) étaient proportionnellement plus nombreuses que les hommes (6 %) à se sentir ainsi (Statistique Canada 2020).

Cependant, l'INSPQ mentionnait dans sa synthèse rapide des connaissances sur la violence conjugale en contexte de pandémie de COVID-19 diffusée en 2021 qu'il n'était pas possible d'affirmer que la crise sanitaire avait eu une incidence sur la violence entre partenaires intimes (ampleur, gravité et conséquences), même si quelques données semblaient pointer vers une dégradation de la situation (Lafort et Poitras 2021). Notons qu'au moment de la rédaction de cette synthèse, il est possible que certaines mesures n'avaient pas encore été prises dans les pays dont les études ont été analysées par l'INSPQ (p. ex. : efforts de sensibilisation de la population à la violence entre partenaires intimes, ajout de ressources au sein de milieux policiers et changements dans la législation), ou, si c'était le cas, on n'en connaissait pas encore les retombées.

11. Victimes âgées de 12 à 110 ans.

1.5 Conclusion

La violence entre partenaires intimes est un enjeu de santé publique fondamental, ne serait-ce qu'en raison des répercussions souvent chroniques et dévastatrices qu'elle entraîne. Des lacunes relatives à la manière dont elle a été mesurée dans le cadre d'enquêtes populationnelles menées dans le passé ont conduit à la réalisation de l'*Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes*, dont les résultats font l'objet du présent rapport. Ceux-ci brossent un tableau plus précis de l'ampleur de cette violence au Québec et font état du contexte dans lequel elle est subie et de ses répercussions.

2

Mesure de la violence entre partenaires intimes



Introduction

Dans le cadre de l'*Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes 2021-2022*, 21 actes de violence entre partenaires intimes ont été mesurés (voir le schéma explicatif dans l'annexe 1). Parmi eux, 16 actes sont tirés du *Composite Abuse Scale (Revised) – Short Form (CAS_R-SF)* (Ford-Gilboe et autres 2016 ; Wathen et autres 2022a), qui sera présenté en détail dans les sections 2.1 et 2.2. Ces 16 actes sont utilisés pour mesurer la victimisation associée à la violence entre partenaires intimes vécue au cours de la vie ainsi que la violence entre partenaires intimes subie au cours des 12 mois avant l'enquête. Les cinq autres actes retenus dans le cadre de l'enquête et les indicateurs qui en découlent sont quant à eux présentés dans les sections 2.3 et 2.4, respectivement.

2.1 Échelle de mesure de la violence entre partenaires intimes (CAS_R-SF)

La mesure de la violence entre partenaires intimes est basée sur l'outil CAS_R-SF (Ford-Gilboe et autres 2016 ; Wathen et autres 2022a), soit une version validée, révisée et abrégée du *Composite Abuse Scale (CAS)* (Hegarty et autres 1999, 2005).

Conçu par des experts australiens, le CAS, dans sa version originale, vise à mesurer les diverses dimensions de la violence subie par les femmes dans leurs relations intimes (Hegarty et autres 1999, 2005). La première version du CAS comptait 74 énoncés (items). Les énoncés avaient été tirés et adaptés de plusieurs échelles de mesure de la violence physique, émotionnelle, psychologique et sexuelle : le CTS 2 (Straus et Douglas 2004 ; Straus et autres 1996), le *Psychological Maltreatment of Women Inventory* (Tolman 1989), l'*Index of Spouse Abuse* (Hudson et McIntosh 1981) et la *Measure of Wife Abuse* (Rodenburg et Fantuzzo 1993). Des tests effectués auprès d'un échantillon de 1 836 femmes avaient ensuite permis de réduire le nombre d'énoncés à 30 sans que les principales propriétés psychométriques de l'outil soient affectées (Hegarty et autres 1999, 2005).

L'outil CAS_R-SF constitue une version abrégée de la version du CAS qui compte 30 items. Il a été conçu et validé par des chercheuses canadiennes (Ford-Gilboe et autres 2016 ; Wathen et autres 2022a). L'outil CAS_R-SF compte 16 items qui correspondent à des actes de violence entre partenaires intimes subis au cours de la vie ou au cours des 12 derniers mois¹. Les items se rapportent à des actes de violence psychologique, physique, sexuelle ou financière² ainsi qu'au contrôle coercitif. Des analyses factorielles exploratoires ont permis de confirmer la capacité de l'outil à mesurer trois formes de violence : la violence psychologique (qui comprend la violence financière et le contrôle coercitif), la violence physique et la violence sexuelle. Ces analyses ont aussi permis de confirmer que l'outil était approprié pour évaluer la violence subie par les hommes (Wathen et autres 2022a). Les actes de violence tirés de l'échelle de mesure CAS_R-SF semblent représentatifs du concept de violence entre partenaires intimes : c'est du moins ce qui est ressorti d'un examen des corrélations entre les 16 items du CAS_R-SF et ceux provenant d'une autre échelle de mesure de la violence entre partenaires intimes (voir Wathen et autres 2022a).

1. Initialement, le CAS_R-SF comptait 15 items (Ford-Gilboe et autres 2016), mais un item se rapportant à l'utilisation de tactiques axées sur l'humiliation sexuelle a été ajouté ultérieurement à l'issue d'un processus de consultation mené par l'Agence de la santé publique du Canada (Wathen et autres 2022a).
2. Dans la *Politique d'intervention en matière de violence conjugale* du gouvernement du Québec (1995), c'est le terme « violence économique » plutôt que le terme « violence financière » qui a été utilisé.

Pour chaque item de l'échelle de mesure CAS_R-SF, les personnes répondantes (personnes âgées de 18 ans et plus ayant déjà été dans une relation intime ou amoureuse au cours de leur vie) doivent d'abord indiquer si elles ont subi l'acte de violence en question de la part d'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime au cours de leur vie. Les choix de réponse sont « Oui » et « Non ». Dans l'affirmative, elles doivent ensuite préciser la fréquence à laquelle l'acte a été subi au cours des 12 derniers

mois. Les six choix de réponse sont : « Jamais »³, « Une fois », « Quelques fois », « Tous les mois », « Toutes les semaines » et « Tous les jours ou presque tous les jours ».

Les actes de violence tirés de l'échelle de mesure CAS_R-SF sont présentés dans le tableau 2.1, et les indicateurs créés pour l'analyse des données de l'enquête sont décrits à la section 2.2.

Tableau 2.1

Actes de violence psychologique, physique et sexuelle tirés du *Composite Abuse Scale (Revised) – Short Form (CAS_R-SF)* utilisés dans l'Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes 2021-2022

Violence psychologique
1) Un ou une partenaire ou ex-partenaire intime a essayé de convaincre votre famille, vos enfants ou vos amis que vous étiez fou (folle) ou de les monter contre vous
2) Un ou une partenaire ou ex-partenaire intime vous a suivi(e) ou a rôdé près de votre domicile ou de votre lieu de travail
3) Un ou une partenaire ou ex-partenaire intime vous a harcelé(e) au téléphone, par message texte, par courriel ou sur les médias sociaux
4) Un ou une partenaire ou ex-partenaire intime vous a dit que vous étiez fou (folle), stupide ou bon (bonne) à rien
5) Un ou une partenaire ou ex-partenaire intime vous a empêché(e) de voir votre famille ou vos amis ou de leur parler
6) Un ou une partenaire ou ex-partenaire intime vous a empêché(e) de travailler ou privé(e) d'argent ou de ressources financières
7) Un ou une partenaire ou ex-partenaire intime a rejeté sur vous la faute de son comportement violent
8) Un ou une partenaire ou ex-partenaire intime vous a fait des commentaires au sujet de vos expériences sexuelles passées ou de vos comportements sexuels de manière à ce que vous ayez honte ou que vous vous sentiez humilié(e) ou inférieur(e) ¹
Violence physique
9) Un ou une partenaire ou ex-partenaire intime vous a secoué(e), agrippé(e) ou poussé(e) violemment
10) Un ou une partenaire ou ex-partenaire intime a utilisé ou menacé d'utiliser un couteau, une arme à feu ou une autre arme pour vous blesser
11) Un ou une partenaire ou ex-partenaire intime a menacé de vous blesser ou de vous tuer, ou de blesser ou tuer l'un de vos proches
12) Un ou une partenaire ou ex-partenaire intime a tenté de vous étrangler
13) Un ou une partenaire ou ex-partenaire intime vous a donné un coup de poing ou un coup de pied, mordu(e) ou frappé(e) avec un objet
14) Un ou une partenaire ou ex-partenaire intime vous a confiné(e) ou enfermé(e) dans une pièce ou un autre espace
Violence sexuelle
15) Un ou une partenaire ou ex-partenaire intime vous a obligé(e) à vous livrer à des actes sexuels contre votre gré
16) Un ou une partenaire ou ex-partenaire intime vous a forcé(e) ou a tenté de vous forcer à avoir une relation sexuelle

1. Item qui a été ajouté ultérieurement.

Source : *Composite Abuse Scale (Revised) – Short Form (CAS_R-SF)* (Ford-Gilboe et autres 2016 ; Wathen et autres 2022a).

3. Afin d'alléger le fardeau des personnes répondantes, on a attribué automatiquement le choix de réponse « Jamais » à celles ayant été dans une relation intime ou amoureuse ou en contact avec un ou une ex-partenaire intime au cours des 12 derniers mois et qui n'ont pas subi l'acte en question au cours de leur vie.

2.2 Indicateurs tirés de l'échelle de mesure CAS_R-SF

2.2.1 Victimisation associée à la violence entre partenaires intimes vécue au cours de la vie

On considère que les personnes qui ont dit avoir subi au moins un des 16 actes de violence entre partenaires intimes au cours de leur vie ont vécu de la **victimisation associée à la violence entre partenaires intimes au cours de leur vie**. Ici, les personnes répondantes devaient dire si « oui » ou « non » elles avaient subi l'acte en question. Étant donné que la violence entre partenaires intimes se caractérise par une série d'actes répétitifs et que le CAS_R-SF ne permet pas de mesurer la fréquence des actes de violence subis au cours de la vie, il est difficile d'affirmer, sur la base d'une seule réponse positive ou même sur la base de plusieurs réponses positives, qu'une personne a effectivement vécu de la violence entre partenaires intimes au cours de sa vie. C'est donc pour remédier à ce problème que le terme **victimisation associée à la violence entre partenaires intimes** est utilisé ici. L'adjectif **associée** fait référence au fait qu'il est d'emblée reconnu que les gestes vécus sont tous *associés* à un contexte de violence entre partenaires intimes. Il n'est tout simplement pas possible d'affirmer hors de tout doute qu'il s'agit de violence entre partenaires intimes.

Par forme de violence subie

La victimisation associée à trois formes de violence entre partenaires intimes vécue au cours de la vie a été examinée : nous nous sommes penchés sur la victimisation

associée à la violence psychologique, à la violence physique et à la violence sexuelle. On considère que les personnes qui ont déjà subi au moins un acte d'une forme de violence donnée ont vécu de la victimisation associée à cette forme de violence au cours de leur vie. Par exemple, on considère que les personnes qui ont déjà subi au moins un acte de violence psychologique tiré de l'échelle de mesure CAS_R-SF ont subi de la victimisation associée à la violence psychologique au cours de leur vie.

Par nombre de formes de violence subies

Le nombre de formes de violence (psychologique, physique, sexuelle) subies par les personnes ayant vécu de la victimisation associée à la violence entre partenaires intimes au cours de leur vie a été comptabilisé. Elles ont pu en vivre une seule, deux ou trois au cours de leur vie.

Par acte de violence subi – occurrence

La victimisation associée à chacun des 16 actes de violence entre partenaires intimes tirés de l'échelle de mesure CAS_R-SF vécue au cours de la vie a été examinée. Rappelons que pour chacun de ces 16 actes, les personnes répondantes devaient dire si elles l'avaient subi ou non. Elles ont été classées en fonction de leur réponse.

2.2.2 Violence entre partenaires intimes subie au cours des 12 mois avant l'enquête

Violence subie de manière générale et formes de violence subies

Les conceptrices de l'échelle de mesure CAS_R-SF ont mis au point un algorithme qui permet de répartir les personnes répondantes en trois groupes. On retrouve : 1) les personnes n'ayant pas vécu de violence entre partenaires intimes (*No IPV*⁴), 2) les personnes ayant subi des actes associés à de la violence de la part d'un ou une partenaire intime actuel(le) ou passé(e) (*Subthreshold IPV*)

et 3) les personnes ayant subi, au cours des 12 derniers mois, une panoplie d'actes de violence, des actes de violence de manière répétée et/ou des actes très graves de la part d'un ou une partenaire intime actuel(le) ou passé(e) (*IPV Positive*). Selon cet algorithme, les personnes faisant partie du deuxième groupe (*Subthreshold IPV*) « n'atteignent pas » le seuil nécessaire pour être considérées

4. IPV : *Intimate partner violence*.

comme des personnes ayant vécu de la violence entre partenaires intimes ; seules les personnes du troisième groupe « l'atteignent » (Wathen et autres 2022a).

La répartition des personnes s'effectue en quatre étapes. Premièrement, un score de 0 à 5 est associé à chacun des 16 actes en fonction de la fréquence à laquelle une personne dit l'avoir subi (« 0 = Jamais », « 1 = Une fois », « 2 = Quelques fois », « 3 = Tous les mois », « 4 = Toutes les semaines » et « 5 = Tous les jours ou presque tous les jours »). Deuxièmement, on fait la somme des scores associés aux actes de violence psychologique, la somme des scores associés aux actes de violence physique ainsi que la somme des scores associés aux actes de violence sexuelle, ce qui nous donne trois scores globaux⁵. Le score global associé à la violence psychologique va de 0 à 40, celui associé à la violence physique va de 0 à 30 et celui associé à la violence sexuelle va de 0 à 10. Troisièmement, pour chaque forme de violence, en fonction du score obtenu, la personne est classée dans l'une des catégories suivantes : « Aucune violence », « Actes associés à de la violence entre partenaires intimes » ou « Violence entre partenaires intimes » (tableau 2.2).

À la quatrième étape, on cherche à mesurer la violence vécue de manière générale. Ainsi, on tient compte des scores associés à toutes les formes de violence et de la gravité des actes subis pour classer les personnes répondantes dans l'un des trois groupes. Notons que les tentatives d'étranglement et tous les actes de violence sexuelle sont considérés comme étant des actes graves (comme le montre le tableau 2.2, pour qu'une personne soit classée dans la catégorie « Violence entre partenaires intimes » pour la violence sexuelle, il suffit qu'elle ait subi un seul acte de cette forme de violence).

Voici donc comment nous avons réparti les personnes dans les trois groupes à cette dernière étape.

- **Violence entre partenaires intimes :** personnes ayant été classées dans la catégorie « Violence entre partenaires intimes » pour au moins une forme de violence OU ayant subi une tentative d'étranglement (au moins une fois) de la part d'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime au cours des 12 derniers mois. On considère que ces personnes ont subi de la violence entre partenaires intimes au cours des 12 derniers mois.

Tableau 2.2

Seuils utilisés pour classer les personnes répondantes dans l'un des trois groupes définis par les conceptrices de l'échelle de mesure CAS_R-SF

Forme de violence	Scores possibles	Aucune violence (No IPV)	Actes associés à de la violence entre partenaires intimes (Subthreshold IPV)		Violence entre partenaires intimes (IPV Positive)
			Seuils établis		
Violence psychologique	0 à 40	Score = 0	0 < Score ≤ 4		Score > 4
Violence physique	0 à 30	Score = 0	Score = 1		Score > 1
Violence sexuelle	0 à 10	Score = 0	S. O.		Score > 0

S. O. Sans objet.

5. Lorsque des données sont manquantes relativement aux items appartenant à la sous-échelle « violence psychologique » ou à la sous-échelle « violence physique », on estime le score global associé à la sous-échelle en question en calculant la moyenne des scores associés aux items pour lesquels on a une donnée et en multipliant cette moyenne par le nombre d'items composant la sous-échelle (soit huit pour la violence psychologique et six pour la violence physique). Pour qu'un score global puisse être estimé de cette manière, il doit y avoir un maximum de deux items pour lesquels la donnée est manquante pour ce qui est de la violence psychologique et un seul item pour lequel la donnée est manquante en ce qui a trait à la violence physique. Le score global associé à la violence sexuelle ne peut être estimé si une donnée est manquante. Il faut toutefois noter que dans le cadre de l'Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes 2021-2022, il n'a pas été nécessaire d'estimer de cette manière des scores globaux associés à la violence psychologique ou des scores globaux associés à la violence physique, car il y a eu imputation des données manquantes lorsque les critères relativement au nombre de données manquantes étaient respectés. Lorsque ces critères n'étaient pas respectés, le score global associé à une sous-échelle était alors considéré comme inconnu. Pour d'autres informations, consulter le document [Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes 2021-2022. Méthodologie de l'enquête.](#)

- **Actes associés à de la violence entre partenaires intimes :** personnes ayant été classées dans la catégorie « Actes associés à de la violence entre partenaires intimes » pour ce qui est de la violence psychologique ou de la violence physique ET n'ayant pas subi de violence sexuelle ET n'ayant pas subi de tentative d'étranglement de la part d'un ou un partenaire ou ex-partenaire intime au cours des 12 derniers mois. On considère que ces personnes ont subi des actes associés à de la violence entre partenaires intimes au cours des 12 derniers mois.
- **Aucune violence :** personnes ayant été classées dans la catégorie « Aucune violence » pour chacune des trois formes de violence. On considère que ces personnes n'ont subi aucune violence de la part d'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime au cours des 12 derniers mois.

Selon les conceptrices de l'échelle de mesure CAS_R-SF, cette classification permet d'identifier les personnes victimes de violence entre partenaires intimes d'une manière cohérente avec les connaissances théoriques et empiriques dans ce domaine et de les distinguer de celles vivant d'autres types de violence (c'est-à-dire de celles victimes d'actes associés à de la violence entre partenaires intimes). En effet, les personnes considérées comme des personnes ayant vécu de la violence entre partenaires intimes ont subi une multitude d'actes de violence, des actes de manière répétée et/ou des actes très graves (tentative d'étranglement ou acte de violence sexuelle).

Une étude récente faite à partir des données de l'ESEPP de 2018 (Statistique Canada 2018), dans le cadre de laquelle l'échelle de mesure CAS_R-SF avait été utilisée, a permis de déterminer quelles sont les personnes les plus susceptibles de se classer dans la catégorie « violence entre partenaires intimes ». Il s'agit des femmes, des personnes dont la situation économique est précaire, de celles ayant vécu d'autres types de violence au cours de leur vie et de celles souffrant ou ayant souffert de troubles mentaux (Wathen et autres 2022a). Ces constats concordent avec ce que nous savons déjà sur le genre des victimes et avec les facteurs qui seraient associés à la violence entre partenaires intimes que nous relevons dans la littérature scientifique (section 1.3.2).

En somme, le CAS_R-SF constitue un outil efficace pour mesurer l'ampleur de la violence entre partenaires intimes comme il permet de prendre en compte, jusqu'à un certain point, la notion de contrôle coercitif (présente en contexte de violence entre partenaires intimes), d'identifier clairement les personnes qui ont subi de la violence entre partenaires intimes (soit celles ayant subi une multitude d'actes de violence, des actes de violence de manière répétée et/ou des actes très graves) et d'obtenir des résultats qui s'inscrivent en cohérence avec les facteurs normalement associés à la violence entre partenaires intimes.

Par nombre de formes de violence subies

Le nombre de formes de violence (psychologique, physique, sexuelle) subies par les personnes ayant subi des actes de violence entre partenaires intimes au cours des 12 mois avant l'enquête a été comptabilisé. Elles ont pu en vivre une seule, deux ou trois.

Par acte de violence subi – fréquence

La fréquence à laquelle chacun des 16 actes de violence entre partenaires intimes a été subi au cours des 12 mois avant l'enquête a été examinée. Chaque personne ayant subi un acte de violence donné a été classée dans l'une des trois catégories suivantes :

- « une fois » ;
- « quelques fois » ;
- « chaque mois ou plus fréquemment » (ce sont les personnes ayant répondu « Tous les mois », « Toutes les semaines », ou « Tous les jours ou presque tous les jours » qui se retrouvent dans cette catégorie).

2.3 Mesure d'autres actes de violence subis de la part d'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime

On a mesuré d'autres actes de violence psychologique et des actes de coercition sexuelle ou reproductive (Lévesque 2018 ; Lévesque et Rousseau 2016) subis de la part d'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime dans le cadre de l'*Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes* afin de combler des besoins d'information et de dresser un portrait détaillé de la victimisation au Québec. Pour la mesure de ces autres actes, au nombre de cinq, quatre items s'inspirant du *US National Intimate Partner and Sexual Violence Survey* de 2010 (Centers for Disease Control and Prevention 2021) et de l'ESEPP de 2018 (Statistique Canada 2018) ainsi qu'un item défini par l'Institut de la statistique du Québec ont été utilisés. La structure de ces items additionnels est calquée, à quelques exceptions près, sur celle des items de l'échelle CAS_R-SF. Ces items additionnels sont présentés dans le tableau 2.3, et les indicateurs créés pour l'analyse des données de l'enquête sont présentés dans la section 2.4.

Pour chaque acte, les personnes devaient d'abord indiquer si elles l'avaient subi de la part d'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime au cours de leur vie. Les choix de réponse étaient « Oui » et « Non ». S'il s'agissait d'un acte de violence psychologique, dans l'affirmative, elles devaient ensuite préciser la fréquence à laquelle l'acte avait été subi au cours des 12 mois avant l'enquête. Les six choix de réponse étaient : « Jamais »⁶, « Une fois », « Quelques fois », « Tous les mois », « Toutes les semaines » et « Tous les jours ou presque tous les jours ». Pour les actes de coercition sexuelle ou reproductive, c'est l'occurrence plutôt que la fréquence au cours des 12 mois avant l'enquête qui a été examinée ; en effet, les personnes devaient indiquer si c'était arrivé ou non au cours des 12 derniers mois (les choix de réponse étaient « Oui » et « Non »⁷).

Tableau 2.3

Autres actes de violence (actes de violence psychologique et actes de coercition sexuelle ou reproductive) subis de la part d'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime utilisés dans l'*Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes 2021-2022*

Violence psychologique
1) Un ou une partenaire ou ex-partenaire intime vous a empêché(e) d'étudier, de suivre des cours ou de fréquenter votre lieu d'études
2) Un ou une partenaire ou ex-partenaire intime a menacé de vous enlever la garde de vos enfants
3) Un ou une partenaire ou ex-partenaire intime a révélé ou a menacé de révéler votre orientation sexuelle ou votre relation intime à certaines personnes alors que vous ne vouliez pas que celles-ci en soient mises au courant
Coercition sexuelle ou reproductive
4a) [pour les femmes] Un partenaire ou ex-partenaire intime a essayé de vous faire tomber enceinte lorsque vous ne le vouliez pas ou a essayé de vous empêcher d'utiliser une méthode contraceptive (par exemple, la pilule, le stérilet, l'anneau vaginal)
4b) [pour les hommes] Une partenaire ou ex-partenaire intime a essayé de tomber enceinte lorsque vous ne le vouliez pas ou a essayé de vous empêcher d'utiliser une méthode contraceptive ¹
5) Un ou une partenaire ou ex-partenaire intime a refusé d'utiliser un condom lorsque vous vouliez en utiliser un

1. Pour cet acte, la question concernant l'occurrence au cours des 12 derniers mois a été posée aux femmes de 18 à 49 ans seulement, mais aux hommes de tous âges.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes 2021-2022*.

6. Afin d'alléger le fardeau des personnes répondantes, on a attribué automatiquement le choix de réponse « Jamais » à celles ayant été dans une relation intime ou amoureuse ou en contact avec un ou une ex-partenaire intime au cours des 12 derniers mois et qui n'ont pas subi l'acte en question au cours de leur vie.
7. Afin d'alléger le fardeau des personnes répondantes, on a attribué automatiquement le choix de réponse « Non » à celles ayant été dans une relation intime ou amoureuse ou en contact avec un ou une ex-partenaire intime au cours des 12 derniers mois et qui n'ont pas subi l'acte en question au cours de leur vie.

2.4 Indicateurs se rapportant à d'autres actes de violence subis de la part d'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime

2.4.1 Victimisation associée à d'autres actes de violence commis par un ou une partenaire ou ex-partenaire intime vécue au cours de la vie

Les actes de violence subis de la part d'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime qui ne sont pas tirés de l'échelle de mesure CAS_R-SF ont été analysés séparément dans le cadre de l'enquête. On considère que les personnes qui ont dit avoir subi au cours de leur vie un acte de violence psychologique donné parmi ces autres actes ont subi l'acte en question au cours de cette période. Les deux actes de coercition sexuelle ou reproductive figurant dans le tableau 2.3 ont été combinés pour la présentation des proportions. On considère que les personnes qui ont dit avoir subi l'un ou l'autre de ces actes au cours de leur vie ont subi de la coercition sexuelle ou reproductive au cours de cette période.

Ainsi, on considère que les personnes ayant subi au moins un de ces cinq autres actes de violence de la part d'un ou un partenaire ou ex-partenaire intime ont vécu de la victimisation associée à d'autres actes de violence commis par un ou une partenaire ou ex-partenaire intime au cours de leur vie.

Il importe de noter que nous n'avons pas tenu compte de ces autres actes de violence pour mesurer la victimisation associée à la violence entre partenaires intimes vécue au cours de la vie (section 2.2.1), car ces actes ne sont pas tirés de l'échelle de mesure CAS_R-SF.

2.4.2 Fréquence ou occurrence d'autres actes de violence subis de la part d'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime au cours des 12 mois avant l'enquête

La fréquence à laquelle chacun des trois autres actes de violence psychologique a été subi de la part d'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime au cours des 12 mois avant l'enquête a été examinée. Chaque personne ayant subi un acte donné a été classée dans l'une des trois catégories suivantes :

- « une fois » ;
- « quelques fois » ;
- « chaque mois ou plus fréquemment » (ce sont les personnes ayant répondu « Tous les mois », « Toutes les semaines », ou « Tous les jours ou presque tous les jours » qui se retrouvent dans cette catégorie).

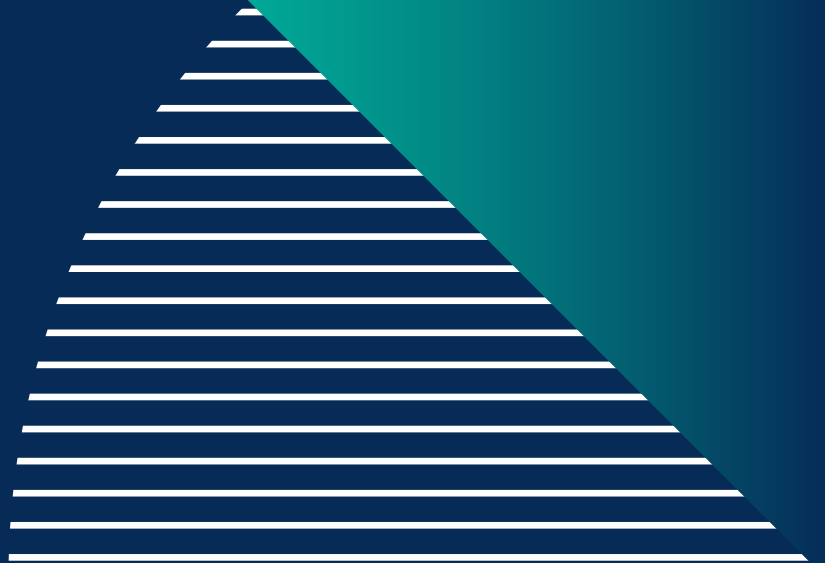
L'occurrence des deux actes de coercition sexuelle ou reproductive au cours des 12 mois avant l'enquête a aussi été examinée. Encore une fois, les deux actes ont été combinés pour la présentation des proportions. Ainsi, on considère que les personnes qui ont dit avoir subi

l'un ou l'autre de ces actes au cours des 12 mois avant l'enquête ont subi de la coercition sexuelle ou reproductive au cours de cette période. La fréquence à laquelle ces actes se sont produits n'a pas été mesurée. Dans le rapport, on présente la proportion de personnes ayant subi cette forme de coercition au cours des 12 mois avant l'enquête parmi celles qui l'ont subie au cours de leur vie.

Il importe de noter que nous n'avons pas tenu compte de ces cinq autres actes de violence pour mesurer la violence entre partenaires intimes subie au cours des 12 mois avant l'enquête (section 2.2.2), car ces actes ne sont pas tirés de l'échelle de mesure CAS_R-SF.

3

La violence commise à l'égard des femmes



Introduction

Le présent chapitre brosse un portrait de la violence subie par les femmes de la part d'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime au Québec, à partir des résultats de *l'Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes 2021-2022*.

La première partie porte sur la victimisation associée à la violence entre partenaires intimes vécue par les femmes au cours de leur vie. On y présente d'abord la victimisation associée à au moins un acte de violence ainsi que la victimisation associée à chacune des trois formes de violence étudiées dans le cadre de l'enquête (psychologique, physique et sexuelle). On se penche ensuite sur la victimisation par nombre de formes de violence subies, puis sur la victimisation associée à chacun des 16 actes de violence tirés de l'échelle de mesure CAS_r-SF subis. Enfin, il est question de la victimisation associée à des actes de violence subis de la part d'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime qui ne sont pas tirés de cette échelle.

Dans la deuxième partie, le contexte dans lequel a eu lieu la victimisation associée à la violence entre partenaires intimes vécue par les femmes au cours de leur vie et les conséquences de celle-ci sont présentés. Plus précisément, on y aborde le nombre de partenaires ou d'ex-partenaires intimes ayant commis des actes de violence à l'égard des femmes au cours de leur vie, le sexe de ces partenaires ou ex-partenaires intimes, les sentiments éprouvés par les femmes à la suite des actes de violence subis, la fréquence à laquelle la violence a été subie ainsi que le sentiment de peur qu'elles ont pu ressentir à l'égard d'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime entre le début de la pandémie de COVID-19 et la tenue de l'enquête.

La troisième partie porte sur la violence entre partenaires intimes subie par les femmes au cours des 12 mois avant l'enquête. On s'intéresse d'abord à la violence vécue par les femmes de manière générale, de même qu'à chacune des trois formes de violence mesurées dans le cadre de l'enquête qu'elles ont subies (psychologique, physique et sexuelle). Ensuite, on s'attarde au nombre de formes de violence subies, à la fréquence des 16 actes de violence tirés de l'échelle de mesure CAS_r-SF subis, ainsi qu'à

l'occurrence ou à la fréquence d'actes de violence subis de la part d'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime qui ne sont pas tirés de cette échelle.

Dans la quatrième partie, le contexte dans lequel a eu lieu la violence subie par les femmes de la part d'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime au cours des 12 mois avant l'enquête et les conséquences de cette violence, au cours de la même période de référence, sont présentés. Plus précisément, on y traite d'abord de la fréquence à laquelle cette violence a été commise par un ou une partenaire ou ex-partenaire intime alors que cette personne était sous l'effet de l'alcool, de situations en lien avec de la violence entre partenaires intimes survenues dans des ménages comptant des enfants, ainsi que de la violence subie en contexte de grossesse. Ensuite, on se penche sur la présence de symptômes de stress post-traumatique au cours du mois avant l'enquête ainsi que sur les sentiments éprouvés par les femmes au cours de l'année avant l'enquête. Puis, on s'intéresse aux blessures corporelles dont elles ont souffert et aux soins médicaux qu'elles ont reçus au cours des 12 mois avant l'enquête en raison des actes de violence qu'elles ont subis. Par ailleurs, on aborde la séparation d'un ou une partenaire et le départ du domicile commun au cours des 12 mois avant l'enquête en raison de la violence subie. Enfin, il est question du fait pour les femmes ayant subi de la violence de la part d'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime d'avoir parlé ou d'avoir demandé de l'aide à quelqu'un de l'entourage et d'avoir eu recours à des services ou à des spécialistes afin d'obtenir de l'aide au cours de l'année avant l'enquête.

Les mesures de violence utilisées dans le cadre de l'enquête ainsi que la définition des différents indicateurs de violence présentés et la façon dont ils ont été construits sont décrites en détail dans le deuxième chapitre. Les variables de croisement utilisées dans les analyses sont, quant à elles, définies dans le glossaire.

3.1 La victimisation associée à la violence entre partenaires intimes vécue au cours de la vie

Les résultats présentés dans cette section portent sur les femmes âgées de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse au cours de leur vie.

3.1.1 Victimisation associée à au moins un acte de violence entre partenaires intimes vécue au cours de la vie

Selon l'Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes 2021-2022, environ 40 % des Québécoises de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse au cours de leur vie ont déjà vécu de la victimisation associée à au moins un acte de violence entre partenaires intimes au cours de la même période de référence (tableau 3.1).

Selon l'âge

Comme le montre le tableau 3.1, une plus grande proportion de femmes ayant vécu de la victimisation associée à au moins un acte de violence entre partenaires intimes au cours de leur vie est observée chez celles ayant entre 18 et 29 ans (53 %). Plus les femmes sont âgées, moins la proportion est élevée : elle s'établit à 49 % chez les 30-44 ans, à 38 % chez les 45-64 ans et à 24 % chez les 65 ans et plus.

Selon d'autres caractéristiques sociodémographiques et socio-économiques

La proportion de femmes ayant vécu de la victimisation associée à au moins un acte de violence entre partenaires intimes au cours de leur vie varie selon le niveau de scolarité et l'indice de défavorisation matérielle et sociale (tableau 3.1). En effet, elle est plus élevée chez celles ayant fait des études collégiales (44 %) ou universitaires (43 %) que chez celles ayant atteint un niveau de scolarité inférieur (proportions variant entre 28 % et 37 %). Par ailleurs, la proportion est plus grande chez les femmes vivant dans un milieu très défavorisé sur le plan matériel et social (44 % des femmes appartenant au quintile 5 de l'indice) que chez celles vivant dans des milieux plus favorisés (de 35 % à 40 % des femmes appartenant aux quintiles 1 à 3 de l'indice).

Tableau 3.1

Victimisation associée à la violence entre partenaires intimes vécue au cours de la vie selon certaines caractéristiques sociodémographiques et socio-économiques, femmes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse au cours de leur vie, Québec, 2021-2022

	Au moins un acte de violence subi	
	%	Intervalle de confiance à 95 %
Total	39,6	[38,6 - 40,6]
Âge		
18-29 ans	53,5 ^a	[50,9 - 56,1]
30-44 ans	49,4 ^a	[47,1 - 51,6]
45-64 ans	38,4 ^a	[36,8 - 40,1]
65 ans et plus	23,8 ^a	[22,1 - 25,6]
Plus haut niveau de scolarité atteint		
Niveau inférieur au diplôme d'études secondaires	28,2 ^{ab}	[25,9 - 30,7]
Diplôme d'études secondaires	37,0 ^{ab}	[34,9 - 39,2]
Diplôme ou certificat d'études collégiales	43,5 ^a	[41,8 - 45,3]
Diplôme d'études universitaires	42,7 ^b	[40,9 - 44,5]
Indice de défavorisation matérielle et sociale		
1 - Très favorisé	34,9 ^{ab,c}	[32,6 - 37,2]
2	38,3 ^a	[36,2 - 40,4]
3	40,1 ^b	[37,8 - 42,4]
4	40,7 ^c	[38,4 - 43,1]
5 - Très défavorisé	43,8 ^{ab}	[41,4 - 46,2]

a,b,c Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions concernées au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes*, 2021-2022.

Selon certains événements vécus durant l'enfance

Les résultats de l'enquête permettent de constater des liens entre la victimisation associée à la violence entre partenaires intimes vécue par les femmes au cours de leur vie et certains événements vécus par ces dernières durant l'enfance (tableau 3.2). En effet, la proportion de femmes qui ont vécu de la victimisation associée à au moins un acte de violence entre partenaires intimes au cours de leur vie est plus élevée chez les femmes qui, avant l'âge de 16 ans, ont été exposées à de la violence entre adultes à leur domicile ou ont subi de la violence physique ou sexuelle de la part d'un adulte que chez celles n'ayant pas vécu cela (61 % c. 30 %). En outre, cette proportion est plus grande chez les femmes qui ont été sous la responsabilité légale de l'État durant leur enfance que chez celles qui ne l'ont pas été (76 % c. 39 %). Enfin, celles qui ont quitté leur domicile de façon temporaire avant l'âge de 16 ans pour sortir d'une situation de violence sont plus susceptibles que celles ne l'ayant pas fait d'avoir vécu de la victimisation associée à au moins un acte de violence entre partenaires intimes au cours de leur vie (78 % c. 38 %).

Selon la région administrative

Comme le montre le tableau 3.3, la proportion de femmes ayant vécu de la victimisation associée à au moins un acte de violence entre partenaires intimes au cours de leur vie varie selon la région administrative. Les deux régions où cette proportion est significativement plus élevée que dans le reste de la province sont l'Outaouais (44 %) et les Laurentides (43 %). À l'inverse, la proportion est significativement inférieure à celle constatée pour le reste de la province dans six régions, soit la Côte-Nord (32 %), le Bas-Saint-Laurent (32 %), Chaudière-Appalaches (34 %), Laval (34 %), le Saguenay-Lac-Saint-Jean (35 %) et la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (35 %).

Tableau 3.2

Victimisation associée à la violence entre partenaires intimes vécue au cours de la vie selon certains événements vécus durant l'enfance, femmes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse au cours de leur vie, Québec, 2021-2022

	Au moins un acte de violence subi	
	%	Intervalle de confiance à 95 %
Exposition à de la violence entre adultes à domicile ou violence physique ou sexuelle subie de la part d'un adulte avant l'âge de 16 ans		
Oui	60,9 ^a	[59,0 - 62,7]
Non	29,8 ^a	[28,7 - 30,9]
Prise en charge par l'État durant l'enfance		
Oui	76,3 ^a	[70,3 - 81,4]
Non	38,7 ^a	[37,8 - 39,7]
Départ du domicile de façon temporaire pour sortir d'une situation de violence avant l'âge de 16 ans		
Oui	78,4 ^a	[74,1 - 82,1]
Non	38,0 ^a	[37,0 - 39,0]

a Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions concernées au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes, 2021-2022*.

Tableau 3.3

Victimisation associée à la violence entre partenaires intimes vécue au cours de la vie selon la région administrative, femmes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse au cours de leur vie, Québec, 2021-2022

Région administrative	Au moins un acte de violence subi		
	%	Intervalle de confiance à 95 %	Population estimée ²
(01) Bas-Saint-Laurent	32,5 -	[29,3 - 35,8]	25 900
(02) Saguenay-Lac-Saint-Jean	35,0 -	[31,6 - 38,5]	38 900
(03) Capitale-Nationale	38,2	[34,8 - 41,6]	114 700
(04) Mauricie	40,0	[36,5 - 43,5]	45 000
(05) Estrie	40,7	[37,2 - 44,3]	80 600
(06) Montréal	41,3	[38,9 - 43,8]	326 800
(07) Outaouais	44,3 +	[40,7 - 48,0]	69 900
(08) Abitibi-Témiscamingue	37,3	[33,9 - 40,9]	21 200
(09) Côte-Nord	32,4 -	[28,9 - 36,1]	11 400
(10) Nord-du-Québec ¹	36,6	[33,5 - 39,7]	1 800
(11) Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	35,1 -	[32,0 - 38,4]	13 600
(12) Chaudière-Appalaches	33,9 -	[30,4 - 37,6]	58 000
(13) Laval	33,9 -	[30,2 - 37,8]	57 700
(14) Lanaudière	41,1	[37,4 - 44,8]	86 300
(15) Laurentides	43,4 +	[39,7 - 47,1]	111 400
(16) Montérégie	40,6	[38,0 - 43,2]	228 600
(17) Centre-du-Québec	38,0	[34,2 - 41,9]	37 800
Ensemble du Québec	39,6	[38,6 - 40,6]	1 329 500

+/- La proportion pour la région est significativement supérieure (+) ou inférieure (-) à celle pour le reste de la province, au seuil de 0,05.

1. La région du Nord-du-Québec (10) exclut les régions sociosanitaires du Nunavik (17) et des Terres-Cries-de-la-Baie-James (18).

2. Les populations estimées sont arrondies à la centaine près. Pour cette raison, la somme des populations estimées régionales peut être légèrement supérieure ou inférieure à la population estimée présentée pour l'ensemble du Québec.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes, 2021-2022*.

3.1.2 Victimisation associée à la violence psychologique entre partenaires intimes vécue au cours de la vie

Plus d'un tiers (35 %) des Québécoises de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse au cours de leur vie ont vécu, au cours de la même période de référence, de la victimisation associée à la violence psychologique entre partenaires intimes (tableau 3.4). L'indicateur « victimisation associée à la violence psychologique entre partenaires intimes » est construit à partir d'un item faisant référence à un acte de violence financière et de sept items faisant directement référence à des actes de violence psychologique, par exemple se faire harceler au téléphone, par texto, par courriel ou sur les médias sociaux (voir tableau 2.1).

Selon l'âge

Comme le montre le tableau 3.4, on constate une plus grande proportion de femmes ayant vécu de la victimisation associée à la violence psychologique entre partenaires intimes au cours de leur vie chez les plus jeunes (48 % chez les femmes âgées de 18 à 29 ans et 45 % chez celles âgées de 30 à 44 ans) que chez celles âgées de 45 à 64 ans (34 %) ou de 65 ans et plus (20 %).

Selon d'autres caractéristiques sociodémographiques et socio-économiques

La proportion de femmes ayant vécu de la victimisation associée à la violence psychologique entre partenaires intimes au cours de leur vie varie selon le niveau de scolarité et l'indice de défavorisation matérielle et sociale (tableau 3.4). En effet, elle est plus élevée chez les femmes ayant fait des études collégiales (40 %) ou universitaires (38 %) que chez celles qui ont obtenu un diplôme d'études secondaires (33 %) ou qui n'ont pas terminé leurs études secondaires (25 %). De plus, les femmes vivant dans un milieu très défavorisé sur le plan matériel et social (quintile 5 de l'indice) sont plus nombreuses, en proportion, à avoir vécu de la victimisation associée à la violence psychologique entre partenaires intimes au cours de leur vie (40 %) que celles vivant dans tout autre milieu (quintiles 1 à 4 de l'indice), qui affichent des proportions se situant entre 30 % et 37 %.

Tableau 3.4

Victimisation associée à la violence psychologique entre partenaires intimes vécue au cours de la vie selon certaines caractéristiques sociodémographiques et socio-économiques, femmes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse au cours de leur vie, Québec, 2021-2022

	Au moins un acte de violence psychologique subi	
	%	Intervalle de confiance à 95 %
Total	35,3	[34,3 - 36,2]
Âge		
18-29 ans	47,9 ^a	[45,3 - 50,5]
30-44 ans	45,2 ^b	[43,0 - 47,5]
45-64 ans	34,3 ^{ab}	[32,7 - 35,9]
65 ans et plus	19,8 ^{ab}	[18,3 - 21,4]
Plus haut niveau de scolarité atteint		
Niveau inférieur au diplôme d'études secondaires	25,2 ^{ab}	[22,9 - 27,6]
Diplôme d'études secondaires	32,8 ^{ab}	[30,8 - 34,8]
Diplôme ou certificat d'études collégiales	39,6 ^a	[37,9 - 41,4]
Diplôme d'études universitaires	37,5 ^b	[35,7 - 39,4]
Indice de défavorisation matérielle et sociale		
1 - Très favorisé	29,8 ^{ab,c}	[27,6 - 32,0]
2	33,9 ^a	[31,9 - 35,9]
3	35,9 ^b	[33,7 - 38,1]
4	36,6 ^c	[34,4 - 39,0]
5 - Très défavorisé	39,9 ^{ab,c}	[37,6 - 42,3]

a,b,c Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions concernées au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes, 2021-2022*.

Selon certains événements vécus durant l'enfance

Des liens sont observés entre la victimisation associée à la violence psychologique entre partenaires intimes vécue par les femmes au cours de leur vie et le fait d'avoir vécu certains événements durant l'enfance (tableau 3.5). Premièrement, on constate une plus grande proportion de femmes ayant vécu de la victimisation associée à la violence psychologique entre partenaires intimes au cours de leur vie parmi celles qui, avant l'âge de 16 ans, ont été exposées à de la violence entre adultes à leur domicile ou ont subi de la violence physique ou sexuelle de la part d'un adulte que parmi celles n'ayant pas vécu cela (56 % c. 26 %). Deuxièmement, les femmes qui ont été sous la responsabilité légale de l'État durant leur enfance sont proportionnellement plus nombreuses que les femmes qui ne l'ont pas été à avoir vécu de la victimisation associée à la violence psychologique entre partenaires intimes au cours de leur vie (73 % c. 34 %). Finalement, la proportion de femmes qui ont vécu de la victimisation associée à la violence psychologique entre partenaires intimes au cours de leur vie est plus élevée chez celles ayant quitté leur domicile temporairement avant l'âge de 16 ans pour sortir d'une situation de violence que chez celles qui ne l'ont pas fait (75 % c. 34 %).

Selon la région administrative

La proportion de femmes ayant vécu de la victimisation associée à la violence psychologique entre partenaires intimes au cours de leur vie varie selon la région administrative (tableau 3.6). Les deux régions où cette proportion est significativement plus élevée que dans le reste de la province sont les Laurentides (40 %) et l'Outaouais (39 %). En revanche, la proportion est significativement inférieure à celle constatée pour le reste de la province dans six régions, soit la Côte-Nord (29 %), Laval (29 %), le Bas-Saint-Laurent (30 %), Chaudière-Appalaches (31 %), le Saguenay-Lac-Saint-Jean (31 %) et la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (32 %).

Tableau 3.5

Victimisation associée à la violence psychologique entre partenaires intimes vécue au cours de la vie selon certains événements vécus durant l'enfance, femmes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse au cours de leur vie, Québec, 2021-2022

	Au moins un acte de violence psychologique subi	
	%	Intervalle de confiance à 95 %
Exposition à de la violence entre adultes à domicile ou violence physique ou sexuelle subie de la part d'un adulte avant l'âge de 16 ans		
Oui	55,7 ^a	[53,8 - 57,5]
Non	25,7 ^a	[24,7 - 26,8]
Prise en charge par l'État durant l'enfance		
Oui	73,1 ^a	[67,0 - 78,4]
Non	34,4 ^a	[33,4 - 35,3]
Départ du domicile de façon temporaire pour sortir d'une situation de violence avant l'âge de 16 ans		
Oui	75,1 ^a	[70,7 - 79,0]
Non	33,6 ^a	[32,7 - 34,6]

a Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions concernées au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes, 2021-2022*.

Tableau 3.6

Victimisation associée à la violence psychologique entre partenaires intimes vécue au cours de la vie selon la région administrative, femmes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse au cours de leur vie, Québec, 2021-2022

Région administrative	Au moins un acte de violence psychologique subi	
	%	Intervalle de confiance à 95 %
(01) Bas-Saint-Laurent	29,5 –	[26,4 - 32,9]
(02) Saguenay–Lac-Saint-Jean	31,0 –	[27,8 - 34,4]
(03) Capitale-Nationale	33,9	[30,8 - 37,2]
(04) Mauricie	36,2	[32,8 - 39,8]
(05) Estrie	35,1	[31,7 - 38,7]
(06) Montréal	36,9	[34,6 - 39,3]
(07) Outaouais	39,2 +	[35,7 - 42,8]
(08) Abitibi-Témiscamingue	34,1	[30,7 - 37,6]
(09) Côte-Nord	29,2 –	[25,9 - 32,7]
(10) Nord-du-Québec ¹	33,3	[30,3 - 36,4]
(11) Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	31,8 –	[28,8 - 35,0]
(12) Chaudière-Appalaches	30,8 –	[27,5 - 34,4]
(13) Laval	29,4 –	[25,9 - 33,0]
(14) Lanaudière	36,6	[33,2 - 40,2]
(15) Laurentides	39,7 +	[36,2 - 43,4]
(16) Montérégie	35,7	[33,2 - 38,3]
(17) Centre-du-Québec	33,4	[29,7 - 37,3]
Ensemble du Québec	35,3	[34,3 - 36,2]

+/- La proportion pour la région est significativement supérieure (+) ou inférieure (-) à celle pour le reste de la province, au seuil de 0,05.

1. La région du Nord-du-Québec (10) exclut les régions sociosanitaires du Nunavik (17) et des Terres-Cries-de-la-Baie-James (18).

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes, 2021-2022*.

3.1.3 Victimisation associée à la violence physique entre partenaires intimes vécue au cours de la vie

Environ 22 % des Québécoises de 18 ans et plus qui ont été dans une relation intime ou amoureuse au cours de leur vie ont vécu, au cours de la même période de référence, de la victimisation associée à la violence physique entre partenaires intimes (tableau 3.7). L'indicateur « victimisation associée à la violence physique entre partenaires intimes » est construit à partir de six items faisant référence à des actes de violence physique, par exemple se faire secouer, agripper ou pousser violemment (voir tableau 2.1).

Selon l'âge

Comme le montre le tableau 3.7, toutes proportions gardées, les femmes âgées de 30 à 44 ans sont les plus nombreuses à avoir vécu de la victimisation associée à la violence physique entre partenaires intimes au cours de leur vie (27 %), tandis que celles âgées de 65 ans et plus sont les moins nombreuses (14 %).

Selon d'autres caractéristiques sociodémographiques et socio-économiques

La proportion de femmes ayant vécu de la victimisation associée à la violence physique entre partenaires intimes au cours de leur vie varie selon le niveau de scolarité et l'indice de défavorisation matérielle et sociale (tableau 3.7). En effet, elle est plus élevée chez les femmes ayant fait des études collégiales (25 %) que chez celles n'ayant pas terminé leurs études secondaires (20 %) ou celles ayant obtenu un diplôme d'études universitaires (20 %). En outre, les femmes vivant dans des milieux plus défavorisés sur le plan matériel et social (quintiles 4 et 5 de l'indice) sont plus susceptibles d'avoir vécu de la victimisation associée à la violence physique entre partenaires intimes au cours de leur vie (proportions respectives de 24 % et 26 %) que celles qui vivent dans des milieux plus favorisés (quintiles 1 à 3 de l'indice), qui affichent des proportions se situant entre 18 % et 21 %.

Tableau 3.7

Victimisation associée à la violence physique entre partenaires intimes vécue au cours de la vie selon certaines caractéristiques sociodémographiques et socio-économiques, femmes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse au cours de leur vie, Québec, 2021-2022

	Au moins un acte de violence physique subi	
	%	Intervalle de confiance à 95 %
Total	21,8	[20,9 - 22,6]
Âge		
18-29 ans	21,3 ^a	[19,2 - 23,5]
30-44 ans	27,0 ^a	[25,0 - 29,2]
45-64 ans	24,1 ^a	[22,7 - 25,6]
65 ans et plus	14,0 ^a	[12,6 - 15,5]
Plus haut niveau de scolarité atteint		
Niveau inférieur au diplôme d'études secondaires	19,8 ^a	[17,6 - 22,0]
Diplôme d'études secondaires	22,4 ^b	[20,7 - 24,2]
Diplôme ou certificat d'études collégiales	24,6 ^{a,c}	[23,0 - 26,3]
Diplôme d'études universitaires	19,6 ^{b,c}	[18,2 - 21,2]
Indice de défavorisation matérielle et sociale		
1 - Très favorisé	18,3 ^{a,b}	[16,4 - 20,3]
2	19,2 ^{c,d}	[17,6 - 20,8]
3	21,0 ^{e,f}	[19,2 - 22,9]
4	24,2 ^{a,c,e}	[22,1 - 26,4]
5 - Très défavorisé	26,3 ^{b,d,f}	[24,1 - 28,5]

a,b,c,d,e,f Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions concernées au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes, 2021-2022*.

Selon certains événements vécus durant l'enfance

Des liens sont observés entre la victimisation associée à la violence physique entre partenaires intimes vécue par les femmes au cours de leur vie et certains événements vécus par ces dernières durant l'enfance (tableau 3.8). En effet, on constate que la proportion de femmes ayant vécu de la victimisation associée à la violence physique entre partenaires intimes au cours de leur vie est plus élevée chez celles qui, avant l'âge de 16 ans, ont été exposées à de la violence entre adultes à leur domicile ou ont subi de la violence physique ou sexuelle de la part d'un adulte (37 % c. 14 % chez celles qui n'ont pas vécu cela), chez celles qui ont été sous la responsabilité légale de l'État durant leur enfance (62 % c. 21 % chez celles qui ne l'ont pas été), et chez celles qui ont quitté leur domicile de façon temporaire avant l'âge de 16 ans pour sortir d'une situation de violence (59 % c. 20 % chez celles qui ne l'ont pas fait).

Selon la région administrative

La proportion de femmes ayant vécu de la victimisation associée à la violence physique entre partenaires intimes au cours de leur vie varie selon la région administrative (tableau 3.9). Les deux régions où cette proportion est significativement plus élevée que dans le reste de la province sont l'Outaouais (26 %) et les Laurentides (25 %). À l'inverse, la proportion est significativement inférieure à celle constatée pour le reste de la province dans trois régions, soit Chaudière-Appalaches (17 %), le Bas-Saint-Laurent (17 %) et Laval (18 %).

Tableau 3.8

Victimisation associée à la violence physique entre partenaires intimes vécue au cours de la vie selon certains événements vécus durant l'enfance, femmes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse au cours de leur vie, Québec, 2021-2022

	Au moins un acte de violence physique subi	
	%	Intervalle de confiance à 95 %
Exposition à de la violence entre adultes à domicile ou violence physique ou sexuelle subie de la part d'un adulte avant l'âge de 16 ans		
Oui	37,4 ^a	[35,6 - 39,3]
Non	14,4 ^a	[13,5 - 15,3]
Prise en charge par l'État durant l'enfance		
Oui	61,6 ^a	[55,4 - 67,5]
Non	20,8 ^a	[20,0 - 21,7]
Départ du domicile de façon temporaire pour sortir d'une situation de violence avant l'âge de 16 ans		
Oui	59,3 ^a	[54,1 - 64,3]
Non	20,2 ^a	[19,4 - 21,0]

a Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions concernées au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes, 2021-2022*.

Tableau 3.9

Victimisation associée à la violence physique entre partenaires intimes vécue au cours de la vie selon la région administrative, femmes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse au cours de leur vie, Québec, 2021-2022

Région administrative	Au moins un acte de violence physique subi	
	%	Intervalle de confiance à 95 %
(01) Bas-Saint-Laurent	17,4 -	[14,8 - 20,4]
(02) Saguenay-Lac-Saint-Jean	18,9	[16,1 - 22,1]
(03) Capitale-Nationale	19,4	[16,7 - 22,5]
(04) Mauricie	22,7	[19,7 - 25,9]
(05) Estrie	22,8	[20,0 - 26,0]
(06) Montréal	21,7	[19,7 - 23,9]
(07) Outaouais	26,1 +	[23,0 - 29,5]
(08) Abitibi-Témiscamingue	21,3	[18,4 - 24,5]
(09) Côte-Nord	20,2	[17,3 - 23,5]
(10) Nord-du-Québec ¹	23,3	[20,6 - 26,2]
(11) Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	19,3	[16,5 - 22,3]
(12) Chaudière-Appalaches	16,8 -	[14,1 - 19,9]
(13) Laval	17,8 -	[14,9 - 21,2]
(14) Lanaudière	24,1	[21,0 - 27,4]
(15) Laurentides	25,4 +	[22,1 - 28,9]
(16) Montérégie	23,2	[21,0 - 25,5]
(17) Centre-du-Québec	20,2	[17,2 - 23,7]
Ensemble du Québec	21,8	[20,9 - 22,6]

+/- La proportion pour la région est significativement supérieure (+) ou inférieure (-) à celle pour le reste de la province, au seuil de 0,05.

1. La région du Nord-du-Québec (10) exclut les régions sociosanitaires du Nunavik (17) et des Terres-Cries-de-la-Baie-James (18).

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes, 2021-2022*.

3.1.4 Victimisation associée à la violence sexuelle entre partenaires intimes vécue au cours de la vie

La proportion de femmes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse au cours de leur vie qui ont vécu de la victimisation associée à la violence sexuelle entre partenaires intimes au cours de la même période de référence est estimé à 17 % (tableau 3.10). L'indicateur « victimisation associée à la violence sexuelle entre partenaires intimes » est construit à partir de deux items faisant référence à des actes de violence sexuelle, par exemple se faire obliger à se livrer à des actes sexuels contre son gré (voir tableau 2.1).

Selon l'âge

Selon l'enquête, environ trois femmes âgées de 18 à 29 ans sur dix (29 %) ont vécu de la victimisation associée à la violence sexuelle entre partenaires intimes au cours de leur vie (tableau 3.10). Plus les femmes sont âgées, moins la proportion est élevée : elle s'établit à 21 % chez les femmes âgées de 30 à 44 ans, à 16 % chez celles âgées de 45 à 64 ans et à 8 % chez celles âgées de 65 ans et plus.

Selon d'autres caractéristiques sociodémographiques et socio-économiques

La proportion de femmes ayant vécu de la victimisation associée à la violence sexuelle entre partenaires intimes au cours de leur vie varie selon le niveau de scolarité et l'indice de défavorisation matérielle et sociale (tableau 3.10). En effet, toutes proportions gardées, elle est moins élevée chez les femmes n'ayant pas terminé leurs études secondaires (11 %) que chez celles qui ont obtenu un diplôme d'études secondaires, collégiales ou universitaires (proportions respectives de 16 %, 19 % et 18 %). Par ailleurs, la proportion est plus faible chez celles vivant dans un milieu très favorisé sur le plan matériel et social (13 % des femmes appartenant au quintile 1 de l'indice) que chez celles vivant dans tout autre milieu (de 17 % à 20 % des femmes appartenant aux quintiles 2 à 5 de l'indice).

Tableau 3.10

Victimisation associée à la violence sexuelle entre partenaires intimes vécue au cours de la vie selon certaines caractéristiques sociodémographiques et socio-économiques, femmes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse au cours de leur vie, Québec, 2021-2022

	Au moins un acte de violence sexuelle subi	
	%	Intervalle de confiance à 95 %
Total	17,0	[16,3 - 17,8]
Âge		
18-29 ans	29,2 ^a	[26,9 - 31,5]
30-44 ans	21,2 ^a	[19,4 - 23,2]
45-64 ans	15,6 ^a	[14,3 - 16,9]
65 ans et plus	7,9 ^a	[6,9 - 9,0]
Plus haut niveau de scolarité atteint		
Niveau inférieur au diplôme d'études secondaires	10,6 ^{a,b}	[9,0 - 12,4]
Diplôme d'études secondaires	16,1 ^a	[14,5 - 17,9]
Diplôme ou certificat d'études collégiales	19,4 ^a	[18,0 - 20,9]
Diplôme d'études universitaires	18,2 ^b	[16,9 - 19,7]
Indice de défavorisation matérielle et sociale		
1 - Très favorisé	12,9 ^{a,b,c}	[11,4 - 14,6]
2	16,8 ^{a,b}	[15,2 - 18,6]
3	16,5 ^{c,d}	[14,8 - 18,4]
4	19,5 ^{a,c}	[17,6 - 21,5]
5 - Très défavorisé	19,5 ^{b,d}	[17,6 - 21,6]

a,b,c,d Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions concernées au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes, 2021-2022*.

Selon certains événements vécus durant l'enfance

La proportion de femmes ayant vécu de la victimisation associée à la violence sexuelle entre partenaires intimes au cours de leur vie est plus élevée parmi celles qui ont vécu certains événements durant l'enfance que parmi celles n'ayant pas vécu de tels événements (tableau 3.11). Plus précisément, les femmes sont plus susceptibles d'avoir vécu de la victimisation associée à la violence sexuelle entre partenaires intimes au cours de leur vie si, avant l'âge de 16 ans, elles ont été exposées à de la violence entre adultes à leur domicile ou ont subi de la violence physique ou sexuelle de la part d'un adulte (30 % c. 11 % chez celles n'ayant pas vécu cela), si elles se sont retrouvées sous la responsabilité légale de l'État durant leur enfance (43 % c. 16 % chez celles pour qui ça n'a pas été le cas), ou si elles ont quitté leur domicile temporairement avant l'âge de 16 ans pour sortir d'une situation de violence (44 % c. 16 % chez celles ne l'ayant pas fait).

Selon la région administrative

Comme le montre le tableau 3.12, la proportion de femmes ayant vécu de la victimisation associée à la violence sexuelle entre partenaires intimes au cours de leur vie varie selon la région administrative. La seule région où cette proportion est significativement plus élevée que dans le reste de la province est Montréal (19 %). En revanche, la proportion est significativement inférieure à celle constatée pour le reste de la province dans deux régions, soit le Bas-Saint-Laurent (13 %) et le Saguenay–Lac-Saint-Jean (14 %).

Tableau 3.11

Victimisation associée à la violence sexuelle entre partenaires intimes vécue au cours de la vie selon certains événements vécus durant l'enfance, femmes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse au cours de leur vie, Québec, 2021-2022

	Au moins un acte de violence sexuelle subi	
	%	Intervalle de confiance à 95 %
Exposition à de la violence entre adultes à domicile ou violence physique ou sexuelle subie de la part d'un adulte avant l'âge de 16 ans		
Oui	29,6 ^a	[28,0 - 31,3]
Non	11,2 ^a	[10,4 - 12,0]
Prise en charge par l'État durant l'enfance		
Oui	42,8 ^a	[36,5 - 49,3]
Non	16,4 ^a	[15,7 - 17,2]
Départ du domicile de façon temporaire pour sortir d'une situation de violence avant l'âge de 16 ans		
Oui	43,8 ^a	[39,1 - 48,6]
Non	15,9 ^a	[15,2 - 16,7]

a Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions concernées au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes, 2021-2022*.

Tableau 3.12

Victimisation associée à la violence sexuelle entre partenaires intimes vécue au cours de la vie selon la région administrative, femmes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse au cours de leur vie, Québec, 2021-2022

Région administrative	Au moins un acte de violence sexuelle subi	
	%	Intervalle de confiance à 95 %
(01) Bas-Saint-Laurent	13,0 –	[10,7 - 15,7]
(02) Saguenay–Lac-Saint-Jean	13,5 –	[11,2 - 16,2]
(03) Capitale-Nationale	15,9	[13,3 - 18,9]
(04) Mauricie	17,5	[14,9 - 20,4]
(05) Estrie	18,7	[16,1 - 21,6]
(06) Montréal	19,1 +	[17,2 - 21,1]
(07) Outaouais	19,1	[16,3 - 22,4]
(08) Abitibi-Témiscamingue	16,3	[13,7 - 19,2]
(09) Côte-Nord	15,1	[12,6 - 18,0]
(10) Nord-du-Québec ¹	15,6	[13,2 - 18,2]
(11) Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	14,3	[11,9 - 17,1]
(12) Chaudière-Appalaches	13,6 –	[11,3 - 16,2]
(13) Laval	12,3 –	[10,0 - 15,0]
(14) Lanaudière	17,2	[14,5 - 20,3]
(15) Laurentides	19,3	[16,5 - 22,5]
(16) Montérégie	16,6	[14,6 - 18,8]
(17) Centre-du-Québec	16,2	[13,3 - 19,5]
Ensemble du Québec	17,0	[16,3 - 17,8]

+/- La proportion pour la région est significativement supérieure (+) ou inférieure (-) à celle pour le reste de la province, au seuil de 0,05.

1. La région du Nord-du-Québec (10) exclut les régions sociosanitaires du Nunavik (17) et des Terres-Cries-de-la-Baie-James (18).

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes, 2021-2022*.

3.1.5 Victimisation associée à la violence entre partenaires intimes vécue au cours de la vie par nombre de formes de violence subies

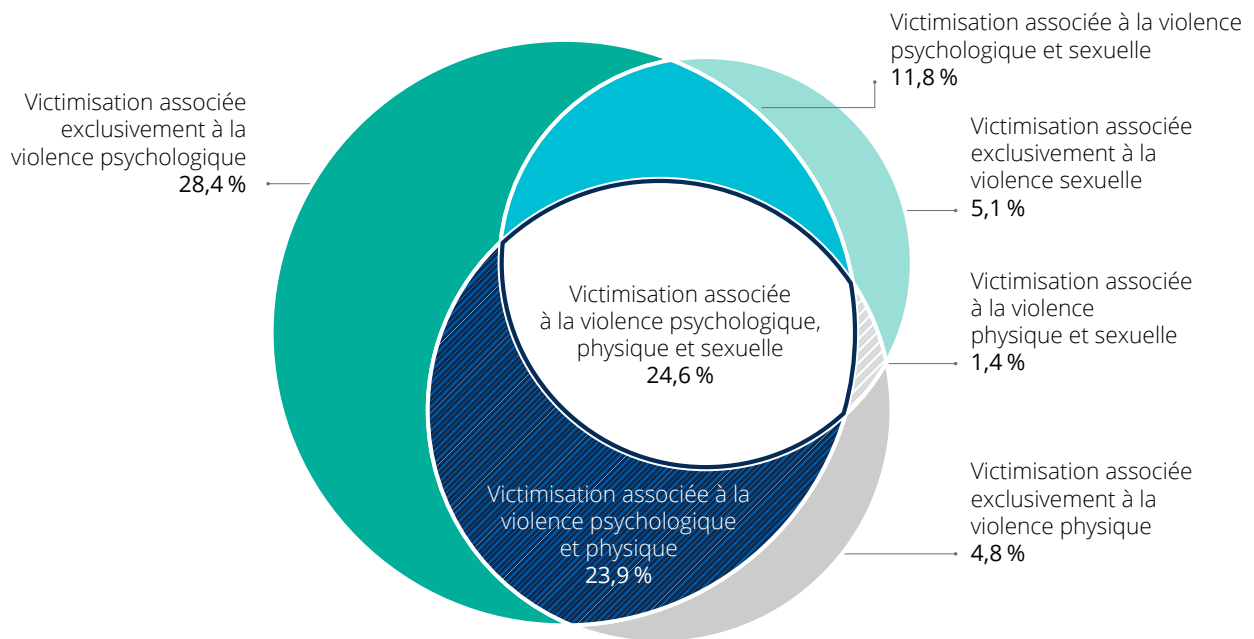
Comme le montre le tableau 3.13, parmi les femmes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse et ayant vécu, au cours de leur vie, de la victimisation associée à au moins un des 16 actes de violence (psychologique, physique ou sexuelle) entre partenaires intimes tirés de l'échelle de mesure CAS_R-SF examinés dans le cadre de l'enquête (voir section 2.1), 38 % ont vécu de la victimisation associée à une seule forme de violence, 37 % ont vécu de la victimisation associée à deux formes et 25 % ont vécu de la victimisation associée à trois formes.

Lorsque l'on s'attarde aux différentes formes de violence entre partenaires intimes subies par les femmes au cours de leur vie, on remarque que, comme illustré dans la figure 3.1, près de trois femmes sur dix (28 %) ont vécu

de la victimisation associée exclusivement à la violence psychologique, 4,8 % d'entre elles ont vécu de la victimisation associée exclusivement à la violence physique et 5 % ont vécu de la victimisation associée exclusivement à la violence sexuelle. Pour ce qui est de la concomitance des formes de violence entre partenaires intimes subies par les femmes au cours de leur vie, on observe que le quart d'entre elles (24 %) ont déjà vécu de la victimisation associée à la violence tant psychologique que physique, 12 % ont déjà vécu de la victimisation associée à la violence tant psychologique que sexuelle et 1,4 % ont déjà vécu de la victimisation associée à la violence tant physique que sexuelle. Finalement, comme mentionné précédemment, une femme sur quatre (25 %) a déjà vécu de la victimisation associée aux trois formes de violence entre partenaires intimes au cours de sa vie.

Figure 3.1

Victimisation associée à la violence entre partenaires intimes vécue au cours de la vie selon la concomitance des formes de violence subies, femmes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse et ayant vécu de la victimisation associée à au moins un des 16 actes de violence entre partenaires intimes au cours de leur vie, Québec, 2021-2022



Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes*, 2021-2022.

Selon l'âge

Le nombre de formes de violence entre partenaires intimes subies par les femmes au cours de leur vie varie selon l'âge (tableau 3.13). En effet, les femmes âgées de 65 ans et plus sont plus susceptibles d'avoir vécu de la victimisation associée à une seule forme de violence (46 %) que celles appartenant aux autres groupes d'âge (qui affichent des proportions se situant entre 35 % et 39 %). On constate également que la proportion de femmes ayant vécu de la victimisation associée aux trois formes de violence entre partenaires intimes au cours de leur vie est plus élevée chez celles âgées de 45 à 64 ans (27 %) que chez celles âgées de 18 à 29 ans (23 %) et celles âgées de 65 ans et plus (19 %).

Selon d'autres caractéristiques sociodémographiques et socio-économiques

Le nombre de formes de violence entre partenaires intimes subies par les femmes au cours de leur vie varie selon le niveau de scolarité et l'indice de défavorisation matérielle et sociale (tableau 3.13).

En ce qui a trait au niveau de scolarité, on constate que les femmes qui ont obtenu un diplôme d'études universitaires sont proportionnellement plus nombreuses à avoir vécu de la victimisation associée à une seule forme de violence entre partenaires intimes (43 %) que celles ayant atteint un niveau de scolarité inférieur (proportions variant entre 35 % et 36 %). En revanche, elles sont proportionnellement moins nombreuses à avoir vécu de la

Tableau 3.13

Victimisation associée à la violence entre partenaires intimes vécue au cours de la vie, par nombre de formes de violence subies, selon certaines caractéristiques sociodémographiques et socio-économiques, femmes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse et ayant vécu de la victimisation associée à au moins un des 16 actes de violence entre partenaires intimes au cours de leur vie, Québec, 2021-2022

	Une forme de violence		Deux formes de violence		Trois formes de violence	
	%	Intervalle de confiance à 95 %	%	Intervalle de confiance à 95 %	%	Intervalle de confiance à 95 %
Total	38,3	[36,8 - 39,9]	37,1	[35,4 - 38,8]	24,6	[23,2 - 26,1]
Âge						
18-29 ans	39,3 ^a	[36,0 - 42,7]	37,7	[34,3 - 41,2]	23,0 ^a	[20,2 - 26,1]
30-44 ans	36,8 ^b	[33,8 - 40,0]	37,4	[34,4 - 40,4]	25,8 ^b	[23,2 - 28,6]
45-64 ans	35,4 ^c	[32,8 - 38,2]	37,2	[34,5 - 40,0]	27,3 ^{a,c}	[24,8 - 30,0]
65 ans et plus	46,0 ^{a,b,c}	[42,0 - 50,1]	35,4	[31,8 - 39,3]	18,5 ^{b,c}	[15,4 - 22,2]
Plus haut niveau de scolarité atteint						
Niveau inférieur au diplôme d'études secondaires	34,8 ^a	[29,7 - 40,3]	35,7	[30,8 - 40,9]	29,5 ^a	[24,9 - 34,5]
Diplôme d'études secondaires	36,1 ^b	[32,8 - 39,6]	36,0	[32,6 - 39,6]	27,8 ^b	[24,6 - 31,4]
Diplôme ou certificat d'études collégiales	35,5 ^c	[33,1 - 37,9]	37,8	[35,1 - 40,5]	26,8 ^c	[24,3 - 29,3]
Diplôme d'études universitaires	43,3 ^{a,b,c}	[40,5 - 46,2]	37,0	[34,2 - 39,9]	19,7 ^{a,b,c}	[17,4 - 22,1]
Indice de défavorisation matérielle et sociale						
1 - Très favorisé	43,5 ^{a,b}	[39,4 - 47,6]	38,6	[34,7 - 42,7]	17,9 ^{a,b}	[15,0 - 21,3]
2	41,6 ^{c,d}	[38,4 - 44,9]	34,8	[31,6 - 38,0]	23,6 ^a	[20,8 - 26,7]
3	40,0 ^{e,f}	[36,4 - 43,6]	37,7	[34,1 - 41,4]	22,3 ^{c,d}	[19,3 - 25,7]
4	33,4 ^{a,c,e}	[29,8 - 37,2]	36,6	[32,8 - 40,5]	30,0 ^{a,c}	[26,5 - 33,7]
5 - Très défavorisé	33,1 ^{b,d,f}	[29,4 - 37,0]	39,6	[35,8 - 43,5]	27,3 ^{b,d}	[24,0 - 30,9]

a,b,c,d,e,f Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions concernées d'une même colonne au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes, 2021-2022*.

victimisation associée aux trois formes de violence entre partenaires intimes (20 %) que ces dernières (proportions se situant entre 27 % et 29 %).

Pour ce qui est de l'indice de défavorisation matérielle et sociale, on observe qu'environ un tiers (33 %) des femmes vivant dans des milieux plus défavorisés (quintiles 4 et 5 de l'indice) ont vécu de la victimisation associée à une seule forme de violence entre partenaires intimes, tandis que c'est le cas pour 40 à 43 % des femmes vivant dans des milieux plus favorisés (quintiles 1 à 3 de l'indice). En revanche, les femmes qui vivent dans des milieux très défavorisés sur le plan matériel et social sont plus nombreuses, en proportion, à avoir vécu de la victimisation associée aux trois formes de violence entre partenaires intimes (entre 27 % et 30 % des femmes appartenant aux quintiles 4 et 5 de l'indice) que celles vivant dans un milieu très favorisé (18 % des femmes appartenant au quintile 1 de l'indice).

Selon certains événements vécus durant l'enfance

Comme le montre le tableau 3.14, il existe des différences significatives entre les femmes au chapitre du nombre de formes de violence entre partenaires intimes qu'elles ont subies au cours de leur vie selon les événements qu'elles ont vécus durant leur enfance. En effet, toutes proportions gardées, les femmes qui ont vécu les événements examinés dans le cadre de l'enquête sont plus nombreuses à avoir déjà vécu de la victimisation associée aux trois formes de violence entre partenaires intimes au cours de leur vie, tandis que celles ne les ayant pas vécus sont plus nombreuses à avoir vécu de la victimisation associée à une seule forme de violence entre partenaires intimes. À titre d'exemple, les femmes qui ont quitté leur domicile temporairement avant l'âge de 16 ans pour sortir d'une situation de violence sont plus susceptibles que celles ne l'ayant pas fait d'avoir vécu de la victimisation associée aux trois formes de violence entre partenaires intimes au cours de leur vie (45 % c. 23 %), mais elles sont moins nombreuses, en proportion, à avoir vécu de la victimisation associée à une seule forme de violence entre partenaires intimes (19 % c. 40 %).

Tableau 3.14

Victimisation associée à la violence entre partenaires intimes vécue au cours de la vie, par nombre de formes de violence subies, selon certains événements vécus durant l'enfance, femmes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse et ayant vécu de la victimisation associée à au moins un des 16 actes de violence entre partenaires intimes au cours de leur vie, Québec, 2021-2022

	Une forme de violence		Deux formes de violence		Trois formes de violence	
	%	Intervalle de confiance à 95 %	%	Intervalle de confiance à 95 %	%	Intervalle de confiance à 95 %
Exposition à de la violence entre adultes à domicile ou violence physique ou sexuelle subie de la part d'un adulte avant l'âge de 16 ans						
Oui	30,6 ^a	[28,4 - 32,9]	37,7	[35,3 - 40,3]	31,6 ^a	[29,4 - 33,9]
Non	45,8 ^a	[43,6 - 47,9]	36,5	[34,3 - 38,8]	17,7 ^a	[16,1 - 19,5]
Prise en charge par l'État durant l'enfance						
Oui	16,2* ^a	[11,5 - 22,4]	36,0	[28,8 - 44,0]	47,7 ^a	[40,1 - 55,4]
Non	39,3 ^a	[37,8 - 40,9]	37,1	[35,4 - 38,9]	23,5 ^a	[22,1 - 25,0]
Départ du domicile de façon temporaire pour sortir d'une situation de violence avant l'âge de 16 ans						
Oui	18,8 ^a	[14,9 - 23,5]	36,2	[30,8 - 42,0]	44,9 ^a	[39,2 - 50,8]
Non	40,0 ^a	[38,4 - 41,6]	37,1	[35,4 - 38,9]	22,9 ^a	[21,4 - 24,4]

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

^a Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions concernées d'une même colonne au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes, 2021-2022*.

3.1.6 Victimisation associée à la violence entre partenaires intimes vécue au cours de la vie par acte de violence subi

La proportion de femmes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse qui ont vécu de la victimisation associée à de la violence entre partenaires intimes au cours de leur vie a été estimée pour chacun des 16 actes de violence tirés de l'échelle de mesure CAS_R-SF examinés dans le cadre de l'enquête (voir sections 2.1 et 2.2).

En ce qui a trait à la victimisation associée à la violence psychologique (tableau 3.15.1), on note que :

- la proportion de femmes qui déclarent qu'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime leur a déjà fait des commentaires au sujet de leurs expériences sexuelles passées ou de leurs comportements sexuels de manière à les intimider, les humilier ou les faire se sentir inférieures est d'environ 15 % ;
- environ une femme sur dix indique qu'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime a déjà essayé de convaincre sa famille, ses enfants ou ses amis qu'elle était folle ou de les monter contre elle (11 %), ou encore qu'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime l'a déjà empêchée d'avoir des contacts avec sa famille ou ses amis (10 %) ;
- la proportion de femmes sur qui un ou une partenaire ou ex-partenaire intime a déjà rejeté la faute de son comportement violent est de 18 % ;
- autour de 16 % des femmes se sont déjà fait harceler au téléphone, par texto, par courriel ou sur les médias sociaux par un ou une partenaire ou ex-partenaire intime ;
- une femme sur quatre (25 %) s'est déjà fait dire par un ou une partenaire ou ex-partenaire intime qu'elle était folle, stupide ou bonne à rien (il s'agit de l'acte de violence qui revient le plus souvent) ;
- environ 14 % des femmes révèlent qu'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime les a déjà suivies ou a déjà rôdé près de leur domicile ou leur lieu de travail ;
- environ 5 % des femmes déclarent qu'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime les a déjà empêchées de travailler ou les a privées d'argent ou de ressources financières.

En ce qui concerne la victimisation associée à la violence physique (tableau 3.15.2), on observe que :

- environ 8 % de femmes déclarent qu'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime a déjà menacé de les blesser ou de les tuer, ou de blesser ou de tuer l'un de leurs proches ;
- la proportion de femmes qui ont déjà été confinées ou enfermées dans une pièce ou un autre espace par un ou une partenaire ou ex-partenaire intime est de 2,8 % ;
- la proportion de femmes qui indiquent qu'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime a déjà tenté de les étrangler est de 6 % ;
- autour de 9 % des femmes se sont déjà fait donner un coup de poing ou de pied, mordre ou frapper avec un objet par un ou une partenaire ou ex-partenaire intime ;
- environ une femme sur cinq (19 %) s'est déjà fait secouer, bousculer, agripper ou pousser violemment par un ou une partenaire ou ex-partenaire intime ;
- la proportion de femmes qui déclarent qu'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime a déjà utilisé ou a menacé d'utiliser un couteau, un fusil ou une autre arme pour les blesser est de 4,7 %.

Enfin, pour ce qui est de la victimisation associée à la violence sexuelle (tableau 3.15.3), on constate que :

- environ 13 % des femmes ont déjà été obligées par un ou une partenaire ou ex-partenaire intime à se livrer à des actes sexuels contre leur gré ;
- la proportion de femmes qui déclarent qu'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime les a déjà forcées à avoir une relation sexuelle ou a déjà tenté de les forcer est de 15 %.

Selon l'âge

Des différences significatives sont observées entre les groupes d'âge en ce qui concerne la proportion de femmes ayant vécu de la victimisation associée à de la violence entre partenaires intimes au cours de leur vie selon les actes de violence qu'elles ont subis (tableau 3.15.1, tableau 3.15.2 et tableau 3.15.3). Nous en listons certaines ci-dessous.

Les femmes âgées de 18 à 29 ans déclarent en plus forte proportion que celles des autres groupes d'âge qu'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime :

- les a déjà obligées à se livrer à des actes sexuels contre leur gré (22 % c. 5 % à 18 % dans les autres groupes d'âge) ;
- les a forcées ou a tenté de les forcer à avoir une relation sexuelle (25 % c. 7 % à 18 % dans les autres groupes d'âge) ;
- leur a fait des commentaires au sujet de leurs expériences sexuelles passées ou de leurs comportements sexuels de manière à les intimider, les humilier ou les faire se sentir inférieures (26 % c. 6 % à 22 % dans les autres groupes d'âge).

Les femmes âgées de 30 à 44 ans sont quant à elles proportionnellement plus nombreuses que les autres à indiquer qu'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime :

- les a déjà suivies ou a déjà rôdé près de leur domicile ou de leur lieu de travail (20 % c. 7 % à 16 % dans les autres groupes d'âge) ;
- les a déjà secouées, bousculées, agrippées ou poussées violemment (24 % c. 12 % à 21 % dans les autres groupes d'âge).

En outre, les femmes âgées de 18 à 44 ans sont plus nombreuses, en proportion, que celles âgées de 45 ans et plus à :

- s'être fait dire par un ou une partenaire ou ex-partenaire intime qu'elles étaient folles, stupides ou bonnes à rien (34 % des femmes âgées de 18 à 29 ans et des femmes de 30 à 44 ans c. 23 % des femmes de 45 à 64 ans et 12 % des femmes de 65 ans et plus) ;
- avoir été confinées ou enfermées dans une pièce ou un autre espace par un ou une partenaire ou ex-partenaire intime (3,9 % des femmes âgées de 18 à 29 ans et 4,2 % des femmes de 30 à 44 ans c. 2,7 % des femmes de 45 à 64 ans et 1,0 %* des femmes de 65 ans et plus).

Enfin, les femmes de 30 à 64 ans sont plus susceptibles que les plus jeunes ou les plus âgées d'indiquer qu'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime :

- les a empêchées de travailler ou les a privées d'argent ou de ressources financières (6 % des femmes âgées de 30 à 64 ans c. 2,9 %* des femmes de 18 à 29 ans et 4,2 % des femmes de 65 ans et plus) ;
- a utilisé ou a menacé d'utiliser un couteau, un fusil ou une autre arme pour les blesser (6 % des femmes âgées de 30 à 44 ans et 5 % des femmes de 45 à 64 ans c. 3,4 % des femmes de 18 à 29 ans et 3,6 % des femmes de 65 ans et plus).

Selon d'autres caractéristiques sociodémographiques et socio-économiques

Les résultats de l'enquête permettent de constater des liens entre la proportion de femmes ayant vécu de la victimisation associée à de la violence entre partenaires intimes au cours de leur vie selon les actes de violence qu'elles ont subis et le niveau de scolarité (tableau 3.15.1, tableau 3.15.2 et tableau 3.15.3).

Les femmes plus scolarisées sont proportionnellement moins nombreuses que les moins scolarisées à avoir subi certains actes. Par exemple :

- 4,1 % des femmes ayant obtenu un diplôme d'études universitaires révèlent qu'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime a déjà tenté de les étrangler, tandis que ce sont entre 7 % et 8 % des femmes ayant un niveau de scolarité inférieur qui mentionnent avoir vécu cet acte de violence ;
- 7 % des femmes ayant fait des études universitaires se sont déjà fait donner un coup de poing ou de pied, mordre ou frapper avec un objet par un ou une partenaire ou ex-partenaire intime, tandis que c'est déjà arrivé à 10 % des femmes ayant un niveau de scolarité moins élevé.

À l'inverse, les femmes moins scolarisées sont moins nombreuses en proportion que les plus scolarisées à avoir subi d'autres actes. Par exemple, parmi les femmes n'ayant pas terminé leurs études secondaires :

- 10 % ont déjà été harcelées au téléphone, par texto, par courriel ou sur les médias sociaux par un ou une partenaire ou ex-partenaire intime (les proportions se situent entre 15 % et 19 % chez celles ayant atteint un niveau de scolarité supérieur) ;
- 8 % ont déjà été obligées à se livrer à des actes sexuels contre leur gré par un ou une partenaire ou ex-partenaire intime (les proportions observées chez celles ayant obtenu un diplôme d'études secondaires, collégiales ou universitaires sont respectivement de 13 %, 15 % et 14 %).

Des liens sont également observés entre la proportion de femmes ayant vécu de la victimisation associée à de la violence entre partenaires intimes au cours de leur vie selon les actes de violence qu'elles ont subis et l'indice de défavorisation matérielle et sociale (tableau 3.15.1, tableau 3.15.2 et tableau 3.15.3). De façon générale, les femmes vivant dans des milieux plus défavorisés ou très défavorisés (quintiles 4 ou 5 de l'indice) sont plus susceptibles que celles qui vivent dans des milieux plus favorisés (quintiles 1 à 3 de l'indice) d'avoir vécu de la victimisation associée à des actes de violence psychologique (qui comprennent un acte de violence financière), à des actes de violence physique ou à des actes de violence sexuelle. À titre d'exemple :

- la proportion de femmes qui indiquent qu'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime les a déjà empêchées de travailler ou les a déjà privées d'argent ou de ressources financières est plus élevée parmi celles vivant dans un milieu très défavorisé (7 % des femmes appartenant au quintile 5 de l'indice de défavorisation matérielle et sociale) que parmi celles vivant dans des milieux plus favorisés (entre 3,4 % et 4,6 % des femmes appartenant aux quintiles 1 à 3 de l'indice) ;
- 17 % de celles qui vivent dans un milieu très défavorisé (quintile 5 de l'indice) révèlent qu'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime les a déjà suivies ou a déjà rôdé près de leur domicile ou de leur lieu de travail, tandis que ce sont entre 11 % et 14 % des femmes vivant dans des milieux plus favorisés (quintiles 1 à 3 de l'indice) qui déclarent que cela leur est déjà arrivé ;
- 23 % des femmes vivant dans un milieu très défavorisé (quintile 5 de l'indice) se sont déjà fait secouer, agripper ou pousser violemment par un ou une partenaire ou ex-partenaire intime, tandis que ce sont entre 16 % et 18 % de celles qui vivent dans des milieux plus favorisés (quintiles 1 à 3 de l'indice) qui ont déjà vécu cela ;
- les femmes vivant dans des milieux plus défavorisés (quintiles 4 et 5 de l'indice) sont plus susceptibles que celles vivant dans des milieux plus favorisés (quintiles 1 à 3 de l'indice) de déclarer qu'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime les a déjà forcées à avoir une relation sexuelle ou a déjà tenté de les forcer (17 % c. 11 % à 14 %).

Tableau 3.15.1

Victimisation associée à la violence psychologique entre partenaires intimes vécue au cours de la vie, par acte de violence subi, selon certaines caractéristiques sociodémographiques et socio-économiques, femmes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse au cours de leur vie, Québec, 2021-2022

	Un ou une partenaire ou ex-partenaire intime...							
	Vous a fait des commentaires au sujet de vos expériences sexuelles passées ou de vos comportements sexuels de manière à vous intimider, vous humilier ou vous faire sentir inférieure		A essayé de convaincre votre famille, vos enfants ou vos amis que vous étiez folle ou de les monter contre vous		Vous a empêchée d'avoir des contacts avec vos amis ou les membres de votre famille		A rejeté sur vous la faute de ses comportements violents ou abusifs	
	%	Intervalle de confiance à 95 %	%	Intervalle de confiance à 95 %	%	Intervalle de confiance à 95 %	%	Intervalle de confiance à 95 %
Total	15,4*	[14,7 - 16,1]	10,8	[10,2 - 11,5]	9,7	[9,1 - 10,3]	18,0	[17,3 - 18,8]
Âge								
18-29 ans	25,8 ^a	[23,5 - 28,1]	13,7 ^a	[12,0 - 15,5]	13,0 ^a	[11,4 - 14,8]	21,0 ^a	[19,0 - 23,0]
30-44 ans	21,5 ^a	[19,7 - 23,4]	14,5 ^b	[12,9 - 16,2]	13,3 ^b	[11,9 - 14,9]	24,7 ^{a,b}	[22,8 - 26,8]
45-64 ans	13,5 ^a	[12,4 - 14,8]	11,2 ^{a,b}	[10,2 - 12,3]	10,1 ^{a,b}	[9,1 - 11,2]	19,2 ^b	[17,9 - 20,5]
65 ans et plus	6,0 ^a	[5,1 - 7,1]	5,4 ^{a,b}	[4,6 - 6,3]	3,9 ^{a,b}	[3,1 - 4,9]	8,6 ^{a,b}	[7,5 - 9,9]
Plus haut niveau de scolarité atteint								
Niveau inférieur au diplôme d'études secondaires	9,2 ^{a,b}	[7,8 - 10,8]	9,8 ^a	[8,3 - 11,5]	8,4 ^{a,b}	[7,0 - 10,1]	13,1 ^{a,b}	[11,4 - 14,9]
Diplôme d'études secondaires	14,4 ^{a,b}	[13,0 - 15,9]	11,1	[9,9 - 12,5]	10,6 ^{a,c}	[9,3 - 12,1]	17,6 ^a	[16,1 - 19,3]
Diplôme ou certificat d'études collégiales	17,3 ^a	[16,0 - 18,7]	12,7 ^{a,b}	[11,5 - 14,1]	11,0 ^{b,d}	[10,0 - 12,2]	20,4 ^a	[19,0 - 21,8]
Diplôme d'études universitaires	17,2 ^b	[15,8 - 18,6]	9,6 ^b	[8,5 - 10,8]	8,6 ^{c,d}	[7,6 - 9,7]	18,5 ^b	[17,1 - 20,1]
Indice de défavorisation matérielle et sociale								
1 - Très favorisé	11,6 ^{a,b,c}	[10,1 - 13,4]	8,0 ^{a,b}	[6,7 - 9,5]	6,6 ^{a,b,c}	[5,5 - 7,9]	13,9 ^{a,b,c}	[12,3 - 15,7]
2	14,8 ^a	[13,3 - 16,4]	9,5 ^{c,d}	[8,3 - 10,8]	9,2 ^a	[8,1 - 10,5]	17,3 ^{a,b}	[15,9 - 18,8]
3	15,8 ^b	[14,2 - 17,6]	10,5 ^{a,b}	[9,2 - 12,0]	9,0 ^b	[7,8 - 10,4]	17,6 ^c	[15,9 - 19,5]
4	16,0 ^c	[14,4 - 17,8]	13,0 ^{a,c}	[11,4 - 14,7]	10,8 ^c	[9,3 - 12,5]	20,2 ^a	[18,2 - 22,3]
5 - Très défavorisé	18,7 ^{a,b}	[16,8 - 20,8]	13,5 ^{b,d}	[11,8 - 15,4]	12,6 ^{a,b}	[11,1 - 14,4]	21,5 ^{b,c}	[19,5 - 23,6]

Suite à la page 64

Tableau 3.15.1 (suite)

Victimisation associée à la violence psychologique entre partenaires intimes vécue au cours de la vie, par acte de violence subi, selon certaines caractéristiques sociodémographiques et socio-économiques, femmes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse au cours de leur vie, Québec, 2021-2022

	Un ou une partenaire ou ex-partenaire intime...							
	Vous a harcelée au téléphone, par message texte, par courriel ou sur les médias sociaux		Vous a dit que vous étiez folle, stupide ou bonne à rien		Vous a suivie ou a rôdé près de votre domicile ou de votre lieu de travail		Vous a empêchée de travailler ou privée d'argent ou de ressources financières	
	%	Intervalle de confiance à 95 %	%	Intervalle de confiance à 95 %	%	Intervalle de confiance à 95 %	%	Intervalle de confiance à 95 %
Total	16,0	[15,3 - 16,8]	24,7	[23,8 - 25,5]	14,4	[13,7 - 15,2]	5,1	[4,7 - 5,6]
Âge								
18-29 ans	26,2 ^a	[24,0 - 28,5]	34,0 ^a	[31,6 - 36,4]	13,9 ^a	[12,2 - 15,8]	2,9* ^{a,b}	[2,1 - 4,0]
30-44 ans	23,0 ^a	[21,1 - 25,0]	34,4 ^b	[32,3 - 36,6]	19,9 ^a	[18,1 - 21,8]	6,2 ^{a,c}	[5,2 - 7,4]
45-64 ans	15,5 ^a	[14,2 - 16,8]	23,5 ^{a,b}	[22,1 - 24,9]	16,3 ^a	[15,1 - 17,6]	6,0 ^{b,d}	[5,3 - 6,9]
65 ans et plus	4,3 ^a	[3,6 - 5,2]	11,7 ^{a,b}	[10,4 - 13,1]	7,1 ^a	[6,2 - 8,2]	4,2 ^{c,d}	[3,5 - 5,1]
Plus haut niveau de scolarité atteint								
Niveau inférieur au diplôme d'études secondaires	9,6 ^{a,b}	[8,1 - 11,4]	18,8 ^{a,b}	[16,7 - 21,0]	9,6 ^{a,b}	[8,1 - 11,4]	5,9 ^a	[4,7 - 7,4]
Diplôme d'études secondaires	15,4 ^a	[13,9 - 17,0]	24,1 ^a	[22,3 - 25,9]	14,9 ^a	[13,4 - 16,6]	5,9 ^b	[5,0 - 7,0]
Diplôme ou certificat d'études collégiales	18,7 ^a	[17,2 - 20,2]	27,8 ^{a,b}	[26,2 - 29,5]	17,1 ^{a,b}	[15,8 - 18,6]	5,4 ^c	[4,6 - 6,4]
Diplôme d'études universitaires	16,8 ^b	[15,5 - 18,3]	25,0 ^b	[23,4 - 26,6]	13,6 ^b	[12,4 - 15,0]	4,1 ^{a,b,c}	[3,4 - 4,9]
Indice de défavorisation matérielle et sociale								
1 - Très favorisé	12,5 ^{a,b,c}	[11,0 - 14,1]	18,6 ^{a,b,c}	[16,8 - 20,5]	10,8 ^{a,b,c}	[9,3 - 12,4]	3,4 ^{a,b}	[2,6 - 4,4]
2	15,8 ^a	[14,3 - 17,5]	23,8 ^a	[22,1 - 25,6]	14,1 ^a	[12,7 - 15,6]	4,1 ^{c,d}	[3,3 - 5,1]
3	16,2 ^b	[14,7 - 17,9]	24,8 ^b	[22,8 - 27,0]	14,2 ^b	[12,7 - 15,8]	4,6 ^e	[3,8 - 5,7]
4	17,2 ^c	[15,3 - 19,1]	26,3 ^c	[24,3 - 28,5]	15,8 ^c	[14,0 - 17,7]	5,8 ^{a,c}	[4,7 - 7,2]
5 - Très défavorisé	18,7 ^{a,b}	[16,9 - 20,8]	29,6 ^{a,b,c}	[27,3 - 31,9]	16,9 ^{a,b}	[15,0 - 18,9]	7,2 ^{b,d,e}	[6,0 - 8,7]

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

a,b,c,d,e Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions concernées d'une même colonne au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes*, 2021-2022.

Tableau 3.15.2

Victimisation associée à la violence physique entre partenaires intimes vécue au cours de la vie, par acte de violence subi, selon certaines caractéristiques sociodémographiques et socio-économiques, femmes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse au cours de leur vie, Québec, 2021-2022

	<i>Un ou une partenaire ou ex-partenaire intime...</i>					
	A menacé de vous blesser ou de vous tuer, ou de blesser ou tuer l'un de vos proches		Vous a confinée ou enfermée dans une pièce ou un autre espace		A tenté de vous étrangler	
	%	Intervalle de confiance à 95 %	%	Intervalle de confiance à 95 %	%	Intervalle de confiance à 95 %
Total	7,9	[7,4 - 8,5]	2,8	[2,5 - 3,1]	6,0	[5,5 - 6,5]
Âge						
18-29 ans	6,7 ^{ab}	[5,6 - 8,1]	3,9 ^a	[3,0 - 5,0]	5,8 ^a	[4,8 - 7,1]
30-44 ans	10,3 ^a	[9,0 - 11,8]	4,2 ^b	[3,5 - 5,2]	7,6 ^{ab}	[6,5 - 8,9]
45-64 ans	9,4 ^b	[8,4 - 10,4]	2,7 ^{ab}	[2,2 - 3,3]	6,1 ^c	[5,3 - 7,1]
65 ans et plus	4,5 ^{ab}	[3,7 - 5,4]	1,0 ^{*ab}	[0,7 - 1,4]	4,5 ^{b,c}	[3,7 - 5,5]
Plus haut niveau de scolarité atteint						
Niveau inférieur au diplôme d'études secondaires	8,0 ^a	[6,6 - 9,6]	3,1 ^{*a}	[2,2 - 4,2]	7,9 ^a	[6,6 - 9,5]
Diplôme d'études secondaires	9,6 ^b	[8,4 - 11,0]	3,4 ^b	[2,7 - 4,3]	6,9 ^b	[5,8 - 8,2]
Diplôme ou certificat d'études collégiales	9,3 ^c	[8,3 - 10,4]	3,1 ^c	[2,6 - 3,8]	6,7 ^c	[5,8 - 7,7]
Diplôme d'études universitaires	5,7 ^{ab,c}	[4,8 - 6,6]	2,0 ^{ab,c}	[1,6 - 2,6]	4,1 ^{ab,c}	[3,4 - 5,0]
Indice de défavorisation matérielle et sociale						
1 - Très favorisé	5,8 ^{ab}	[4,7 - 7,0]	1,9 ^{*a,b}	[1,3 - 2,6]	3,9 ^{ab}	[3,0 - 5,1]
2	7,2 ^c	[6,2 - 8,3]	2,3 ^{*c}	[1,7 - 3,1]	4,7 ^c	[3,9 - 5,7]
3	7,3 ^d	[6,2 - 8,6]	2,6 ^d	[2,0 - 3,4]	5,8 ^{a,d}	[4,8 - 7,1]
4	8,7 ^a	[7,3 - 10,2]	3,0 ^a	[2,2 - 3,9]	6,8 ^{b,c}	[5,6 - 8,1]
5 - Très défavorisé	10,6 ^{b,c,d}	[9,1 - 12,2]	4,3 ^{b,c,d}	[3,3 - 5,5]	9,0 ^{b,c,d}	[7,6 - 10,7]

Suite à la page 66

Tableau 3.15.2 (suite)

Victimisation associée à la violence physique entre partenaires intimes vécue au cours de la vie, par acte de violence subi, selon certaines caractéristiques sociodémographiques et socio-économiques, femmes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse au cours de leur vie, Québec, 2021-2022

	Un ou une partenaire ou ex-partenaire intime...					
	Vous a donné un coup de poing ou un coup de pied, mordue ou frappée au moyen d'un objet		Vous a secouée, bousculée, agrippée ou poussée violemment		A utilisé ou menacé d'utiliser un couteau, un fusil ou une autre arme pour vous blesser	
	%	Intervalle de confiance à 95 %	%	Intervalle de confiance à 95 %	%	Intervalle de confiance à 95 %
Total	8,8	[8,2 - 9,4]	19,0	[18,2 - 19,8]	4,7	[4,2 - 5,1]
Âge						
18-29 ans	8,1 ^a	[6,8 - 9,6]	17,8 ^a	[15,9 - 19,8]	3,4 ^{ab}	[2,6 - 4,5]
30-44 ans	10,5 ^a	[9,1 - 11,9]	24,0 ^a	[22,1 - 26,0]	5,9 ^{ac}	[4,9 - 7,1]
45-64 ans	9,8 ^b	[8,8 - 10,9]	21,2 ^a	[19,8 - 22,7]	5,1 ^{bd}	[4,5 - 5,9]
65 ans et plus	6,2 ^{ab}	[5,3 - 7,3]	12,2 ^a	[11,0 - 13,6]	3,6 ^{cd}	[2,9 - 4,5]
Plus haut niveau de scolarité atteint						
Niveau inférieur au diplôme d'études secondaires	10,0 ^a	[8,4 - 11,8]	17,8 ^a	[15,8 - 19,9]	6,2 ^a	[4,9 - 7,7]
Diplôme d'études secondaires	10,2 ^b	[8,9 - 11,6]	19,8 ^b	[18,2 - 21,6]	5,9 ^b	[4,9 - 7,1]
Diplôme ou certificat d'études collégiales	9,7 ^c	[8,6 - 10,8]	21,2 ^{ac}	[19,7 - 22,8]	5,4 ^c	[4,6 - 6,3]
Diplôme d'études universitaires	6,6 ^{abc}	[5,8 - 7,6]	17,0 ^{bc}	[15,6 - 18,4]	2,6 ^{abc}	[2,1 - 3,3]
Indice de défavorisation matérielle et sociale						
1 - Très favorisé	6,3 ^{ab}	[5,2 - 7,7]	15,9 ^{ab}	[14,1 - 17,8]	2,7 ^{* abc}	[2,0 - 3,8]
2	7,4 ^c	[6,4 - 8,5]	16,3 ^{cd}	[14,8 - 17,9]	4,4 ^{ad}	[3,5 - 5,4]
3	8,8 ^{ad}	[7,6 - 10,3]	18,4 ^{ef}	[16,7 - 20,3]	4,0 ^e	[3,2 - 5,1]
4	9,8 ^{bc}	[8,4 - 11,5]	21,3 ^{ace}	[19,4 - 23,4]	5,3 ^b	[4,3 - 6,5]
5 - Très défavorisé	12,3 ^{bcd}	[10,7 - 14,0]	23,4 ^{bdf}	[21,3 - 25,7]	6,9 ^{cde}	[5,6 - 8,4]

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

a,b,c,d,e,f Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions concernées d'une même colonne au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes*, 2021-2022.

Tableau 3.15.3

Victimisation associée à la violence sexuelle entre partenaires intimes vécue au cours de la vie, par acte de violence subi, selon certaines caractéristiques sociodémographiques et socio-économiques, femmes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse au cours de leur vie, Québec, 2021-2022

	Un ou une partenaire ou ex-partenaire intime...			
	Vous a obligée à vous livrer à des actes sexuels contre votre gré		Vous a forcée ou a tenté de vous forcer à avoir une relation sexuelle	
	%	Intervalle de confiance à 95 %	%	Intervalle de confiance à 95 %
Total	13,4	[12,7 - 14,1]	14,8	[14,1 - 15,5]
Âge				
18-29 ans	22,4 ^a	[20,3 - 24,6]	25,0 ^a	[22,9 - 27,3]
30-44 ans	17,6 ^a	[16,0 - 19,4]	18,0 ^a	[16,3 - 19,9]
45-64 ans	12,3 ^a	[11,2 - 13,5]	13,7 ^a	[12,5 - 15,0]
65 ans et plus	5,4 ^a	[4,6 - 6,4]	7,2 ^a	[6,3 - 8,3]
Plus haut niveau de scolarité atteint				
Niveau inférieur au diplôme d'études secondaires	8,5 ^{a,b}	[7,1 - 10,1]	9,7 ^{a,b}	[8,2 - 11,4]
Diplôme d'études secondaires	12,8 ^a	[11,3 - 14,4]	14,0 ^a	[12,5 - 15,6]
Diplôme ou certificat d'études collégiales	15,5 ^a	[14,2 - 16,9]	17,4 ^{a,b}	[16,0 - 18,8]
Diplôme d'études universitaires	14,0 ^b	[12,8 - 15,4]	15,1 ^b	[13,8 - 16,4]
Indice de défavorisation matérielle et sociale				
1 - Très favorisé	9,9 ^{a,b,c}	[8,6 - 11,5]	10,9 ^{a,b,c}	[9,4 - 12,5]
2	12,8 ^{a,b}	[11,4 - 14,3]	14,3 ^{a,b}	[12,9 - 15,8]
3	12,8 ^{c,d}	[11,2 - 14,5]	14,3 ^{c,d}	[12,7 - 16,1]
4	15,4 ^{a,c}	[13,7 - 17,2]	17,2 ^{a,c}	[15,5 - 19,2]
5 - Très défavorisé	16,4 ^{b,d}	[14,6 - 18,3]	17,1 ^{b,d}	[15,3 - 19,2]

a,b,c,d Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions concernées d'une même colonne au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes*, 2021-2022.

Selon certains événements vécus durant l'enfance

Parmi les femmes de 18 ans et plus ayant déjà été dans une relation intime ou amoureuse, celles qui ont vécu certains événements durant leur enfance sont proportionnellement plus nombreuses à avoir subi des actes de violence entre partenaires intimes au cours de leur vie que celles n'ayant pas vécu de tels événements. En effet, pour chacun des 16 actes de violence (psychologique, physique et sexuelle) étudiés, la proportion de femmes qui l'ont subi est plus élevée chez celles qui ont vécu ces événements (tableau 3.16.1, tableau 3.16.2, tableau 3.16.3).

À titre d'exemple, les femmes qui, avant l'âge de 16 ans, ont été exposées à de la violence entre adultes à leur domicile ou ont subi de la violence physique ou sexuelle

de la part d'un adulte sont plus susceptibles d'avoir déjà été obligées par un ou une partenaire ou ex-partenaire intime à se livrer à des actes sexuels contre leur gré que celles n'ayant pas vécu cela durant l'enfance (24 % c. 9 %). Par ailleurs, les femmes ayant été sous la responsabilité légale de l'État durant leur enfance sont proportionnellement plus nombreuses que celles pour qui ça n'a pas été le cas à révéler qu'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime les a déjà harcelées au téléphone, par message texte, par courriel ou sur les médias sociaux (47 % c. 15 %). Enfin, on constate une plus grande proportion de femmes s'étant déjà fait secouer, bousculer, agripper ou pousser violemment par un ou une partenaire ou ex-partenaire intime parmi celles qui ont quitté leur domicile de façon temporaire avant l'âge de 16 ans pour sortir d'une situation de violence que parmi celles qui ne l'ont pas fait (54 % c. 18 %).

Tableau 3.16.1

Victimisation associée à la violence psychologique entre partenaires intimes vécue au cours de la vie, par acte de violence subi, selon certains événements vécus durant l'enfance, femmes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse au cours de leur vie, Québec, 2021-2022

	Un ou une partenaire ou ex-partenaire intime...							
	Vous a fait des commentaires au sujet de vos expériences sexuelles passées ou de vos comportements sexuels de manière à vous intimider, vous humilier ou vous faire sentir inférieure		A essayé de convaincre votre famille, vos enfants ou vos amis que vous étiez folle ou de les monter contre vous		Vous a empêchée d'avoir des contacts avec vos amis ou les membres de votre famille		A rejeté sur vous la faute de ses comportements violents ou abusifs	
	%	Intervalle de confiance à 95 %	%	Intervalle de confiance à 95 %	%	Intervalle de confiance à 95 %	%	Intervalle de confiance à 95 %
Exposition à de la violence entre adultes à domicile ou violence physique ou sexuelle subie de la part d'un adulte avant l'âge de 16 ans								
Oui	27,4 ^a	[25,8 - 29,1]	20,1 ^a	[18,6 - 21,7]	17,0 ^a	[15,7 - 18,4]	31,4 ^a	[29,7 - 33,2]
Non	9,7 ^a	[9,0 - 10,4]	6,4 ^a	[5,8 - 7,1]	6,2 ^a	[5,7 - 6,8]	11,7 ^a	[10,9 - 12,5]
Prise en charge par l'État durant l'enfance								
Oui	39,5 ^a	[33,1 - 46,2]	41,7 ^a	[35,3 - 48,3]	36,2 ^a	[30,3 - 42,7]	50,1 ^a	[43,6 - 56,5]
Non	14,8 ^a	[14,1 - 15,5]	10,1 ^a	[9,5 - 10,8]	9,1 ^a	[8,5 - 9,7]	17,3 ^a	[16,5 - 18,1]
Départ du domicile de façon temporaire pour sortir d'une situation de violence avant l'âge de 16 ans								
Oui	46,1 ^a	[41,0 - 51,3]	38,6 ^a	[34,0 - 43,5]	34,9 ^a	[30,2 - 40,0]	54,3 ^a	[49,1 - 59,4]
Non	14,1 ^a	[13,4 - 14,9]	9,7 ^a	[9,1 - 10,4]	8,7 ^a	[8,1 - 9,3]	16,6 ^a	[15,8 - 17,4]

Suite à la page 70

Tableau 3.16.1 (suite)

Victimisation associée à la violence psychologique entre partenaires intimes vécue au cours de la vie, par acte de violence subi, selon certains événements vécus durant l'enfance, femmes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse au cours de leur vie, Québec, 2021-2022

	<i>Un ou une partenaire ou ex-partenaire intime...</i>							
	Vous a harcelée au téléphone, par message texte, par courriel ou sur les médias sociaux		Vous a dit que vous étiez folle, stupide ou bonne à rien		Vous a suivie ou a rôdé près de votre domicile ou de votre lieu de travail		Vous a empêchée de travailler ou privée d'argent ou de ressources financières	
	%	Intervalle de confiance à 95 %	%	Intervalle de confiance à 95 %	%	Intervalle de confiance à 95 %	%	Intervalle de confiance à 95 %
Exposition à de la violence entre adultes à domicile ou violence physique ou sexuelle subie de la part d'un adulte avant l'âge de 16 ans								
Oui	27,1 ^a	[25,5 - 28,9]	41,1 ^a	[39,3 - 43,0]	25,5 ^a	[23,8 - 27,3]	11,0 ^a	[9,9 - 12,3]
Non	10,8 ^a	[10,1 - 11,5]	16,9 ^a	[16,1 - 17,9]	9,1 ^a	[8,4 - 9,9]	2,4 ^a	[2,0 - 2,8]
Prise en charge par l'État durant l'enfance								
Oui	46,7 ^a	[40,2 - 53,3]	58,5 ^a	[52,0 - 64,8]	36,7 ^a	[30,6 - 43,2]	20,4 ^a	[15,2 - 26,9]
Non	15,3 ^a	[14,6 - 16,1]	23,9 ^a	[23,0 - 24,7]	13,9 ^a	[13,1 - 14,7]	4,8 ^a	[4,3 - 5,3]
Départ du domicile de façon temporaire pour sortir d'une situation de violence avant l'âge de 16 ans								
Oui	46,5 ^a	[41,1 - 52,1]	61,3 ^a	[56,3 - 66,1]	39,4 ^a	[34,3 - 44,7]	21,9 ^a	[17,7 - 26,7]
Non	14,8 ^a	[14,1 - 15,5]	23,2 ^a	[22,3 - 24,0]	13,4 ^a	[12,7 - 14,2]	4,5 ^a	[4,0 - 4,9]

^a Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions concernées d'une même colonne au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes*, 2021-2022.

Tableau 3.16.2

Victimisation associée à la violence physique entre partenaires intimes vécue au cours de la vie, par acte de violence subi, selon certains événements vécus durant l'enfance, femmes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse au cours de leur vie, Québec, 2021-2022

	<i>Un ou une partenaire ou ex-partenaire intime...</i>					
	<i>A menacé de vous blesser ou de vous tuer, ou de blesser ou tuer l'un de vos proches</i>		<i>Vous a confinée ou enfermée dans une pièce ou un autre espace</i>		<i>A tenté de vous étrangler</i>	
	<i>%</i>	<i>Intervalle de confiance à 95 %</i>	<i>%</i>	<i>Intervalle de confiance à 95 %</i>	<i>%</i>	<i>Intervalle de confiance à 95 %</i>
Exposition à de la violence entre adultes à domicile ou violence physique ou sexuelle subie de la part d'un adulte avant l'âge de 16 ans						
Oui	14,9 ^a	[13,6 - 16,2]	5,4 ^a	[4,6 - 6,3]	11,8 ^a	[10,7 - 13,1]
Non	4,5 ^a	[4,0 - 5,0]	1,5 ^a	[1,2 - 1,9]	3,3 ^a	[2,9 - 3,7]
Prise en charge par l'État durant l'enfance						
Oui	27,1 ^a	[21,6 - 33,4]	13,9* ^a	[9,9 - 19,1]	26,8 ^a	[21,3 - 33,2]
Non	7,5 ^a	[6,9 - 8,0]	2,5 ^a	[2,2 - 2,9]	5,5 ^a	[5,1 - 6,0]
Départ du domicile de façon temporaire pour sortir d'une situation de violence avant l'âge de 16 ans						
Oui	28,3 ^a	[23,9 - 33,2]	15,2 ^a	[11,9 - 19,2]	25,9 ^a	[21,7 - 30,6]
Non	7,1 ^a	[6,6 - 7,6]	2,3 ^a	[2,0 - 2,6]	5,2 ^a	[4,8 - 5,7]

Suite à la page 72

Tableau 3.16.2 (suite)

Victimisation associée à la violence physique entre partenaires intimes vécue au cours de la vie, par acte de violence subi, selon certains événements vécus durant l'enfance, femmes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse au cours de leur vie, Québec, 2021-2022

	Un ou une partenaire ou ex-partenaire intime...					
	Vous a donné un coup de poing ou un coup de pied, mordue ou frappée au moyen d'un objet		Vous a secouée, bousculée, agrippée ou poussée violemment		A utilisé ou menacé d'utiliser un couteau, un fusil ou une autre arme pour vous blesser	
	%	Intervalle de confiance à 95 %	%	Intervalle de confiance à 95 %	%	Intervalle de confiance à 95 %
Exposition à de la violence entre adultes à domicile ou violence physique ou sexuelle subie de la part d'un adulte avant l'âge de 16 ans						
Oui	16,6 ^a	[15,3 - 18,1]	33,3 ^a	[31,5 - 35,1]	8,8 ^a	[7,8 - 9,9]
Non	4,9 ^a	[4,4 - 5,5]	12,3 ^a	[11,5 - 13,1]	2,6 ^a	[2,2 - 3,0]
Prise en charge par l'État durant l'enfance						
Oui	36,0 ^a	[29,9 - 42,5]	57,3 ^a	[50,9 - 63,5]	21,7 ^a	[16,4 - 28,0]
Non	8,1 ^a	[7,5 - 8,7]	18,1 ^a	[17,3 - 18,9]	4,3 ^a	[3,8 - 4,7]
Départ du domicile de façon temporaire pour sortir d'une situation de violence avant l'âge de 16 ans						
Oui	32,1 ^a	[27,5 - 37,0]	54,4 ^a	[49,0 - 59,6]	19,2 ^a	[15,6 - 23,4]
Non	7,8 ^a	[7,2 - 8,4]	17,5 ^a	[16,7 - 18,3]	4,1 ^a	[3,6 - 4,5]

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

a Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions concernées d'une même colonne au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes*, 2021-2022.

Tableau 3.16.3

Victimisation associée à la violence sexuelle entre partenaires intimes vécue au cours de la vie, par acte de violence subi, selon certains événements vécus durant l'enfance, femmes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse au cours de leur vie, Québec, 2021-2022

	Un ou une partenaire ou ex-partenaire intime...			
	Vous a obligée à vous livrer à des actes sexuels contre votre gré		Vous a forcée ou a tenté de vous forcer à avoir une relation sexuelle	
	%	Intervalle de confiance à 95 %	%	Intervalle de confiance à 95 %
Exposition à de la violence entre adultes à domicile ou violence physique ou sexuelle subie de la part d'un adulte avant l'âge de 16 ans				
Oui	23,8 ^a	[22,3 - 25,4]	26,1 ^a	[24,5 - 27,7]
Non	8,5 ^a	[7,8 - 9,2]	9,5 ^a	[8,8 - 10,3]
Prise en charge par l'État durant l'enfance				
Oui	34,3 ^a	[28,4 - 40,8]	39,8 ^a	[33,7 - 46,4]
Non	12,9 ^a	[12,2 - 13,6]	14,2 ^a	[13,5 - 14,9]
Départ du domicile de façon temporaire pour sortir d'une situation de violence avant l'âge de 16 ans				
Oui	36,9 ^a	[32,4 - 41,7]	40,4 ^a	[35,7 - 45,2]
Non	12,4 ^a	[11,7 - 13,1]	13,7 ^a	[13,0 - 14,4]

^a Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions concernées d'une même colonne au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes*, 2021-2022.

3.1.7 Victimisation associée à d'autres actes de violence commis par un ou une partenaire ou ex-partenaire intime vécue au cours de la vie

La proportion de femmes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse au cours de leur vie qui ont vécu, au cours de la même période de référence, de la victimisation associée à des actes de violence commis par un ou une partenaire ou ex-partenaire intime autres que ceux ayant fait l'objet des sections 3.1.5 et 3.1.6¹ a été estimée (tableau 3.17). Ainsi, 2,3 % des femmes indiquent qu'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime a révélé ou a menacé de révéler leur orientation sexuelle ou leur relation intime et 3,5 % déclarent qu'un ou partenaire ou ex-partenaire intime les a empêchées d'étudier, de suivre des cours ou de fréquenter leur lieu d'études. En outre, la proportion de femmes sur qui de la coercition sexuelle ou reproductive a été exercée par un ou une partenaire ou ex-partenaire intime au cours de leur vie (p. ex. : il ou elle a refusé d'utiliser un condom) est de 11 %. Par ailleurs, parmi les femmes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse au cours de leur vie et qui sont mères, près de 8 % révèlent qu'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime a déjà menacé de leur enlever la garde de leurs enfants au cours de leur vie.

Selon l'âge

La proportion de femmes ayant vécu au cours de leur vie de la victimisation associée à des actes de violence commis par un ou une partenaire ou ex-partenaire intime autres que ceux dont il a été question aux sections 3.1.5 et 3.1.6 varie selon l'âge (tableau 3.17). En effet, 4,2 % de femmes âgées de 18 à 29 ans indiquent qu'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime a déjà révélé ou a menacé de révéler leur orientation sexuelle ou leur relation intime, tandis que ce sont entre 0,8 %* et 2,8 % des femmes des autres groupes d'âge qui déclarent la même chose. En outre, les femmes âgées de 65 ans et plus sont proportionnellement moins nombreuses à s'être fait empêcher par un ou une partenaire ou ex-partenaire intime d'étudier, de suivre des cours ou de fréquenter leur lieu d'études au cours de leur vie (1,9 %*) que celles âgées de moins de 65 ans (qui affichent des proportions se situant entre 3,5 % et 4,7 %). Par ailleurs, la proportion de femmes sur qui de la coercition sexuelle ou reproductive a été exercée par un ou une partenaire ou

ex-partenaire intime au cours de leur vie est plus élevée parmi celles âgées de 18 à 29 ans (19 %) que chez celles des autres groupes d'âge (elle s'établit à 16 % chez les 30-44 ans, à 9 % chez les 45-64 ans et à 3,8 % chez les 65 ans et plus). Enfin, on observe que parmi les femmes qui sont mères, celles qui sont âgées de 65 ans et plus sont moins nombreuses en proportion à déclarer qu'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime a menacé de leur enlever la garde de leurs enfants au cours de leur vie (4,2 %) que les femmes âgées de moins de 65 ans (qui affichent des proportions se situant entre 8 %* et 11 %).

Selon d'autres caractéristiques sociodémographiques et socio-économiques

Comme le montre le tableau 3.17, la proportion de femmes ayant vécu au cours de leur vie de la victimisation associée à des actes de violence commis par un ou une partenaire ou ex-partenaire intime autres que ceux ayant fait l'objet des sections 3.1.5 et 3.1.6 varie selon le niveau de scolarité. Tout d'abord, la proportion de femmes déclarant qu'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime a révélé ou a menacé de révéler leur orientation sexuelle ou leur relation intime au cours de leur vie est plus élevée parmi celles qui ont fait des études collégiales (2,9 %) que parmi celles ayant obtenu un diplôme d'études universitaires (2,1 %) et celles n'ayant pas terminé leurs études secondaires (1,6 %*). En outre, la proportion de femmes sur qui de la coercition sexuelle ou reproductive a été exercée par un ou une partenaire ou ex-partenaire intime au cours de leur vie est plus élevée chez celles qui ont obtenu un diplôme d'études collégiales ou universitaires (proportions respectives de 12 % et 15 %) que chez celles qui ont atteint un niveau de scolarité inférieur (proportions se situant entre 6 % et 8 %).

Par ailleurs, la proportion de femmes ayant vécu au cours de leur vie de la victimisation associée à des actes de violence commis par un ou une partenaire ou ex-partenaire intime autres que ceux dont il a été question aux sections 3.1.5 et 3.1.6 varie selon l'indice de défavorisation matérielle et sociale (tableau 3.17). En effet, les femmes qui vivent dans un milieu très défavorisé (quintile 5 de l'indice) sont proportionnellement plus nombreuses à s'être fait

1. Comme on l'explique dans le deuxième chapitre (sections 2.3 et 2.4), en plus des 16 actes de violence tirés de l'échelle de mesure CAS_R-SF, cinq autres actes de violence ont été mesurés dans le cadre de l'enquête, mais deux ont été combinés pour créer l'indicateur de coercition sexuelle ou reproductive.

empêcher par un ou une partenaire ou ex-partenaire intime d'étudier, de suivre des cours ou de fréquenter leur lieu d'études au cours de leur vie (6 %) que celles vivant dans tout autre milieu (quintiles 1 à 4 de l'indice), qui affichent des proportions se situant entre 2,2 %* et 3,8 %. Par ailleurs, la proportion de femmes sur qui de la coercition sexuelle ou reproductive a été exercée par un ou une partenaire ou ex-partenaire intime au cours de leur vie est moins élevée chez celles vivant dans un milieu très favorisé (8 % des femmes appartenant au

quintile 1 de l'indice) que chez celles vivant dans tout autre milieu (entre 11 % et 13 % des femmes appartenant aux quintiles 2 à 5 de l'indice). Enfin, on constate que parmi les femmes qui sont mères, celles vivant dans un milieu très défavorisé (quintile 5 de l'indice) sont proportionnellement plus nombreuses que celles vivant dans des milieux plus favorisés (quintiles 1 et 2 de l'indice) à déclarer qu'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime a déjà menacé de leur enlever la garde de leurs enfants (10 % c. 6 %).

Tableau 3.17

Victimisation associée à d'autres actes de violence commis par un ou une partenaire ou ex-partenaire intime vécue au cours de la vie selon certaines caractéristiques sociodémographiques et socio-économiques, femmes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse au cours de leur vie, Québec, 2021-2022

	Un ou une partenaire ou ex-partenaire intime...							
	A révélé ou menacé de révéler votre orientation sexuelle ou votre relation intime		Vous a empêchée d'étudier, de suivre des cours ou de fréquenter votre lieu d'études		A exercé sur vous de la coercition sexuelle ou reproductive		A menacé de vous enlever la garde de vos enfants ¹	
	%	Intervalle de confiance à 95 %	%	Intervalle de confiance à 95 %	%	Intervalle de confiance à 95 %	%	Intervalle de confiance à 95 %
Total	2,3	[2,0 - 2,6]	3,5	[3,2 - 3,9]	11,0	[10,4 - 11,7]	7,8	[7,2 - 8,5]
Âge								
18-29 ans	4,2 ^{a,b}	[3,3 - 5,4]	4,7 ^a	[3,7 - 5,9]	19,0 ^a	[17,0 - 21,2]	7,6 ^{* a}	[5,1 - 11,0]
30-44 ans	2,8 ^a	[2,2 - 3,6]	4,7 ^b	[3,8 - 5,7]	16,3 ^a	[14,7 - 18,0]	11,0 ^b	[9,5 - 12,8]
45-64 ans	2,2 ^b	[1,8 - 2,8]	3,5 ^b	[2,9 - 4,2]	9,2 ^a	[8,2 - 10,2]	8,8 ^b	[7,8 - 10,0]
65 ans et plus	0,8 ^{* a,b}	[0,5 - 1,2]	1,9 ^{* a,b}	[1,3 - 2,6]	3,8 ^a	[3,1 - 4,7]	4,2 ^{a,b}	[3,4 - 5,2]
Plus haut niveau de scolarité atteint								
Niveau inférieur au diplôme d'études secondaires	1,6 ^{* a}	[1,1 - 2,4]	3,4 [*]	[2,5 - 4,7]	6,3 ^a	[5,0 - 7,9]	7,8	[6,4 - 9,4]
Diplôme d'études secondaires	2,2	[1,7 - 2,9]	3,5	[2,8 - 4,4]	7,7 ^b	[6,7 - 9,0]	8,8	[7,4 - 10,4]
Diplôme ou certificat d'études collégiales	2,9 ^{a,b}	[2,4 - 3,6]	3,7	[3,1 - 4,6]	11,9 ^{a,b}	[10,7 - 13,1]	8,2	[7,1 - 9,5]
Diplôme d'études universitaires	2,1 ^b	[1,6 - 2,7]	3,6	[2,9 - 4,3]	14,5 ^{a,b}	[13,3 - 15,9]	6,9	[5,8 - 8,3]
Indice de défavorisation matérielle et sociale								
1 - Très favorisé	1,7 [*]	[1,1 - 2,4]	2,2 ^{* a,b}	[1,6 - 3,0]	7,6 ^{a,b}	[6,4 - 9,0]	5,7 ^{a,b,c}	[4,5 - 7,2]
2	2,2	[1,7 - 3,0]	2,7 ^c	[2,1 - 3,5]	10,8 ^a	[9,6 - 12,3]	6,3 ^d	[5,2 - 7,6]
3	2,1 [*]	[1,5 - 2,8]	2,8 ^d	[2,1 - 3,6]	10,6 ^{b,c}	[9,3 - 12,1]	8,0 ^a	[6,7 - 9,6]
4	2,8	[2,1 - 3,8]	3,8 ^{a,e}	[2,9 - 4,9]	12,9 ^b	[11,4 - 14,6]	7,9 ^b	[6,5 - 9,7]
5 - Très défavorisé	2,4 [*]	[1,8 - 3,3]	5,9 ^{b,c,d,e}	[4,9 - 7,2]	13,3 ^{a,c}	[11,6 - 15,3]	10,3 ^{c,d}	[8,5 - 12,3]

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

a,b,c,d,e Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions concernées d'une même colonne au seuil de 0,05.

1. Les femmes n'ayant pas d'enfant sont exclues.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes, 2021-2022*.

Selon certains événements vécus durant l'enfance

Comme le montre le tableau 3.18, parmi les femmes de 18 ans et plus ayant déjà été dans une relation intime ou amoureuse, celles qui ont vécu certains événements durant leur enfance sont proportionnellement plus nombreuses que celles qui n'ont pas vécu de tels événements à avoir vécu, au cours de leur vie, de la victimisation associée à des actes de violence commis par un ou une partenaire ou ex-partenaire intime autres que ceux qui ont fait l'objet des sections 3.1.5 et 3.1.6. À titre d'exemple, la proportion de femmes sur qui de la coercition sexuelle ou reproductive a été exercée par un ou une partenaire ou ex-partenaire intime au cours de leur vie est plus élevée parmi celles qui, avant l'âge de 16 ans, ont été exposées à de la violence entre adultes à leur domicile maison ou ont subi de la violence physique ou sexuelle de la part d'un adulte que parmi celles qui n'ont pas vécu cela (19 % c. 7 %). De plus, les femmes qui ont quitté leur domicile de façon temporaire avant

l'âge de 16 ans pour sortir d'une situation de violence sont proportionnellement plus nombreuses que celles qui ne l'ont pas fait à s'être fait empêcher par un ou une partenaire ou ex-partenaire intime d'étudier, de suivre des cours ou de fréquenter leur lieu d'études au cours de leur vie (13 % c. 3,2 %). Si l'on s'attarde aux femmes qui sont mères, on constate que la proportion de celles qui déclarent qu'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime a menacé de leur enlever leur garde au cours de leur vie est plus élevée chez celles qui, avant l'âge de 16 ans, ont été exposées à de la violence entre adultes à leur domicile ou ont subi de la violence physique ou sexuelle de la part d'un adulte (15 % c. 4,5 % chez celles n'ayant pas vécu cela), chez celles qui ont été sous la responsabilité légale de l'État durant leur enfance (32 % c. 7 % chez celles qui ne l'ont pas été), ainsi que chez celles qui ont quitté leur domicile temporairement avant l'âge de 16 ans pour sortir d'une situation de violence (28 % c. 7 % chez celles ne l'ayant pas fait).

Tableau 3.18

Victimisation associée à d'autres actes de violence commis par un ou une partenaire ou ex-partenaire intime vécue au cours de la vie selon certains événements vécus durant l'enfance, femmes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse au cours de leur vie, Québec, 2021-2022

	<i>Un ou une partenaire ou ex-partenaire intime...</i>							
	A révélé ou menacé de révéler votre orientation sexuelle ou votre relation intime		Vous a empêchée d'étudier, de suivre des cours ou de fréquenter votre lieu d'études		A exercé sur vous de la coercition sexuelle ou reproductive		A menacé de vous enlever la garde de vos enfants ¹	
	%	Intervalle de confiance à 95 %	%	Intervalle de confiance à 95 %	%	Intervalle de confiance à 95 %	%	Intervalle de confiance à 95 %
Exposition à de la violence entre adultes à domicile ou violence physique ou sexuelle subie de la part d'un adulte avant l'âge de 16 ans								
Oui	4,6 ^a	[3,9 - 5,4]	7,3 ^a	[6,4 - 8,4]	19,2 ^a	[17,8 - 20,7]	15,3 ^a	[13,7 - 16,9]
Non	1,2 ^a	[1,0 - 1,5]	1,7 ^a	[1,4 - 2,0]	7,1 ^a	[6,5 - 7,8]	4,5 ^a	[3,9 - 5,2]
Prise en charge par l'État durant l'enfance								
Oui	7,6* ^a	[4,8 - 11,9]	12,6* ^a	[8,6 - 18,2]	23,4 ^a	[18,4 - 29,2]	31,7 ^a	[25,0 - 39,4]
Non	2,2 ^a	[1,9 - 2,5]	3,3 ^a	[3,0 - 3,7]	10,7 ^a	[10,1 - 11,4]	7,3 ^a	[6,7 - 8,0]
Départ du domicile de façon temporaire pour sortir d'une situation de violence avant l'âge de 16 ans								
Oui	8,4* ^a	[5,9 - 11,7]	12,9 ^a	[10,0 - 16,7]	30,6 ^a	[25,9 - 35,8]	28,4 ^a	[23,4 - 33,9]
Non	2,0 ^a	[1,8 - 2,4]	3,2 ^a	[2,8 - 3,5]	10,2 ^a	[9,6 - 10,9]	7,1 ^a	[6,5 - 7,8]

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

^a Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions concernées d'une même colonne au seuil de 0,05.

1. Les femmes n'ayant pas d'enfant sont exclues.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes, 2021-2022.*

3.2 Contexte et conséquences de la victimisation associée à la violence commise par un ou une partenaire ou ex-partenaire intime vécue au cours de la vie

Femmes ayant vécu de la victimisation associée à au moins un des 21 actes de violence commis par un ou une partenaire ou ex-partenaire intime au cours de la vie

Dans cette section, les indicateurs concernant le contexte dans lequel les actes de violence subis de la part d'un ou une partenaire ou expartenaire intime ont eu lieu et les conséquences de ceux-ci se rapportent aux femmes ayant subi ces actes au cours de leur vie. C'est l'ensemble des 21 actes mesurés dans l'*Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes 2021-2022*, soit les 16 actes de violence tirés de l'échelle de mesure CAS_R-SF et les cinq autres actes de violence retenus, qui ont été pris en compte afin que l'on comprenne mieux le vécu des femmes ayant subi de tels actes (voir le schéma explicatif dans l'annexe 1). Le dénominateur de ces indicateurs est constitué des femmes âgées de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse au cours de leur vie et ayant subi au moins un de ces 21 actes de violence de la part d'un ou une partenaire ou expartenaire intime au cours de cette même période de référence.

3.2.1 Nombre de partenaires ou d'ex-partenaires intimes ayant commis des actes de violence à l'égard des femmes au cours de leur vie

Le nombre de partenaires ou d'ex-partenaires intimes ayant commis des actes de violence à l'égard des femmes a été examiné chez les femmes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse au cours de leur vie et qui ont vécu, au cours de la même période de référence, de la victimisation associée à au moins un des 21 actes de violence commis par un ou une partenaire ou ex-partenaire intime mesurés dans le cadre de l'enquête. Pour près des deux tiers d'entre elles (63 %), un ou plusieurs de ces actes ont été commis par un seul ou une seule partenaire ou ex-partenaire intime, pour le quart (24 %) d'entre elles ils ont été commis par deux, et pour 13 % d'entre elles ils ont été commis par trois ou plus (tableau 3.19).

Selon l'âge

Comme le montre le tableau 3.19, il existe des différences significatives entre les femmes en ce qui a trait au nombre de partenaires ou d'ex-partenaires intimes qui ont commis des actes de violence à leur égard au cours de leur vie selon l'âge. En effet, la proportion de femmes pour lesquelles ces actes de violence ont été commis par un seul ou une seule partenaire ou ex-partenaire intime est plus grande parmi celles âgées de 45 à 64 ans et parmi celles âgées de 65 ans et plus (proportions respectives de 65 % et 74 %) que parmi celles âgées de 18 à 29 ans et celles âgées de 30 à 44 ans (proportions respectives de 58 % et 59 %). En outre, pour 29 % des femmes âgées de 18 à 29 ans, ces actes de violence ont été commis

par deux partenaires ou ex-partenaires intimes, tandis que c'est le cas pour 23 % des femmes âgées de 45 à 64 ans et pour 19 % de celles âgées de 65 ans et plus. C'est d'ailleurs dans le groupe des 65 ans et plus que la proportion de femmes ayant subi des actes de violence de la part de trois partenaires ou ex-partenaires intimes ou plus au cours de leur vie est la plus faible (7 %*); dans les autres groupes d'âge, les proportions se situent entre 12 % et 15 %.

Selon d'autres caractéristiques sociodémographiques et socio-économiques

Les résultats de l'enquête ne permettent pas de détecter de différences significatives entre les femmes en ce qui concerne le nombre de partenaires ou d'ex-partenaires intimes ayant commis des actes de violence à leur égard au cours de leur vie selon le niveau de scolarité ou l'indice de défavorisation matérielle et sociale (tableau 3.19).

Tableau 3.19

Nombre de partenaires ou d'ex-partenaires intimes ayant commis des actes de violence à l'égard des femmes au cours de leur vie selon certaines caractéristiques sociodémographiques et socio-économiques, femmes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse et ayant vécu de la victimisation associée à au moins un des 21 actes de violence commis par un ou une partenaire ou ex-partenaire intime au cours de leur vie, Québec, 2021-2022

	Un ou une partenaire ou ex-partenaire		Deux partenaires ou ex-partenaires		Trois partenaires ou ex-partenaires ou plus	
	%	Intervalle de confiance à 95 %	%	Intervalle de confiance à 95 %	%	Intervalle de confiance à 95 %
Total	63,0	[61,4 - 64,5]	24,4	[23,0 - 25,9]	12,6	[11,6 - 13,8]
Âge						
18-29 ans	57,8 ^a	[54,2 - 61,3]	28,6 ^{ab}	[25,4 - 32,1]	13,6 ^a	[11,3 - 16,3]
30-44 ans	58,5 ^b	[55,5 - 61,4]	26,1 ^c	[23,6 - 28,8]	15,4 ^b	[13,3 - 17,7]
45-64 ans	65,2 ^{ab}	[62,5 - 67,9]	22,7 ^a	[20,3 - 25,4]	12,0 ^b	[10,3 - 14,0]
65 ans et plus	74,3 ^{ab}	[70,3 - 78,0]	18,7 ^{bc}	[15,5 - 22,4]	7,0 ^{* ab}	[5,1 - 9,6]
Plus haut niveau de scolarité atteint						
Niveau inférieur au diplôme d'études secondaires	66,1	[60,9 - 70,8]	20,6	[16,8 - 25,1]	13,3	[10,0 - 17,5]
Diplôme d'études secondaires	62,6	[59,2 - 66,0]	24,1	[21,1 - 27,4]	13,2	[11,1 - 15,8]
Diplôme ou certificat d'études collégiales	62,9	[60,2 - 65,5]	24,1	[21,7 - 26,6]	13,0	[11,3 - 15,0]
Diplôme d'études universitaires	62,0	[59,3 - 64,6]	26,1	[23,7 - 28,8]	11,9	[10,1 - 13,9]
Indice de défavorisation matérielle et sociale						
1 - Très favorisé	65,9	[61,8 - 69,8]	21,3	[18,1 - 25,0]	12,7	[10,3 - 15,6]
2	64,6	[61,3 - 67,8]	24,5	[21,5 - 27,7]	10,9	[8,9 - 13,2]
3	62,8	[59,1 - 66,3]	24,3	[21,2 - 27,6]	13,0	[10,7 - 15,8]
4	59,9	[55,9 - 63,7]	27,9	[24,5 - 31,6]	12,2	[9,9 - 15,0]
5 - Très défavorisé	61,8	[57,8 - 65,7]	24,0	[20,7 - 27,6]	14,2	[11,6 - 17,2]

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

a,b,c Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions concernées d'une même colonne au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes, 2021-2022*.

Selon certains événements vécus durant l'enfance

On note des différences significatives entre les femmes en ce qui a trait au nombre de partenaires ou d'ex-partenaires intimes ayant commis des actes de violence à leur égard au cours de leur vie selon les événements qu'elles ont vécus durant leur enfance (tableau 3.20). On remarque que les femmes qui ont vécu certains événements sont proportionnellement plus nombreuses à avoir subi des actes de violence perpétrés par plus d'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime au cours de leur vie, tandis que celles ne les ayant pas vécus sont plus susceptibles d'avoir subi des actes de violence commis par un seul ou une seule partenaire ou ex-partenaire intime.

Par exemple, les femmes qui ont quitté leur domicile temporairement avant l'âge de 16 ans pour sortir d'une situation de violence sont proportionnellement moins nombreuses que celles ne l'ayant pas fait à avoir subi des actes de violence commis par une seul ou une seule partenaire ou ex-partenaire intime au cours de leur vie (39 % c. 65 %), mais elles sont plus nombreuses, en proportion, à avoir subi des actes de violence commis par deux (32 % c. 24 %) ou trois partenaires ou ex-partenaires intimes ou plus (28 % c. 11 %) au cours de leur vie.

Tableau 3.20

Nombre de partenaires ou d'ex-partenaires intimes ayant commis des actes de violence à l'égard des femmes au cours de leur vie selon certains événements vécus durant l'enfance, femmes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse et ayant vécu de la victimisation associée à au moins un des 21 actes de violence commis par un ou une partenaire ou ex-partenaire intime au cours de leur vie, Québec, 2021-2022

	Un ou une partenaire ou ex-partenaire		Deux partenaires ou ex-partenaires		Trois partenaires ou ex-partenaires ou plus	
	%	Intervalle de confiance à 95 %	%	Intervalle de confiance à 95 %	%	Intervalle de confiance à 95 %
Exposition à de la violence entre adultes à domicile ou violence physique ou sexuelle subie de la part d'un adulte avant l'âge de 16 ans						
Oui	55,8 ^a	[53,6 - 58,1]	28,0 ^a	[26,0 - 30,2]	16,1 ^a	[14,5 - 17,9]
Non	70,0 ^a	[67,8 - 72,0]	21,1 ^a	[19,2 - 23,1]	9,0 ^a	[7,7 - 10,5]
Prise en charge par l'État durant l'enfance						
Oui	44,4 ^a	[37,0 - 52,0]	30,6	[23,7 - 38,5]	25,0 ^a	[18,8 - 32,5]
Non	63,8 ^a	[62,3 - 65,3]	24,2	[22,7 - 25,7]	12,0 ^a	[11,0 - 13,2]
Départ du domicile de façon temporaire pour sortir d'une situation de violence avant l'âge de 16 ans						
Oui	39,4 ^a	[33,6 - 45,5]	32,4 ^a	[26,9 - 38,4]	28,3 ^a	[23,1 - 34,0]
Non	64,9 ^a	[63,3 - 66,5]	23,8 ^a	[22,3 - 25,3]	11,3 ^a	[10,3 - 12,5]

a Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions concernées d'une même colonne au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes*, 2021-2022.

3.2.2 Sexe des partenaires ou ex-partenaires intimes ayant commis des actes de violence à l'égard des femmes au cours de leur vie

Parmi les femmes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse au cours de leur vie et qui ont subi, au cours de la même période de référence, des actes de violence de la part d'un seul ou une seule partenaire ou ex-partenaire intime, une majorité a subi ces actes de la part d'un homme (98,5 %) et une minorité les a subis de la part d'une femme (1,5 %*). Lorsque l'on s'attarde aux femmes qui ont subi des actes de violence

de la part de plus d'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime au cours de leur vie, on observe que les actes ont été commis exclusivement par des hommes pour 95,4 % d'entre elles et uniquement par des femmes pour 1,5 %* d'entre elles. Notons que pour 3,1%* des femmes, les actes de violence subis ont été commis tant par des hommes que par des femmes (données non illustrées).

3.2.3 Sentiments éprouvés à la suite des actes de violence subis de la part d'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime au cours de la vie

La majorité des femmes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse au cours de leur vie et ayant vécu, au cours de la même période de référence, de la victimisation associée à au moins un des 21 actes de violence commis par un ou une partenaire ou ex-partenaire intime examinés dans le cadre de l'enquête ont éprouvé différents sentiments négatifs à la suite des actes de violence subis (tableau 3.21). En effet, les trois quarts d'entre elles (74 %) se sont déjà senties anxieuses ou sur leurs gardes, 54 % se sont déjà senties contrôlées ou piégées par un ou une partenaire ou ex-partenaire intime et 52 % ont déjà ressenti de la peur à l'égard de cette personne.

Selon l'âge

Il existe des différences significatives entre les femmes en ce qui a trait aux sentiments qu'elles ont éprouvés à la suite des actes de violence qu'elles ont subis de la part d'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime au cours de leur vie selon l'âge (tableau 3.21). Ainsi, les femmes âgées de 30 à 44 ans et celles âgées de 45 à 64 ans sont proportionnellement plus nombreuses à s'être déjà senties contrôlées ou piégées par un ou une partenaire ou ex-partenaire intime au cours de leur vie (proportions respectives de 56 % et 58 %) que celles âgées de 18 à 29 ans et celles âgées de 65 ans et plus (proportions respectives de 50 % et 49 %). De plus, la proportion de femmes ayant déjà ressenti de la peur à l'égard d'un ou

une partenaire ou ex-partenaire intime est plus grande chez celles âgées de 45 à 64 ans (55 %) que chez celles âgées de 18 à 29 ans (46 %) et celles âgées de 65 ans et plus (49 %).

Selon d'autres caractéristiques sociodémographiques et socio-économiques

On constate certaines différences significatives entre les femmes en ce qui concerne les sentiments qu'elles ont éprouvés à la suite des actes de violence qu'elles ont subis de la part d'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime au cours de leur vie selon le niveau de scolarité et l'indice de défavorisation matérielle et sociale (tableau 3.21).

En ce qui a trait au niveau de scolarité, on observe des proportions plus élevées de femmes qui se sont déjà senties contrôlées ou piégées par un ou une partenaire ou ex-partenaire intime parmi celles qui ont obtenu un diplôme d'études secondaires (58 %) ou collégiales (57 %) que parmi celles qui ont obtenu un diplôme d'études universitaires (50 %). De plus, les femmes qui ont déjà ressenti de la peur à l'égard d'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime sont proportionnellement plus nombreuses parmi les moins scolarisées (qui affichent des proportions se situant entre 53 % et 57 %) que parmi celles ayant obtenu un diplôme d'études universitaires (48 %).

Tableau 3.21

Sentiments éprouvés à la suite des actes de violence subis de la part d'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime au cours de la vie selon certaines caractéristiques sociodémographiques et socio-économiques, femmes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse et ayant vécu de la victimisation associée à au moins un des 21 actes de violence commis par un ou une partenaire ou ex-partenaire intime au cours de leur vie, Québec, 2021-2022

	Avoir ressenti de l'anxiété ou avoir eu l'impression d'être sur ses gardes		S'être sentie contrôlée ou piégée		Avoir eu peur	
	%	Intervalle de confiance à 95 %	%	Intervalle de confiance à 95 %	%	Intervalle de confiance à 95 %
Total	74,5	[73,1 - 75,8]	54,3	[52,7 - 55,9]	51,7	[50,1 - 53,3]
Âge						
18-29 ans	76,3	[73,2 - 79,2]	50,3 ^{ab}	[46,8 - 53,7]	45,5 ^{ab}	[42,3 - 48,8]
30-44 ans	75,4	[72,7 - 78,0]	55,8 ^{ac}	[52,7 - 58,8]	53,5 ^a	[50,4 - 56,5]
45-64 ans	74,5	[72,0 - 76,8]	58,2 ^{bd}	[55,4 - 60,9]	55,4 ^{bc}	[52,7 - 58,1]
65 ans et plus	70,2	[66,4 - 73,7]	48,9 ^{cd}	[44,6 - 53,1]	48,5 ^c	[44,4 - 52,6]
Plus haut niveau de scolarité atteint						
Niveau inférieur au diplôme d'études secondaires	77,7	[73,0 - 81,8]	53,3	[47,9 - 58,6]	57,2 ^a	[51,9 - 62,4]
Diplôme d'études secondaires	75,1	[71,8 - 78,1]	58,2 ^a	[54,7 - 61,6]	54,5 ^b	[51,0 - 57,9]
Diplôme ou certificat d'études collégiales	75,1	[72,6 - 77,4]	56,9 ^b	[54,2 - 59,6]	52,5 ^c	[49,9 - 55,2]
Diplôme d'études universitaires	73,1	[70,6 - 75,4]	50,5 ^{ab}	[47,7 - 53,3]	48,0 ^{abc}	[45,3 - 50,8]
Indice de défavorisation matérielle et sociale						
1 - Très favorisé	72,1 ^a	[68,6 - 75,4]	50,2 ^{ab}	[46,1 - 54,2]	49,1 ^{ab}	[45,1 - 53,1]
2	75,9 ^b	[72,9 - 78,7]	54,5	[51,3 - 57,6]	50,4 ^c	[47,1 - 53,7]
3	70,5 ^{b,c,d}	[67,0 - 73,7]	52,1 ^c	[48,5 - 55,6]	49,0 ^{d,e}	[45,7 - 52,4]
4	75,3 ^c	[71,8 - 78,5]	56,4 ^a	[52,5 - 60,3]	55,4 ^{a,c,d}	[51,6 - 59,2]
5 - Très défavorisé	77,9 ^{a,d}	[74,4 - 81,0]	57,5 ^{b,c}	[53,7 - 61,3]	54,7 ^{b,e}	[51,0 - 58,3]

a,b,c,d,e Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions concernées d'une même colonne au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes, 2021-2022*.

Pour ce qui est de l'indice de défavorisation matérielle et sociale, on observe une plus grande proportion de femmes s'étant déjà senties anxieuses ou sur leurs gardes à la suite des actes de violence qu'elles ont subis de la part d'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime au cours de leur vie parmi celles qui vivent dans un milieu très défavorisé (78 % des femmes appartenant au quintile 5 de l'indice) que parmi celles qui vivent dans un milieu très favorisé (72 % des femmes appartenant au quintile 1 de l'indice). En outre, les femmes vivant dans des milieux plus défavorisés (quintiles 4 et 5 de l'indice) sont proportionnellement plus nombreuses que celles vivant dans un milieu très favorisé (quintile 1 de l'indice)

à s'être déjà senties contrôlées ou piégées par un ou une partenaire ou ex-partenaire intime (56 % et 58 % c. 50 %) ainsi qu'à avoir déjà eu peur de cette personne au cours de leur vie (55 % et 55 % c. 49 %).

Selon certains événements vécus durant l'enfance

Comme le montre le tableau 3.22, parmi les femmes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse au cours de leur vie et qui ont vécu, au cours de la même période de référence, de la victimisation associée à au moins un des 21 actes de violence commis par un ou une partenaire ou ex-partenaire intime mesurés dans le cadre de l'enquête, celles qui ont vécu

certaines événements durant leur enfance sont proportionnellement plus nombreuses à avoir éprouvé certains sentiments négatifs à la suite des actes de violence qu'elles ont subis de la part d'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime que celles ne les ayant pas vécus.

À titre d'exemple, la proportion de femmes s'étant senties anxieuses ou sur leurs gardes en raison des actes de violence qu'elles ont subis de la part d'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime au cours de leur vie est plus élevée chez celles qui, avant l'âge de 16 ans, ont été exposées à de la violence entre adultes à leur domicile ou ont subi de la violence physique ou sexuelle de la part d'un adulte que chez celles n'ayant pas

vécu cela (81 % c. 69 %). En outre, on constate une plus grande proportion de femmes s'étant senties contrôlées ou piégées par un ou une partenaire ou ex-partenaire intime parmi celles qui ont été sous la responsabilité légale de l'État durant leur enfance que parmi celles qui ne l'ont pas été (65 % c. 54 %). Finalement, les femmes qui ont quitté leur domicile temporairement avant l'âge de 16 ans pour sortir d'une situation de violence sont proportionnellement plus nombreuses que celles qui ne l'ont pas fait à avoir ressenti de la peur à l'égard d'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime à la suite des actes de violence qu'elles ont subis au cours de leur vie (71 % c. 50 %).

Tableau 3.22

Sentiments éprouvés à la suite des actes de violence subis de la part d'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime au cours de la vie selon certains événements vécus durant l'enfance, femmes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse et ayant vécu de la victimisation associée à au moins un des 21 actes de violence commis par un ou une partenaire ou ex-partenaire intime au cours de leur vie, Québec, 2021-2022

	Avoir ressenti de l'anxiété ou avoir eu l'impression d'être sur ses gardes		S'être sentie contrôlée ou piégée		Avoir eu peur	
	%	Intervalle de confiance à 95 %	%	Intervalle de confiance à 95 %	%	Intervalle de confiance à 95 %
Exposition à de la violence entre adultes à domicile ou violence physique ou sexuelle subie de la part d'un adulte avant l'âge de 16 ans						
Oui	80,6 ^a	[78,7 - 82,3]	59,0 ^a	[56,5 - 61,4]	56,7 ^a	[54,4 - 58,9]
Non	68,7 ^a	[66,6 - 70,7]	49,8 ^a	[47,6 - 52,0]	46,7 ^a	[44,5 - 48,8]
Prise en charge par l'État durant l'enfance						
Oui	87,4 ^a	[81,2 - 91,8]	64,6 ^a	[57,1 - 71,4]	73,0 ^a	[65,7 - 79,2]
Non	73,9 ^a	[72,5 - 75,3]	53,9 ^a	[52,3 - 55,5]	50,7 ^a	[49,2 - 52,3]
Départ du domicile de façon temporaire pour sortir d'une situation de violence avant l'âge de 16 ans						
Oui	86,6 ^a	[81,9 - 90,3]	68,4 ^a	[62,5 - 73,8]	70,9 ^a	[65,2 - 75,9]
Non	73,5 ^a	[72,0 - 74,9]	53,2 ^a	[51,5 - 54,8]	50,1 ^a	[48,5 - 51,7]

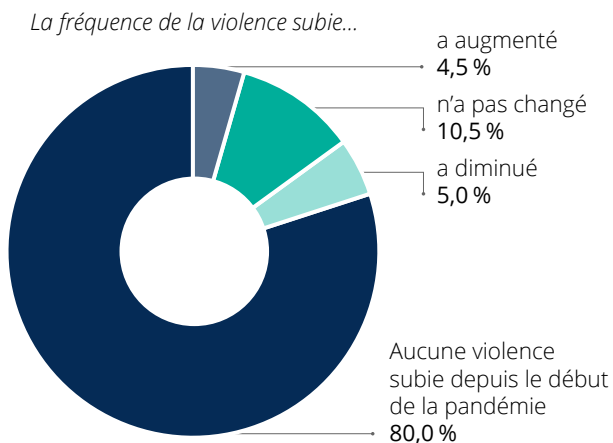
^a Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions concernées d'une même colonne au seuil de 0,05.
Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes*, 2021-2022.

3.2.4 Perception de la fréquence de la violence subie de la part d'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime et du sentiment de peur ressenti à l'égard de cette personne entre le début de la pandémie de COVID-19 et la tenue de l'enquête

Étant donné le contexte durant lequel l'enquête a été menée, nous nous sommes également intéressés à la violence entre partenaires intimes qui était survenue depuis le début de la pandémie de COVID-19. Ainsi, comme illustré dans la figure 3.2, parmi les femmes de 18 ans et plus qui ont été dans une relation intime ou amoureuse au cours de leur vie et qui ont vécu, au cours de la même période de référence, de la victimisation associée à au moins un des 21 actes de violence commis par un ou une partenaire ou ex-partenaire intime examinés dans le cadre de l'enquête, environ 4,5 % disent que la fréquence de la violence subie a augmenté entre le début de la pandémie de COVID-19 et la tenue de l'enquête, 5 % déclarent que celle-ci a diminué et 11 % indiquent qu'il n'y a pas eu de changement. Notons également que la plupart de femmes (80 %) mentionnent ne pas avoir subi de violence de la part d'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime entre le début de la pandémie et la tenue de l'enquête.

Figure 3.2

Perception de la fréquence de la violence subie de la part d'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime depuis le début de la pandémie de COVID-19, femmes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse et ayant vécu de la victimisation associée à au moins un des 21 actes de violence commis par un ou une partenaire ou ex-partenaire intime au cours de leur vie, Québec, 2021-2022

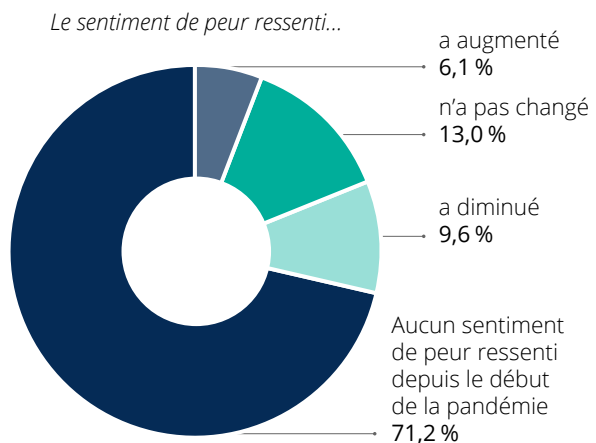


Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes, 2021-2022.*

En outre, parmi les femmes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse, ayant vécu de la victimisation associée à au moins un des 21 actes de violence commis par un ou une partenaire ou ex-partenaire intime mesurés dans le cadre de l'enquête et ayant déjà eu peur de cette personne au cours de leur vie, 6 % déclarent que leur sentiment de peur a augmenté entre le début de la pandémie de COVID-19 et la tenue de l'enquête, 10 % disent que celui-ci a diminué, et 13 % mentionnent que celui-ci n'a pas changé (figure 3.3). La proportion de femmes qui indiquent ne pas avoir ressenti de la peur à l'égard d'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime entre le début de la pandémie et la tenue de l'enquête est de 71 %.

Figure 3.3

Perception du sentiment de peur ressenti à l'égard d'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime depuis le début de la pandémie de COVID-19, femmes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse, ayant vécu de la victimisation associée à au moins un des 21 actes de violence commis par un ou une partenaire ou ex-partenaire intime et ayant déjà eu peur de cette personne au cours de leur vie, Québec, 2021-2022



Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes, 2021-2022.*

3.3 La violence entre partenaires intimes subie au cours des 12 mois avant l'enquête

Les résultats présentés dans cette section portent sur les femmes âgées de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse ou en contact avec un ou une ex-partenaire intime au cours des 12 mois avant l'enquête.

3.3.1 Violence entre partenaires intimes subie au cours des 12 mois avant l'enquête

Selon l'Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes 2021-2022, parmi les femmes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse ou en contact avec un ou une ex-partenaire intime au cours des 12 mois avant l'enquête, 6 % ont subi de la violence entre partenaires intimes² au cours de la même période de référence (tableau 3.23).

Selon l'âge

Comme le montre le tableau 3.23, les femmes âgées de 18 à 29 ans sont les plus nombreuses, en proportion, à avoir subi de la violence entre partenaires intimes au cours des 12 mois avant l'enquête (13 %). Plus les femmes sont âgées, moins elles sont susceptibles d'en avoir subi : la proportion s'établit à 8 % chez les 30-44 ans, à 4,5 % chez les 45-64 ans et à 1,4 %* chez les 65 ans et plus.

Selon d'autres caractéristiques sociodémographiques et socio-économiques

La proportion de femmes ayant subi de la violence entre partenaires intimes au cours des 12 mois avant l'enquête varie selon le niveau de scolarité et l'indice de défavorisation matérielle et sociale (tableau 3.23).

En ce qui concerne le niveau de scolarité, on constate une plus grande proportion de femmes ayant subi de la violence entre partenaires intimes au cours de l'année avant l'enquête parmi celles qui ont fait des études collégiales (8 %) que parmi celles n'ayant pas terminé leurs études secondaires (4,7 %) et celles ayant obtenu un diplôme d'études universitaires (5 %).

Tableau 3.23

Violence entre partenaires intimes subie au cours des 12 derniers mois selon certaines caractéristiques sociodémographiques et socio-économiques, femmes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse ou en contact avec un ou une ex-partenaire intime au cours des 12 derniers mois, Québec, 2021-2022

	%	Intervalle de confiance à 95 %
Total	6,3	[5,8 - 6,9]
Âge		
18-29 ans	13,4 ^a	[11,7 - 15,4]
30-44 ans	8,0 ^a	[6,8 - 9,3]
45-64 ans	4,5 ^a	[3,7 - 5,3]
65 ans et plus	1,4 ^{* a}	[0,9 - 2,1]
Plus haut niveau de scolarité atteint		
Niveau inférieur au diplôme d'études secondaires	4,7 ^{a,b}	[3,5 - 6,3]
Diplôme d'études secondaires	6,8 ^a	[5,7 - 8,0]
Diplôme ou certificat d'études collégiales	7,5 ^{b,c}	[6,5 - 8,6]
Diplôme d'études universitaires	5,4 ^c	[4,6 - 6,4]
Indice de défavorisation matérielle et sociale		
1 - Très favorisé	4,9 ^{a,b}	[3,9 - 6,1]
2	6,1	[5,0 - 7,3]
3	5,5 ^{c,d}	[4,5 - 6,6]
4	7,7 ^{a,c}	[6,3 - 9,3]
5 - Très défavorisé	7,9 ^{b,d}	[6,4 - 9,6]

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.
a,b,c,d Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions concernées au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes, 2021-2022*.

2. Les seuils établis par les conceptrices de l'échelle de mesure CAS_R-SF pour déterminer si les personnes ont subi de la violence entre partenaires intimes au cours des 12 derniers mois sont décrits dans le deuxième chapitre (section 2.2.2). La répartition des femmes selon ces seuils est présentée dans l'annexe 2 (tableau A2.1).

Pour ce qui est de l'indice de défavorisation matérielle et sociale, on observe que les femmes qui vivent dans des milieux très défavorisés (quintiles 4 et 5 de l'indice) sont proportionnellement plus nombreuses à avoir subi de la violence entre partenaires intimes au cours de l'année avant l'enquête (8 % des femmes appartenant à l'un ou l'autre de ces quintiles) que celles vivant dans un milieu très favorisé (4,9 % des femmes appartenant au quintile 1 de l'indice).

Selon certains événements vécus durant l'enfance

Parmi les femmes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse ou en contact avec un ou une ex-partenaire intime au cours des 12 mois avant l'enquête, celles qui ont vécu certains événements durant l'enfance sont proportionnellement plus nombreuses que celles ne les ayant pas vécus à avoir subi de la violence entre partenaires intimes au cours de l'année avant l'enquête (tableau 3.24).

En effet, les proportions de femmes ayant subi de la violence entre partenaires intimes au cours des 12 mois avant l'enquête sont plus élevées chez celles qui, avant l'âge de 16 ans, ont été exposées à de la violence entre adultes à leur domicile ou ont subi de la violence physique ou sexuelle de la part d'un adulte (11 % c. 4,1 % chez celles n'ayant pas vécu cela), chez celles qui ont été sous la responsabilité légale de l'État pendant leur enfance (26 % c. 6 % chez celles qui ne l'ont pas été), ainsi que chez celles qui ont quitté leur domicile de façon temporaire avant l'âge de 16 ans pour sortir d'une situation de violence (20 % c. 6 % chez celles ne l'ayant pas fait).

Selon la région administrative

La proportion de femmes ayant subi de la violence entre partenaires intimes au cours des 12 mois avant l'enquête est présentée pour chacune des 17 régions administratives au tableau 3.25. Aucune différence significative entre une région donnée parmi les 17 et le reste de la province n'a été détectée³.

Tableau 3.24

Violence entre partenaires intimes subie au cours des 12 derniers mois selon certains événements vécus durant l'enfance, femmes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse ou en contact avec un ou une ex-partenaire intime au cours des 12 derniers mois, Québec, 2021-2022

	%	Intervalle de confiance à 95 %
Exposition à de la violence entre adultes à domicile ou violence physique ou sexuelle subie de la part d'un adulte avant l'âge de 16 ans		
Oui	11,0 ^a	[9,8 - 12,3]
Non	4,1 ^a	[3,6 - 4,7]
Prise en charge par l'État durant l'enfance		
Oui	25,7 ^a	[19,5 - 33,1]
Non	5,9 ^a	[5,4 - 6,4]
Départ du domicile de façon temporaire pour sortir d'une situation de violence avant l'âge de 16 ans		
Oui	19,8 ^a	[15,6 - 24,8]
Non	5,7 ^a	[5,2 - 6,3]

a Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions concernées seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes, 2021-2022*.

3. Lorsque l'on examine séparément chacune des formes de violence (psychologique, physique et sexuelle) entre partenaires intimes subies par les femmes au cours des 12 mois avant l'enquête, on ne détecte pas non plus de différence significative entre une région donnée parmi les 17 et le reste de la province (données non illustrées).

Tableau 3.25

Violence entre partenaires intimes subie au cours des 12 derniers mois selon la région administrative, femmes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse ou en contact avec un ou une ex-partenaire intime au cours des 12 derniers mois, Québec, 2021-2022

Région administrative	%	Intervalle de confiance à 95 %	Population estimée ²
(01) Bas-Saint-Laurent	5,0*	[3,5 - 7,1]	3 300
(02) Saguenay–Lac-Saint-Jean	5,9*	[4,2 - 8,2]	5 500
(03) Capitale-Nationale	5,4*	[3,9 - 7,5]	13 900
(04) Mauricie	6,4*	[4,8 - 8,7]	6 000
(05) Estrie	7,8	[6,0 - 10,0]	12 600
(06) Montréal	7,3	[6,0 - 8,8]	46 300
(07) Outaouais	7,0*	[5,1 - 9,6]	9 400
(08) Abitibi-Témiscamingue	8,4	[6,3 - 11,0]	4 000
(09) Côte-Nord	6,3*	[4,6 - 8,6]	1 900
(10) Nord-du-Québec ¹	4,8*	[3,5 - 6,5]	200
(11) Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	3,8*	[2,5 - 5,6]	1 200
(12) Chaudière-Appalaches	5,7*	[4,1 - 7,8]	8 300
(13) Laval	4,9*	[3,2 - 7,2]	6 800
(14) Lanaudière	6,6*	[4,7 - 9,0]	11 300
(15) Laurentides	6,1*	[4,5 - 8,2]	13 600
(16) Montérégie	5,8	[4,5 - 7,3]	27 200
(17) Centre-du-Québec	6,2*	[4,3 - 8,7]	5 200
Ensemble du Québec	6,3	[5,8 - 6,9]	176 600

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

1. La région du Nord-du-Québec (10) exclut les régions sociosanitaires du Nunavik (17) et des Terres-Cries-de-la-Baie-James (18).

2. Les populations estimées sont arrondies à la centaine près. Pour cette raison, la somme des populations estimées régionales peut être légèrement supérieure ou inférieure à la population estimée présentée pour l'ensemble du Québec.

Note : Aucune différence significative n'a été détectée au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes, 2021-2022*.

3.3.2 Violence psychologique entre partenaires intimes subie au cours des 12 mois avant l'enquête

Parmi les femmes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse ou en contact avec un ou une ex-partenaire intime au cours des 12 mois avant l'enquête, 4,3 % ont subi de la violence psychologique entre partenaires intimes au cours de la même période de référence (tableau 3.26).

Selon l'âge

Comme le montre le tableau 3.26, les femmes plus jeunes (celles âgées de 18 à 29 ans) sont les plus nombreuses en proportion à avoir subi de la violence psychologique entre partenaires intimes au cours des 12 mois avant l'enquête (8 %). Plus les femmes sont âgées, moins elles sont susceptibles d'en avoir subi : la proportion se situe à 6 % chez les 30-44 ans, à 3,2 % chez les 45-64 ans et à 0,8 %** chez les 65 ans et plus.

Selon d'autres caractéristiques sociodémographiques et socio-économiques

La proportion de femmes ayant subi de la violence psychologique entre partenaires intimes au cours des 12 mois avant l'enquête varie selon le niveau de scolarité et l'indice de défavorisation matérielle et sociale (tableau 3.26).

En ce qui a trait au niveau de scolarité, on observe que la proportion de femmes ayant subi de la violence psychologique entre partenaires intimes au cours de l'année avant l'enquête est plus élevée parmi celles ayant obtenu un diplôme d'études secondaires (4,8 %) ou collégiales (4,9 %) que parmi celles ayant obtenu un diplôme d'études universitaires (3,6 %).

Pour ce qui est de l'indice de défavorisation matérielle et sociale, on constate que les femmes qui vivent dans des milieux plus défavorisés sont proportionnellement plus nombreuses que celles vivant dans des milieux plus favorisés à avoir subi de la violence psychologique entre partenaires intimes au cours des 12 mois avant l'enquête (5 % des femmes appartenant au quintile 4 ou 5 de l'indice c. 3,6 % de celles appartenant au quintile 1 ou 2).

Tableau 3.26

Violence psychologique entre partenaires intimes subie au cours des 12 derniers mois selon certaines caractéristiques sociodémographiques et socio-économiques, femmes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse ou en contact avec un ou une ex-partenaire intime au cours des 12 derniers mois, Québec, 2021-2022

	%	Intervalle de confiance à 95 %
Total	4,3	[3,8 - 4,8]
Âge		
18-29 ans	8,1 ^a	[6,7 - 9,8]
30-44 ans	5,7 ^a	[4,7 - 6,9]
45-64 ans	3,2 ^a	[2,6 - 4,0]
65 ans et plus	0,8** ^a	[0,5 - 1,3]
Plus haut niveau de scolarité atteint		
Niveau inférieur au diplôme d'études secondaires	3,7*	[2,6 - 5,2]
Diplôme d'études secondaires	4,8 ^a	[3,9 - 5,9]
Diplôme ou certificat d'études collégiales	4,9 ^b	[4,1 - 5,9]
Diplôme d'études universitaires	3,6 ^{a,b}	[2,9 - 4,4]
Indice de défavorisation matérielle et sociale		
1 - Très favorisé	3,6 ^a	[2,8 - 4,7]
2	3,6 ^{b,c}	[2,8 - 4,7]
3	3,8	[3,0 - 4,8]
4	5,3 ^{a,b}	[4,2 - 6,8]
5 - Très défavorisé	5,3 ^c	[4,1 - 6,9]

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

a,b,c Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions concernées au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes, 2021-2022*.

Selon certains événements vécus durant l'enfance

Comme le montre le tableau 3.27, parmi les femmes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse ou en contact avec un ou une ex-partenaire intime au cours des 12 mois avant l'enquête, celles qui ont vécu certains événements durant l'enfance sont proportionnellement plus nombreuses que celles ne les ayant pas vécus à avoir subi de la violence psychologique entre partenaires intimes au cours de l'année avant l'enquête.

En effet, on observe des proportions plus élevées de femmes ayant subi de la violence psychologique entre partenaires intimes au cours des 12 mois avant l'enquête parmi celles qui, avant l'âge de 16 ans, ont été exposées à de la violence entre adultes à leur domicile ou ont subi de la violence physique ou sexuelle de la part d'un adulte (7 % c. 2,7 % parmi celles qui n'ont pas vécu cela), parmi celles qui ont été sous la responsabilité légale de l'État durant leur enfance (23 %* c. 3,8 % parmi celles qui ne l'ont pas été), ainsi que parmi celles qui ont quitté leur domicile temporairement avant l'âge de 16 ans pour sortir d'une situation de violence (17 % c. 3,7 % parmi celles qui ne l'ont pas fait).

Tableau 3.27

Violence psychologique entre partenaires intimes subie au cours des 12 derniers mois selon certains événements vécus durant l'enfance, femmes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse ou en contact avec un ou une ex-partenaire intime au cours des 12 derniers mois, Québec, 2021-2022

	%	Intervalle de confiance à 95 %
Exposition à de la violence entre adultes à domicile ou violence physique ou sexuelle subie de la part d'un adulte avant l'âge de 16 ans		
Oui	7,5 ^a	[6,4 - 8,6]
Non	2,7 ^a	[2,3 - 3,2]
Prise en charge par l'État durant l'enfance		
Oui	22,8* ^a	[16,8 - 30,2]
Non	3,8 ^a	[3,4 - 4,3]
Départ du domicile de façon temporaire pour sortir d'une situation de violence avant l'âge de 16 ans		
Oui	17,0 ^a	[12,9 - 22,0]
Non	3,7 ^a	[3,3 - 4,2]

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

^a Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions concernées au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes, 2021-2022*.

3.3.3 Violence physique entre partenaires intimes subie au cours des 12 mois avant l'enquête

Comme le montre le tableau 3.28, parmi les femmes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse ou en contact avec un ou une ex-partenaire intime au cours de l'année avant l'enquête, environ 2,0 % ont subi de la violence physique entre partenaires intimes au cours de la même période de référence.

Selon l'âge

Des différences significatives entre les groupes d'âge sont constatées en ce qui a trait à la proportion de femmes ayant subi de la violence physique entre partenaires intimes au cours de l'année avant l'enquête (tableau 3.28). En effet, on observe que les femmes de 18 à 29 ans sont celles qui sont les plus nombreuses en proportion à avoir subi cette forme de violence au cours des 12 mois avant l'enquête (4,4 %), et que plus les femmes sont âgées, moins elles sont susceptibles d'en avoir subi au cours de

cette même période : la proportion se situe à 2,6 % chez les 30-44 ans, à 1,3 %* chez les 45-64 ans et à 0,6%** chez les 65 ans et plus.

Selon d'autres caractéristiques sociodémographiques et socio-économiques

Comme le montre le tableau 3.28, il existe des associations entre la proportion de femmes ayant subi de la violence physique entre partenaires intimes au cours des 12 mois avant l'enquête et le niveau de scolarité. En effet, les femmes ayant obtenu un diplôme d'études universitaires sont proportionnellement moins nombreuses à avoir subi de la violence physique entre partenaires intimes (1,0 %*) que celles ayant un niveau de scolarité inférieur (qui affichent des proportions se situant entre 2,3 % et 3,1%*).

En outre, on constate que la proportion de femmes qui ont subi de la violence physique entre partenaires intimes au cours de l'année avant l'enquête varie selon l'indice de défavorisation matérielle et sociale (tableau 3.28). En effet, les femmes ayant subi cette forme de violence sont proportionnellement plus nombreuses parmi celles vivant dans des milieux très défavorisés (3,2 %* des femmes appartenant au quintile 4 de l'indice et 2,9 %* de celles appartenant au quintile 5) que parmi celles qui

Tableau 3.28

Violence physique entre partenaires intimes subie au cours des 12 derniers mois selon certaines caractéristiques sociodémographiques et socio-économiques, femmes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse ou en contact avec un ou une ex-partenaire intime au cours des 12 derniers mois, Québec, 2021-2022

	%	Intervalle de confiance à 95 %
Total	2,0	[1,7 - 2,4]
Âge		
18-29 ans	4,4 ^a	[3,4 - 5,7]
30-44 ans	2,6 ^a	[1,9 - 3,4]
45-64 ans	1,3* ^a	[0,9 - 1,8]
65 ans et plus	0,6** ^a	[0,3 - 1,1]
Plus haut niveau de scolarité atteint		
Niveau inférieur au diplôme d'études secondaires	3,1* ^a	[2,1 - 4,5]
Diplôme d'études secondaires	2,8 ^b	[2,1 - 3,6]
Diplôme ou certificat d'études collégiales	2,3 ^c	[1,8 - 3,0]
Diplôme d'études universitaires	1,0* ^{a,b,c}	[0,7 - 1,5]
Indice de défavorisation matérielle et sociale		
1 - Très favorisé	1,3* ^{a,b}	[0,9 - 2,1]
2	1,6* ^{c,d}	[1,1 - 2,3]
3	1,5* ^{e,f}	[1,0 - 2,2]
4	3,2* ^{a,c,e}	[2,3 - 4,5]
5 - Très défavorisé	2,9* ^{b,d,f}	[2,1 - 4,0]

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

a,b,c,d,e,f Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions concernées au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes, 2021-2022*.

vivent dans des milieux plus favorisés (1,3 %* des femmes appartenant au quintile 1, 1,6 %* de celles appartenant au quintile 2 et 1,5 %* de celles appartenant au quintile 3).

Selon certains événements vécus durant l'enfance

Comme le montre le tableau 3.29, une plus grande proportion de femmes ayant subi de la violence physique entre partenaires intimes au cours des 12 mois avant l'enquête est observée parmi celles qui, avant l'âge de 16 ans, ont été exposées à de la violence entre adultes à leur domicile ou ont subi de la violence physique ou sexuelle de la part d'un adulte (3,2 % c. 1,4 % parmi celles n'ayant pas vécu cela), parmi celles ayant été sous la responsabilité légale de l'État durant leur enfance (15 %* c. 1,7 % parmi celles ne l'ayant pas été), et parmi celles ayant quitté leur domicile temporairement avant l'âge de 16 ans pour sortir d'une situation de violence (12 %* c. 1,6 % parmi celles ne l'ayant pas fait).

Tableau 3.29

Violence physique entre partenaires intimes subie au cours des 12 derniers mois selon certains événements vécus durant l'enfance, femmes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse ou en contact avec un ou une ex-partenaire intime au cours des 12 derniers mois, Québec, 2021-2022

	%	Intervalle de confiance à 95 %
Exposition à de la violence entre adultes à domicile ou violence physique ou sexuelle subie de la part d'un adulte avant l'âge de 16 ans		
Oui	3,2 ^a	[2,6 - 4,0]
Non	1,4 ^a	[1,1 - 1,8]
Prise en charge par l'État durant l'enfance		
Oui	14,6* ^a	[9,7 - 21,3]
Non	1,7 ^a	[1,5 - 2,1]
Départ du domicile de façon temporaire pour sortir d'une situation de violence avant l'âge de 16 ans		
Oui	11,6* ^a	[8,2 - 16,2]
Non	1,6 ^a	[1,3 - 1,9]

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

a Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions concernées au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes, 2021-2022*.

3.3.4 Violence sexuelle entre partenaires intimes subie au cours des 12 mois avant l'enquête

Parmi les femmes de 18 ans et plus qui ont été dans une relation intime ou amoureuse ou en contact avec un ou une ex-partenaire intime au cours de l'année avant l'enquête, 2,7 % ont subi de la violence sexuelle entre partenaires intimes au cours de cette même période (tableau 3.30).

Selon l'âge

Comme le montre le tableau 3.30, il existe des différences significatives entre les groupes d'âge pour ce qui est de la proportion de femmes ayant subi de la violence sexuelle entre partenaires intimes au cours des 12 mois avant l'enquête. Ainsi, les femmes âgées de 18 à 29 ans sont les plus nombreuses, en proportion, à avoir subi cette forme de violence au cours de l'année avant l'enquête (8 %). Plus les femmes sont âgées, moins elles sont susceptibles d'en avoir subi au cours de cette même période : la proportion s'établit à 2,7 % chez les femmes âgées de 30 à 44 ans, à 1,5 % chez celles âgées de 45 à 64 ans et à environ 0,5 %** chez celles âgées de 65 ans et plus.

Selon d'autres caractéristiques sociodémographiques et socio-économiques

Des associations sont constatées entre la proportion de femmes ayant subi de la violence sexuelle entre partenaires intimes au cours des 12 mois avant l'enquête et le niveau de scolarité (tableau 3.30). En effet, les femmes n'ayant pas obtenu de diplôme d'études secondaires sont proportionnellement moins nombreuses à avoir subi de la violence sexuelle (1,1 %**) que celles qui ont obtenu un diplôme d'études secondaires (2,9 %), collégiales (3,5 %) ou universitaires (2,4 %).

Les résultats de l'enquête ne permettent pas de détecter de différences significatives entre les proportions de femmes ayant subi de la violence sexuelle entre partenaires intimes au cours de l'année avant l'enquête selon l'indice de défavorisation matérielle et sociale (tableau 3.30).

Tableau 3.30

Violence sexuelle entre partenaires intimes subie au cours des 12 derniers mois selon certaines caractéristiques sociodémographiques et socio-économiques, femmes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse ou en contact avec un ou une ex-partenaire intime au cours des 12 derniers mois, Québec, 2021-2022

	%	Intervalle de confiance à 95 %
Total	2,7	[2,4 - 3,1]
Âge		
18-29 ans	8,2 ^a	[6,8 - 9,7]
30-44 ans	2,7 ^a	[2,0 - 3,5]
45-64 ans	1,5 ^a	[1,1 - 2,0]
65 ans et plus	0,5** ^a	[0,3 - 0,9]
Plus haut niveau de scolarité atteint		
Niveau inférieur au diplôme d'études secondaires	1,1** ^{a,b}	[0,6 - 1,9]
Diplôme d'études secondaires	2,9 ^a	[2,2 - 3,8]
Diplôme ou certificat d'études collégiales	3,5 ^b	[2,9 - 4,3]
Diplôme d'études universitaires	2,4 ^b	[1,8 - 3,1]
Indice de défavorisation matérielle et sociale		
1 - Très favorisé	2,0*	[1,4 - 2,9]
2	2,8	[2,2 - 3,7]
3	2,5	[1,9 - 3,3]
4	3,5	[2,6 - 4,5]
5 - Très défavorisé	3,1*	[2,2 - 4,3]

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

a,b Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions concernées au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes, 2021-2022*.

Selon certains événements vécus durant l'enfance

Comme le montre le tableau 3.31, les femmes qui ont vécu certains événements durant leur enfance sont proportionnellement plus nombreuses que celles qui ne les ont pas vécus à avoir subi de la violence sexuelle entre partenaires intimes au cours des 12 mois avant l'enquête. En effet, on constate une plus grande proportion de femmes ayant subi de la violence sexuelle entre partenaires intimes au cours de l'année avant l'enquête parmi celles qui, avant l'âge de 16 ans, ont été exposées à de la violence entre adultes à leur domicile ou ont subi de la violence physique ou sexuelle de la part d'un adulte (4,9 % c. 1,7 % parmi celles n'ayant pas vécu cela), parmi celles qui ont été sous la responsabilité légale de l'État pendant leur enfance (11 %* c. 2,6 % parmi celles qui ne l'ont pas été), ainsi que parmi celles qui ont quitté leur domicile temporairement avant l'âge de 16 ans pour sortir d'une situation de violence (9 %* c. 2,5 % parmi celles ne l'ayant pas fait).

Tableau 3.31

Violence sexuelle entre partenaires intimes subie au cours des 12 derniers mois selon certains événements vécus durant l'enfance, femmes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse ou en contact avec un ou une ex-partenaire intime au cours des 12 derniers mois, Québec, 2021-2022

	%	Intervalle de confiance à 95 %
Exposition à de la violence entre adultes à domicile ou violence physique ou sexuelle subie de la part d'un adulte avant l'âge de 16 ans		
Oui	4,9 ^a	[4,2 - 5,9]
Non	1,7 ^a	[1,4 - 2,1]
Prise en charge par l'État durant l'enfance		
Oui	11,0 ^a	[7,1 - 16,8]
Non	2,6 ^a	[2,2 - 2,9]
Départ du domicile de façon temporaire pour sortir d'une situation de violence avant l'âge de 16 ans		
Oui	8,6 ^a	[5,9 - 12,3]
Non	2,5 ^a	[2,2 - 2,9]

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

^a Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions concernées au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes, 2021-2022*.

3.3.5 Nombre de formes de violence entre partenaires intimes subies au cours des 12 mois avant l'enquête

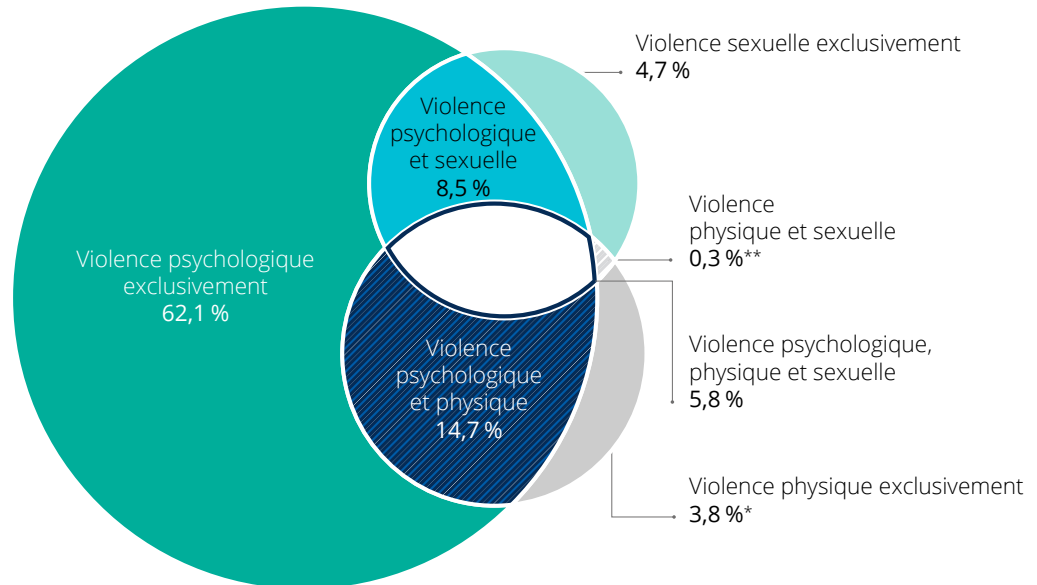
Le tableau 3.32 montre que, parmi les femmes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse ou en contact avec un ou une ex-partenaire intime au cours des 12 mois avant l'enquête et qui ont subi, au cours de la même période de référence, au moins un des 16 actes de violence entre partenaires intimes tirés de l'échelle de mesure CAS_R-SF (voir section 2.1), 71 % ont subi une seule forme de violence, 24 % en ont subi deux, et 6 % en ont subi trois.

Lorsque l'on s'intéresse aux différentes formes de violence entre partenaires intimes subies par les femmes au cours de l'année avant l'enquête, on observe que, comme illustré dans la figure 3.4, environ six femmes sur dix (62 %) ont exclusivement subi de la violence psychologique, 3,8 %* ont exclusivement subi de la violence physique et 4,7 % ont exclusivement subi de la

violence sexuelle. En ce qui concerne la concomitance des différentes formes de violence entre partenaires intimes subies par les femmes au cours des 12 mois avant l'enquête, on constate que 15 % d'entre elles ont subi de la violence tant psychologique que physique, 8 % ont subi de la violence tant psychologique que sexuelle et environ 0,3 %** ont subi de la violence tant physique que sexuelle. Enfin, comme mentionné précédemment, la proportion de femmes ayant subi les trois formes de violence entre partenaires intimes au cours des 12 mois avant l'enquête est de 6 %.

Figure 3.4

Concomitance des formes de violence entre partenaires intimes subies au cours des 12 derniers mois, femmes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse ou en contact avec un ou une ex-partenaire intime et ayant subi au moins un des 16 actes de violence entre partenaires intimes au cours des 12 derniers mois, Québec, 2021-2022



* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes, 2021-2022*.

Selon l'âge

Les résultats de l'enquête ne permettent pas de détecter de différences significatives entre les groupes d'âge en ce qui a trait au nombre de formes de violence entre partenaires intimes subies par les femmes au cours des 12 mois avant l'enquête (tableau 3.32).

Selon d'autres caractéristiques sociodémographiques et socio-économiques

Comme le montre le tableau 3.32, il existe certaines associations entre le nombre de formes de violence entre partenaires intimes subies par les femmes au cours de l'année avant l'enquête et le niveau de scolarité. En effet, on constate que la proportion de femmes ayant subi une seule forme de violence est plus élevée parmi celles qui

ont obtenu un diplôme d'études universitaires (77 %) que parmi celles ayant obtenu un diplôme d'études secondaires (64 %) et celles n'ayant pas terminé leurs études secondaires (62 %). Les femmes qui ont obtenu un diplôme d'études universitaires sont par ailleurs proportionnellement moins nombreuses que celles qui ont obtenu un diplôme d'études secondaires à avoir subi deux (20 % c. 27 %) ou trois (3,6 %** c. 9 %*) formes de violence entre partenaires intimes au cours des 12 mois avant l'enquête.

Aucune différence significative n'est détectée entre les femmes pour ce qui est du nombre de formes de violence entre partenaires intimes qu'elles ont subies au cours de l'année avant l'enquête selon l'indice de défavorisation matérielle et sociale (tableau 3.32).

Tableau 3.32

Nombre de formes de violence entre partenaires intimes subies au cours des 12 derniers mois selon certaines caractéristiques sociodémographiques et socio-économiques, femmes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse ou en contact avec un ou une ex-partenaire intime et ayant subi au moins un des 16 actes de violence entre partenaires intimes au cours des 12 derniers mois, Québec, 2021-2022

	Une forme de violence		Deux formes de violence		Trois formes de violence	
	%	Intervalle de confiance à 95 %	%	Intervalle de confiance à 95 %	%	Intervalle de confiance à 95 %
Total	70,7	[67,7 - 73,5]	23,5	[20,9 - 26,4]	5,8	[4,5 - 7,4]
Âge						
18-29 ans	63,8	[58,5 - 68,8]	26,4	[21,8 - 31,5]	9,8*	[6,9 - 13,9]
30-44 ans	71,4	[66,5 - 75,9]	25,7	[21,4 - 30,6]	2,8**	[1,6 - 5,1]
45-64 ans	74,4	[68,7 - 79,5]	19,2	[14,8 - 24,4]	6,4*	[4,1 - 9,9]
65 ans et plus	81,6	[72,5 - 88,2]	16,7*	[10,3 - 25,9]	1,7**	[0,4 - 6,7]
Plus haut niveau de scolarité atteint						
Niveau inférieur au diplôme d'études secondaires	62,4 ^a	[51,1 - 72,5]	29,4*	[20,4 - 40,3]	8,2**	[4,1 - 16,0]
Diplôme d'études secondaires	63,6 ^b	[56,6 - 70,0]	27,4 ^a	[21,5 - 34,2]	9,1* ^a	[5,8 - 13,9]
Diplôme ou certificat d'études collégiales	70,8	[66,0 - 75,1]	23,3	[19,2 - 27,8]	6,0*	[4,1 - 8,6]
Diplôme d'études universitaires	76,5 ^{ab}	[71,6 - 80,8]	19,9 ^a	[16,0 - 24,5]	3,6** ^a	[1,9 - 6,5]
Indice de défavorisation matérielle et sociale						
1 - Très favorisé	75,8	[68,8 - 81,7]	19,6*	[14,4 - 26,2]	4,6**	[2,2 - 9,1]
2	73,0	[67,2 - 78,1]	23,1	[18,4 - 28,7]	3,9**	[2,0 - 7,4]
3	72,7	[66,1 - 78,5]	21,8	[16,7 - 28,0]	5,4**	[3,1 - 9,3]
4	64,8	[57,3 - 71,6]	26,7	[20,6 - 33,7]	8,6*	[5,5 - 13,1]
5 - Très défavorisé	65,9	[58,7 - 72,4]	26,9	[21,0 - 33,8]	7,2**	[4,2 - 12,1]

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

a,b Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions concernées d'une même colonne au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes, 2021-2022*.

Selon certains événements vécus durant l'enfance

Comme le montre le tableau 3.33, il existe quelques associations entre certains événements vécus par les femmes durant leur enfance et le nombre de formes de violence entre partenaires intimes qu'elles ont subies au cours des 12 mois avant l'enquête. À titre d'exemple, la proportion de femmes ayant subi une seule forme de violence entre partenaires intimes est moins élevée chez

celles qui ont été sous la responsabilité légale de l'État durant leur enfance que chez celles qui ne l'ont pas été (50 % c. 72 %). Par ailleurs, les femmes qui ont quitté leur domicile de façon temporaire avant l'âge de 16 ans pour sortir d'une situation de violence sont plus susceptibles que celles qui ne l'ont pas fait d'avoir subi les trois formes de violence entre partenaires intimes au cours de l'année avant l'enquête (18 %* c. 4,5 %).

Tableau 3.33

Nombre de formes de violence entre partenaires intimes subies au cours des 12 derniers mois selon certains événements vécus durant l'enfance, femmes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse ou en contact avec un ou une ex-partenaire intime et ayant subi au moins un des 16 actes de violence entre partenaires intimes au cours des 12 derniers mois, Québec, 2021-2022

	Une forme de violence		Deux formes de violence		Trois formes de violence	
	%	Intervalle de confiance à 95 %	%	Intervalle de confiance à 95 %	%	Intervalle de confiance à 95 %
Exposition à de la violence entre adultes à domicile ou violence physique ou sexuelle subie de la part d'un adulte avant l'âge de 16 ans						
Oui	67,9	[63,6 - 71,9]	26,1	[22,3 - 30,3]	6,0*	[4,3 - 8,3]
Non	73,4	[69,3 - 77,1]	21,2	[17,9 - 25,0]	5,4*	[3,7 - 7,8]
Prise en charge par l'État durant l'enfance						
Oui	49,6 ^a	[37,2 - 62,0]	32,8*	[22,0 - 45,8]	17,6** ^a	[10,0 - 29,2]
Non	72,1 ^a	[69,0 - 75,0]	22,9	[20,2 - 25,8]	5,1 ^a	[3,8 - 6,7]
Départ du domicile de façon temporaire pour sortir d'une situation de violence avant l'âge de 16 ans						
Oui	57,0 ^a	[47,0 - 66,4]	25,3*	[18,0 - 34,3]	17,8* ^a	[11,4 - 26,6]
Non	72,2 ^a	[69,1 - 75,1]	23,3	[20,6 - 26,3]	4,5 ^a	[3,4 - 6,0]

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

^a Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions concernées d'une même colonne au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes, 2021-2022*.

3.3.6 Fréquence des actes de violence entre partenaires intimes subis au cours des 12 mois avant l'enquête

La fréquence à laquelle les femmes ayant été dans une relation intime ou amoureuse ou en contact avec un ou une ex-partenaire intime au cours des 12 mois avant l'enquête ont subi de la violence au cours de la même période de référence est présentée au tableau 3.34 pour chacun des 16 actes de violence entre partenaires intimes tirés de l'échelle de mesure CAS_R-SF examinés dans le cadre de l'enquête.

En ce qui concerne les actes de violence psychologique subis au cours de l'année avant l'enquête, on constate, par exemple, que parmi les femmes sur qui un ou une partenaire ou ex-partenaire intime a rejeté la faute de son comportement violent, 15 % ont subi cet acte une seule fois, environ les deux tiers (65 %) l'ont subi quelques fois et une femme sur cinq (20 %) l'a subi chaque mois ou plus fréquemment. Parmi les femmes qui se sont fait harceler au téléphone, par texto, par courriel ou sur les médias sociaux par un ou une partenaire ou ex-partenaire intime, 13 % ont subi cet acte une seule fois, environ les deux tiers (65 %) l'ont subi quelques fois et 22 % l'ont subi chaque mois ou plus fréquemment. En outre, parmi les femmes qui se sont fait dire par un ou une partenaire ou ex-partenaire intime qu'elles étaient folles, stupides ou bonnes à rien, environ 18 % ont subi cet acte une seule fois, environ les deux tiers (65 %) l'ont subi quelques fois et 17 % l'ont subi chaque mois ou plus fréquemment.

Pour ce qui est des actes de violence physique subis au cours des 12 mois avant l'enquête, on observe notamment que, parmi les femmes qui indiquent qu'un ou

une partenaire ou ex-partenaire intime a menacé de les blesser ou de les tuer, ou de blesser ou de tuer l'un de leurs proches, 45 % ont subi cet acte une seule fois, 50 % l'ont subi quelques fois et environ 4,7 %** l'ont subi chaque mois ou plus fréquemment. Parmi les femmes qui se sont fait donner un coup de poing ou de pied, mordre ou frapper avec un objet par un ou une partenaire ou ex-partenaire intime, 44 % ont subi cet acte une seule fois, plus de la moitié (52 %) l'ont subi quelques fois et environ 4,1 %** l'ont subi chaque mois ou plus fréquemment. Par ailleurs, parmi les femmes s'étant fait secouer, agripper ou pousser violemment par un ou une partenaire ou ex-partenaire intime, la moitié (49 %) ont subi cet acte une seule fois, 45 % l'ont subi quelques fois et environ 6 %** l'ont subi chaque mois ou plus fréquemment.

En ce qui a trait aux actes de violence sexuelle subis par les femmes au cours de l'année avant l'enquête, on constate que, parmi les femmes qui ont été obligées par un ou une partenaire ou ex-partenaire intime à se livrer à des actes sexuels contre leur gré, 36 % ont subi cet acte une seule fois, plus de la moitié (56 %) l'ont subi quelques fois et environ 8 %** l'ont subi chaque mois ou plus fréquemment. Enfin, parmi les femmes indiquant qu'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime les a forcées ou a tenté de les forcer à avoir une relation sexuelle, 36 % ont subi cet acte une seule fois, 54 % l'ont subi quelques fois et 10 %* l'ont subi chaque mois ou plus souvent.

Tableau 3.34

Fréquence des actes de violence entre partenaires intimes subis au cours des 12 derniers mois, femmes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse ou en contact avec un ou une ex-partenaire intime et ayant subi l'acte de violence entre partenaires intimes en question au cours des 12 derniers mois, Québec, 2021-2022

	Une fois		Quelques fois		Chaque mois ou plus fréquemment	
	%	Intervalle de confiance à 95 %	%	Intervalle de confiance à 95 %	%	Intervalle de confiance à 95 %
<i>Un ou une partenaire ou ex-partenaire intime...</i>						
Violence psychologique						
Vous a fait des commentaires au sujet de vos expériences sexuelles passées ou de vos comportements sexuels de manière à vous intimider, vous humilier ou vous faire sentir inférieure	28,7	[23,7 - 34,4]	60,5	[54,9 - 65,9]	10,7*	[7,9 - 14,3]
A essayé de convaincre votre famille, vos enfants ou vos amis que vous étiez folle ou de les monter contre vous	15,5*	[11,3 - 21,0]	62,5	[55,7 - 68,9]	21,9	[16,6 - 28,4]
Vous a empêchée d'avoir des contacts avec vos amis ou les membres de votre famille	11,6**	[6,6 - 19,5]	67,8	[57,8 - 76,4]	20,6*	[14,1 - 29,1]
A rejeté sur vous la faute de ses comportements violents ou abusifs	15,1	[12,0 - 18,8]	65,3	[60,3 - 69,9]	19,6	[15,8 - 24,1]
Vous a harcelée au téléphone, par message texte, par courriel ou sur les médias sociaux	13,0	[9,9 - 17,0]	64,8	[59,0 - 70,2]	22,2	[17,6 - 27,6]
Vous a dit que vous étiez folle, stupide ou bonne à rien	18,3	[15,4 - 21,7]	64,7	[60,6 - 68,5]	17,0	[14,2 - 20,2]
Vous a suivie ou a rôdé près de votre domicile ou de votre lieu de travail	22,5*	[16,4 - 30,0]	61,3	[53,2 - 68,8]	16,2*	[11,0 - 23,2]
Vous a empêchée de travailler ou privée d'argent ou de ressources financières	11,5**	[5,2 - 23,7]	61,0	[48,3 - 72,4]	27,4*	[18,3 - 39,0]
Violence physique						
A menacé de vous blesser ou de vous tuer, ou de blesser ou tuer l'un de vos proches	45,2	[33,8 - 57,1]	50,1	[38,4 - 61,8]	4,7**	[2,1 - 10,2]
Vous a confinée ou enfermée dans une pièce ou un autre espace	60,8*	[40,9 - 77,6]	28,2**	[15,0 - 46,6]	11,1**	[3,2 - 32,1]
A tenté de vous étrangler	65,8	[49,7 - 78,9]	33,1*	[20,1 - 49,3]	1,1**	[0,2 - 7,6]
Vous a donné un coup de poing ou un coup de pied, mordue ou frappée au moyen d'un objet	44,4	[32,9 - 56,5]	51,5	[39,6 - 63,3]	4,1**	[1,6 - 9,9]
Vous a secouée, bousculée, agrippée ou poussée violemment	49,4	[42,1 - 56,6]	44,7	[37,9 - 51,7]	5,9**	[3,5 - 9,8]
A utilisé ou menacé d'utiliser un couteau, un fusil ou une autre arme pour vous blesser	63,2	[46,5 - 77,3]	27,6**	[15,9 - 43,4]	9,2**	[2,4 - 29,2]
Violence sexuelle						
Vous a obligée à vous livrer à des actes sexuels contre votre gré	36,1	[28,8 - 44,1]	56,1	[47,9 - 64,1]	7,8**	[4,4 - 13,3]
Vous a forcée ou a tenté de vous forcer à avoir une relation sexuelle	36,2	[29,3 - 43,7]	53,9	[46,2 - 61,4]	9,9*	[6,5 - 15,0]

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes*, 2021-2022.

3.3.7 Fréquence ou occurrence d'autres actes de violence subis de la part d'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime au cours des 12 mois avant l'enquête

Outre les 16 actes ayant fait l'objet des sections 3.3.5 et 3.3.6, d'autres actes⁴ de violence subis, au cours des 12 mois avant l'enquête, par les femmes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse ou en contact avec un ou une ex-partenaire intime au cours de la même période de référence ont été examinés dans le cadre de l'enquête. La fréquence de chacun de ces autres actes de violence subis par les femmes au cours des 12 mois avant l'enquête a été mesurée.

Ainsi, comme le montre le tableau 3.35, parmi les femmes qui indiquent qu'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime a révélé ou a menacé de révéler leur orientation sexuelle ou leur relation intime au cours des 12 mois avant l'enquête, 40 %* ont subi cet acte une seule fois, plus de la moitié (54 %) l'ont subi quelques fois et environ 6 %** l'ont subi chaque mois ou plus fréquemment. Par ailleurs, parmi les femmes qui se sont fait empêcher par un ou une partenaire ou ex-partenaire intime d'étudier,

de suivre des cours ou de fréquenter leur lieu d'études au cours de l'année avant l'enquête, 40 %* ont subi cet acte une seule fois, 42 %* l'ont subi quelques fois et environ 18 %** l'ont subi chaque mois ou plus fréquemment. Enfin, parmi les femmes déclarant qu'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime a menacé de leur enlever la garde de leurs enfants au cours des 12 mois avant l'enquête, environ 36 %* ont subi cet acte une seule fois, 51 % l'ont subi quelques fois et près de 13 %** l'ont subi chaque mois ou plus fréquemment.

De plus, parmi les femmes ayant été dans une relation intime ou amoureuse ou en contact avec un ou une ex-partenaire intime au cours de l'année avant l'enquête et sur qui de la coercition sexuelle ou reproductive a été exercée par un ou une partenaire ou ex-partenaire intime au cours de leur vie⁵, environ 13,2 % ont vécu cette forme de coercition au cours des 12 mois avant l'enquête (donnée non illustrée).

Tableau 3.35

Fréquence d'autres actes de violence subis de la part d'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime au cours des 12 derniers mois, femmes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse ou en contact avec un ou une ex-partenaire intime et ayant subi l'acte de violence en question de la part de cette personne au cours des 12 derniers mois, Québec, 2021-2022

	Une fois		Quelques fois		Chaque mois ou plus fréquemment	
	%	Intervalle de confiance à 95 %	%	Intervalle de confiance à 95 %	%	Intervalle de confiance à 95 %
<i>Un ou une partenaire ou ex-partenaire intime...</i>						
A révélé ou menacé de révéler votre orientation sexuelle ou votre relation intime	39,8*	[25,8 - 55,7]	54,3	[39,0 - 68,9]	5,9**	[1,8 - 18,1]
Vous a empêchée d'étudier, de suivre des cours ou de fréquenter votre lieu d'études	40,1*	[25,7 - 56,5]	42,0*	[27,4 - 58,1]	17,9**	[9,2 - 32,0]
A menacé de vous enlever la garde de vos enfants ¹	35,9*	[25,8 - 47,4]	51,3	[40,5 - 62,1]	12,8**	[6,9 - 22,3]

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

1. Les femmes n'ayant pas d'enfant sont exclues.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes, 2021-2022*.

4. Comme on l'explique dans le deuxième chapitre (sections 2.3 et 2.4), en plus des 16 actes de violence tirés de l'échelle de mesure CAS_r-SF, cinq autres actes de violence ont été mesurés dans le cadre de l'enquête, mais deux ont été combinés pour créer l'indicateur de coercition sexuelle ou reproductive.

5. Les femmes âgées de 50 ans et plus sur qui seulement de la coercition reproductive a été exercée sont exclues.

3.4 Contexte et conséquences de la violence subie de la part d'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime au cours des 12 mois avant l'enquête

Femmes ayant subi au moins un des 21 actes de violence de la part d'un ou une partenaire ou expartenaire intime au cours des 12 mois avant l'enquête

Dans cette section, les indicateurs concernant le contexte dans lequel les actes de violence subis de la part d'un ou une partenaire ou expartenaire intime ont eu lieu et les conséquences de ceux-ci se rapportent aux femmes ayant subi ces actes au cours des 12 mois avant l'enquête. C'est l'ensemble des 21 actes mesurés dans l'*Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes 2021-2022*, soit les 16 actes de violence tirés de l'échelle de mesure CAS_R-SF et les cinq autres actes de violence retenus, qui ont été pris en compte afin que l'on comprenne mieux le vécu des femmes ayant subi de tels actes (voir le schéma explicatif dans l'annexe 1). Le dénominateur de ces indicateurs est composé des femmes âgées de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse ou en contact avec un ou une ex-partenaire intime au cours des 12 mois avant l'enquête et ayant subi au moins un de ces 21 actes de violence de la part d'un ou une partenaire ou expartenaire intime au cours de cette même période.

3.4.1 Fréquence de la violence subie de la part d'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime qui était sous l'effet de l'alcool au cours des 12 mois avant l'enquête

Parmi les femmes de 18 ans et plus qui ont été dans une relation intime ou amoureuse ou en contact avec un ou une ex-partenaire intime et qui ont subi des actes de violence au cours des 12 mois avant l'enquête, environ les deux tiers (66,0 %) déclarent qu'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime n'a jamais commis ces actes de violence en étant sous l'effet de l'alcool, près d'un

quart (23,3 %) affirment qu'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime les a commis en étant rarement ou parfois sous l'effet de cette substance et environ une femme sur dix (10,7 %) indique qu'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime les a souvent ou toujours commis en étant sous l'effet de l'alcool (données non illustrées).

3.4.2 Situations en lien avec de la violence entre partenaires intimes survenues au cours des 12 mois avant l'enquête dans des ménages comptant des enfants

Comme le montre le tableau 3.36, parmi les femmes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse ou en contact avec un ou une ex-partenaire intime au cours de l'année avant l'enquête, ayant subi de la violence de la part d'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime au cours de la même période et ayant des enfants âgés de moins de 18 ans, 33 % indiquent que des enfants dans leur ménage ont été témoins des actes de violence commis par un ou une partenaire ou ex-partenaire intime. Par ailleurs, la proportion de femmes ayant eu, au cours des 12 mois avant l'enquête,

des disputes au sujet d'ententes parentales (p. ex. : à propos de la pension alimentaire ou de la garde des enfants) avec un ou une partenaire ou ex-partenaire intime ayant commis des actes de violence à leur égard est estimée à 41 %. Finalement, 7 %* des femmes indiquent que la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ) est intervenue au cours de l'année avant l'enquête puisque la sécurité de leurs enfants était compromise en raison des actes de violence qu'elles subissaient de la part d'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime.

Tableau 3.36

Situations en lien avec de la violence entre partenaires intimes survenues au cours des 12 derniers mois dans des ménages comptant des enfants, femmes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse ou en contact avec un ou une ex-partenaire intime, ayant subi au moins un des 21 actes de violence de la part d'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime au cours des 12 derniers mois et ayant des enfants âgés de moins de 18 ans, Québec, 2021-2022

	%	Intervalle de confiance à 95 %
Exposition des enfants du ménage à de la violence entre partenaires intimes	33,2	[28,8 - 37,9]
Disputes au sujet d'ententes parentales avec un ou une partenaire ou ex-partenaire intime ayant commis de la violence	41,2	[36,5 - 46,0]
Intervention de la DPJ ¹ en raison de la violence entre partenaires intimes subie	6,7*	[4,6 - 9,6]

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

1. DPJ : Direction de la protection de la jeunesse.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes, 2021-2022*.

3.4.3 Violence subie de la part d'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime en contexte de grossesse au cours des 12 mois avant l'enquête

Parmi les femmes âgées de 18 à 49 ans qui ont été dans une relation intime ou amoureuse ou en contact avec un ou une ex-partenaire intime et qui ont subi de la violence de la part d'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime au cours des 12 mois avant l'enquête, environ

6,6 % étaient enceintes au cours de la même période de référence. Parmi ces dernières, 29,3 %* ont subi des actes de violence de la part d'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime durant leur grossesse (données non illustrées).

3.4.4 Symptômes de stress post-traumatique présents au cours du mois avant l'enquête

Parmi les femmes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse ou en contact avec un ou une ex-partenaire intime et ayant subi de la violence de la part d'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime au cours de l'année avant l'enquête, plus de la moitié (56 %) ont présenté au moins un des symptômes de stress post-traumatique examinés dans le cadre de l'enquête au cours du mois ayant précédé cette dernière (tableau 3.37). En effet, autour du quart d'entre elles (27 %) ont eu des cauchemars liés aux actes de violence

qu'elles avaient subis ou ont pensé à ces actes même si elles ne le voulaient pas. De plus, 43 % ont essayé de ne pas penser aux actes de violence subis. Par ailleurs, la proportion d'entre elles qui ont été sur leurs gardes ou ont sursauté facilement en raison des actes de violence subis est de 27 %. Enfin, environ une femme sur trois (31 %) s'est sentie amorphe ou indifférente aux autres, aux activités ou à ce qui l'entoure en raison des actes de violence qu'elle avait subis de la part d'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime.

Tableau 3.37

Symptômes de stress post-traumatique présents au cours du dernier mois en lien avec la violence subie de la part d'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime, femmes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse ou en contact avec un ou une ex-partenaire intime et ayant subi au moins un des 21 actes de violence de la part d'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime au cours des 12 derniers mois, Québec, 2021-2022

	%	Intervalle de confiance à 95 %
Au moins un symptôme de stress post-traumatique a été présent	56,4	[53,4 - 59,5]
Avoir eu des cauchemars liés aux actes subis ou avoir pensé à ces actes même sans le vouloir	26,7	[24,1 - 29,4]
Avoir essayé de ne pas penser aux actes subis	42,9	[39,8 - 46,1]
Avoir été sur ses gardes ou avoir sursauté facilement en raison des actes subis	27,1	[24,4 - 29,9]
S'être sentie amorphe ou indifférente en raison des actes subis	31,4	[28,7 - 34,2]

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes, 2021-2022*.

3.4.5 Sentiments éprouvés au cours des 12 mois avant l'enquête à la suite des actes de violence subis de la part d'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime

Comme le montre le tableau 3.38, parmi les femmes de 18 ans et plus qui ont été dans une relation intime ou amoureuse ou en contact avec un ou une ex-partenaire intime et qui ont subi de la violence de la part d'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime au cours des 12 mois avant l'enquête, plusieurs ont éprouvé, au cours de la même période de référence, différents sentiments négatifs à la suite des actes de violence subis. En effet, plus de la moitié d'entre elles (54 %) ont ressenti de

l'anxiété ou ont eu l'impression d'être sur leurs gardes en raison de la violence subie. De plus, autour d'un tiers d'entre elles (34 %) se sont senties contrôlées ou piégées par un ou une partenaire ou ex-partenaire intime. En outre, la proportion d'entre elles qui ont eu peur d'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime est de 22 %. Finalement, environ une femme sur dix (11 %) a craint pour sa vie en raison de la violence commise par un ou une partenaire ou ex-partenaire intime.

Tableau 3.38

Sentiments éprouvés au cours des 12 derniers mois à la suite des actes de violence subis de la part d'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime, femmes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse ou en contact avec un ou une ex-partenaire intime et ayant subi au moins un des 21 actes de violence de la part d'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime au cours des 12 derniers mois, Québec, 2021-2022

	%	Intervalle de confiance à 95 %
Avoir ressenti de l'anxiété ou avoir eu l'impression d'être sur ses gardes	53,5	[50,7 - 56,3]
S'être sentie contrôlée ou piégée	34,2	[31,4 - 37,2]
Avoir eu peur	22,5	[20,0 - 25,1]
Avoir craint pour sa vie	10,6	[8,9 - 12,6]

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes*, 2021-2022.

3.4.6 Blessures corporelles subies et soins médicaux reçus au cours des 12 mois avant l'enquête en raison de la violence subie de la part d'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime

Comme le montre le tableau 3.39, parmi les femmes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse ou en contact avec un ou une ex-partenaire intime et ayant subi de la violence de la part d'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime au cours de l'année avant l'enquête, environ 4,3 % ont subi, au cours de la même période de référence, des blessures corporelles (p. ex. : des coupures, des brûlures, des fractures, des blessures ayant mené à une fausse couche, une commotion cérébrale) en raison des actes de violence subis. Parmi ces dernières, environ 15 %** ont reçu des soins médicaux d'un professionnel ou d'une professionnelle de la santé pour ces blessures au cours des 12 mois avant l'enquête.

Tableau 3.39

Blessures corporelles subies et soins médicaux reçus au cours des 12 derniers mois en raison de la violence subie de la part d'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime, femmes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse ou en contact avec un ou une ex-partenaire intime et ayant subi au moins un des 21 actes de violence de la part d'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime au cours des 12 derniers mois, Québec, 2021-2022

	%	Intervalle de confiance à 95 %
Blessures corporelles subies	4,3	[3,3 - 5,7]
Soins médicaux reçus ¹	15,4**	[8,4 - 26,7]

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

1. La proportion se rapporte aux femmes ayant souffert de blessures corporelles au cours des 12 derniers mois en raison de la violence qu'elles ont subie de la part d'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes*, 2021-2022.

3.4.7 Répercussions sur le rendement au travail au cours des 12 mois avant l'enquête en raison de la violence subie de la part d'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime

Parmi les femmes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse ou en contact avec un ou une ex-partenaire intime, ayant subi de la violence de la part d'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime

et ayant occupé un emploi au cours des 12 mois avant l'enquête, 35,9 % ont vu leur rendement au travail être affecté en raison des actes de violence subis (donnée non illustrée).

3.4.8 Séparation d'un ou une partenaire ou départ du domicile commun au cours des 12 mois avant l'enquête en raison de la violence subie de la part d'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime

Comme le montre le tableau 3.40, parmi les femmes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse ou en contact avec un ou une ex-partenaire intime et ayant subi de la violence de la part d'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime au cours de

l'année avant l'enquête, 25 % se sont séparées de façon permanente ou temporaire d'un ou une partenaire intime, au cours de la même période de référence, en raison des actes de violence que cette personne avait commis envers elles⁶.

Tableau 3.40

Séparation d'un ou une partenaire ou départ du domicile commun au cours des 12 derniers mois en raison de la violence subie de la part d'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime, femmes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse ou en contact avec un ou une ex-partenaire intime et ayant subi au moins un des 21 actes de violence de la part d'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime au cours des 12 derniers mois, Québec, 2021-2022

	%	Intervalle de confiance à 95 %
Séparation permanente ou temporaire d'un ou une partenaire intime à cause de la violence subie ¹	25,2	[21,3 - 29,6]
Départ permanent ou temporaire du domicile commun	12,5	[10,7 - 14,5]
Départ permanent ou temporaire du domicile commun en raison de la violence subie ²	69,9	[59,5 - 78,6]
Lieux de résidence après le départ du domicile commun ^{3,4} :		
Nouveau lieu de résidence acheté ou loué	44,9	[35,1 - 55,0]
Chez des amis, des membres de la famille ou quelqu'un d'autre	63,9	[53,6 - 73,1]
Autres lieux ⁵	18,1 *	[12,0 - 26,5]
Pas de départ permanent ou temporaire du domicile commun	53,8	[50,8 - 56,7]
Idee de quitter le domicile commun en raison de la violence subie ⁶	20,1	[17,1 - 23,6]

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

1. La proportion se rapporte seulement aux femmes qui n'étaient pas déjà séparées.

2. La proportion se rapporte aux femmes ayant quitté leur domicile au cours des 12 derniers mois.

3. Les proportions se rapportent aux femmes ayant quitté leur domicile au cours des 12 derniers mois en raison de la violence qu'elles ont subie.

4. Plus d'un lieu de résidence pouvait être indiqué.

5. Un hôtel, un motel ou un autre lieu d'hébergement payant, une maison d'hébergement pour personnes victimes de violence, un lieu non destiné à l'habitation, etc.

6. La proportion se rapporte aux femmes n'ayant pas quitté leur domicile au cours des 12 derniers mois, peu importe pourquoi elles ne l'ont pas fait.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes*, 2021-2022.

6. Notons que cette proportion se rapporte seulement aux femmes qui n'étaient pas déjà séparées de leur partenaire.

Par ailleurs, parmi les femmes ayant subi de la violence de la part d'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime au cours des 12 mois avant l'enquête, 12 % ont quitté de façon permanente ou temporaire le domicile dans lequel elles vivaient avec leur partenaire intime⁷. La majorité de ces dernières (70 %) ont quitté leur domicile en raison de la violence subie.

Lorsque l'on s'attarde aux femmes ayant quitté leur domicile au cours de l'année avant l'enquête en raison de la violence subie de la part d'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime, on constate que 45 % d'entre elles ont déménagé dans un nouveau lieu de résidence acheté ou loué, 64 % ont vécu chez des amis, chez des

membres de la famille ou chez quelqu'un d'autre et 18 %* ont vécu dans d'autres lieux (p. ex. : un hôtel, une maison d'hébergement pour personnes victimes de violence, etc.). Notons que plus d'un lieu de résidence pouvait être indiqué.

Enfin, si l'on s'intéresse aux femmes qui n'ont pas quitté le domicile commun au cours des 12 mois avant l'enquête (54 %), peu importe pourquoi elles ne l'ont pas fait, on observe que la proportion de celles qui, au cours de la même période de référence, ont songé à quitter le domicile en raison de la violence qu'elles ont subie de la part d'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime est estimée à 20 %.

3.4.9 Confiance faite ou aide demandée à quelqu'un de l'entourage au cours des 12 mois avant l'enquête en raison de la violence subie de la part d'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime

Parmi les femmes de 18 ans et plus qui ont été dans une relation intime ou amoureuse ou en contact avec un ou une ex-partenaire intime et qui ont subi de la violence de la part d'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime au cours des 12 mois avant l'enquête, environ 39,1 % ont parlé de ce qu'elles vivaient ou demandé de l'aide à quelqu'un de leur entourage au cours de la même période de référence (donnée non illustrée).

Comme le montre le tableau 3.41, parmi les femmes ayant parlé ou ayant demandé de l'aide à quelqu'un de leur entourage au cours de l'année avant l'enquête en raison de la violence qu'elles ont subie de la part d'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime, la grande majorité (92 %) ont parlé ou demandé de l'aide à un membre de la famille, à un ami ou une amie ou à quelqu'un du voisinage, 34 % ont parlé ou demandé de l'aide à une personne au travail ou à l'école et 42 % ont parlé ou demandé de l'aide à d'autres personnes de leur entourage. Notons que plus d'une personne pouvait être indiquée.

Tableau 3.41

Personnes dans l'entourage¹ auxquelles les femmes ont parlé ou demandé de l'aide au cours des 12 derniers mois en raison de la violence subie de la part d'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime, femmes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse ou en contact avec un ou une ex-partenaire intime, ayant subi au moins un des 21 actes de violence de la part d'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime et ayant parlé ou demandé de l'aide à quelqu'un de l'entourage au cours des 12 derniers mois, Québec, 2021-2022

	%	Intervalle de confiance à 95 %
Membre de la famille, ami ou amie, ou personne du voisinage	91,9	[88,2 - 94,5]
Personne au travail ou à l'école ²	34,2	[28,6 - 40,2]
Autres personnes de l'entourage ³	41,8	[35,4 - 48,5]

1. Plus d'une personne pouvait être indiquée.

2. Un ou une collègue de travail ou l'employeur ou l'employeuse, ou quelqu'un à l'école, au collège ou à l'université.

3. Un conseiller spirituel (par exemple : un prêtre, un rabbin ou un imam), une personne dans une pharmacie, une épicerie ou un autre commerce près du lieu de résidence ou d'autres personnes dans l'entourage.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes, 2021-2022*.

7. Notons qu'environ un tiers des femmes (33,8%) ne vivaient pas avec leur partenaire au moment de l'enquête (donnée non illustrée).

3.4.10 Recours à des services ou à des spécialistes au cours des 12 mois avant l'enquête afin d'obtenir de l'aide en raison de la violence subie de la part d'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime

Parmi les femmes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse ou en contact avec un ou une ex-partenaire intime et ayant subi de la violence de la part d'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime au cours des 12 mois avant l'enquête, environ le quart (22,7 %) ont eu recours à des services ou à des spécialistes afin d'obtenir de l'aide au cours de la même période de référence (donnée non illustrée).

Les proportions de femmes ayant eu recours aux services ou spécialistes pris en compte dans le cadre de l'enquête sont présentées au tableau 3.42. Notons que plus d'un service ou d'un spécialiste pouvait être indiqué.

Ainsi, parmi les femmes ayant eu recours à des services ou à des spécialistes au cours de l'année avant l'enquête pour obtenir de l'aide en raison de la violence subie de la part d'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime, 80 % ont consulté un(e) psychologue, un(e) travailleur(-euse) social(e) ou un(e) éducateur(-trice). Par ailleurs, plus de la moitié (58 %) ont consulté un professionnel ou une professionnelle de la santé (p. ex. : un[e] médecin, un[e]

infirmier[-ière], un[e] pharmacien[ne]), tandis que plus d'un tiers (35 %) sont allées chercher de l'aide dans un établissement du réseau de la santé et des services sociaux (p. ex. : un CLSC). En outre, trois femmes sur dix (30 %) ont eu recours à des services juridiques (p. ex. : les services d'un[e] avocat[e]), 19 % ont communiqué avec le service SOS violence conjugale ou le 811 (Info-Santé ou Info-Social), et 18 % sont allées chercher de l'aide auprès des centres d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC) ou des centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS). Finalement, on estime que 16 %* des femmes sont allées chercher de l'aide auprès d'un organisme communautaire, que 12 %* ont fait appel à un centre de crise ou à un lit de crise et qu'environ 5 %* sont allées chercher de l'aide auprès d'un service d'hébergement (p. ex. : une maison d'hébergement pour personnes victimes de violence).

Tableau 3.42

Services utilisés ou spécialistes consultés¹ au cours des 12 derniers mois afin d'obtenir de l'aide en raison de la violence subie de la part d'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime, femmes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse ou en contact avec un ou une ex-partenaire intime, ayant subi au moins un des 21 actes de violence de la part d'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime et ayant eu recours à des services ou à des spécialistes pour obtenir de l'aide au cours des 12 derniers mois, Québec, 2021-2022

	%	Intervalle de confiance à 95 %
Psychologue, travailleur(-euse) social(e) ou éducateur(-trice)	80,2	[72,6 - 86,1]
Professionnel ou professionnelle de la santé	57,8	[49,7 - 65,4]
Services dans un établissement du réseau de la santé et des services sociaux	35,3	[27,4 - 44,1]
Services juridiques	29,7	[23,0 - 37,3]
SOS violence conjugale ou 811 (Info-Santé ou Info-Social)	19,4	[13,7 - 26,8]
Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC) ou centre d'aide et de lutte contre les agressions sexuelles (CALACS)	17,8	[12,7 - 24,3]
Organisme communautaire	16,0*	[10,7 - 23,2]
Centre de crise ou lit de crise	11,9*	[7,4 - 18,7]
Service d'hébergement	5,4*	[2,9 - 9,7]

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

1. Plus d'un service ou d'un spécialiste pouvait être indiqué.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes, 2021-2022*.

3.4.11 Raisons évoquées pour ne pas avoir eu recours à des services ou à des spécialistes au cours des 12 mois avant l'enquête afin d'obtenir de l'aide en raison de la violence subie de la part d'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime

Parmi les femmes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse ou en contact avec un ou une ex-partenaire intime et ayant subi de la violence de la part d'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime au cours des 12 mois avant l'enquête, environ les trois quarts (77,3 %) n'ont pas eu recours à des services ou à des spécialistes au cours de la même période de référence afin d'obtenir de l'aide en raison de la violence subie (donnée non illustrée).

Comme le montre le tableau 3.43, les femmes n'ayant pas eu recours à des services ou à des spécialistes au cours de l'année avant l'enquête pour obtenir de l'aide en raison de la violence qu'elles ont subie de la part d'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime ont évoqué différentes raisons pour ne pas l'avoir fait. Notons qu'il était possible d'indiquer plus d'une raison.

Ainsi, 70 % de ces femmes indiquent qu'elles ne voulaient pas d'aide ou ne ressentaient pas le besoin d'en avoir. Environ un quart (23 %) indiquent qu'elles ne se sentaient pas à l'aise de demander de l'aide. La proportion de celles

qui déclarent ne pas avoir eu recours à des services ou à des spécialistes parce qu'elles ne connaissaient pas leur existence est de 17 %. Autour de 13 % d'entre elles disent qu'aucun service ou spécialiste ne répondait à leurs besoins. Environ 12 % d'entre elles indiquent qu'elles n'ont pas eu recours à des services ou à des spécialistes, car le coût était trop élevé. Une proportion similaire de femmes (12 %) dit ne pas avoir eu recours à des services ou à des spécialistes en raison d'un trop long temps d'attente. La proportion de femmes qui déclarent ne pas avoir eu recours à des services ou à des spécialistes parce qu'elles craignaient d'être affectées ou que leurs enfants soient affectés si elles le faisaient est de 11 %. Environ une femme sur dix (9 %) affirme qu'elle n'a pas eu recours à des services ou à des spécialistes parce qu'il n'y en avait aucun près de chez elle. Enfin, 9 % d'entre elles évoquent la pandémie de COVID-19 comme raison les ayant empêchées d'avoir recours à des services ou à des spécialistes.

Tableau 3.43

Raisons évoquées¹ pour ne pas avoir eu recours à des services ou à des spécialistes au cours des 12 derniers mois afin d'obtenir de l'aide en raison de la violence subie de la part d'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime, femmes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse ou en contact avec un ou une ex-partenaire intime, ayant subi au moins un des 21 actes de violence de la part d'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime et n'ayant pas eu recours à des services ou à des spécialistes pour obtenir de l'aide au cours des 12 derniers mois, Québec, 2021-2022

	%	Intervalle de confiance à 95 %
Je n'en ressentais pas le besoin	69,5	[65,1 - 73,6]
J'en ignorais l'existence	16,9	[13,7 - 20,7]
Aucun service ou spécialiste à proximité	9,2	[6,8 - 12,2]
Temps d'attente trop long	11,9	[9,2 - 15,4]
Aucun service ne répondait à mes besoins	12,8	[9,9 - 16,6]
Coût trop élevé	12,2	[9,5 - 15,5]
J'avais peur d'être affectée ou que mes enfants soient affectés si je le faisais	10,5	[8,1 - 13,6]
Je n'étais pas à l'aise de demander de l'aide	23,0	[19,5 - 26,9]
La pandémie de COVID-19	8,9	[6,6 - 12,0]

1. Plus d'une raison pouvait être évoquée.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes, 2021-2022*.

4

La violence commise à l'égard des hommes



Introduction

Dans le présent chapitre, un portrait de la violence subie par les hommes de la part d'une ou un partenaire ou ex-partenaire intime au Québec est dressé, à partir des résultats de l'*Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes 2021-2022*.

La première partie porte sur la victimisation associée à la violence entre partenaires intimes vécue par les hommes au cours de leur vie. On s'intéresse d'abord à la victimisation associée à au moins un acte de violence ainsi qu'à la victimisation associée à chacune des trois formes de violence étudiées dans le cadre de l'enquête (psychologique, physique et sexuelle). Il est ensuite question de la victimisation par nombre de formes de violence subies, puis de la victimisation associée à chacun des 16 actes de violence tirés de l'échelle de mesure CAS_R-SF subis. Enfin, on se penche sur la victimisation associée à des actes de violence subis de la part d'une ou un partenaire ou ex-partenaire intime qui ne proviennent pas de cette échelle.

Dans la deuxième partie, le contexte dans lequel a eu lieu la victimisation associée à la violence entre partenaires intimes vécue par les hommes au cours de leur vie et les conséquences de celle-ci sont présentés. Plus précisément, on y aborde le nombre de partenaires ou d'ex-partenaires intimes ayant commis des actes de violence à l'égard des hommes au cours de leur vie, le sexe de ces partenaires ou ex-partenaires intimes, les sentiments éprouvés par les hommes à la suite des actes de violence subis, la fréquence à laquelle la violence a été subie ainsi que le sentiment de peur qu'ils ont pu ressentir à l'égard d'une ou un partenaire ou ex-partenaire intime entre le début de la pandémie de COVID-19 et la tenue de l'enquête.

La troisième partie porte sur la violence entre partenaires intimes subie par les hommes au cours de l'année avant l'enquête. On s'attarde d'abord à la violence vécue par les hommes de manière générale, de même qu'à chacune des trois formes de violence mesurées dans le cadre de l'enquête qu'ils ont subies (psychologique, physique et

sexuelle). Ensuite, on s'intéresse au nombre de formes de violence subies, à la fréquence des 16 actes de violence tirés de l'échelle de mesure CAS_R-SF subis, ainsi qu'à l'occurrence ou à la fréquence d'actes de violence subis de la part d'une ou un partenaire ou ex-partenaire intime qui ne proviennent pas de cette échelle.

Dans la quatrième partie, le contexte dans lequel a eu lieu la violence subie par les hommes de la part d'une ou un partenaire ou ex-partenaire intime au cours des 12 mois avant l'enquête et les conséquences de cette violence, au cours de la même période de référence, sont présentés. Plus précisément, on y traite d'abord de la fréquence à laquelle cette violence a été commise par une ou un partenaire ou ex-partenaire intime alors que cette personne était sous l'effet de l'alcool ainsi que de situations en lien avec de la violence entre partenaires intimes survenues dans des ménages comptant des enfants. Ensuite, on s'intéresse à la présence de symptômes de stress post-traumatique au cours du mois avant l'enquête ainsi qu'aux sentiments éprouvés par les hommes au cours de l'année avant l'enquête. Puis, on se penche sur les blessures corporelles dont ils ont souffert et sur les soins médicaux qu'ils ont reçus au cours des 12 mois avant l'enquête en raison des actes de violence qu'ils ont subis. Par ailleurs, on aborde la séparation d'une ou un partenaire et le départ du domicile commun au cours des 12 mois avant l'enquête en raison de la violence subie. Enfin, il est question du fait pour les hommes ayant subi de la violence de la part d'une ou un partenaire ou ex-partenaire intime d'avoir parlé ou d'avoir demandé de l'aide à quelqu'un de l'entourage et d'avoir eu recours à des services ou à des spécialistes afin d'obtenir de l'aide au cours de l'année avant l'enquête.

Les mesures de violence utilisées dans le cadre de l'enquête ainsi que la définition des différents indicateurs de violence présentés et la façon dont ils ont été construits sont décrites en détail dans le deuxième chapitre. Les variables de croisement utilisées dans les analyses sont, quant à elles, définies dans le glossaire.

4.1 La victimisation associée à la violence entre partenaires intimes vécue au cours de la vie

Les résultats présentés dans cette section portent sur les hommes âgés de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse au cours de leur vie. Rappelons que les hommes de la région du Nord-du-Québec sont exclus (pour cette région, seuls des résultats pour les femmes sont diffusés)¹.

4.1.1 Victimisation associée à au moins un acte de violence entre partenaires intimes vécue au cours de la vie

Selon l'Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes 2021-2022, environ un quart (26 %) des Québécois de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse au cours de leur vie ont déjà vécu de la victimisation associée à au moins un acte de violence entre partenaires intimes au cours de la même période de référence (tableau 4.1).

Selon l'âge

Comme le montre le tableau 4.1, il existe des différences significatives entre les groupes d'âge en ce qui concerne la victimisation associée à la violence entre partenaires intimes vécue par les hommes au cours de leur vie. En effet, on constate une proportion plus élevée d'hommes ayant vécu de la victimisation associée à au moins un acte de violence au cours de leur vie chez ceux âgés de 18 à 29 ans (31 %) et ceux âgés de 30 à 44 ans (34 %) que chez les 45-64 ans (26 %) et les 65 ans et plus (14 %).

Selon d'autres caractéristiques sociodémographiques et socio-économiques

La proportion d'hommes ayant vécu de la victimisation associée à la violence entre partenaires intimes au cours de leur vie varie selon le niveau de scolarité et l'indice de défavorisation matérielle et sociale (tableau 4.1). En effet, les hommes ayant fait des études collégiales sont proportionnellement plus nombreux à avoir vécu de la victimisation associée à au moins un acte de violence au cours de leur vie (30 %) que ceux ayant obtenu un diplôme d'études universitaires (26 %), ceux ayant obtenu un diplôme d'études secondaires (25 %) et ceux ayant un niveau de scolarité inférieur (20 %). Par ailleurs, la proportion d'hommes ayant vécu de la victimisation associée à au moins un acte de violence est plus élevée

Tableau 4.1

Victimisation associée à la violence entre partenaires intimes vécue au cours de la vie selon certaines caractéristiques sociodémographiques et socio-économiques, hommes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse au cours de leur vie, Québec¹, 2021-2022

	Au moins un acte de violence subi	
	%	Intervalle de confiance à 95 %
Total	26,0	[25,0 - 27,0]
Âge		
18-29 ans	31,1 ^a	[28,4 - 33,9]
30-44 ans	33,8 ^b	[31,6 - 36,0]
45-64 ans	26,2 ^{ab}	[24,6 - 27,9]
65 ans et plus	13,8 ^{ab}	[12,5 - 15,3]
Plus haut niveau de scolarité atteint		
Niveau inférieur au diplôme d'études secondaires	20,4 ^{ab}	[18,2 - 22,8]
Diplôme d'études secondaires	24,8 ^a	[22,9 - 26,8]
Diplôme ou certificat d'études collégiales	29,7 ^{ab}	[27,8 - 31,6]
Diplôme d'études universitaires	26,0 ^b	[24,1 - 28,0]
Indice de défavorisation matérielle et sociale		
1 - Très favorisé	22,6 ^{ab,c}	[20,5 - 24,8]
2	24,2 ^{d,e}	[22,3 - 26,3]
3	27,7 ^{a,d}	[25,5 - 30,0]
4	26,8 ^b	[24,5 - 29,2]
5 - Très défavorisé	28,6 ^{c,e}	[26,0 - 31,4]

a,b,c,d,e Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions concernées au seuil de 0,05.

1. Les hommes de la région du Nord-du-Québec sont exclus.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes*, 2021-2022.

1. Toute l'information à ce sujet est présentée dans le [rapport méthodologique de l'enquête](#).

parmi ceux qui vivent dans un milieu très défavorisé sur le plan matériel et social (29 % des hommes appartenant au quintile 5 de l'indice) que parmi ceux vivant dans des milieux plus favorisés (23 % des hommes appartenant au quintile 1 et 24 % de ceux appartenant au quintile 2).

Selon certains événements vécus durant l'enfance

Des différences significatives entre les hommes qui ont vécu certains événements durant leur enfance et ceux qui ne les ont pas vécus sont observées en ce qui concerne la victimisation associée à la violence entre partenaires intimes qu'ils ont vécue au cours de leur vie (tableau 4.2). Premièrement, les hommes qui, avant l'âge de 16 ans, ont été exposés à de la violence entre adultes à leur domicile ou ont subi de la violence physique ou sexuelle de la part d'un adulte sont proportionnellement plus nombreux à avoir vécu de la victimisation associée à au moins un acte de violence entre partenaires intimes au cours de leur vie que ceux n'ayant pas vécu cela (44 % c. 19 %). Deuxièmement, les hommes qui ont été sous la responsabilité légale de l'État durant leur enfance sont plus susceptibles que ceux qui ne l'ont pas été d'avoir vécu de la victimisation associée à au moins un acte de violence entre partenaires intimes (49 % c. 26 %). Finalement, la proportion d'hommes ayant vécu de la victimisation associée à au moins un acte de violence entre partenaires intimes au cours de leur vie est plus élevée parmi ceux qui ont quitté leur domicile de façon temporaire avant l'âge de 16 ans pour sortir d'une situation de violence que parmi ceux qui ne l'ont pas fait (59 % c. 25 %).

Selon la région administrative

Comme le montre le tableau 4.3, la proportion d'hommes ayant vécu de la victimisation associée à au moins un acte de violence entre partenaires intimes au cours de leur vie varie selon la région administrative. La seule région où cette proportion est significativement plus élevée que dans le reste de la province est les Laurentides (31 %). À l'inverse, la proportion est significativement inférieure à celle constatée pour le reste de la province dans trois régions, soit Chaudière-Appalaches (19 %), la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (20 %) et le Bas-Saint-Laurent (21 %).

Tableau 4.2

Victimisation associée à la violence entre partenaires intimes vécue au cours de la vie selon certains événements vécus durant l'enfance, hommes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse au cours de leur vie, Québec¹, 2021-2022

	Au moins un acte de violence subi	
	%	Intervalle de confiance à 95 %
Exposition à de la violence entre adultes à domicile ou violence physique ou sexuelle subie de la part d'un adulte avant l'âge de 16 ans		
Oui	43,7 ^a	[41,6 - 45,9]
Non	18,8 ^a	[17,8 - 19,9]
Prise en charge par l'État durant l'enfance		
Oui	48,7 ^a	[41,1 - 56,4]
Non	25,6 ^a	[24,6 - 26,6]
Départ du domicile de façon temporaire pour sortir d'une situation de violence avant l'âge de 16 ans		
Oui	59,2 ^a	[51,8 - 66,2]
Non	25,2 ^a	[24,3 - 26,2]

a Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions concernées au seuil de 0,05.

1. Les hommes de la région du Nord-du-Québec sont exclus.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes, 2021-2022*.

Tableau 4.3

Victimisation associée à la violence entre partenaires intimes vécue au cours de la vie selon la région administrative, hommes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse au cours de leur vie, Québec¹, 2021-2022

Région administrative	Au moins un acte de violence subi		
	%	Intervalle de confiance à 95 %	Population estimée ²
(01) Bas-Saint-Laurent	21,3 –	[18,2 - 24,8]	16 700
(02) Saguenay–Lac-Saint-Jean	24,3	[21,0 - 28,1]	27 200
(03) Capitale-Nationale	27,3	[24,0 - 30,8]	82 300
(04) Mauricie	25,4	[22,0 - 29,2]	28 400
(05) Estrie	23,9	[20,8 - 27,4]	46 500
(06) Montréal	28,0	[25,5 - 30,5]	217 500
(07) Outaouais	28,6	[24,9 - 32,5]	43 500
(08) Abitibi-Témiscamingue	26,2	[22,8 - 29,9]	15 100
(09) Côte-Nord	23,8	[20,4 - 27,7]	8 500
(10) Nord-du-Québec
(11) Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	20,3 –	[16,9 - 24,3]	7 500
(12) Chaudière-Appalaches	19,2 –	[16,2 - 22,6]	32 900
(13) Laval	23,2	[19,9 - 27,0]	37 200
(14) Lanaudière	25,2	[21,6 - 29,1]	51 400
(15) Laurentides	31,1 +	[27,3 - 35,1]	78 100
(16) Montérégie	25,5	[23,0 - 28,2]	141 200
(17) Centre-du-Québec	23,9	[20,6 - 27,7]	24 300
Ensemble du Québec	26,0	[25,0 - 27,0]	858 400

.. Donnée non disponible.

... N'ayant pas lieu de figurer.

+/- La proportion pour la région est significativement supérieure (+) ou inférieure (-) à celle pour le reste de la province, au seuil de 0,05.

1. Les hommes de la région du Nord-du-Québec sont exclus.

2. Les populations estimées sont arrondies à la centaine près. Pour cette raison, la somme des populations estimées régionales peut être légèrement supérieure ou inférieure à la population estimée présentée pour l'ensemble du Québec.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes*, 2021-2022.

4.1.2 Victimisation associée à la violence psychologique entre partenaires intimes vécue au cours de la vie

Un quart (24 %) des Québécois de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse au cours de leur vie ont vécu, au cours de la même période de référence, de la victimisation associée à la violence psychologique entre partenaires intimes (tableau 4.4). L'indicateur « victimisation associée à la violence psychologique entre partenaires intimes » est construit à partir de sept items faisant directement référence à des actes de violence psychologique (p. ex. : se faire dire qu'on est fou, stupide ou bon à rien) et d'un item faisant référence à un violence financière (voir tableau 2.1).

Selon l'âge

Comme le montre le tableau 4.4, la proportion d'hommes ayant vécu de la victimisation associée à la violence psychologique entre partenaires intimes au cours de leur vie varie selon l'âge. En effet, elle est plus élevée chez les hommes âgés de 18 à 29 ans (29 %) et chez ceux âgés de 30 à 44 ans (31 %) que chez ceux âgés de 45 à 64 ans (24 %) et ceux âgés de 65 ans et plus (12 %).

Selon d'autres caractéristiques sociodémographiques et socio-économiques

La proportion d'hommes ayant vécu de la victimisation associée à la violence psychologique entre partenaires intimes au cours de leur vie varie selon le niveau de scolarité et l'indice de défavorisation matérielle et sociale (tableau 4.4). En effet, les hommes qui n'ont pas fait d'études secondaires sont ceux qui affichent la plus faible proportion (18 %), tandis que les hommes ayant un diplôme d'études collégiales sont ceux qui affichent la plus élevée (27 %). On constate également que les hommes vivant dans un milieu très défavorisé sur le plan matériel et social (quintile 5 de l'indice) sont proportionnellement plus nombreux à avoir vécu de la victimisation associée à la violence psychologique entre partenaires intimes au cours de leur vie (26 %) que ceux qui vivent dans des milieux plus favorisés (quintiles 1 et 2), qui affichent des proportions se situant entre 20 % et 22 %.

Tableau 4.4

Victimisation associée à la violence psychologique entre partenaires intimes vécue au cours de la vie selon certaines caractéristiques sociodémographiques et socio-économiques, hommes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse au cours de leur vie, Québec¹, 2021-2022

	Au moins un acte de violence psychologique subi	
	%	Intervalle de confiance à 95 %
Total	23,6	[22,6 - 24,5]
Âge		
18-29 ans	28,8 ^a	[26,2 - 31,6]
30-44 ans	30,6 ^b	[28,5 - 32,8]
45-64 ans	23,6 ^{ab}	[22,0 - 25,3]
65 ans et plus	12,2 ^{ab}	[10,9 - 13,7]
Plus haut niveau de scolarité atteint		
Niveau inférieur au diplôme d'études secondaires	18,4 ^{ab}	[16,3 - 20,6]
Diplôme d'études secondaires	22,6 ^a	[20,7 - 24,6]
Diplôme ou certificat d'études collégiales	26,9 ^{ab}	[25,1 - 28,8]
Diplôme d'études universitaires	23,4 ^b	[21,6 - 25,4]
Indice de défavorisation matérielle et sociale		
1 - Très favorisé	20,2 ^{ab,c}	[18,2 - 22,3]
2	22,2 ^{d,e}	[20,3 - 24,1]
3	25,2 ^{a,d}	[23,1 - 27,5]
4	24,5 ^b	[22,3 - 26,8]
5 - Très défavorisé	25,6 ^{ce}	[23,0 - 28,3]

a,b,c,d,e Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions concernées au seuil de 0,05.

1. Les hommes de la région du Nord-du-Québec sont exclus.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes, 2021-2022*.

Selon certains événements vécus durant l'enfance

Des liens sont constatés entre la victimisation associée à la violence psychologique entre partenaires intimes vécue par les hommes au cours de leur vie et le fait d'avoir vécu certains événements durant l'enfance (tableau 4.5). Tout d'abord, les hommes qui, avant l'âge de 16 ans, ont été exposés à de la violence entre adultes à leur domicile ou ont subi de la violence physique ou sexuelle de la part d'un adulte sont proportionnellement plus nombreux à avoir vécu de la victimisation associée à la violence psychologique entre partenaires intimes au cours de leur vie que ceux qui n'ont pas vécu cela (40 % c. 17 %). De plus, les hommes qui ont été sous la responsabilité légale de l'État durant leur enfance sont plus susceptibles que ceux qui ne l'ont pas été d'avoir vécu de la victimisation associée à la violence psychologique entre partenaires intimes au cours de leur vie (47 % c. 23 %). Enfin, la victimisation associée à la violence psychologique entre partenaires intimes vécue au cours de la vie s'observe en plus forte proportion chez les hommes qui ont quitté leur domicile temporairement avant l'âge de 16 ans pour sortir d'une situation de violence que chez ceux qui ne l'ont pas fait (55 % c. 23 %).

Selon la région administrative

La proportion d'hommes ayant vécu de la victimisation associée à la violence psychologique entre partenaires intimes au cours de leur vie varie selon la région administrative (tableau 4.6). La seule région où cette proportion est significativement plus élevée que dans le reste de la province est les Laurentides (29 %). En revanche, la proportion est significativement inférieure à celle constatée pour le reste de la province dans trois régions, soit Chaudière-Appalaches (17 %), la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (19 %) et le Bas-Saint-Laurent (19 %).

Tableau 4.5

Victimisation associée à la violence psychologique entre partenaires intimes vécue au cours de la vie selon certains événements vécus durant l'enfance, hommes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse au cours de leur vie, Québec¹, 2021-2022

	Au moins un acte de violence psychologique subi	
	%	Intervalle de confiance à 95 %
Exposition à de la violence entre adultes à domicile ou violence physique ou sexuelle subie de la part d'un adulte avant l'âge de 16 ans		
Oui	39,7 ^a	[37,6 - 41,8]
Non	17,1 ^a	[16,1 - 18,1]
Prise en charge par l'État durant l'enfance		
Oui	47,0 ^a	[39,4 - 54,7]
Non	23,1 ^a	[22,1 - 24,1]
Départ du domicile de façon temporaire pour sortir d'une situation de violence avant l'âge de 16 ans		
Oui	55,5 ^a	[48,1 - 62,6]
Non	22,8 ^a	[21,8 - 23,8]

a Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions concernées au seuil de 0,05.

1. Les hommes de la région du Nord-du-Québec sont exclus.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes*, 2021-2022.

Tableau 4.6

Victimisation associée à la violence psychologique entre partenaires intimes vécue au cours de la vie selon la région administrative, hommes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse au cours de leur vie, Québec¹, 2021-2022

Région administrative	Au moins un acte de violence psychologique subi	
	%	Intervalle de confiance à 95 %
(01) Bas-Saint-Laurent	19,5 –	[16,4 - 23,0]
(02) Saguenay–Lac-Saint-Jean	21,8	[18,5 - 25,4]
(03) Capitale-Nationale	23,3	[20,2 - 26,6]
(04) Mauricie	23,1	[19,8 - 26,7]
(05) Estrie	21,2	[18,1 - 24,6]
(06) Montréal	25,5	[23,1 - 28,0]
(07) Outaouais	26,2	[22,7 - 30,1]
(08) Abitibi-Témiscamingue	24,1	[20,8 - 27,8]
(09) Côte-Nord	22,0	[18,7 - 25,7]
(10) Nord-du-Québec
(11) Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	19,2 –	[15,7 - 23,1]
(12) Chaudière-Appalaches	16,7 –	[13,9 - 20,0]
(13) Laval	22,3	[18,9 - 26,0]
(14) Lanaudière	22,3	[18,8 - 26,2]
(15) Laurentides	28,9 +	[25,1 - 32,9]
(16) Montérégie	23,3	[20,9 - 25,8]
(17) Centre-du-Québec	22,2	[18,9 - 25,9]
Ensemble du Québec	23,6	[22,6 - 24,5]

.. Donnée non disponible.

... N'ayant pas lieu de figurer.

+/- La proportion pour la région est significativement supérieure (+) ou inférieure (-) à celle pour le reste de la province, au seuil de 0,05.

1. Les hommes de la région du Nord-du-Québec sont exclus.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes, 2021-2022*.

4.1.3 Victimisation associée à la violence physique entre partenaires intimes vécue au cours de la vie

La proportion de Québécois de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse au cours de leur vie et qui ont vécu, au cours de la même période de référence, de la victimisation associée à la violence physique entre partenaires intimes est estimée à 13 % (tableau 4.7). L'indicateur « victimisation associée à la violence physique entre partenaires intimes » est construit à partir de six items faisant référence à des actes de violence physique, par exemple se faire donner un coup de poing ou de pied, se faire mordre ou se faire frapper avec un objet (voir tableau 2.1).

Selon l'âge

Des différences significatives entre les groupes d'âge sont observées en ce qui a trait à la victimisation associée à la violence physique entre partenaires intimes vécue par les hommes au cours de leur vie (tableau 4.7). Toutes proportions gardées, les hommes âgés de 65 ans et plus sont les moins nombreux à en avoir vécu (6 %), tandis que ceux âgés de 30 à 44 ans sont les plus nombreux (17 %).

Selon d'autres caractéristiques sociodémographiques et socio-économiques

Les résultats de l'enquête ne permettent pas de détecter de différences significatives entre les hommes en ce qui concerne la victimisation associée à la violence physique entre partenaires intimes qu'ils ont vécue au cours de leur vie selon le niveau de scolarité (tableau 4.7). Néanmoins, la proportion d'hommes ayant vécu au cours de leur vie de la victimisation associée à cette forme de violence varie selon l'indice de défavorisation matérielle et sociale. En effet, les hommes vivant dans un milieu très défavorisé (quintile 5 de l'indice) sont plus nombreux, en proportion, à avoir vécu de la victimisation associée à la violence physique entre partenaires intimes au cours de leur vie (15 %) que ceux qui vivent dans des milieux plus favorisés (quintiles 1 et 2 de l'indice), qui affichent des proportions se situant entre 10 % et 11 %.

Tableau 4.7

Victimisation associée à la violence physique entre partenaires intimes vécue au cours de la vie selon certaines caractéristiques sociodémographiques et socio-économiques, hommes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse au cours de leur vie, Québec¹, 2021-2022

	Au moins un acte de violence physique subi	
	%	Intervalle de confiance à 95 %
Total	12,6	[11,8 - 13,4]
Âge		
18-29 ans	11,4 ^a	[9,6 - 13,6]
30-44 ans	16,8 ^a	[15,1 - 18,7]
45-64 ans	14,2 ^a	[13,0 - 15,6]
65 ans et plus	6,4 ^a	[5,4 - 7,5]
Plus haut niveau de scolarité atteint		
Niveau inférieur au diplôme d'études secondaires	11,6	[9,9 - 13,5]
Diplôme d'études secondaires	12,5	[11,0 - 14,1]
Diplôme ou certificat d'études collégiales	13,1	[11,8 - 14,5]
Diplôme d'études universitaires	12,7	[11,3 - 14,3]
Indice de défavorisation matérielle et sociale		
1 - Très favorisé	10,6 ^{a,b,c}	[9,0 - 12,4]
2	10,4 ^{d,e,f}	[9,0 - 12,0]
3	13,8 ^{a,d}	[12,2 - 15,7]
4	13,5 ^{b,e}	[11,7 - 15,4]
5 - Très défavorisé	14,8 ^{c,f}	[12,8 - 17,1]

a,b,c,d,e,f Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions concernées au seuil de 0,05.

1. Les hommes de la région du Nord-du-Québec sont exclus.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes, 2021-2022*.

Selon certains événements vécus durant l'enfance

Des liens sont observés entre la victimisation associée à la violence physique entre partenaires intimes vécue par les hommes au cours de leur vie et le fait d'avoir vécu certains événements durant l'enfance (tableau 4.8). En effet, on constate une proportion plus élevée d'hommes ayant vécu de la victimisation associée à la violence physique entre partenaires intimes au cours de leur vie parmi ceux qui, avant l'âge de 16 ans, ont été exposés à de la violence entre adultes à leur domicile ou ont subi de la violence physique ou sexuelle de la part d'un adulte (24 % c. 8 % parmi ceux n'ayant pas vécu cela), parmi ceux qui ont été sous la responsabilité légale de l'État durant leur enfance (35 % c. 12 % parmi ceux qui ne l'ont pas été), ainsi que parmi ceux qui ont quitté leur domicile de façon temporaire avant l'âge de 16 ans pour sortir d'une situation de violence (39 % c. 12 % parmi ceux qui ne l'ont pas fait).

Selon la région administrative

La proportion d'hommes ayant vécu de la victimisation associée à la violence physique entre partenaires intimes au cours de leur vie varie selon la région administrative (tableau 4.9). La seule région où cette proportion est significativement plus élevée que dans le reste de la province est Montréal (15 %). À l'inverse, la proportion est significativement inférieure à celle constatée pour le reste de la province dans trois régions, soit Chaudière-Appalaches (8 %), le Bas-Saint-Laurent (9 %) et le Saguenay-Lac-Saint-Jean (10 %).

Tableau 4.8

Victimisation associée à la violence physique entre partenaires intimes vécue au cours de la vie selon certains événements vécus durant l'enfance, hommes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse au cours de leur vie, Québec¹, 2021-2022

	Au moins un acte de violence physique subi	
	%	Intervalle de confiance à 95 %
Exposition à de la violence entre adultes à domicile ou violence physique ou sexuelle subie de la part d'un adulte avant l'âge de 16 ans		
Oui	24,3 ^a	[22,5 - 26,2]
Non	7,7 ^a	[7,0 - 8,4]
Prise en charge par l'État durant l'enfance		
Oui	34,6 ^a	[27,7 - 42,3]
Non	12,1 ^a	[11,4 - 12,9]
Départ du domicile de façon temporaire pour sortir d'une situation de violence avant l'âge de 16 ans		
Oui	39,3 ^a	[32,3 - 46,7]
Non	11,9 ^a	[11,2 - 12,7]

a Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions concernées au seuil de 0,05.

1. Les hommes de la région du Nord-du-Québec sont exclus.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes*, 2021-2022.

Tableau 4.9

Victimisation associée à la violence physique entre partenaires intimes vécue au cours de la vie selon la région administrative, hommes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse au cours de leur vie, Québec¹, 2021-2022

Région administrative	Au moins un acte de violence physique subi	
	%	Intervalle de confiance à 95 %
(01) Bas-Saint-Laurent	9,4 –	[7,2 - 12,1]
(02) Saguenay–Lac-Saint-Jean	9,8 –	[7,6 - 12,5]
(03) Capitale-Nationale	12,9	[10,4 - 15,9]
(04) Mauricie	12,0	[9,7 - 14,8]
(05) Estrie	11,8	[9,5 - 14,7]
(06) Montréal	14,7 +	[12,7 - 16,9]
(07) Outaouais	12,6	[10,2 - 15,5]
(08) Abitibi-Témiscamingue	14,6	[12,0 - 17,8]
(09) Côte-Nord	11,3	[8,8 - 14,5]
(10) Nord-du-Québec
(11) Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	9,5	[7,1 - 12,7]
(12) Chaudière-Appalaches	8,3 –	[6,3 - 10,8]
(13) Laval	12,4	[9,9 - 15,5]
(14) Lanaudière	10,1	[7,9 - 12,9]
(15) Laurentides	13,6	[10,9 - 16,9]
(16) Montérégie	12,8	[10,9 - 15,0]
(17) Centre-du-Québec	12,3	[9,7 - 15,4]
Ensemble du Québec	12,6	[11,8 - 13,4]

.. Donnée non disponible.

... N'ayant pas lieu de figurer.

+/- La proportion pour la région est significativement supérieure (+) ou inférieure (–) à celle pour le reste de la province, au seuil de 0,05.

1. Les hommes de la région du Nord-du-Québec sont exclus.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes, 2021-2022*.

4.1.4 Victimisation associée à la violence sexuelle entre partenaires intimes vécue au cours de la vie

Parmi les hommes de 18 ans et plus qui ont été dans une relation intime ou amoureuse au cours de leur vie, environ 3,4 % ont déjà vécu de la victimisation associée à la violence sexuelle entre partenaires intimes au cours de la même période de référence (tableau 4.10). L'indicateur « victimisation associée à la violence sexuelle entre partenaires intimes » est construit à partir de deux items faisant référence à des actes de violence sexuelle, par exemple se faire obliger à se livrer à des actes sexuels contre son gré (voir tableau 2.1).

Selon l'âge

Comme le montre le tableau 4.10, des différences significatives entre les groupes d'âge sont constatées en ce qui concerne la victimisation associée à la violence sexuelle entre partenaires intimes vécue par les hommes au cours de leur vie. En effet, la proportion d'hommes en ayant vécu est plus élevée chez les hommes âgés de 18 à 29 ans (6 %) et ceux âgés de 30 à 44 ans (4,3 %) que chez ceux âgés de 45 à 64 ans (2,7 %) et ceux âgés de 65 ans et plus (1,5 %*).

Selon d'autres caractéristiques sociodémographiques et socio-économiques

Les résultats de l'enquête ne permettent pas de détecter de différences significatives entre les hommes en ce qui concerne la victimisation associée à la violence sexuelle entre partenaires intimes qu'ils ont vécue au cours de leur vie selon le niveau de scolarité (tableau 4.10). Toutefois, la proportion d'hommes ayant vécu au cours de leur vie de la victimisation associée à cette forme de violence varie selon l'indice de défavorisation matérielle et sociale. En effet, cette proportion est plus élevée parmi ceux vivant dans un milieu très défavorisé (4,4 % des hommes appartenant au quintile 5 de l'indice) que parmi ceux vivant dans des milieux plus favorisés (2,5 %* des hommes appartenant au quintile 1 et 2,8 % de ceux appartenant au quintile 2).

Tableau 4.10

Victimisation associée à la violence sexuelle entre partenaires intimes vécue au cours de la vie selon certaines caractéristiques sociodémographiques et socio-économiques, hommes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse au cours de leur vie, Québec¹, 2021-2022

	Au moins un acte de violence sexuelle subi	
	%	Intervalle de confiance à 95 %
Total	3,4	[3,0 - 3,8]
Âge		
18-29 ans	6,0 ^a	[4,7 - 7,6]
30-44 ans	4,3 ^b	[3,4 - 5,5]
45-64 ans	2,7 ^{a,b}	[2,1 - 3,4]
65 ans et plus	1,5 ^{a,b}	[1,0 - 2,2]
Plus haut niveau de scolarité atteint		
Niveau inférieur au diplôme d'études secondaires	2,6 [*]	[1,8 - 3,8]
Diplôme d'études secondaires	2,8	[2,2 - 3,7]
Diplôme ou certificat d'études collégiales	3,9	[3,2 - 4,9]
Diplôme d'études universitaires	3,5	[2,8 - 4,4]
Indice de défavorisation matérielle et sociale		
1 - Très favorisé	2,5 ^{a,b}	[1,7 - 3,5]
2	2,8 ^c	[2,1 - 3,7]
3	3,9 ^a	[3,0 - 5,0]
4	3,1 [*]	[2,2 - 4,2]
5 - Très défavorisé	4,4 ^{b,c}	[3,3 - 5,8]

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

a,b,c Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions concernées au seuil de 0,05.

1. Les hommes de la région du Nord-du-Québec sont exclus.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes*, 2021-2022.

Selon certains événements vécus durant l'enfance

Les hommes ayant vécu certains événements durant leur enfance sont plus susceptibles que ceux qui ne les ont pas vécus d'avoir vécu de la victimisation associée à la violence sexuelle entre partenaires intimes au cours de leur vie (tableau 4.11). À titre d'exemple, les hommes qui, avant l'âge de 16 ans, ont été exposés à de la violence entre adultes à leur domicile ou ont subi de la violence physique ou sexuelle de la part d'un adulte sont proportionnellement plus nombreux que ceux qui n'ont pas vécu cela à avoir vécu de la victimisation associée à la violence sexuelle entre partenaires intimes au cours de leur vie (8 % c. 1,6 %).

Selon la région administrative

Comme le montre le tableau 4.12, la proportion d'hommes ayant vécu de la victimisation associée à la violence sexuelle entre partenaires intimes au cours de leur vie varie selon la région administrative. La seule région où cette proportion est significativement plus élevée que dans le reste de la province est Montréal (6 %). En outre, il y a une région où la proportion est significativement inférieure à celle constatée pour le reste de la province : il s'agit du Bas-Saint-Laurent (1,3 %**).

Tableau 4.11

Victimisation associée à la violence sexuelle entre partenaires intimes vécue au cours de la vie selon certains événements vécus durant l'enfance, hommes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse au cours de leur vie, Québec¹, 2021-2022

	Au moins un acte de violence sexuelle subi	
	%	Intervalle de confiance à 95 %
Exposition à de la violence entre adultes à domicile ou violence physique ou sexuelle subie de la part d'un adulte avant l'âge de 16 ans		
Oui	7,6 ^a	[6,5 - 8,9]
Non	1,6 ^a	[1,3 - 2,0]
Prise en charge par l'État durant l'enfance		
Oui	6,6 ^{**}	[3,3 - 12,6]
Non	3,3	[2,9 - 3,7]
Départ du domicile de façon temporaire pour sortir d'une situation de violence avant l'âge de 16 ans		
Oui	10,7 ^{* a}	[6,5 - 17,2]
Non	3,2 ^a	[2,8 - 3,6]

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

a Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions concernées au seuil de 0,05.

1. Les hommes de la région du Nord-du-Québec sont exclus.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes*, 2021-2022.

Tableau 4.12

Victimisation associée à la violence sexuelle entre partenaires intimes vécue au cours de la vie selon la région administrative, hommes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse au cours de leur vie, Québec¹, 2021-2022

Région administrative	Au moins un acte de violence sexuelle subi	
	%	Intervalle de confiance à 95 %
(01) Bas-Saint-Laurent	1,3** -	[0,6 - 2,8]
(02) Saguenay-Lac-Saint-Jean	2,1**	[1,2 - 3,9]
(03) Capitale-Nationale	4,6*	[3,2 - 6,5]
(04) Mauricie	1,6**	[0,8 - 3,1]
(05) Estrie	3,2*	[2,0 - 5,0]
(06) Montréal	5,8 +	[4,6 - 7,3]
(07) Outaouais	2,9**	[1,8 - 4,8]
(08) Abitibi-Témiscamingue	3,0*	[1,9 - 4,8]
(09) Côte-Nord	2,0**	[1,1 - 3,7]
(10) Nord-du-Québec
(11) Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	x	...
(12) Chaudière-Appalaches	x	...
(13) Laval	2,0**	[1,1 - 3,5]
(14) Lanaudière	3,3*	[2,0 - 5,3]
(15) Laurentides	1,8**	[1,0 - 3,4]
(16) Montérégie	2,7*	[1,9 - 3,9]
(17) Centre-du-Québec	2,8**	[1,6 - 4,8]
Ensemble du Québec	3,4	[3,0 - 3,8]

x Donnée confidentielle.

.. Donnée non disponible.

... N'ayant pas lieu de figurer.

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

+/- La proportion pour la région est significativement supérieure (+) ou inférieure (-) à celle pour le reste de la province, au seuil de 0,05.

1. Les hommes de la région du Nord-du-Québec sont exclus.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes*, 2021-2022.

4.1.5 Victimisation associée à la violence entre partenaires intimes vécue au cours de la vie par nombre de formes de violence subies

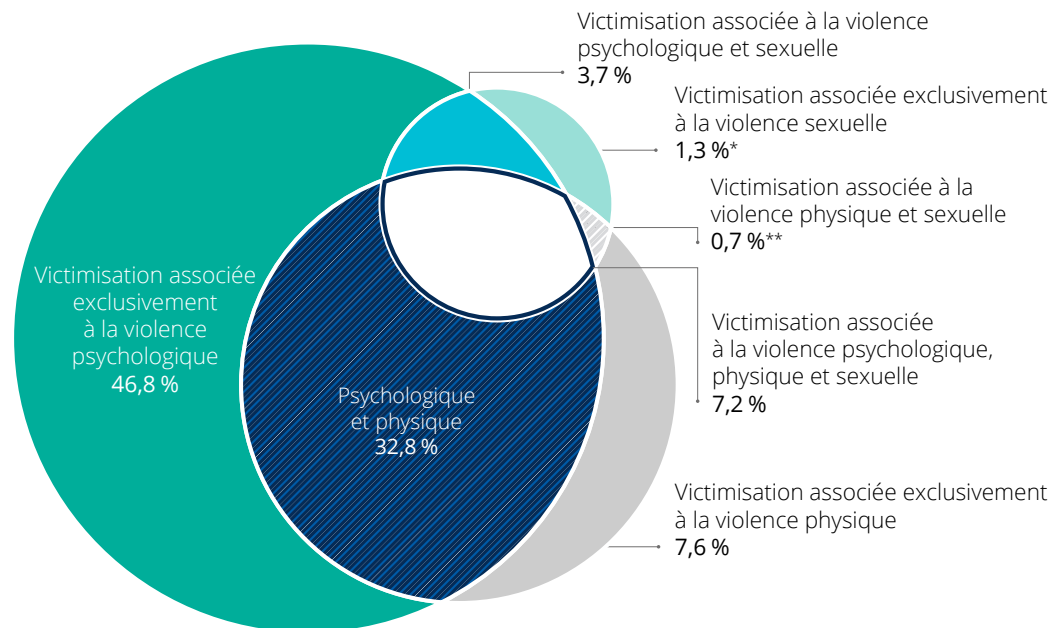
Comme le montre le tableau 4.13, parmi les hommes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse et ayant vécu, au cours de leur vie, de la victimisation associée à au moins un des 16 actes de violence (psychologique, physique ou sexuelle) entre partenaires intimes tirés de l'échelle de mesure CAS_RSF examinés dans le cadre de l'enquête (voir section 2.1), plus de la moitié (56 %) ont vécu de la victimisation associée à une seule forme de violence, 37 % ont vécu de la victimisation associée à deux formes et environ 7 % ont vécu de la victimisation associée à trois formes.

Si l'on s'intéresse aux différentes formes de violence entre partenaires intimes subies par les hommes au cours de leur vie, on constate que, comme illustré dans la figure 4.1, 47 % d'entre eux ont vécu de la victimisation associée

exclusivement à la violence psychologique, 8 % ont vécu de la victimisation associée exclusivement à la violence physique et environ 1,3 %* ont vécu de la victimisation associée exclusivement à la violence sexuelle. En ce qui concerne la concomitance des formes de violence entre partenaires intimes subies par les hommes au cours de leur vie, on observe que le tiers d'entre eux (33 %) ont déjà vécu de la victimisation associée à la violence tant psychologique que physique, autour de 3,7 % ont déjà vécu de la victimisation associée à la violence tant psychologique que sexuelle et environ 0,7 %** ont déjà vécu de la victimisation associée à la violence tant physique que sexuelle. Enfin, comme mentionné précédemment, la proportion d'hommes ayant déjà vécu de la victimisation associée aux trois formes de violence entre partenaires intimes au cours de leur vie est estimée à 7 %.

Figure 4.1

Victimisation associée à la violence entre partenaires intimes vécue au cours de la vie selon la concomitance des formes de violence subies, hommes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse et ayant vécu de la victimisation associée à au moins un des 16 actes de violence entre partenaires intimes au cours de leur vie, Québec¹, 2021-2022



* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

1. Les hommes de la région du Nord-du-Québec sont exclus.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes*, 2021-2022.

Selon l'âge

Des différences significatives sont observées entre les groupes d'âge en ce qui concerne le nombre de formes de violence entre partenaires intimes subies par les hommes au cours de leur vie (tableau 4.13). En effet, les hommes âgés de 45 à 64 ans sont moins nombreux, en proportion, à avoir vécu de la victimisation associée à une seule forme de violence (52 %) que ceux âgés de 18 à 29 ans (60 %) et ceux âgés de 65 ans et plus (60 %). En revanche, ils sont proportionnellement plus nombreux à avoir vécu de la victimisation associée à deux formes de violence que les hommes âgés de 18 à 29 ans (42 % c. 31 %). Finalement, les hommes âgés de 65 ans et plus

sont moins susceptibles d'avoir vécu de la victimisation associée aux trois formes de violence (4,2 %**) que ceux âgés de 18 à 29 ans (9 %*) et ceux âgés de 30 à 44 ans (8 %).

Selon d'autres caractéristiques sociodémographiques et socio-économiques

Comme on peut le voir au tableau 4.13, les résultats de l'enquête ne permettent pas de détecter de différences significatives entre les hommes pour ce qui est du nombre de formes de violence entre partenaires intimes qu'ils ont subies au cours de leur vie selon le niveau de scolarité ou l'indice de défavorisation matérielle et sociale.

Tableau 4.13

Victimisation associée à la violence entre partenaires intimes vécue au cours de la vie, par nombre de formes de violence subies, selon certaines caractéristiques sociodémographiques et socio-économiques, hommes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse et ayant vécu de la victimisation associée à au moins un des 16 actes de violence entre partenaires intimes au cours de leur vie, Québec¹, 2021-2022

	Une forme de violence		Deux formes de violence		Trois formes de violence	
	%	Intervalle de confiance à 95 %	%	Intervalle de confiance à 95 %	%	Intervalle de confiance à 95 %
Total	55,6	[53,4 - 57,8]	37,1	[35,0 - 39,3]	7,2	[6,0 - 8,6]
Âge						
18-29 ans	60,2 ^a	[54,9 - 65,3]	30,8 ^a	[26,2 - 35,9]	8,9 ^a	[6,2 - 12,8]
30-44 ans	55,2	[51,1 - 59,3]	36,6	[32,7 - 40,8]	8,1 ^b	[6,1 - 10,8]
45-64 ans	51,8 ^{a,b}	[48,2 - 55,5]	41,7 ^a	[38,1 - 45,4]	6,5 [*]	[4,7 - 8,8]
65 ans et plus	60,3 ^b	[54,7 - 65,6]	35,5	[30,3 - 41,1]	4,2 ^{** a,b}	[2,3 - 7,5]
Plus haut niveau de scolarité atteint						
Niveau inférieur au diplôme d'études secondaires	49,1	[43,1 - 55,1]	43,3	[37,5 - 49,4]	7,5 [*]	[4,6 - 12,1]
Diplôme d'études secondaires	54,8	[50,1 - 59,4]	37,5	[33,1 - 42,1]	7,7 [*]	[5,5 - 10,7]
Diplôme ou certificat d'études collégiales	58,8	[55,0 - 62,5]	34,5	[31,0 - 38,2]	6,7 [*]	[4,9 - 9,0]
Diplôme d'études universitaires	54,9	[50,6 - 59,2]	37,9	[33,7 - 42,3]	7,2 [*]	[5,2 - 9,8]
Indice de défavorisation matérielle et sociale						
1 - Très favorisé	58,3	[52,8 - 63,7]	36,5	[31,4 - 41,9]	5,2 ^{**}	[3,1 - 8,7]
2	59,2	[54,4 - 63,8]	36,0	[31,7 - 40,5]	4,8 [*]	[3,1 - 7,4]
3	54,5	[49,7 - 59,3]	35,8	[31,4 - 40,5]	9,6 [*]	[6,9 - 13,3]
4	53,8	[48,5 - 58,9]	40,2	[35,4 - 45,2]	6,1 [*]	[3,9 - 9,2]
5 - Très défavorisé	53,1	[47,7 - 58,4]	37,4	[32,3 - 42,8]	9,5 [*]	[6,7 - 13,3]

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

a,b Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions concernées d'une même colonne au seuil de 0,05.

1. Les hommes de la région du Nord-du-Québec sont exclus.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes*, 2021-2022.

Selon certains événements vécus durant l'enfance

Des différences significatives entre les hommes qui ont vécu certains événements durant leur enfance et ceux qui ne les ont pas vécus sont observées en ce qui concerne le nombre de formes de violence entre partenaires intimes qu'ils ont subies au cours de leur vie (tableau 4.14). En effet, toutes proportions gardées, les hommes qui ont vécu certains événements pendant leur enfance sont, de manière générale, plus nombreux à avoir déjà vécu de la victimisation associée à deux ou trois formes de violence entre partenaires intimes au cours de leur vie, tandis que ceux ne les ayant pas vécus sont plus nombreux à avoir vécu de la victimisation associée à une seule forme de violence entre partenaires intimes.

À titre d'exemple, les hommes qui, avant l'âge de 16 ans, ont été exposés à de la violence entre adultes à leur domicile ou ont subi de la violence physique ou sexuelle de la part d'un adulte sont plus susceptibles que ceux qui n'ont pas vécu cela d'avoir vécu de la victimisation associée à deux (42 % c. 33 %) ou trois (11 % c. 3,6 %*) formes de violence entre partenaires intimes au cours de leur vie, mais ils sont moins nombreux, en proportion, à avoir vécu de la victimisation associée à une seule forme de violence entre partenaires intimes (47 % c. 64 %).

Tableau 4.14

Victimisation associée à la violence entre partenaires intimes vécue au cours de la vie, par nombre de formes de violence subies, selon certains événements vécus durant l'enfance, hommes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse et ayant vécu de la victimisation associée à au moins un des 16 actes de violence entre partenaires intimes au cours de leur vie, Québec¹, 2021-2022

	Une forme de violence		Deux formes de violence		Trois formes de violence	
	%	Intervalle de confiance à 95 %	%	Intervalle de confiance à 95 %	%	Intervalle de confiance à 95 %
Exposition à de la violence entre adultes à domicile ou violence physique ou sexuelle subie de la part d'un adulte avant l'âge de 16 ans						
Oui	47,2 ^a	[43,9 - 50,6]	41,8 ^a	[38,5 - 45,2]	10,9 ^a	[8,8 - 13,5]
Non	63,8 ^a	[60,8 - 66,7]	32,6 ^a	[29,7 - 35,5]	3,6 ^{* a}	[2,7 - 4,9]
Prise en charge par l'État durant l'enfance						
Oui	30,6 ^{* a}	[21,5 - 41,4]	58,0 ^a	[46,3 - 68,9]	11,4 ^{**}	[5,4 - 22,6]
Non	56,6 ^a	[54,4 - 58,9]	36,4 ^a	[34,2 - 38,6]	7,0	[5,8 - 8,4]
Départ du domicile de façon temporaire pour sortir d'une situation de violence avant l'âge de 16 ans						
Oui	37,0 ^a	[28,2 - 46,7]	49,1 ^a	[39,2 - 59,1]	13,9 ^{** a}	[7,8 - 23,6]
Non	56,8 ^a	[54,5 - 59,1]	36,4 ^a	[34,2 - 38,7]	6,8 ^a	[5,6 - 8,2]

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

a Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions concernées d'une même colonne au seuil de 0,05.

1. Les hommes de la région du Nord-du-Québec sont exclus.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes*, 2021-2022.

4.1.6 Victimisation associée à la violence entre partenaires intimes vécue au cours de la vie par acte de violence subi

La proportion d'hommes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse et ayant vécu de la victimisation associée à de la violence entre partenaires intimes au cours de leur vie a été estimée pour chacun des 16 actes de violence tirés de l'échelle de mesure CAS_rSF examinés dans le cadre de l'enquête (voir sections 2.1 et 2.2).

En ce qui a trait à la victimisation associée à la violence psychologique (tableau 4.15.1), on constate que :

- environ 8 % des hommes révèlent qu'une ou un partenaire ou ex-partenaire intime leur a déjà fait des commentaires au sujet de leurs expériences sexuelles passées ou de leurs comportements sexuels de manière à les intimider, les humilier ou les faire se sentir inférieurs ;
- la proportion d'hommes qui indiquent qu'une ou un partenaire ou ex-partenaire intime a déjà essayé de convaincre leur famille, leurs enfants ou leurs amis qu'ils étaient fous ou de les monter contre eux est estimée à 7 % ;
- environ 6 % des hommes se sont déjà fait empêcher par une ou un partenaire ou ex-partenaire intime de voir leur famille ou leurs amis ou de leur parler ;
- la proportion d'hommes sur qui une ou un partenaire ou ex-partenaire intime a déjà rejeté la faute de son comportement violent est de 8 % ;
- un homme sur dix (10 %) s'est déjà fait harceler au téléphone, par texto, par courriel ou sur les médias sociaux par une ou un partenaire ou ex-partenaire intime ;
- environ 14 % des hommes ayant été dans une relation intime ou amoureuse se sont déjà fait dire par une ou un partenaire ou ex-partenaire intime qu'ils étaient fous, stupides ou bons à rien (il s'agit de l'acte de violence qui revient le plus souvent) ;
- autour de 6 % des hommes déclarent qu'une ou un partenaire ou ex-partenaire intime les a déjà suivis ou a déjà rôdé près de leur domicile ou leur lieu de travail ;

- la proportion d'hommes qui disent qu'une ou un partenaire ou ex-partenaire intime les a déjà empêchés de travailler ou les a privés d'argent ou de ressources financières est estimée à 1,6 %.

Pour ce qui est de la victimisation associée à la violence physique (tableau 4.15.2), on observe que :

- environ 2,2 % des hommes révèlent qu'une ou un partenaire ou ex-partenaire intime a déjà menacé de les blesser ou de les tuer, ou de blesser ou de tuer l'un de leurs proches ;
- autour de 0,5 %* des hommes ont déjà été confinés ou enfermés dans une pièce ou un autre espace par une ou un partenaire ou ex-partenaire intime ;
- la proportion d'hommes qui indiquent qu'une ou un partenaire ou ex-partenaire intime a déjà tenté de les étrangler est estimée à 1,0 % ;
- un homme sur dix (9 %) s'est déjà fait donner un coup de poing ou de pied, mordre ou frapper avec un objet par une ou un partenaire ou ex-partenaire intime ;
- environ 8 % se sont déjà fait secouer, bousculer, agripper ou pousser violemment par une ou un partenaire ou ex-partenaire intime ;
- la proportion d'hommes qui déclarent qu'une ou un partenaire ou ex-partenaire intime a déjà utilisé ou a menacé d'utiliser un couteau, un fusil ou une autre arme pour les blesser est de 2,2 %.

Finalement, en ce qui concerne la victimisation associée à la violence sexuelle (tableau 4.15.3), on constate que :

- la proportion d'hommes qui se sont déjà fait obliger par une ou un partenaire ou ex-partenaire intime à se livrer à des actes sexuels contre leur gré est estimée à 2,1 % ;
- environ 2,8 % des hommes déclarent qu'une ou un partenaire ou ex-partenaire intime les a déjà forcés ou a tenté de les forcer à avoir une relation sexuelle.

Selon l'âge

Des différences significatives sont observées entre les groupes d'âge en ce qui concerne la proportion d'hommes ayant vécu de la victimisation associée à de la violence entre partenaires intimes au cours de leur vie selon les actes de violence qu'ils ont subis (tableau 4.15.1, tableau 4.15.2 et tableau 4.15.3). Nous en listons certaines ci-dessous.

Les hommes âgés de 18 à 44 ans déclarent en plus forte proportion que ceux âgés de 45 ans et plus qu'une ou un partenaire ou ex-partenaire intime :

- leur a déjà dit qu'ils étaient fous, stupides ou bons à rien (18 % des hommes âgés de 18 à 29 ans et 20 % de ceux âgés de 30 à 44 ans c. 13 % des hommes de 45 à 64 ans et 7 % de ceux de 65 ans et plus);
- les a déjà forcés ou a tenté de les forcer à avoir une relation sexuelle (4,9 % des hommes âgés de 18 à 29 ans et 3,8 % de ceux de 30 à 44 ans c. 2,3 % des hommes de 45 à 64 ans et 1,2 %* de ceux de 65 ans et plus).

Les hommes âgés de 30 à 64 ans sont proportionnellement plus nombreux que les plus jeunes ou les plus âgés à indiquer qu'une ou un partenaire ou ex-partenaire intime :

- les a déjà secoués, bousculés, agrippés ou poussés violemment (11 % des hommes âgés de 30 à 44 ans et 10 % de ceux âgés de 45 à 64 ans c. 7 % des hommes âgés de 18 à 29 ans et 3,9 % de ceux de 65 ans et plus);
- a déjà essayé de convaincre leur famille, leurs enfants ou leurs amis qu'ils étaient fous ou de les monter contre eux (7 % des hommes âgés de 30 à 44 ans et 8 % de ceux de 45 à 64 ans c. 5 % des hommes âgés de 18 à 29 ans et 5 % de ceux de 65 ans et plus).

Finalement, les hommes âgés de 65 ans et plus sont moins susceptibles que ceux âgés de moins de 65 ans de :

- s'être déjà fait donner un coup de poing ou de pied, mordre ou frapper avec un objet par une ou un partenaire ou ex-partenaire intime (3,5 % c. 8 % à 12 % dans les autres groupes d'âge);
- s'être déjà fait harceler au téléphone, par texto, par courriel ou sur les médias sociaux (3,1 % c. 10 % à 14 % dans les autres groupes d'âge).

Selon d'autres caractéristiques sociodémographiques et socio-économiques

Les résultats de l'enquête permettent de constater certains liens entre la proportion d'hommes ayant vécu de la victimisation associée à de la violence entre partenaires intimes au cours de leur vie selon les actes de violence qu'ils ont subis et le niveau de scolarité (tableau 4.15.1 et tableau 4.15.2). En voici quelques-uns.

- Les hommes qui n'ont pas obtenu de diplôme d'études secondaires sont moins susceptibles que les plus scolarisés de déclarer qu'une ou un partenaire ou ex-partenaire intime leur a déjà dit qu'ils étaient fous, stupides ou bons à rien (12 % c. 14 % à 16 %) ou leur a déjà fait des commentaires au sujet de leurs expériences sexuelles passées ou de leurs comportements sexuels de manière à les intimider, les humilier ou les faire se sentir inférieurs (5 % c. 7 % à 9 %).
- Les hommes qui ont obtenu un diplôme d'études collégiales sont proportionnellement plus nombreux que ceux ayant un niveau de scolarité inférieur à s'être déjà fait donner un coup de poing ou de pied, mordre ou frapper avec un objet par une ou un partenaire ou ex-partenaire intime (10 % c. 7 % à 8 %).
- La proportion d'hommes indiquant qu'une ou un partenaire ou ex-partenaire intime a utilisé ou a menacé d'utiliser un couteau, un fusil ou une autre arme pour les blesser est moins élevée chez ceux ayant fait des études universitaires (1,3 %*) que chez ceux qui sont moins scolarisés (entre 2,3 % et 3,1 %).

Des liens sont également observés entre la proportion d'hommes ayant vécu de la victimisation associée à de la violence entre partenaires intimes au cours de leur vie selon les actes de violence qu'ils ont subis et l'indice de défavorisation matérielle et sociale (tableau 4.15.1, tableau 4.15.2 et tableau 4.15.3). Nous en listons certains ci-dessous.

- Les hommes vivant dans un milieu très défavorisé sur le plan matériel et social (quintile 5 de l'indice) sont proportionnellement plus nombreux que ceux qui vivent dans des milieux plus favorisés (quintiles 1 et 2 de l'indice) à s'être déjà fait secouer, agripper ou pousser violemment par une ou un partenaire ou ex-partenaire intime (10 % c. 7 %).
- La proportion d'hommes qui se sont déjà fait empêcher par une ou un partenaire ou ex-partenaire intime de voir leur famille ou leurs amis ou de leur parler est plus élevée parmi ceux qui vivent dans des milieux plus défavorisés (7 % des hommes appartenant au quintile 4 ou 5 de l'indice) que parmi ceux vivant dans des milieux plus favorisés (4,7 % des hommes appartenant au quintile 1 de l'indice et 5 % de ceux appartenant au quintile 2).
- Une proportion plus élevée d'hommes sur qui une ou un partenaire ou ex-partenaire intime a déjà rejeté la faute de son comportement violent est observée parmi ceux vivant dans un milieu très défavorisé (10 % des hommes appartenant au quintile 5 de l'indice) que parmi ceux qui vivent dans des milieux plus favorisés (5 % des hommes appartenant au quintile 1 et 6 % de ceux appartenant au quintile 2).

Tableau 4.15.1

Victimisation associée à la violence psychologique entre partenaires intimes vécue au cours de la vie, par acte de violence subi, selon certaines caractéristiques sociodémographiques et socio-économiques, hommes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse au cours de leur vie, Québec¹, 2021-2022

	<i>Une ou un partenaire ou ex-partenaire intime...</i>							
	Vous a fait des commentaires au sujet de vos expériences sexuelles passées ou de vos comportements sexuels de manière à vous intimider, vous humilier ou vous faire sentir inférieur		A essayé de convaincre votre famille, vos enfants ou vos amis que vous étiez fou ou de les monter contre vous		Vous a empêché d'avoir des contacts avec vos amis ou les membres de votre famille		A rejeté sur vous la faute de ses comportements violents ou abusifs	
	%	Intervalle de confiance à 95 %	%	Intervalle de confiance à 95 %	%	Intervalle de confiance à 95 %	%	Intervalle de confiance à 95 %
Total	7,6	[7,0 - 8,2]	6,9	[6,3 - 7,5]	6,1	[5,6 - 6,7]	7,8	[7,2 - 8,4]
Âge								
18-29 ans	10,2 ^a	[8,6 - 12,2]	5,4 ^{a,b}	[4,2 - 7,0]	8,3 ^a	[6,9 - 10,1]	8,2 ^a	[6,7 - 10,1]
30-44 ans	11,1 ^b	[9,7 - 12,7]	7,4 ^{a,c}	[6,3 - 8,8]	7,5 ^b	[6,4 - 8,8]	10,5 ^{a,b}	[9,2 - 12,1]
45-64 ans	7,1 ^{a,b}	[6,1 - 8,1]	8,4 ^{b,d}	[7,4 - 9,6]	6,1 ^a	[5,2 - 7,1]	8,3 ^b	[7,3 - 9,5]
65 ans et plus	2,6 ^{a,b}	[2,0 - 3,4]	5,1 ^{c,d}	[4,2 - 6,1]	3,0 ^{a,b}	[2,3 - 3,8]	3,7 ^{a,b}	[3,0 - 4,6]
Plus haut niveau de scolarité atteint								
Niveau inférieur au diplôme d'études secondaires	5,0 ^{a,b}	[3,9 - 6,4]	7,0	[5,7 - 8,5]	5,3	[4,2 - 6,8]	7,5	[6,0 - 9,2]
Diplôme d'études secondaires	7,1 ^a	[6,0 - 8,4]	7,0	[5,9 - 8,3]	5,8	[4,8 - 7,0]	7,5	[6,4 - 8,8]
Diplôme ou certificat d'études collégiales	7,8 ^b	[6,7 - 8,9]	7,7	[6,7 - 8,8]	6,7	[5,8 - 7,8]	8,0	[7,0 - 9,2]
Diplôme d'études universitaires	9,0 ^a	[7,8 - 10,3]	6,1	[5,1 - 7,2]	6,0	[5,0 - 7,2]	7,9	[6,8 - 9,2]
Indice de défavorisation matérielle et sociale								
1 - Très favorisé	6,2 ^a	[5,1 - 7,6]	5,5 ^{a,b}	[4,4 - 6,8]	4,7 ^{a,b}	[3,7 - 6,1]	5,4 ^{a,b,c}	[4,3 - 6,8]
2	6,8 ^b	[5,7 - 8,1]	5,9 ^{c,d}	[4,9 - 7,0]	5,1 ^{c,d}	[4,1 - 6,3]	6,3 ^{d,e,f}	[5,3 - 7,5]
3	8,0	[6,7 - 9,6]	7,1	[5,9 - 8,5]	6,5	[5,3 - 7,8]	9,3 ^{a,d}	[7,8 - 11,0]
4	8,0	[6,7 - 9,6]	7,7 ^{a,c}	[6,4 - 9,3]	6,9 ^{a,c}	[5,7 - 8,4]	8,2 ^{b,e}	[6,9 - 9,8]
5 - Très défavorisé	9,2 ^{a,b}	[7,6 - 11,0]	8,2 ^{b,d}	[6,8 - 10,0]	7,1 ^{b,d}	[5,7 - 8,9]	9,6 ^{c,f}	[8,1 - 11,4]

Suite à la page 128

Tableau 4.15.1 (suite)

Victimisation associée à la violence psychologique entre partenaires intimes vécue au cours de la vie, par acte de violence subi, selon certaines caractéristiques sociodémographiques et socio-économiques, hommes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse au cours de leur vie, Québec¹, 2021-2022

	Une ou un partenaire ou ex-partenaire intime...							
	Vous a harcelé au téléphone, par message texte, par courriel ou sur les médias sociaux		Vous a dit que vous étiez fou, stupide ou bon à rien		Vous a suivi ou a rôdé près de votre domicile ou de votre lieu de travail		Vous a empêché de travailler ou privé d'argent ou de ressources financières	
	%	Intervalle de confiance à 95 %	%	Intervalle de confiance à 95 %	%	Intervalle de confiance à 95 %	%	Intervalle de confiance à 95 %
Total	9,7	[9,0 - 10,4]	14,3	[13,5 - 15,1]	6,0	[5,4 - 6,6]	1,6	[1,3 - 1,9]
Âge								
18-29 ans	14,3 ^a	[12,3 - 16,4]	17,7 ^a	[15,5 - 20,1]	6,6 ^a	[5,1 - 8,4]	1,2 ^{**}	[0,7 - 2,0]
30-44 ans	12,2 ^b	[10,7 - 13,8]	20,3 ^b	[18,5 - 22,3]	7,3 ^b	[6,1 - 8,7]	2,0 ^{* a}	[1,4 - 2,8]
45-64 ans	10,3 ^a	[9,1 - 11,5]	13,5 ^{a,b}	[12,2 - 14,8]	7,0 ^c	[6,1 - 8,0]	1,8 ^b	[1,4 - 2,4]
65 ans et plus	3,1 ^{a,b}	[2,4 - 3,9]	6,7 ^{a,b}	[5,7 - 7,9]	2,6 ^{a,b,c}	[2,0 - 3,4]	1,0 ^{* a,b}	[0,7 - 1,4]
Plus haut niveau de scolarité atteint								
Niveau inférieur au diplôme d'études secondaires	8,6 ^a	[7,1 - 10,4]	11,6 ^{a,b,c}	[9,9 - 13,5]	5,8	[4,6 - 7,4]	2,4 ^{* a}	[1,6 - 3,5]
Diplôme d'études secondaires	9,9	[8,5 - 11,4]	14,1 ^a	[12,6 - 15,7]	5,7	[4,7 - 6,9]	1,6 ^{* b}	[1,1 - 2,3]
Diplôme ou certificat d'études collégiales	11,3 ^{a,b}	[10,0 - 12,6]	16,0 ^b	[14,6 - 17,6]	6,8	[5,9 - 7,9]	2,0 ^c	[1,5 - 2,6]
Diplôme d'études universitaires	8,6 ^b	[7,4 - 9,9]	14,1 ^c	[12,5 - 15,8]	5,5	[4,5 - 6,5]	0,7 ^{** a,b,c}	[0,4 - 1,2]
Indice de défavorisation matérielle et sociale								
1 - Très favorisé	8,0 ^{a,b}	[6,7 - 9,6]	12,1 ^{a,b}	[10,4 - 14,0]	5,3 ^a	[4,3 - 6,6]	1,0 ^{** a,b}	[0,6 - 1,7]
2	8,8 ^c	[7,5 - 10,3]	13,2 ^c	[11,7 - 14,7]	4,6 ^{b,c}	[3,7 - 5,7]	1,0 ^{* c,d}	[0,6 - 1,6]
3	10,1 ^a	[8,6 - 11,9]	15,2 ^a	[13,4 - 17,2]	6,3 ^b	[5,2 - 7,6]	2,0 ^{* a,c}	[1,3 - 2,9]
4	9,9	[8,3 - 11,7]	13,8 ^d	[12,1 - 15,8]	6,0	[4,8 - 7,5]	1,6 [*]	[1,1 - 2,4]
5 - Très défavorisé	11,4 ^{b,c}	[9,6 - 13,3]	16,9 ^{b,c,d}	[14,6 - 19,4]	7,3 ^{a,c}	[5,9 - 9,1]	2,3 ^{* b,d}	[1,6 - 3,3]

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

a,b,c,d,e,f Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions concernées d'une même colonne au seuil de 0,05.

1. Les hommes de la région du Nord-du-Québec sont exclus.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes*, 2021-2022.

Tableau 4.15.2

Victimisation associée à la violence physique entre partenaires intimes vécue au cours de la vie, par acte de violence subi, selon certaines caractéristiques sociodémographiques et socio-économiques, hommes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse au cours de leur vie, Québec¹, 2021-2022

	Une ou un partenaire ou ex-partenaire intime...					
	A menacé de vous blesser ou de vous tuer, ou de blesser ou tuer l'un de vos proches		Vous a confiné ou enfermé dans une pièce ou un autre espace		A tenté de vous étrangler	
	%	Intervalle de confiance à 95 %	%	Intervalle de confiance à 95 %	%	Intervalle de confiance à 95 %
Total	2,2	[1,9 - 2,5]	0,5*	[0,3 - 0,7]	1,0	[0,8 - 1,3]
Âge						
18-29 ans	2,0* a	[1,3 - 3,0]	0,8**	[0,4 - 1,6]	1,7* a	[1,1 - 2,6]
30-44 ans	3,1 b	[2,4 - 3,9]	0,7**	[0,4 - 1,3]	1,8* b	[1,2 - 2,6]
45-64 ans	2,4 c	[1,9 - 3,0]	0,4**	[0,2 - 0,7]	0,7* ab	[0,4 - 1,0]
65 ans et plus	1,1* a,b,c	[0,7 - 1,6]	0,1**	[0,0 - 0,4]	0,2** ab	[0,1 - 0,6]
Plus haut niveau de scolarité atteint						
Niveau inférieur au diplôme d'études secondaires	2,6* a	[1,8 - 3,7]	0,4**	[0,2 - 1,0]	0,8**	[0,4 - 1,5]
Diplôme d'études secondaires	2,8 b	[2,1 - 3,6]	0,4**	[0,2 - 1,0]	1,0*	[0,6 - 1,6]
Diplôme ou certificat d'études collégiales	2,3	[1,7 - 3,0]	0,5**	[0,2 - 0,9]	0,9*	[0,6 - 1,3]
Diplôme d'études universitaires	1,5* ab	[1,1 - 2,1]	0,5**	[0,3 - 1,0]	1,2*	[0,8 - 1,9]
Indice de défavorisation matérielle et sociale						
1 - Très favorisé	1,4*	[0,9 - 2,2]	0,2**	[0,0 - 0,6]	1,0**	[0,6 - 1,7]
2	2,1*	[1,6 - 2,9]	0,3**	[0,1 - 0,8]	0,5**	[0,2 - 1,0]
3	2,8*	[2,1 - 3,8]	1,0**	[0,6 - 1,8]	1,3*	[0,8 - 2,0]
4	2,4*	[1,7 - 3,3]	0,5**	[0,2 - 1,3]	1,2*	[0,8 - 2,0]
5 - Très défavorisé	2,4*	[1,7 - 3,4]	0,4**	[0,2 - 0,9]	1,2**	[0,7 - 2,1]

Suite à la page 130

Tableau 4.15.2 (suite)

Victimisation associée à la violence physique entre partenaires intimes vécue au cours de la vie, par acte de violence subi, selon certaines caractéristiques sociodémographiques et socio-économiques, hommes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse au cours de leur vie, Québec¹, 2021-2022

	Une ou un partenaire ou ex-partenaire intime...					
	Vous a donné un coup de poing ou un coup de pied, mordu ou frappé au moyen d'un objet		Vous a secoué, bousculé, agrippé ou poussé violemment		A utilisé ou menacé d'utiliser un couteau, un fusil ou une autre arme pour vous blesser	
	%	Intervalle de confiance à 95 %	%	Intervalle de confiance à 95 %	%	Intervalle de confiance à 95 %
Total	8,6	[8,0 - 9,2]	8,4	[7,8 - 9,1]	2,2	[1,9 - 2,6]
Âge						
18-29 ans	7,8 ^a	[6,3 - 9,6]	7,2 ^{ab}	[5,8 - 9,0]	2,2 [*]	[1,5 - 3,3]
30-44 ans	12,0 ^{ab}	[10,6 - 13,6]	10,7 ^a	[9,4 - 12,3]	2,4	[1,8 - 3,2]
45-64 ans	9,9 ^b	[8,8 - 11,1]	10,3 ^b	[9,2 - 11,5]	2,6	[2,0 - 3,2]
65 ans et plus	3,5 ^{ab}	[2,8 - 4,3]	3,9 ^{ab}	[3,1 - 4,8]	1,6 [*]	[1,1 - 2,2]
Plus haut niveau de scolarité atteint						
Niveau inférieur au diplôme d'études secondaires	7,2 ^a	[5,9 - 8,8]	7,8	[6,4 - 9,5]	2,9 ^{* a}	[2,1 - 4,1]
Diplôme d'études secondaires	7,6 ^b	[6,4 - 8,9]	8,4	[7,2 - 9,7]	3,1 ^b	[2,4 - 4,0]
Diplôme ou certificat d'études collégiales	9,7 ^{ab}	[8,5 - 11,0]	8,6	[7,5 - 9,8]	2,3 ^c	[1,8 - 3,0]
Diplôme d'études universitaires	8,8	[7,6 - 10,1]	8,5	[7,4 - 9,9]	1,3 ^{* abc}	[0,9 - 1,8]
Indice de défavorisation matérielle et sociale						
1 - Très favorisé	7,7 ^a	[6,4 - 9,3]	6,8 ^{ab}	[5,5 - 8,3]	1,6 [*]	[1,1 - 2,5]
2	7,0 ^{bc}	[5,9 - 8,3]	7,4 ^c	[6,2 - 8,8]	1,9 [*]	[1,3 - 2,6]
3	8,9 ^b	[7,6 - 10,5]	9,3 ^a	[7,9 - 10,9]	2,4 [*]	[1,8 - 3,3]
4	8,8	[7,4 - 10,5]	8,4	[7,0 - 9,9]	2,4 [*]	[1,7 - 3,4]
5 - Très défavorisé	10,3 ^{ac}	[8,5 - 12,3]	10,5 ^{bc}	[8,7 - 12,6]	2,6 [*]	[1,8 - 3,6]

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

a,b,c Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions concernées d'une même colonne au seuil de 0,05.

1. Les hommes de la région du Nord-du-Québec sont exclus.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes*, 2021-2022.

Tableau 4.15.3

Victimisation associée à la violence sexuelle entre partenaires intimes vécue au cours de la vie, par acte de violence subi, selon certaines caractéristiques sociodémographiques et socio-économiques, hommes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse au cours de leur vie, Québec¹, 2021-2022

	Une ou un partenaire ou ex-partenaire intime...			
	Vous a obligé à vous livrer à des actes sexuels contre votre gré		Vous a forcé ou a tenté de vous forcer à avoir une relation sexuelle	
	%	Intervalle de confiance à 95 %	%	Intervalle de confiance à 95 %
Total	2,1	[1,8 - 2,4]	2,8	[2,4 - 3,3]
Âge				
18-29 ans	3,8* a	[2,8 - 5,2]	4,9 a	[3,8 - 6,4]
30-44 ans	2,7* b	[2,0 - 3,6]	3,8 b	[3,0 - 4,9]
45-64 ans	1,7* a,b	[1,2 - 2,2]	2,3 a,b	[1,7 - 3,0]
65 ans et plus	0,8* a,b	[0,5 - 1,4]	1,2* a,b	[0,8 - 1,8]
Plus haut niveau de scolarité atteint				
Niveau inférieur au diplôme d'études secondaires	1,7*	[1,1 - 2,6]	2,0*	[1,3 - 3,1]
Diplôme d'études secondaires	1,8*	[1,3 - 2,6]	2,4*	[1,8 - 3,2]
Diplôme ou certificat d'études collégiales	2,5	[1,9 - 3,3]	3,4	[2,7 - 4,2]
Diplôme d'études universitaires	1,9*	[1,4 - 2,6]	2,9	[2,3 - 3,8]
Indice de défavorisation matérielle et sociale				
1 - Très favorisé	1,4* a,b	[0,9 - 2,2]	2,3*	[1,6 - 3,3]
2	1,4* c,d	[0,9 - 2,1]	2,3*	[1,6 - 3,1]
3	2,5* a,c	[1,8 - 3,5]	3,1*	[2,3 - 4,2]
4	1,9*	[1,2 - 2,8]	2,4*	[1,7 - 3,4]
5 - Très défavorisé	2,7* b,d	[1,9 - 3,9]	3,8	[2,9 - 5,1]

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

a,b,c,d Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions concernées d'une même colonne au seuil de 0,05.

1. Les hommes de la région du Nord-du-Québec sont exclus.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes*, 2021-2022.

Selon certains événements vécus durant l'enfance

Parmi les hommes de 18 ans et plus ayant déjà été dans une relation intime ou amoureuse, ceux qui ont vécu certains événements durant leur enfance sont proportionnellement plus nombreux à avoir subi des actes de violence entre partenaires intimes au cours de leur vie que ceux ne les ayant pas vécus. En effet, pour chacun des 16 actes de violence (psychologique, physique et sexuelle) étudiés, la proportion d'hommes qui l'ont subi est plus élevée chez ceux qui ont vécu ces événements (tableau 4.16.1, tableau 4.16.2 et tableau 4.16.3).

À titre d'exemple, les hommes qui, avant l'âge de 16 ans, ont été exposés à de la violence entre adultes à leur domicile ou ont subi de la violence physique ou sexuelle de la part d'un adulte sont proportionnellement plus nombreux que ceux n'ayant pas vécu cela à s'être déjà

fait obliger par une ou un partenaire ou ex-partenaire intime à se livrer à des actes sexuels contre leur gré (4,7 % c. 1,0 %). De plus, les hommes ayant été sous la responsabilité légale de l'État durant leur enfance sont proportionnellement plus nombreux que ceux ne l'ayant pas été à s'être déjà fait empêcher par une ou un partenaire ou ex-partenaire intime de voir leur famille ou leurs amis ou de leur parler (20 %* c. 6 %). Enfin, les hommes qui ont quitté leur domicile temporairement avant l'âge de 16 ans pour sortir d'une situation de violence sont plus susceptibles que ceux qui ne l'ont pas fait de s'être déjà fait donner un coup de poing ou de pied, mordre ou frapper avec un objet par une ou un partenaire ou ex-partenaire intime (26 % c. 8 %).

Tableau 4.16.1

Victimisation associée à la violence psychologique entre partenaires intimes vécue au cours de la vie, par acte de violence subi, selon certains événements vécus durant l'enfance, hommes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse au cours de leur vie, Québec¹, 2021-2022

	Une ou un partenaire ou ex-partenaire intime...							
	Vous a fait des commentaires au sujet de vos expériences sexuelles passées ou de vos comportements sexuels de manière à vous intimider, vous humilier ou vous faire sentir inférieur		A essayé de convaincre votre famille, vos enfants ou vos amis que vous étiez fou ou de les monter contre vous		Vous a empêché d'avoir des contacts avec vos amis ou les membres de votre famille		A rejeté sur vous la faute de ses comportements violents ou abusifs	
	%	Intervalle de confiance à 95 %	%	Intervalle de confiance à 95 %	%	Intervalle de confiance à 95 %	%	Intervalle de confiance à 95 %
Exposition à de la violence entre adultes à domicile ou violence physique ou sexuelle subie de la part d'un adulte avant l'âge de 16 ans								
Oui	14,4 ^a	[12,9 - 16,0]	13,3 ^a	[11,9 - 14,8]	10,9 ^a	[9,6 - 12,3]	16,3 ^a	[14,7 - 18,0]
Non	4,8 ^a	[4,3 - 5,5]	4,3 ^a	[3,8 - 4,8]	4,1 ^a	[3,6 - 4,7]	4,2 ^a	[3,7 - 4,8]
Prise en charge par l'État durant l'enfance								
Oui	19,5* ^a	[13,8 - 26,9]	24,6 ^a	[18,4 - 32,0]	19,7* ^a	[13,9 - 27,3]	23,0* ^a	[16,9 - 30,5]
Non	7,3 ^a	[6,7 - 8,0]	6,5 ^a	[6,0 - 7,1]	5,8 ^a	[5,3 - 6,4]	7,5 ^a	[6,9 - 8,1]
Départ du domicile de façon temporaire pour sortir d'une situation de violence avant l'âge de 16 ans								
Oui	24,0 ^a	[18,2 - 31,0]	27,8 ^a	[21,9 - 34,5]	24,9 ^a	[18,7 - 32,4]	28,2 ^a	[22,0 - 35,2]
Non	7,2 ^a	[6,6 - 7,8]	6,4 ^a	[5,8 - 7,0]	5,6 ^a	[5,1 - 6,2]	7,3 ^a	[6,7 - 7,9]

Suite à la page 134

Tableau 4.16.1 (suite)

 Victimisation associée à la violence psychologique entre partenaires intimes vécue au cours de la vie, par acte de violence subi, selon certains événements vécus durant l'enfance, hommes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse au cours de leur vie, Québec¹, 2021-2022

	Une ou un partenaire ou ex-partenaire intime...							
	Vous a harcelé au téléphone, par message texte, par courriel ou sur les médias sociaux		Vous a dit que vous étiez fou, stupide ou bon à rien		Vous a suivi ou a rôdé près de votre domicile ou de votre lieu de travail		Vous a empêché de travailler ou privé d'argent ou de ressources financières	
	%	Intervalle de confiance à 95 %	%	Intervalle de confiance à 95 %	%	Intervalle de confiance à 95 %	%	Intervalle de confiance à 95 %
Exposition à de la violence entre adultes à domicile ou violence physique ou sexuelle subie de la part d'un adulte avant l'âge de 16 ans								
Oui	17,2 ^a	[15,6 - 19,0]	26,8 ^a	[24,9 - 28,8]	11,9 ^a	[10,6 - 13,4]	3,1 ^a	[2,4 - 3,9]
Non	6,6 ^a	[5,9 - 7,3]	9,3 ^a	[8,6 - 10,1]	3,5 ^a	[3,0 - 4,0]	1,0 ^a	[0,7 - 1,3]
Prise en charge par l'État durant l'enfance								
Oui	22,6 ^{* a}	[16,3 - 30,4]	35,5 ^a	[28,4 - 43,3]	17,4 ^{* a}	[12,1 - 24,4]	7,3 ^{** a}	[3,9 - 13,2]
Non	9,4 ^a	[8,8 - 10,1]	13,9 ^a	[13,1 - 14,7]	5,7 ^a	[5,2 - 6,3]	1,4 ^a	[1,2 - 1,8]
Départ du domicile de façon temporaire pour sortir d'une situation de violence avant l'âge de 16 ans								
Oui	29,4 ^a	[22,9 - 36,9]	41,3 ^a	[34,2 - 48,8]	24,4 ^a	[18,5 - 31,5]	9,4 ^{* a}	[6,1 - 14,3]
Non	9,2 ^a	[8,6 - 9,9]	13,7 ^a	[12,9 - 14,5]	5,5 ^a	[5,0 - 6,1]	1,4 ^a	[1,1 - 1,7]

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

a Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions concernées d'une même colonne au seuil de 0,05.

1. Les hommes de la région du Nord-du-Québec sont exclus.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes*, 2021-2022.

Tableau 4.16.2

Victimisation associée à la violence physique entre partenaires intimes vécue au cours de la vie, par acte de violence subi, selon certains événements vécus durant l'enfance, hommes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse au cours de leur vie, Québec¹, 2021-2022

	<i>Une ou un partenaire ou ex-partenaire intime...</i>					
	A menacé de vous blesser ou de vous tuer, ou de blesser ou tuer l'un de vos proches		Vous a confiné ou enfermé dans une pièce ou un autre espace		A tenté de vous étrangler	
	%	Intervalle de confiance à 95 %	%	Intervalle de confiance à 95 %	%	Intervalle de confiance à 95 %
Exposition à de la violence entre adultes à domicile ou violence physique ou sexuelle subie de la part d'un adulte avant l'âge de 16 ans						
Oui	4,7 ^a	[3,9 - 5,7]	0,9 ^{**a}	[0,6 - 1,5]	2,3 ^a	[1,7 - 3,2]
Non	1,2 ^a	[0,9 - 1,5]	0,3 ^{**a}	[0,1 - 0,4]	0,4 ^a	[0,3 - 0,7]
Prise en charge par l'État durant l'enfance						
Oui	12,2 ^a	[7,9 - 18,3]	3,7 ^{**a}	[1,4 - 9,1]	8,7 ^{**a}	[5,0 - 14,7]
Non	2,0 ^a	[1,7 - 2,3]	0,4 ^a	[0,3 - 0,6]	0,9 ^a	[0,7 - 1,1]
Départ du domicile de façon temporaire pour sortir d'une situation de violence avant l'âge de 16 ans						
Oui	14,5 ^a	[10,0 - 20,6]	4,0 ^{**a}	[1,8 - 8,7]	5,1 ^{**a}	[2,6 - 9,9]
Non	1,9 ^a	[1,6 - 2,2]	0,4 ^a	[0,3 - 0,6]	0,9 ^a	[0,7 - 1,2]

Suite à la page 136

Tableau 4.16.2 (suite)

Victimisation associée à la violence physique entre partenaires intimes vécue au cours de la vie, par acte de violence subi, selon certains événements vécus durant l'enfance, hommes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse au cours de leur vie, Québec¹, 2021-2022

	Une ou un partenaire ou ex-partenaire intime...					
	Vous a donné un coup de poing ou un coup de pied, mordu ou frappé au moyen d'un objet		Vous a secoué, bousculé, agrippé ou poussé violemment		A utilisé ou menacé d'utiliser un couteau, un fusil ou une autre arme pour vous blesser	
	%	Intervalle de confiance à 95 %	%	Intervalle de confiance à 95 %	%	Intervalle de confiance à 95 %
Exposition à de la violence entre adultes à domicile ou violence physique ou sexuelle subie de la part d'un adulte avant l'âge de 16 ans						
Oui	17,7 ^a	[16,1 - 19,4]	16,5 ^a	[15,0 - 18,2]	5,1 ^a	[4,2 - 6,1]
Non	4,8 ^a	[4,3 - 5,4]	5,0 ^a	[4,5 - 5,7]	1,1 ^a	[0,8 - 1,4]
Prise en charge par l'État durant l'enfance						
Oui	23,9 ^a	[17,8 - 31,2]	26,5 ^a	[19,7 - 34,5]	9,1 ^{**a}	[5,4 - 15,0]
Non	8,2 ^a	[7,6 - 8,9]	8,0 ^a	[7,4 - 8,7]	2,1 ^a	[1,8 - 2,5]
Départ du domicile de façon temporaire pour sortir d'une situation de violence avant l'âge de 16 ans						
Oui	25,9 ^a	[19,8 - 33,2]	27,5 ^a	[21,1 - 35,0]	11,2 ^a	[7,3 - 16,8]
Non	8,1 ^a	[7,5 - 8,8]	7,9 ^a	[7,3 - 8,6]	2,0 ^a	[1,7 - 2,4]

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

a Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions concernées d'une même colonne au seuil de 0,05.

1. Les hommes de la région du Nord-du-Québec sont exclus.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes*, 2021-2022.

Tableau 4.16.3

Victimisation associée à la violence sexuelle entre partenaires intimes vécue au cours de la vie, par acte de violence subi, selon certains événements vécus durant l'enfance, hommes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse au cours de leur vie, Québec¹, 2021-2022

	Une ou un partenaire ou ex-partenaire intime...			
	Vous a obligé à vous livrer à des actes sexuels contre votre gré		Vous a forcé ou a tenté de vous forcer à avoir une relation sexuelle	
	%	Intervalle de confiance à 95 %	%	Intervalle de confiance à 95 %
Exposition à de la violence entre adultes à domicile ou violence physique ou sexuelle subie de la part d'un adulte avant l'âge de 16 ans				
Oui	4,7 ^a	[3,8 - 5,8]	6,6 ^a	[5,5 - 7,9]
Non	1,0 ^a	[0,8 - 1,3]	1,3 ^a	[1,0 - 1,6]
Prise en charge par l'État durant l'enfance				
Oui	6,2 ^{** a}	[3,0 - 12,3]	6,1 ^{** a}	[3,0 - 11,8]
Non	2,0 ^a	[1,7 - 2,3]	2,7 ^a	[2,4 - 3,2]
Départ du domicile de façon temporaire pour sortir d'une situation de violence avant l'âge de 16 ans				
Oui	7,7 ^{** a}	[4,5 - 12,9]	10,9 ^{* a}	[6,7 - 17,4]
Non	1,9 ^a	[1,6 - 2,3]	2,6 ^a	[2,3 - 3,1]

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

a Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions concernées d'une même colonne au seuil de 0,05.

1. Les hommes de la région du Nord-du-Québec sont exclus.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes*, 2021-2022.

4.1.7 Victimisation associée à d'autres actes de violence commis par une ou un partenaire ou ex-partenaire intime vécue au cours de la vie

La proportion d'hommes de 18 ans et plus ayant été dans une relation amoureuse ou intime au cours de leur vie et qui ont vécu, au cours de la même période de référence, de la victimisation associée à des actes de violence commis par une ou un partenaire ou ex-partenaire intime autres que ceux ayant fait l'objet des sections 4.1.5 et 4.1.6² a été estimée (tableau 4.17). Ainsi, la proportion d'hommes qui indiquent qu'une ou un partenaire ou ex-partenaire intime a révélé ou a menacé de révéler leur orientation sexuelle ou leur relation intime au cours de leur vie est d'environ 1,7 %. Par ailleurs, environ 1,5 % des hommes se sont déjà fait empêcher par une ou un partenaire ou ex-partenaire intime d'étudier, de suivre des cours ou de fréquenter leur lieu d'études, et 7 % déclarent qu'une ou un partenaire ou ex-partenaire intime a exercé sur eux de la coercition sexuelle ou reproductive au cours de leur vie (p. ex. : une partenaire ou ex-partenaire intime a essayé de tomber enceinte contre leur gré). De plus, parmi les hommes ayant des enfants, environ 7 % indiquent qu'une ou un partenaire ou ex-partenaire intime a déjà menacé de leur enlever la garde de ces derniers au cours de leur vie.

Selon l'âge

Des différences significatives entre les groupes d'âge sont constatées pour ce qui est de la proportion d'hommes ayant vécu au cours de leur vie de la victimisation associée à des actes de violence commis par une ou un partenaire ou ex-partenaire intime autres que ceux dont il a été question aux sections 4.1.5 et 4.1.6 (tableau 4.17). Par exemple, la proportion d'hommes sur qui de la coercition sexuelle ou reproductive a été exercée par une ou un partenaire ou ex-partenaire intime est moins élevée chez les hommes âgés de 65 ans et plus (2,1 %) que chez les moins de 65 ans (entre 7 % et 11 %). En outre, on constate que parmi les hommes qui sont pères, ceux qui sont âgés de 18 à 29 ans et ceux ayant 65 ans et plus sont moins nombreux, en proportion, à indiquer qu'une ou un partenaire ou ex-partenaire intime a menacé de leur enlever la garde de leurs enfants au cours de leur vie (proportions respectives de 3,4 %** et 3,3 %) que ceux âgés de 30 à 44 ans (8 %) et ceux âgés de 45 à 64 ans (9 %).

Selon d'autres caractéristiques sociodémographiques et socio-économiques

Comme le montre le tableau 4.17, la proportion d'hommes sur qui de la coercition sexuelle ou reproductive a été exercée par une ou un partenaire ou ex-partenaire intime au cours de leur vie est plus élevée parmi ceux qui ont obtenu un diplôme d'études collégiales (8 %) que parmi ceux ayant obtenu un diplôme d'études secondaires (6 %) et ceux n'ayant pas obtenu un tel diplôme (6 %). Pour ce qui est des autres actes de violence, les résultats de l'enquête ne permettent pas de détecter de liens entre la proportion d'hommes ayant vécu au cours de leur vie de la victimisation et le niveau de scolarité.

Par ailleurs, la proportion d'hommes ayant vécu au cours de leur vie de la victimisation associée à des actes de violence autres que ceux ayant fait l'objet des sections 4.1.5 et 4.1.6 varie selon l'indice de défavorisation matérielle et sociale (tableau 4.17). Par exemple, la proportion d'hommes sur qui de la coercition sexuelle ou reproductive a été exercée par une ou un partenaire ou ex-partenaire intime est plus élevée chez ceux qui vivent dans un milieu très défavorisé (9 % des hommes appartenant au quintile 5 de l'indice) que chez ceux vivant dans des milieux plus favorisés (5 % des hommes appartenant au quintile 1 de l'indice et 6 % de ceux appartenant au quintile 2). En outre, parmi les hommes qui sont pères, ceux qui vivent dans un milieu très défavorisé (quintile 5 de l'indice) sont proportionnellement plus nombreux que ceux qui vivent dans des milieux plus favorisés (quintiles 1 et 2 de l'indice) à déclarer qu'une ou un partenaire ou ex-partenaire intime a déjà menacé de leur enlever la garde de leurs enfants au cours de leur vie (9 % c. 5 % et 5 %).

2. Comme on l'explique dans le deuxième chapitre (sections 2.3 et 2.4), en plus des 16 actes de violence tirés de l'échelle de mesure CAS₉-SF, cinq autres actes de violence ont été mesurés dans le cadre de l'enquête, mais deux ont été combinés pour créer l'indicateur de coercition sexuelle ou reproductive.

Tableau 4.17

Victimisation associée à d'autres actes de violence commis par une ou un partenaire ou ex-partenaire intime vécue au cours de la vie selon certaines caractéristiques sociodémographiques et socio-économiques, hommes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse au cours de leur vie, Québec¹, 2021-2022

	Une ou un partenaire ou ex-partenaire intime...							
	A révélé ou menacé de révéler votre orientation sexuelle ou votre relation intime		Vous a empêché d'étudier, de suivre des cours ou de fréquenter votre lieu d'études		A exercé sur vous de la coercition sexuelle ou reproductive		A menacé de vous enlever la garde de vos enfants ²	
	%	Intervalle de confiance à 95 %	%	Intervalle de confiance à 95 %	%	Intervalle de confiance à 95 %	%	Intervalle de confiance à 95 %
Total	1,7	[1,5 - 2,0]	1,5	[1,2 - 1,8]	7,0	[6,4 - 7,6]	6,9	[6,2 - 7,6]
Âge								
18-29 ans	2,3* a	[1,6 - 3,4]	2,8* ab	[1,9 - 4,1]	8,4 a	[6,9 - 10,1]	3,4** ab	[1,4 - 7,8]
30-44 ans	2,1* b	[1,5 - 2,9]	1,5* a	[1,1 - 2,2]	10,9 ab	[9,6 - 12,5]	8,0 ac	[6,6 - 9,7]
45-64 ans	1,7	[1,2 - 2,2]	1,5* b	[1,1 - 2,0]	6,6 b	[5,8 - 7,6]	9,2 b,d	[8,0 - 10,5]
65 ans et plus	1,0* ab	[0,7 - 1,6]	0,5** ab	[0,2 - 0,9]	2,1 ab	[1,6 - 2,8]	3,3 c,d	[2,6 - 4,2]
Plus haut niveau de scolarité atteint								
Niveau inférieur au diplôme d'études secondaires	1,3**	[0,7 - 2,2]	0,7**	[0,3 - 1,3]	5,6 a	[4,3 - 7,2]	6,7	[5,3 - 8,6]
Diplôme d'études secondaires	2,2*	[1,6 - 3,1]	1,2*	[0,8 - 1,9]	6,2 b	[5,1 - 7,4]	7,0	[5,8 - 8,5]
Diplôme ou certificat d'études collégiales	1,6*	[1,1 - 2,2]	1,9	[1,4 - 2,5]	8,1 ab	[7,1 - 9,2]	8,1	[6,9 - 9,5]
Diplôme d'études universitaires	1,8*	[1,3 - 2,4]	1,5*	[1,1 - 2,2]	7,1	[6,1 - 8,3]	5,7	[4,6 - 7,0]
Indice de défavorisation matérielle et sociale								
1 - Très favorisé	1,2** a	[0,7 - 2,0]	0,9**	[0,5 - 1,5]	5,0 ab	[4,0 - 6,3]	5,1 a,b,c	[4,0 - 6,6]
2	1,2* b	[0,8 - 1,9]	1,2*	[0,7 - 1,8]	6,2 c	[5,2 - 7,5]	5,5 d,e	[4,4 - 6,9]
3	1,9*	[1,3 - 2,7]	1,6*	[1,0 - 2,3]	7,3 a	[6,2 - 8,7]	7,2 a	[5,8 - 9,0]
4	1,8*	[1,2 - 2,7]	1,3**	[0,8 - 2,2]	6,8 d	[5,4 - 8,4]	7,6 b,d	[6,1 - 9,5]
5 - Très défavorisé	2,8* ab	[2,0 - 4,0]	1,8*	[1,2 - 2,8]	9,4 b,c,d	[7,8 - 11,2]	8,5 c,e	[6,7 - 10,8]

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

a,b,c,d,e Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions concernées d'une même colonne au seuil de 0,05.

1. Les hommes de la région du Nord-du-Québec sont exclus.

2. Les hommes n'ayant pas d'enfant sont exclus.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes, 2021-2022*.

Selon certains événements vécus durant l'enfance

Comme le montre le tableau 4.18, parmi les hommes de 18 ans et plus ayant déjà été dans une relation intime ou amoureuse, ceux qui ont vécu certains événements durant leur enfance sont proportionnellement plus nombreux que ceux qui n'ont pas vécu de tels événements à avoir vécu, au cours de leur vie, de la victimisation associée à des actes de violence autres que ceux qui ont fait l'objet des sections 4.1.5 et 4.1.6. À titre d'exemple, la proportion d'hommes sur qui de la coercition sexuelle ou reproductive a été exercée par une ou un partenaire ou ex-partenaire intime au cours de leur vie est plus élevée parmi ceux qui, avant l'âge de 16 ans, ont été exposés à de la violence entre adultes à leur domicile ou ont subi de la violence physique ou sexuelle de la part d'un adulte que parmi ceux qui n'ont pas vécu cela (13 % c. 4,2 %).

Si l'on s'intéresse uniquement aux hommes qui sont pères, on constate que la proportion d'entre eux qui indiquent qu'une ou un partenaire ou ex-partenaire intime a menacé de leur enlever la garde de leurs enfants au cours de leur vie est plus grande parmi ceux qui, avant l'âge de 16 ans, ont été exposés à de la violence entre adultes à leur domicile ou ont subi de la violence physique ou sexuelle de la part d'un adulte (13 % c. 4,2 % chez ceux n'ayant pas vécu cela), parmi ceux qui ont été sous la responsabilité légale de l'État pendant leur enfance (23 %* c. 7 % chez ceux qui ne l'ont pas été), ainsi que parmi ceux qui ont quitté leur domicile de façon temporaire avant l'âge de 16 ans pour sortir d'une situation de violence (26 % c. 6 % chez ceux ne l'ayant pas fait).

Tableau 4.18

Victimisation associée à d'autres actes de violence commis par une ou un partenaire ou ex-partenaire intime vécue au cours de la vie selon certains événements vécus durant l'enfance, hommes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse au cours de leur vie, Québec¹, 2021-2022

	Une ou un partenaire ou ex-partenaire intime...							
	A révélé ou menacé de révéler votre orientation sexuelle ou votre relation intime		Vous a empêché d'étudier, de suivre des cours ou de fréquenter votre lieu d'études		A exercé sur vous de la coercition sexuelle ou reproductive		A menacé de vous enlever la garde de vos enfants ²	
	%	Intervalle de confiance à 95 %	%	Intervalle de confiance à 95 %	%	Intervalle de confiance à 95 %	%	Intervalle de confiance à 95 %
Exposition à de la violence entre adultes à domicile ou violence physique ou sexuelle subie de la part d'un adulte avant l'âge de 16 ans								
Oui	3,5 ^a	[2,7 - 4,3]	2,9 ^a	[2,2 - 3,7]	13,5 ^a	[12,0 - 15,0]	13,4 ^a	[11,8 - 15,3]
Non	1,0 ^a	[0,7 - 1,3]	0,9* ^a	[0,7 - 1,2]	4,2 ^a	[3,7 - 4,8]	4,2 ^a	[3,7 - 4,9]
Prise en charge par l'État durant l'enfance								
Oui	6,9** ^a	[3,6 - 12,7]	7,8** ^a	[4,4 - 13,3]	18,8* ^a	[13,3 - 26,0]	23,4* ^a	[15,7 - 33,5]
Non	1,6 ^a	[1,4 - 2,0]	1,3 ^a	[1,1 - 1,6]	6,7 ^a	[6,2 - 7,3]	6,5 ^a	[5,9 - 7,2]
Départ du domicile de façon temporaire pour sortir d'une situation de violence avant l'âge de 16 ans								
Oui	9,4* ^a	[5,7 - 15,1]	6,4** ^a	[3,4 - 11,6]	17,5* ^a	[12,7 - 23,8]	25,5* ^a	[18,1 - 34,8]
Non	1,5 ^a	[1,3 - 1,9]	1,3 ^a	[1,1 - 1,6]	6,7 ^a	[6,2 - 7,3]	6,5 ^a	[5,8 - 7,2]

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

^a Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions concernées d'une même colonne au seuil de 0,05.

1. Les hommes de la région du Nord-du-Québec sont exclus.

2. Les hommes n'ayant pas d'enfant sont exclus.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes, 2021-2022*.

4.2 Contexte et conséquences de la victimisation associée à la violence commise par une ou un partenaire ou ex-partenaire intime vécue au cours de la vie

Hommes ayant vécu de la victimisation associée à au moins un des 21 actes de violence commis par une ou un partenaire ou ex-partenaire intime au cours de la vie

Dans cette section, les indicateurs concernant le contexte dans lequel les actes de violence subis de la part d'une ou un partenaire ou expartenaire intime ont eu lieu et les conséquences de ceux-ci se rapportent aux hommes ayant subi ces actes au cours de leur vie. C'est l'ensemble des 21 actes mesurés dans *l'Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes 2021-2022*, soit les 16 actes de violence tirés de l'échelle de mesure CAS_R-SF et les cinq autres actes de violence retenus, qui ont été pris en compte afin que l'on comprenne mieux le vécu des hommes ayant subi de tels actes (voir le schéma explicatif dans l'annexe 1). Le dénominateur de ces indicateurs est constitué des hommes âgés de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse au cours de leur vie et ayant subi au moins un de ces 21 actes de violence de la part d'une ou un partenaire ou expartenaire intime au cours de cette même période de référence (les hommes de la région du Nord-du-Québec sont toutefois exclus).

4.2.1 Nombre de partenaires ou d'ex-partenaires intimes ayant commis des actes de violence à l'égard des hommes au cours de leur vie

Le nombre de partenaires ou d'ex-partenaires intimes ayant commis des actes de violence à l'égard des hommes a été examiné chez les hommes de 18 ans et plus qui ont été dans une relation intime ou amoureuse au cours de leur vie et qui ont vécu, au cours de la même période de référence, de la victimisation associée à au moins un des 21 actes de violence commis par une ou un partenaire ou ex-partenaire intime mesurés dans le cadre de l'enquête. Comme le montre le tableau 4.19, pour plus des deux tiers d'entre eux (70 %), un ou plusieurs de ces actes ont été commis par une seule ou un seul partenaire ou ex-partenaire intime, pour 20 % d'entre eux ils ont été commis par deux et pour 10 % d'entre eux ils ont été commis par trois ou plus.

Selon l'âge

Des différences significatives entre les groupes d'âge sont observées en ce qui concerne le nombre de partenaires ou d'ex-partenaires intimes ayant commis des actes de violence à l'égard des hommes au cours de leur vie (tableau 4.19). En effet, la proportion d'hommes pour lesquels ces actes de violence ont été commis par une seule ou un seul partenaire ou ex-partenaire intime est plus élevée parmi ceux âgés de 45 à 64 ans (72 %) et ceux âgés de 65 ans et plus (81 %) que parmi ceux âgés de 18 à 29 ans (65 %) et ceux âgés de 30 à 44 ans (67 %). En outre, les hommes âgés de 65 ans et plus sont moins susceptibles d'avoir subi des actes de violence de la part de deux partenaires ou ex-partenaires intimes au cours de leur vie (9 %*) que ceux âgés de moins de 65 ans, qui affichent des proportions se situant entre 18 % et 23 %.

Selon d'autres caractéristiques sociodémographiques et socio-économiques

Comme le montre le tableau 4.19, la proportion d'hommes ayant subi, au cours de leur vie, des actes de violence commis par trois partenaires ou ex-partenaires intimes ou plus est plus élevée parmi ceux qui n'ont pas obtenu de diplôme d'études secondaires (16 %*) que parmi ceux ayant fait des études collégiales (8 %) ou universitaires (10 %). Les résultats de l'enquête ne permettent pas de détecter d'autres différences significatives entre les hommes pour ce qui est du nombre de partenaires ou d'ex-partenaires intimes ayant commis des actes de violence à leur égard au cours de leur vie selon le niveau de scolarité ou l'indice de défavorisation matérielle et sociale.

Selon certains événements vécus durant l'enfance

On note des différences significatives entre les hommes en ce qui a trait au nombre de partenaires ou d'ex-partenaires intimes ayant commis des actes de violence à leur égard au cours de leur vie selon les événements qu'ils ont vécus durant leur enfance (tableau 4.20). On constate que les hommes ayant vécu certains événements sont plus susceptibles d'avoir subi des actes de violence de la part de plus d'une ou un partenaire ou ex-partenaire intime au cours de leur vie, tandis que ceux ne les ayant pas vécus sont plus nombreux, en proportion, à avoir subi des actes de violence commis par une seule ou un seul partenaire ou ex-partenaire intime.

Tableau 4.19

Nombre de partenaires ou d'ex-partenaires intimes ayant commis des actes de violence à l'égard des hommes au cours de leur vie selon certaines caractéristiques sociodémographiques et socio-économiques, hommes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse et ayant vécu de la victimisation associée à au moins un des 21 actes de violence commis par une ou un partenaire ou ex-partenaire intime au cours de leur vie, Québec¹, 2021-2022

	Une ou un partenaire ou ex-partenaire		Deux partenaires ou ex-partenaires		Trois partenaires ou ex-partenaires ou plus	
	%	Intervalle de confiance à 95 %	%	Intervalle de confiance à 95 %	%	Intervalle de confiance à 95 %
Total	70,1	[68,2 - 72,0]	19,5	[17,9 - 21,2]	10,4	[9,0 - 11,9]
Âge						
18-29 ans	65,5 ^a	[60,4 - 70,2]	22,8 ^a	[18,7 - 27,4]	11,7 [*]	[8,6 - 15,7]
30-44 ans	66,9 ^b	[63,0 - 70,5]	22,4 ^b	[19,2 - 25,9]	10,7	[8,4 - 13,6]
45-64 ans	72,2 ^{ab}	[68,8 - 75,3]	18,3 ^c	[15,8 - 21,2]	9,5	[7,4 - 12,1]
65 ans et plus	81,2 ^{ab}	[76,0 - 85,5]	9,3 ^{ab,c}	[6,4 - 13,3]	9,5 [*]	[6,4 - 13,8]
Plus haut niveau de scolarité atteint						
Niveau inférieur au diplôme d'études secondaires	65,4	[59,2 - 71,1]	18,7	[14,1 - 24,3]	15,9 ^{ab}	[11,5 - 21,6]
Diplôme d'études secondaires	68,4	[63,9 - 72,5]	19,6	[16,1 - 23,6]	12,0 ^c	[9,1 - 15,7]
Diplôme ou certificat d'études collégiales	70,8	[67,4 - 73,9]	21,4	[18,6 - 24,6]	7,8 ^{ac}	[5,9 - 10,2]
Diplôme d'études universitaires	71,8	[67,7 - 75,6]	17,9	[14,9 - 21,3]	10,3 ^b	[7,9 - 13,3]
Indice de défavorisation matérielle et sociale						
1 - Très favorisé	72,2	[66,8 - 77,0]	20,3	[15,9 - 25,5]	7,5 [*]	[5,1 - 10,8]
2	72,5	[68,2 - 76,4]	19,0	[15,5 - 23,0]	8,6 [*]	[6,2 - 11,7]
3	69,6	[64,9 - 73,9]	17,8	[14,5 - 21,7]	12,6	[9,6 - 16,3]
4	67,9	[62,7 - 72,7]	20,5	[16,6 - 25,2]	11,6 [*]	[8,3 - 16,0]
5 - Très défavorisé	67,5	[62,0 - 72,5]	20,6	[16,4 - 25,4]	11,9 [*]	[8,8 - 16,1]

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

a,b,c Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions concernées d'une même colonne au seuil de 0,05.

1. Les hommes de la région du Nord-du-Québec sont exclus.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes, 2021-2022*.

À titre d'exemple, les hommes qui, avant l'âge de 16 ans, ont été exposés à de la violence entre adultes à leur domicile ou ont subi de la violence physique ou sexuelle de la part d'un adulte sont proportionnellement moins nombreux que ceux n'ayant pas vécu cela à avoir subi des actes de violence commis par une seule ou un seul

partenaire ou ex-partenaire intime au cours de leur vie (64 % c. 77 %). À l'inverse, ceux qui ont vécu cela sont plus susceptibles d'avoir subi des actes de violence commis par deux (23 % c. 16 %) ou trois partenaires ou ex-partenaires intimes ou plus (13 % c. 7 %) au cours de leur vie.

Tableau 4.20

Nombre de partenaires ou d'ex-partenaires intimes ayant commis des actes de violence à l'égard des hommes au cours de leur vie selon certains événements vécus durant l'enfance, hommes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse et ayant vécu de la victimisation associée à au moins un des 21 actes de violence commis par une ou un partenaire ou ex-partenaire intime au cours de leur vie, Québec¹, 2021-2022

	Une ou un partenaire ou ex-partenaire		Deux partenaires ou ex-partenaires		Trois partenaires ou ex-partenaires ou plus	
	%	Intervalle de confiance à 95 %	%	Intervalle de confiance à 95 %	%	Intervalle de confiance à 95 %
Exposition à de la violence entre adultes à domicile ou violence physique ou sexuelle subie de la part d'un adulte avant l'âge de 16 ans						
Oui	63,6 ^a	[60,4 - 66,6]	23,0 ^a	[20,5 - 25,8]	13,4 ^a	[11,2 - 15,9]
Non	76,9 ^a	[74,2 - 79,4]	16,0 ^a	[13,9 - 18,4]	7,1 ^a	[5,6 - 8,9]
Prise en charge par l'État durant l'enfance						
Oui	51,1 ^a	[40,0 - 62,0]	29,4 ^{a*}	[20,1 - 40,9]	19,5 ^{a*}	[12,1 - 30,0]
Non	70,7 ^a	[68,7 - 72,7]	19,2 ^a	[17,6 - 20,9]	10,1 ^a	[8,7 - 11,6]
Départ du domicile de façon temporaire pour sortir d'une situation de violence avant l'âge de 16 ans						
Oui	58,6 ^a	[48,7 - 67,9]	24,9 ^{a*}	[17,3 - 34,4]	16,5 ^{a*}	[10,5 - 25,0]
Non	70,7 ^a	[68,7 - 72,6]	19,3	[17,6 - 21,0]	10,1 ^a	[8,7 - 11,7]

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

a Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions concernées d'une même colonne au seuil de 0,05.

1. Les hommes de la région du Nord-du-Québec sont exclus.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes*, 2021-2022.

4.2.2 Sexe des partenaires ou ex-partenaires intimes ayant commis des actes de violence à l'égard des hommes au cours de leur vie

Parmi les hommes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse au cours de leur vie et qui ont subi, au cours de la même période de référence, des actes de violence commis par une seule ou un seul partenaire ou ex-partenaire intime, la plupart d'entre eux ont subi ces actes de la part d'une femme (94,5 %) et 5,5 % d'entre eux les ont subis de la part d'un homme. En ce qui concerne les hommes qui ont subi des actes

de violence de la part de plus d'une ou un partenaire ou ex-partenaire intime au cours de leur vie, on observe que les actes ont été commis exclusivement par des femmes pour 88,5 % d'entre eux et uniquement par des hommes pour 7,9 %* d'entre eux. Notons que pour 3,6 %* des hommes, les actes de violence subis ont été commis tant par des femmes que par des hommes (données non illustrées).

4.2.3 Sentiments éprouvés à la suite des actes de violence subis de la part d'une ou un partenaire ou ex-partenaire intime au cours de la vie

Certains des hommes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse au cours de leur vie et ayant vécu, au cours de la même période de référence, de la victimisation associée à au moins un des 21 actes de violence commis par une ou un partenaire ou ex-partenaire intime examinés dans le cadre de l'enquête ont éprouvé différents sentiments négatifs à la suite des actes de violence subis (tableau 4.21). En effet, plus de la moitié d'entre eux (56 %) se sont déjà sentis anxieux ou sur leurs gardes, 43 % se sont déjà sentis contrôlés ou piégés par une ou un partenaire ou ex-partenaire intime et 21 % ont déjà eu peur de cette personne.

Selon l'âge

Comme le montre le tableau 4.21, la proportion d'hommes qui ont déjà ressenti de la peur à l'égard d'une ou un partenaire ou ex-partenaire intime au cours de leur vie est moins élevée parmi ceux âgés de 18 à 29 ans (16 %) que parmi ceux âgés de 30 à 44 ans et ceux âgés de 45 à 64 ans (proportions respectives de 22 % et 24 %). Cependant, on ne détecte pas de différences significatives entre les groupes d'âge en ce qui concerne les deux autres sentiments examinés dans le cadre de l'enquête.

Selon d'autres caractéristiques sociodémographiques et socio-économiques

Les résultats de l'enquête ne permettent pas de détecter de différences significatives entre les hommes en ce qui a trait aux sentiments négatifs qu'ils ont pu ressentir à la suite des actes de violence qu'ils ont subis de la part d'une ou un partenaire ou ex-partenaire intime au cours de leur vie selon le niveau de scolarité ou l'indice de défavorisation matérielle et sociale (tableau 4.21).

Selon certains événements vécus durant l'enfance

Comme le montre le tableau 4.22, parmi les hommes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse au cours de leur vie et qui ont vécu, au cours de la même période de référence, de la victimisation associée à au moins un des 21 actes de violence commis par une ou un partenaire ou ex-partenaire intime mesurés dans le cadre de l'enquête, ceux qui ont vécu certains événements durant leur enfance sont proportionnellement plus nombreux à avoir éprouvé certains sentiments négatifs à la suite des actes de violence qu'ils ont subis de la part d'une ou un partenaire ou ex-partenaire intime que ceux qui ne les ont pas vécus.

Tableau 4.21

Sentiments éprouvés à la suite des actes de violence subis de la part d'une ou un partenaire ou ex-partenaire intime au cours de la vie selon certaines caractéristiques sociodémographiques et socio-économiques, hommes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse et ayant vécu de la victimisation associée à au moins un des 21 actes de violence commis par une ou un partenaire ou ex-partenaire intime au cours de leur vie, Québec¹, 2021-2022

	Avoir ressenti de l'anxiété ou avoir eu l'impression d'être sur ses gardes		S'être senti contrôlé ou piégé		Avoir eu peur	
	%	Intervalle de confiance à 95 %	%	Intervalle de confiance à 95 %	%	Intervalle de confiance à 95 %
Total	56,5	[54,4 - 58,6]	42,7	[40,6 - 44,8]	21,3	[19,6 - 23,1]
Âge						
18-29 ans	59,9	[54,6 - 65,0]	42,7	[37,8 - 47,8]	16,0 ^{a,b}	[12,7 - 20,0]
30-44 ans	56,3	[52,6 - 59,9]	42,2	[38,5 - 46,0]	22,0 ^a	[18,9 - 25,3]
45-64 ans	56,3	[52,7 - 59,7]	43,9	[40,5 - 47,3]	24,2 ^b	[21,3 - 27,3]
65 ans et plus	52,5	[47,2 - 57,7]	40,3	[35,3 - 45,5]	19,3	[15,2 - 24,1]
Plus haut niveau de scolarité atteint						
Niveau inférieur au diplôme d'études secondaires	57,2	[51,3 - 62,9]	41,0	[35,2 - 47,1]	21,4	[16,9 - 26,8]
Diplôme d'études secondaires	56,0	[51,5 - 60,4]	41,9	[37,5 - 46,4]	22,7	[19,3 - 26,5]
Diplôme ou certificat d'études collégiales	54,3	[50,9 - 57,7]	42,2	[38,8 - 45,6]	18,5	[15,9 - 21,4]
Diplôme d'études universitaires	59,5	[55,2 - 63,6]	44,5	[40,4 - 48,7]	23,3	[19,9 - 27,0]
Indice de défavorisation matérielle et sociale						
1 - Très favorisé	51,0	[46,1 - 55,8]	38,4	[33,2 - 43,9]	18,2	[14,5 - 22,6]
2	56,4	[51,5 - 61,1]	40,9	[36,5 - 45,4]	20,2	[16,6 - 24,4]
3	56,8	[52,0 - 61,5]	40,9	[36,4 - 45,5]	22,5	[18,6 - 26,9]
4	58,0	[53,0 - 62,8]	46,9	[41,9 - 52,0]	23,9	[19,7 - 28,7]
5 - Très défavorisé	57,8	[52,4 - 63,0]	44,1	[39,0 - 49,4]	22,5	[18,6 - 27,0]

a,b Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions concernées d'une même colonne au seuil de 0,05.
1. Les hommes de la région du Nord-du-Québec sont exclus.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes*, 2021-2022.

À titre d'exemple, la proportion d'hommes ayant ressenti de la peur à l'égard d'une ou un partenaire ou ex-partenaire intime à la suite des actes de violence qu'ils ont subis au cours de leur vie est plus élevée parmi ceux qui, avant l'âge de 16 ans, ont été exposés à de la violence entre adultes à leur domicile ou ont subi de la violence physique ou sexuelle de la part d'un adulte que parmi ceux n'ayant pas vécu cela (26 % c. 17 %). Par ailleurs, les hommes qui ont été sous la responsabilité légale de l'État durant leur enfance sont plus susceptibles que ceux qui

ne l'ont pas été de s'être déjà sentis contrôlés ou piégés par une ou un partenaire ou ex-partenaire intime (59 % c. 42 %). Finalement, on observe une plus grande proportion d'hommes s'étant déjà sentis anxieux ou ayant déjà eu l'impression d'être sur leurs gardes à la suite des actes de violence qu'ils ont subis de la part d'une ou un partenaire ou ex-partenaire intime parmi ceux qui ont quitté leur domicile de façon temporaire avant l'âge de 16 ans pour sortir d'une situation de violence que parmi ceux ne l'ayant pas fait (77 % c. 55 %).

Tableau 4.22

Sentiments éprouvés à la suite des actes de violence subis de la part d'une ou un partenaire ou ex-partenaire intime au cours de la vie selon certains événements vécus durant l'enfance, hommes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse et ayant vécu de la victimisation associée à au moins un des 21 actes de violence commis par une ou un partenaire ou ex-partenaire intime au cours de leur vie, Québec¹, 2021-2022

	Avoir ressenti de l'anxiété ou avoir eu l'impression d'être sur ses gardes		S'être senti contrôlé ou piégé		Avoir eu peur	
	%	Intervalle de confiance à 95 %	%	Intervalle de confiance à 95 %	%	Intervalle de confiance à 95 %
Exposition à de la violence entre adultes à domicile ou violence physique ou sexuelle subie de la part d'un adulte avant l'âge de 16 ans						
Oui	62,0 ^a	[58,9 - 65,1]	49,4 ^a	[46,5 - 52,4]	25,9 ^a	[23,3 - 28,7]
Non	51,5 ^a	[48,4 - 54,5]	36,5 ^a	[33,5 - 39,6]	17,0 ^a	[14,8 - 19,5]
Prise en charge par l'État durant l'enfance						
Oui	68,4 ^a	[57,4 - 77,6]	59,2 ^a	[47,5 - 70,0]	35,8* ^a	[25,3 - 47,9]
Non	56,2 ^a	[54,0 - 58,3]	42,0 ^a	[39,9 - 44,2]	20,8 ^a	[19,0 - 22,6]
Départ du domicile de façon temporaire pour sortir d'une situation de violence avant l'âge de 16 ans						
Oui	77,5 ^a	[68,7 - 84,3]	66,3 ^a	[57,1 - 74,5]	36,9 ^a	[27,8 - 46,9]
Non	55,5 ^a	[53,3 - 57,6]	41,4 ^a	[39,2 - 43,6]	20,5 ^a	[18,7 - 22,3]

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

^a Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions concernées d'une même colonne au seuil de 0,05.

1. Les hommes de la région du Nord-du-Québec sont exclus.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes*, 2021-2022.

4.2.4 Perception de la fréquence de la violence subie de la part d'une ou un partenaire ou ex-partenaire intime et du sentiment de peur ressenti à l'égard de cette personne entre le début de la pandémie de COVID-19 et la tenue de l'enquête

Étant donné le contexte durant lequel l'enquête a été menée, nous nous sommes également intéressés à la violence entre partenaires intimes qui était survenue depuis le début de la pandémie de COVID-19. Ainsi, parmi les hommes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse au cours de leur vie et qui ont vécu, au cours de la même période de référence, de la victimisation associée à au moins un des 21 actes de violence commis par une ou un partenaire ou ex-partenaire intime examinés dans le cadre de

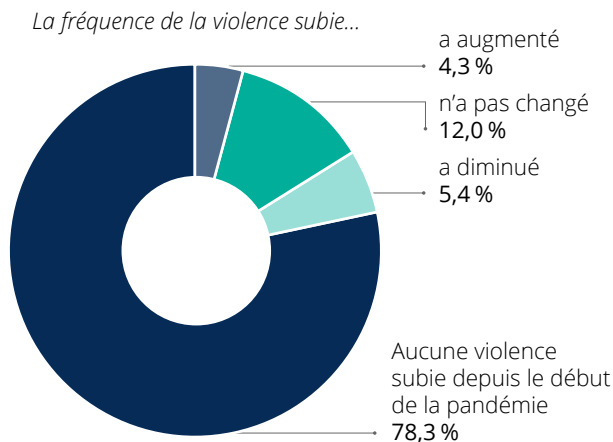
l'enquête, environ 4,3 % disent que la fréquence des actes de violence subis a augmenté entre le début de la pandémie de COVID-19 et la tenue de l'enquête, autour de 5 % déclarent que celle-ci a diminué et 12 % indiquent qu'il n'y a pas eu de changement (figure 4.2). Il importe également de noter que la majorité des hommes (78 %) affirment ne pas avoir subi de violence de la part d'une ou un partenaire ou ex-partenaire intime entre le début de la pandémie et la tenue de l'enquête.

Par ailleurs, parmi les hommes de 18 ans et plus qui ont déjà été dans une relation intime ou amoureuse, qui ont vécu de la victimisation associée à au moins un des 21 actes de violence commis par une ou un partenaire ou ex-partenaire intime mesurés dans le cadre de l'enquête et qui ont déjà eu peur de cette personne au cours de leur vie, autour de 8 %* indiquent que leur sentiment de peur a augmenté entre le début de la pandémie de

COVID-19 et la tenue de l'enquête, 10 % déclarent que celui-ci a diminué, et environ un homme sur cinq (19 %) affirme qu'il n'y a pas eu de changement (figure 4.3). De plus, la proportion d'hommes qui indiquent ne pas avoir ressenti de la peur à l'égard d'une ou un partenaire ou ex-partenaire intime entre le début de la pandémie et la tenue de l'enquête est estimée à 63 %.

Figure 4.2

Perception de la fréquence de la violence subie de la part d'une ou un partenaire ou ex-partenaire intime depuis le début de la pandémie de COVID-19, hommes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse et ayant vécu de la victimisation associée à au moins un des 21 actes de violence commis par une ou un partenaire ou ex-partenaire intime au cours de leur vie, Québec¹, 2021-2022

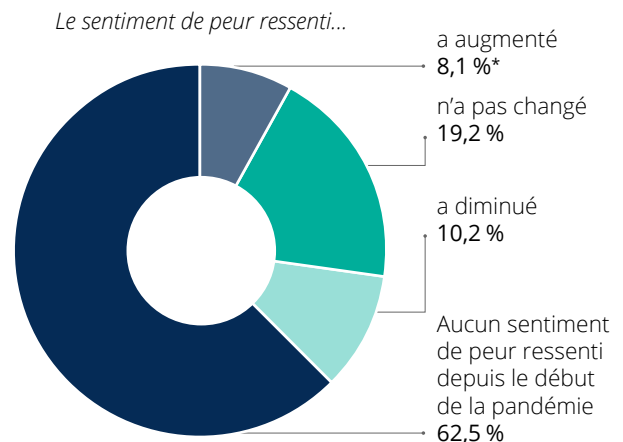


1. Les hommes de la région du Nord-du-Québec sont exclus.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes, 2021-2022*.

Figure 4.3

Perception du sentiment de peur ressenti à l'égard d'une ou un partenaire ou ex-partenaire intime depuis le début de la pandémie de COVID-19, hommes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse, ayant vécu de la victimisation associée à au moins un des 21 actes de violence commis par une ou un partenaire ou ex-partenaire intime et ayant déjà eu peur de cette personne au cours de leur vie, Québec¹, 2021-2022



* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

1. Les hommes de la région du Nord-du-Québec sont exclus.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes, 2021-2022*.

4.3 La violence entre partenaires intimes subie au cours des 12 mois avant l'enquête

Les résultats présentés dans cette section portent sur les hommes âgés de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse ou en contact avec une ou un ex-partenaire intime au cours des 12 mois avant l'enquête (les hommes de la région du Nord-du-Québec sont exclus).

4.3.1 Violence entre partenaires intimes subie au cours des 12 mois avant l'enquête

Selon l'Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes 2021-2022, parmi les hommes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse ou en contact avec une ou un ex-partenaire intime au cours des 12 mois avant l'enquête, environ 4,2 % ont subi de la violence entre partenaires intimes³ au cours de la même période de référence (tableau 4.23).

Selon l'âge

Comme le montre le tableau 4.23, il existe des différences significatives entre les groupes d'âge en ce qui concerne la violence entre partenaires intimes subie par les hommes au cours de l'année avant l'enquête. En effet, les hommes âgés de 18 à 29 ans et ceux âgés de 30 à 44 ans sont proportionnellement plus nombreux à avoir subi de la violence entre partenaires intimes au cours des 12 mois avant l'enquête (proportions respectives de 7 % et 6 %) que ceux âgés de 45 à 64 ans (3,5 %) et ceux âgés de 65 ans et plus (0,9 %*).

Selon d'autres caractéristiques sociodémographiques et socio-économiques

Les résultats de l'enquête ne permettent pas de détecter de différences significatives entre les hommes en ce qui a trait à la violence entre partenaires intimes qu'ils ont subie au cours des 12 mois avant l'enquête selon le niveau de scolarité (tableau 4.23). Cependant, on observe certaines différences entre eux selon l'indice de défavorisation matérielle et sociale. En effet, les hommes vivant dans un milieu très défavorisé (quintile 5 de l'indice) sont proportionnellement plus nombreux que ceux vivant dans un milieu plus favorisé (quintile 2 de l'indice) à avoir subi de la violence entre partenaires intimes au cours des 12 mois avant l'enquête (5 %* c. 3,5 %).

Tableau 4.23

Violence entre partenaires intimes subie au cours des 12 derniers mois selon certaines caractéristiques sociodémographiques et socio-économiques, hommes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse ou en contact avec une ou un ex-partenaire intime au cours des 12 derniers mois, Québec¹, 2021-2022

	%	Intervalle de confiance à 95 %
Total	4,2	[3,7 - 4,8]
Âge		
18-29 ans	7,3 ^a	[5,7 - 9,3]
30-44 ans	6,0 ^b	[5,0 - 7,3]
45-64 ans	3,5 ^{a,b}	[2,8 - 4,4]
65 ans et plus	0,9* ^{a,b}	[0,6 - 1,4]
Plus haut niveau de scolarité atteint		
Niveau inférieur au diplôme d'études secondaires	3,4*	[2,5 - 4,8]
Diplôme d'études secondaires	4,0	[3,1 - 5,2]
Diplôme ou certificat d'études collégiales	4,1	[3,3 - 5,0]
Diplôme d'études universitaires	4,6	[3,7 - 5,8]
Indice de défavorisation matérielle et sociale		
1 - Très favorisé	3,9	[3,0 - 5,1]
2	3,5 ^a	[2,7 - 4,5]
3	3,7	[2,8 - 4,9]
4	3,9*	[2,9 - 5,4]
5 - Très défavorisé	5,3* ^a	[3,9 - 7,1]

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

a,b Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions concernées d'une même colonne au seuil de 0,05.

1. Les hommes de la région du Nord-du-Québec sont exclus.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes, 2021-2022*.

3. Les seuils établis par les conceptrices de l'échelle de mesure CAS_R-SF pour déterminer si les personnes ont subi de la violence entre partenaires intimes au cours des 12 derniers mois sont décrits dans le deuxième chapitre (section 2.2.2). La répartition des hommes selon ces seuils est présentée dans l'annexe 2 (tableau A2.2).

Selon certains événements vécus durant l'enfance

Parmi les hommes de 18 ans et plus qui ont été dans une relation intime ou amoureuse ou en contact avec une ou un ex-partenaire intime au cours des 12 mois avant l'enquête, ceux ayant vécu certains événements durant leur enfance sont plus susceptibles que ceux ne les ayant pas vécus d'avoir subi de la violence entre partenaires intimes au cours de l'année avant l'enquête (tableau 4.24). En effet, on observe des proportions plus élevées d'hommes ayant subi de la violence entre partenaires intimes au cours des 12 mois avant l'enquête chez ceux qui, avant l'âge de 16 ans, ont été exposés à de la violence entre adultes à leur domicile ou ont subi de la violence physique ou sexuelle de la part d'un adulte (8 % c. 2,7 % chez ceux qui n'ont pas vécu cela), chez ceux qui

ont été sous la responsabilité légale de l'État durant leur enfance (15 %* c. 4,0 % chez ceux qui ne l'ont pas été), ainsi que chez ceux qui ont quitté leur domicile temporairement avant l'âge de 16 ans pour sortir d'une situation de violence (18 %* c. 3,9 % chez ceux qui ne l'ont pas fait).

Selon la région administrative

La proportion d'hommes ayant subi de la violence entre partenaires intimes au cours des 12 mois avant l'enquête est présentée pour chacune des régions administratives (sauf le Nord-du-Québec) au tableau 4.25. La seule région où la proportion est significativement plus élevée que dans le reste de la province est Montréal (6 %). Aucune région n'affiche une proportion significativement inférieure à celle observée pour le reste de la province⁴.

Tableau 4.24

Violence entre partenaires intimes subie au cours des 12 derniers mois selon certains événements vécus durant l'enfance, hommes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse ou en contact avec une ou un ex-partenaire intime au cours des 12 derniers mois, Québec¹, 2021-2022

	%	Intervalle de confiance à 95 %
Exposition à de la violence entre adultes à domicile ou violence physique ou sexuelle subie de la part d'un adulte avant l'âge de 16 ans		
Oui	8,0 ^a	[6,7 - 9,4]
Non	2,7 ^a	[2,2 - 3,2]
Prise en charge par l'État durant l'enfance		
Oui	15,4* ^a	[9,5 - 24,0]
Non	4,0 ^a	[3,5 - 4,5]
Départ du domicile de façon temporaire pour sortir d'une situation de violence avant l'âge de 16 ans		
Oui	17,7* ^a	[11,7 - 25,8]
Non	3,9 ^a	[3,4 - 4,5]

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

^a Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions concernées d'une même colonne au seuil de 0,05.

1. Les hommes de la région du Nord-du-Québec sont exclus.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes, 2021-2022*.

4. Lorsque l'on examine séparément chacune des formes de violence (psychologique, physique et sexuelle) entre partenaires intimes subies par les hommes au cours des 12 mois avant l'enquête, on ne détecte pas de différences significatives entre une région donnée parmi les 16 examinées et le reste de la province pour ce qui est des proportions d'hommes ayant subi de la violence psychologique ou de la violence physique. En ce qui a trait aux proportions d'hommes ayant subi de la violence sexuelle, on détecte des différences significatives, qui ne peuvent toutefois pas être présentées en raison de trop petits nombres (données non illustrées).

Tableau 4.25

Violence entre partenaires intimes subie au cours des 12 derniers mois selon la région administrative, hommes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse ou en contact avec une ou un ex-partenaire intime au cours des 12 derniers mois, Québec¹, 2021-2022

Région administrative	%	Intervalle de confiance à 95 %	Population estimée ²
(01) Bas-Saint-Laurent	2,3**	[1,2 - 4,1]	1 500
(02) Saguenay–Lac-Saint-Jean	4,4*	[2,9 - 6,7]	4 300
(03) Capitale-Nationale	4,8*	[3,2 - 7,0]	12 600
(04) Mauricie	3,5**	[2,1 - 5,8]	3 100
(05) Estrie	3,5*	[2,4 - 5,3]	6 000
(06) Montréal	6,2 +	[4,8 - 8,0]	42 200
(07) Outaouais	3,1**	[1,9 - 5,1]	4 200
(08) Abitibi-Témiscamingue	5,1*	[3,4 - 7,7]	2 600
(09) Côte-Nord	2,5**	[1,4 - 4,4]	800
(10) Nord-du-Québec
(11) Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	1,1**	[0,5 - 2,7]	300
(12) Chaudière-Appalaches	3,7*	[2,4 - 5,8]	5 800
(13) Laval	4,8*	[3,2 - 7,1]	6 900
(14) Lanaudière	3,1**	[1,9 - 5,0]	5 600
(15) Laurentides	3,1**	[1,9 - 5,0]	6 700
(16) Montérégie	3,1*	[2,1 - 4,4]	15 000
(17) Centre-du-Québec	3,9*	[2,5 - 6,2]	3 600
Ensemble du Québec	4,2	[3,7 - 4,8]	121 100

.. Donnée non disponible.

... N'ayant pas lieu de figurer.

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

+/- La proportion pour la région est significativement supérieure (+) ou inférieure (-) à celle pour le reste de la province, au seuil de 0,05.

1. Les hommes de la région du Nord-du-Québec sont exclus.

2. Les populations estimées sont arrondies à la centaine près. Pour cette raison, la somme des populations estimées régionales peut être légèrement supérieure ou inférieure à la population estimée présentée pour l'ensemble du Québec.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes*, 2021-2022.

4.3.2 Violence psychologique entre partenaires intimes subie au cours des 12 mois avant l'enquête

Parmi les hommes de 18 ans et plus qui ont été dans une relation intime ou amoureuse ou en contact avec une ou un ex-partenaire intime au cours des 12 mois avant l'enquête, environ 2,9 % ont subi de la violence psychologique entre partenaires intimes au cours de la même période de référence (tableau 4.26).

Selon l'âge

Comme le montre le tableau 4.26, la proportion d'hommes ayant subi de la violence psychologique entre partenaires intimes au cours des 12 mois avant l'enquête varie selon l'âge. En effet, les hommes âgés de 18 à 29 ans et ceux âgés de 30 à 44 ans sont proportionnellement plus nombreux à avoir subi de la violence psychologique entre partenaires intimes au cours de l'année avant l'enquête (proportions respectives de 4,5 %* et 4,0 %) que ceux âgés de 45 à 64 ans (2,8 %) et ceux âgés de 65 ans et plus (0,7 %**).

Selon d'autres caractéristiques sociodémographiques et socio-économiques

Les résultats de l'enquête ne permettent pas de détecter de différences significatives entre les hommes en ce qui a trait à la violence psychologique entre partenaires intimes qu'ils ont subie au cours des 12 mois avant l'enquête selon le niveau de scolarité ou l'indice de défavorisation matérielle et sociale (tableau 4.26).

Selon certains événements vécus durant l'enfance

Parmi les hommes de 18 ans et plus qui ont été dans une relation intime ou amoureuse ou en contact avec une ou un ex-partenaire intime au cours des 12 mois avant l'enquête, ceux ayant vécu certains événements durant leur enfance sont proportionnellement plus nombreux que ceux ne les ayant pas vécus à avoir subi de la violence psychologique entre partenaires intimes au cours de l'année avant l'enquête (tableau 4.27). À titre d'exemple, les hommes qui, avant l'âge de 16 ans, ont été exposés à de la violence entre adultes à leur domicile ou ont subi de la violence physique ou sexuelle de la part d'un adulte sont plus susceptibles que ceux n'ayant pas vécu cela d'avoir subi de la violence psychologique entre partenaires intimes au cours des 12 mois avant l'enquête

Tableau 4.26

Violence psychologique entre partenaires intimes subie au cours des 12 derniers mois selon certaines caractéristiques sociodémographiques et socio-économiques, hommes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse ou en contact avec une ou un ex-partenaire intime au cours des 12 derniers mois, Québec¹, 2021-2022

	%	Intervalle de confiance à 95 %
Total	2,9	[2,5 - 3,4]
Âge		
18-29 ans	4,5* a	[3,2 - 6,2]
30-44 ans	4,0 b	[3,2 - 5,2]
45-64 ans	2,8 a,b	[2,2 - 3,6]
65 ans et plus	0,7** a,b	[0,4 - 1,2]
Plus haut niveau de scolarité atteint		
Niveau inférieur au diplôme d'études secondaires	2,8*	[1,9 - 4,1]
Diplôme d'études secondaires	2,9*	[2,1 - 4,0]
Diplôme ou certificat d'études collégiales	2,7	[2,1 - 3,5]
Diplôme d'études universitaires	3,1	[2,3 - 4,1]
Indice de défavorisation matérielle et sociale		
1 - Très favorisé	2,4*	[1,7 - 3,5]
2	2,3*	[1,7 - 3,1]
3	2,8*	[2,0 - 3,8]
4	2,9*	[2,0 - 4,2]
5 - Très défavorisé	3,8*	[2,7 - 5,4]

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

a,b Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions concernées au seuil de 0,05.

1. Les hommes de la région du Nord-du-Québec sont exclus.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes*, 2021-2022.

(6 % c. 1,8 %). De plus, les hommes qui ont quitté leur domicile temporairement avant l'âge de 16 ans pour sortir d'une situation de violence sont proportionnellement plus nombreux que ceux ne l'ayant pas fait à avoir subi de la violence psychologique entre partenaires intimes au cours de l'année avant l'enquête (12 %* c. 2,7 %).

Tableau 4.27

Violence psychologique entre partenaires intimes subie au cours des 12 derniers mois selon certains événements vécus durant l'enfance, hommes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse ou en contact avec une ou un ex-partenaire intime au cours des 12 derniers mois, Québec¹, 2021-2022

	%	Intervalle de confiance à 95 %
Exposition à de la violence entre adultes à domicile ou violence physique ou sexuelle subie de la part d'un adulte avant l'âge de 16 ans		
Oui	5,8 ^a	[4,7 - 7,2]
Non	1,8 ^a	[1,4 - 2,2]
Prise en charge par l'État durant l'enfance		
Oui	12,0 ^{** a}	[6,9 - 20,0]
Non	2,7 ^a	[2,3 - 3,2]
Départ du domicile de façon temporaire pour sortir d'une situation de violence avant l'âge de 16 ans		
Oui	12,2 ^{* a}	[7,7 - 18,8]
Non	2,7 ^a	[2,3 - 3,2]

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

a Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions concernées au seuil de 0,05.

1. Les hommes de la région du Nord-du-Québec sont exclus.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes, 2021-2022*.

4.3.3 Violence physique entre partenaires intimes subie au cours des 12 mois avant l'enquête

Parmi les hommes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse ou en contact avec une ou un ex-partenaire intime au cours des 12 mois avant l'enquête, environ 1,9 % ont subi de la violence physique entre partenaires intimes au cours de la même période de référence (tableau 4.28).

Selon l'âge

Comme le montre le tableau 4.28, il existe des différences significatives entre les groupes d'âge pour ce qui est de la violence physique entre partenaires intimes subie par les hommes au cours de l'année avant l'enquête. En effet, les hommes âgés de 65 ans et plus sont proportionnellement moins nombreux à avoir subi cette forme de violence au cours des 12 mois avant l'enquête (0,4 %^{**}) que ceux des autres groupes d'âge, qui affichent des proportions se situant entre 1,7 %^{*} et 3,0 %^{*}.

Selon d'autres caractéristiques sociodémographiques et socio-économiques

Les résultats de l'enquête ne permettent pas de détecter de différences significatives entre les hommes en ce qui a trait à la violence physique entre partenaires intimes qu'ils ont subie au cours de l'année avant l'enquête selon le niveau de scolarité ou l'indice de défavorisation matérielle et sociale (tableau 4.28).

Selon certains événements vécus durant l'enfance

Comme le montre le tableau 4.29, la proportion d'hommes ayant subi de la violence physique entre partenaires intimes au cours des 12 mois avant l'enquête est plus élevée parmi ceux qui, avant l'âge de 16 ans, ont été exposés à de la violence entre adultes à leur domicile ou ont subi de la violence physique ou sexuelle de la part d'un adulte (3,7 % c. 1,2 % chez ceux n'ayant pas vécu cela), ainsi que parmi ceux qui ont quitté leur domicile de façon temporaire avant l'âge de 16 ans pour sortir d'une situation de violence (9 %^{**} c. 1,8 % chez ceux ne l'ayant pas fait).

Tableau 4.28

Violence physique entre partenaires intimes subie au cours des 12 derniers mois selon certaines caractéristiques sociodémographiques et socio-économiques, hommes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse ou en contact avec une ou un ex-partenaire intime au cours des 12 derniers mois, Québec¹, 2021-2022

	%	Intervalle de confiance à 95 %
Total	1,9	[1,6 - 2,3]
Âge		
18-29 ans	2,8* a	[1,9 - 4,1]
30-44 ans	3,0* b	[2,2 - 4,0]
45-64 ans	1,7* b	[1,2 - 2,4]
65 ans et plus	0,4** a,b	[0,2 - 0,7]
Plus haut niveau de scolarité atteint		
Niveau inférieur au diplôme d'études secondaires	2,1*	[1,4 - 3,3]
Diplôme d'études secondaires	1,9*	[1,3 - 2,7]
Diplôme ou certificat d'études collégiales	1,8*	[1,3 - 2,4]
Diplôme d'études universitaires	2,0*	[1,4 - 2,8]
Indice de défavorisation matérielle et sociale		
1 - Très favorisé	1,8*	[1,2 - 2,7]
2	1,5*	[1,0 - 2,2]
3	1,8*	[1,2 - 2,7]
4	2,2*	[1,5 - 3,2]
5 - Très défavorisé	2,2*	[1,4 - 3,5]

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

a,b Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions concernées au seuil de 0,05.

1. Les hommes de la région du Nord-du-Québec sont exclus.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes*, 2021-2022.

Tableau 4.29

Violence physique entre partenaires intimes subie au cours des 12 derniers mois selon certains événements vécus durant l'enfance, hommes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse ou en contact avec une ou un ex-partenaire intime au cours des 12 derniers mois, Québec¹, 2021-2022

	%	Intervalle de confiance à 95 %
Exposition à de la violence entre adultes à domicile ou violence physique ou sexuelle subie de la part d'un adulte avant l'âge de 16 ans		
Oui	3,7 a	[2,9 - 4,7]
Non	1,2 a	[0,9 - 1,5]
Prise en charge par l'État durant l'enfance		
Oui	10,2**	[5,4 - 18,2]
Non	1,8	[1,5 - 2,2]
Départ du domicile de façon temporaire pour sortir d'une situation de violence avant l'âge de 16 ans		
Oui	9,1** a	[4,9 - 16,3]
Non	1,8 a	[1,5 - 2,2]

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

a Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions concernées au seuil de 0,05.

1. Les hommes de la région du Nord-du-Québec sont exclus.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes*, 2021-2022.

4.3.4 Violence sexuelle entre partenaires intimes subie au cours des 12 mois avant l'enquête

Parmi les hommes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse ou en contact avec une ou un ex-partenaire intime au cours des 12 mois avant l'enquête, environ 0,9 % ont subi de la violence sexuelle entre partenaires intimes au cours de la même période de référence (tableau 4.30).

Selon l'âge

Comme le montre le tableau 4.30, les hommes âgés de 18 à 29 ans sont les plus nombreux, en proportion, à avoir subi de la violence sexuelle entre partenaires intimes au cours de l'année avant l'enquête (2,5 %*). Plus les hommes sont âgés, moins ils sont susceptibles d'en avoir subi au cours de cette même période : la proportion s'établit à 1,2 %** chez les hommes âgés de 30 à 44 ans, à 0,5 %** chez ceux âgés de 45 à 64 ans et à environ 0,1 %** chez ceux âgés de 65 ans et plus.

Selon d'autres caractéristiques sociodémographiques et socio-économiques

Les résultats de l'enquête ne permettent pas de détecter de différences significatives entre les hommes en ce qui concerne la violence sexuelle entre partenaires intimes qu'ils ont subie au cours des 12 mois avant l'enquête selon le niveau de scolarité ou l'indice de défavorisation matérielle et sociale (tableau 4.30).

Selon certains événements vécus durant l'enfance

Comme le montre le tableau 4.31, la proportion d'hommes ayant subi de la violence sexuelle entre partenaires intimes au cours de l'année avant l'enquête est plus élevée parmi ceux qui, avant l'âge de 16 ans, ont été exposés à de la violence entre adultes à leur domicile ou ont subi de la violence physique ou sexuelle de la part d'un adulte (1,9 %* c. 0,5 %* chez ceux n'ayant pas vécu cela), ainsi que parmi ceux qui ont quitté leur domicile temporairement avant l'âge de 16 ans pour sortir d'une situation de violence (4,0 %** c. 0,8 % chez ceux ne l'ayant pas fait).

Tableau 4.30

Violence sexuelle entre partenaires intimes subie au cours des 12 derniers mois selon certaines caractéristiques sociodémographiques et socio-économiques, hommes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse ou en contact avec une ou un ex-partenaire intime au cours des 12 derniers mois, Québec¹, 2021-2022

	%	Intervalle de confiance à 95 %
Total	0,9	[0,7 - 1,2]
Âge		
18-29 ans	2,5* a	[1,7 - 3,9]
30-44 ans	1,2** a	[0,7 - 2,0]
45-64 ans	0,5** a	[0,3 - 0,9]
65 ans et plus	0,1** a	[0,0 - 0,2]
Plus haut niveau de scolarité atteint		
Niveau inférieur au diplôme d'études secondaires	0,7**	[0,3 - 1,5]
Diplôme d'études secondaires	0,6**	[0,3 - 1,2]
Diplôme ou certificat d'études collégiales	0,9*	[0,6 - 1,5]
Diplôme d'études universitaires	1,1*	[0,7 - 1,7]
Indice de défavorisation matérielle et sociale		
1 - Très favorisé	1,0**	[0,6 - 2,0]
2	0,8**	[0,4 - 1,4]
3	0,6**	[0,3 - 1,3]
4	0,8**	[0,4 - 1,7]
5 - Très défavorisé	1,3**	[0,7 - 2,4]

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

a Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions concernées au seuil de 0,05.

1. Les hommes de la région du Nord-du-Québec sont exclus.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes, 2021-2022*.

Tableau 4.31

Violence sexuelle entre partenaires intimes subie au cours des 12 derniers mois selon certains événements vécus durant l'enfance, hommes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse ou en contact avec une ou un ex-partenaire intime au cours des 12 derniers mois, Québec¹, 2021-2022

	%	Intervalle de confiance à 95 %
Exposition à de la violence entre adultes à domicile ou violence physique ou sexuelle subie de la part d'un adulte avant l'âge de 16 ans		
Oui	1,9* ^a	[1,3 - 2,7]
Non	0,5* ^a	[0,4 - 0,8]
Prise en charge par l'État durant l'enfance		
Oui	2,1**	[0,6 - 7,8]
Non	0,9	[0,7 - 1,1]
Départ du domicile de façon temporaire pour sortir d'une situation de violence avant l'âge de 16 ans		
Oui	4,0** ^a	[1,4 - 11,0]
Non	0,8 ^a	[0,6 - 1,1]

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

^a Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions concernées au seuil de 0,05.

1. Les hommes de la région du Nord-du-Québec sont exclus.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes, 2021-2022*.

4.3.5 Nombre de formes de violence entre partenaires intimes subies au cours des 12 mois avant l'enquête

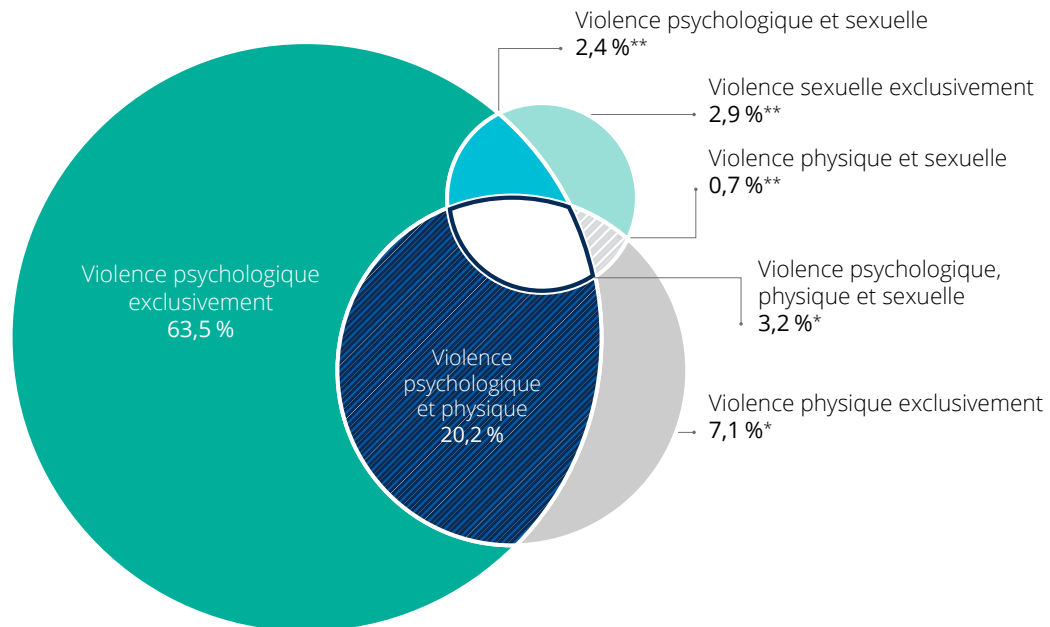
Comme le montre le tableau 4.32, parmi les hommes de 18 ans et plus qui ont été dans une relation intime ou amoureuse ou en contact avec une ou un ex-partenaire intime au cours de l'année avant l'enquête et qui ont subi, au cours de la même période de référence, au moins un des 16 actes de violence entre partenaires intimes tirés de l'échelle de mesure CAS_RSF examinés dans le cadre de l'enquête, les trois quarts (74 %) ont subi une seule forme de violence, 23 % en ont subi deux et environ 3,2 %* en ont subi trois.

Lorsque l'on s'attarde aux différentes formes de violence entre partenaires intimes subies par les hommes au cours des 12 mois avant l'enquête, on constate que, comme l'illustre la figure 4.4, environ 64 % ont exclusivement subi de la violence psychologique, environ 7 %* ont exclusivement subi de la violence physique et environ 2,9 %** ont exclusivement subi de la violence sexuelle.

Pour ce qui est de la concomitance des différentes formes de violence entre partenaires intimes subies par les hommes au cours de l'année avant l'enquête, on observe que 20 % d'entre eux ont subi de la violence tant psychologique que physique, environ 2,4 %** ont subi de la violence tant psychologique que sexuelle et environ 0,7 %** ont subi de la violence tant physique que sexuelle. Finalement, comme mentionné précédemment, la proportion d'hommes ayant subi les trois formes de violence entre partenaires intimes au cours de l'année avant l'enquête est estimée à 3,2 %*.

Figure 4.4

Concomitance des formes de violence entre partenaires intimes subies au cours des 12 derniers mois, hommes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse ou en contact avec une ou un ex-partenaire intime et ayant subi au moins un des 16 actes de violence entre partenaires intimes au cours des 12 derniers mois, Québec¹, 2021-2022



* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

1. Les hommes de la région du Nord-du-Québec sont exclus.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes, 2021-2022*

Selon l'âge

Les résultats de l'enquête ne permettent pas de détecter de différences significatives entre les groupes d'âge en ce qui concerne le nombre de formes de violence entre partenaires intimes subies par les hommes au cours de l'année avant l'enquête (tableau 4.32).

Selon d'autres caractéristiques sociodémographiques et socio-économiques

On ne détecte aucun écart significatif entre les hommes pour ce qui est du nombre de formes de violence entre partenaires intimes qu'ils ont subies au cours des 12 mois avant l'enquête selon le niveau de scolarité ou l'indice de défavorisation matérielle et sociale (tableau 4.32).

Selon certains événements vécus durant l'enfance

Comme le montre le tableau 4.33, il n'existe aucune différence significative entre les hommes qui ont vécu certains événements durant leur enfance et ceux ne les ayant pas vécus en ce qui a trait au nombre de formes de violence entre partenaires intimes qu'ils ont subies au cours de l'année avant l'enquête.

Tableau 4.32

Nombre de formes de violence entre partenaires intimes subies au cours des 12 derniers mois selon certaines caractéristiques sociodémographiques et socio-économiques, hommes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse ou en contact avec une ou un ex-partenaire intime et ayant subi au moins un des 16 actes de violence entre partenaires intimes au cours des 12 derniers mois, Québec¹, 2021-2022

	Une forme de violence		Deux formes de violence		Trois formes de violence	
	%	Intervalle de confiance à 95 %	%	Intervalle de confiance à 95 %	%	Intervalle de confiance à 95 %
Total	73,5	[69,9 - 76,8]	23,3	[20,1 - 26,7]	3,2*	[2,0 - 5,1]
Âge						
18-29 ans	72,8	[65,2 - 79,2]	23,1	[17,3 - 30,2]	4,1**	[1,9 - 8,8]
30-44 ans	76,0	[70,1 - 81,0]	19,8	[15,2 - 25,4]	4,2**	[2,0 - 8,3]
45-64 ans	69,9	[62,8 - 76,3]	28,1	[22,0 - 35,1]	2,0**	[0,8 - 5,0]
65 ans et plus	77,1	[65,1 - 85,8]	22,3*	[13,7 - 34,3]	0,6**	[0,1 - 4,3]
Plus haut niveau de scolarité atteint						
Niveau inférieur au diplôme d'études secondaires	61,6	[49,5 - 72,3]	34,8*	[24,3 - 46,9]	3,7**	[0,9 - 13,1]
Diplôme d'études secondaires	67,3	[58,8 - 74,7]	27,5	[20,5 - 35,8]	5,2**	[2,3 - 11,3]
Diplôme ou certificat d'études collégiales	76,7	[70,6 - 81,8]	21,7	[16,7 - 27,7]	1,6**	[0,5 - 4,7]
Diplôme d'études universitaires	78,3	[71,7 - 83,6]	18,5*	[13,6 - 24,6]	3,3**	[1,4 - 7,5]
Indice de défavorisation matérielle et sociale						
1 - Très favorisé	68,7	[59,4 - 76,7]	27,7*	[20,3 - 36,7]	3,6**	[1,1 - 10,7]
2	75,2	[67,2 - 81,8]	22,4*	[16,2 - 30,1]	2,4**	[0,8 - 6,8]
3	72,0	[63,5 - 79,1]	23,2*	[16,9 - 31,0]	4,8**	[2,1 - 10,5]
4	75,6	[66,3 - 83,0]	20,7*	[13,9 - 29,7]	3,7**	[1,2 - 10,9]
5 - Très défavorisé	76,1	[66,7 - 83,4]	20,9*	[14,0 - 29,9]	3,1**	[1,0 - 8,7]

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

1. Les hommes de la région du Nord-du-Québec sont exclus.

Note : Aucune différence significative n'a été détectée au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes, 2021-2022*.

Tableau 4.33

Nombre de formes de violence entre partenaires intimes subies au cours des 12 derniers mois selon certains événements vécus durant l'enfance, hommes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse ou en contact avec une ou un ex-partenaire intime et ayant subi au moins un des 16 actes de violence entre partenaires intimes au cours des 12 derniers mois, Québec¹, 2021-2022

	Une forme de violence		Deux formes de violence		Trois formes de violence	
	%	Intervalle de confiance à 95 %	%	Intervalle de confiance à 95 %	%	Intervalle de confiance à 95 %
Exposition à de la violence entre adultes à domicile ou violence physique ou sexuelle subie de la part d'un adulte avant l'âge de 16 ans						
Oui	70,2	[64,5 - 75,4]	25,2	[20,5 - 30,7]	4,5**	[2,5 - 8,1]
Non	77,2	[72,5 - 81,3]	20,9	[16,9 - 25,5]	1,9**	[0,9 - 4,1]
Prise en charge par l'État durant l'enfance						
Oui	64,0*	[41,5 - 81,7]	25,9**	[11,6 - 48,2]	10,1**	[2,5 - 33,4]
Non	74,1	[70,5 - 77,3]	22,9	[19,8 - 26,4]	3,0**	[1,8 - 4,9]
Départ du domicile de façon temporaire pour sortir d'une situation de violence avant l'âge de 16 ans						
Oui	69,7	[53,1 - 82,4]	23,5**	[12,5 - 39,8]	6,8**	[1,8 - 22,5]
Non	74,0	[70,2 - 77,4]	23,0	[19,8 - 26,6]	3,0**	[1,8 - 5,0]

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

1. Les hommes de la région du Nord-du-Québec sont exclus.

Note : Aucune différence significative n'a été détectée au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes, 2021-2022*.

4.3.6 Fréquence des actes de violence entre partenaires intimes subis au cours des 12 mois avant l'enquête

La fréquence à laquelle les hommes ayant été dans une relation intime ou amoureuse ou en contact avec une ou un ex-partenaire intime au cours des 12 mois avant l'enquête ont subi de la violence au cours de la même période de référence est présentée au tableau 4.34 pour chacun des 16 actes de violence entre partenaires intimes tirés de l'échelle de mesure CAS_RSF examinés dans le cadre de l'enquête.

En ce qui a trait aux actes de violence psychologique subis au cours de l'année avant l'enquête, on observe notamment que, parmi les hommes qui se sont fait empêcher par une ou un partenaire ou ex-partenaire intime de voir leur famille ou leurs amis ou de leur parler, environ 17 %* ont subi cet acte une seule fois, autour des deux tiers (66 %) l'ont subi quelques fois et environ 17 %* l'ont subi chaque mois ou plus fréquemment. Parmi les hommes sur qui une ou un partenaire ou ex-partenaire intime

a rejeté la faute de son comportement violent, 23 % ont subi cet acte une seule fois, autour des deux tiers (66 %) l'ont subi quelques fois et environ 11 %* l'ont subi chaque mois ou plus fréquemment. Par ailleurs, parmi les hommes qui se sont fait dire par une ou un partenaire ou ex-partenaire intime qu'ils étaient fous, stupides ou bons à rien, 20 % ont subi cet acte une seule fois, 68 % l'ont subi quelques fois et 12 % l'ont subi chaque mois ou plus fréquemment.

En ce qui concerne les actes de violence physique subis au cours des 12 mois avant l'enquête, on constate, par exemple, que, parmi les hommes qui se sont fait donner un coup de poing ou de pied, mordre ou frapper avec un objet par une ou un partenaire ou ex-partenaire intime, trois sur cinq (59 %) ont subi cet acte une seule fois, 37 % l'ont subi quelques fois et environ 4,5 %** l'ont subi chaque mois ou plus fréquemment. En outre, parmi les

Tableau 4.34

Fréquence des actes de violence entre partenaires intimes subis au cours des 12 derniers mois, hommes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse ou en contact avec une ou un ex-partenaire intime et ayant subi l'acte de violence entre partenaires intimes en question au cours des 12 derniers mois, Québec¹, 2021-2022

	Une fois		Quelques fois		Chaque mois ou plus fréquemment	
	%	Intervalle de confiance à 95 %	%	Intervalle de confiance à 95 %	%	Intervalle de confiance à 95 %
<i>Une ou un partenaire ou ex-partenaire intime...</i>						
Violence psychologique						
Vous a fait des commentaires au sujet de vos expériences sexuelles passées ou de vos comportements sexuels de manière à vous intimider, vous humilier ou vous faire sentir inférieur	18,2*	[13,5 - 24,3]	74,1	[67,2 - 79,9]	7,7**	[4,3 - 13,5]
A essayé de convaincre votre famille, vos enfants ou vos amis que vous étiez fou ou de les monter contre vous	22,4*	[15,9 - 30,5]	61,7	[52,9 - 69,8]	15,9*	[10,8 - 22,9]
Vous a empêché d'avoir des contacts avec vos amis ou les membres de votre famille	17,4*	[11,3 - 25,6]	66,0	[56,3 - 74,4]	16,7*	[10,8 - 24,9]
A rejeté sur vous la faute de ses comportements violents ou abusifs	22,9	[16,9 - 30,2]	66,0	[58,6 - 72,7]	11,1*	[7,4 - 16,4]
Vous a harcelé au téléphone, par message texte, par courriel ou sur les médias sociaux	14,0*	[9,4 - 20,5]	67,7	[60,1 - 74,5]	18,3*	[13,4 - 24,5]
Vous a dit que vous étiez fou, stupide ou bon à rien	19,5	[15,7 - 24,0]	68,2	[63,4 - 72,7]	12,3	[9,4 - 15,9]
Vous a suivi ou a rôdé près de votre domicile ou de votre lieu de travail	20,9*	[13,2 - 31,6]	65,3	[53,4 - 75,6]	13,8**	[8,1 - 22,3]
Vous a empêché de travailler ou privé d'argent ou de ressources financières	10,6**	[3,9 - 25,5]	57,3*	[38,9 - 74,0]	32,1**	[17,9 - 50,6]
Violence physique						
A menacé de vous blesser ou de vous tuer, ou de blesser ou tuer l'un de vos proches	49,5*	[32,2 - 66,9]	46,5*	[29,4 - 64,5]	4,0**	[0,6 - 23,6]
Vous a confiné ou enfermé dans une pièce ou un autre espace	57,0**	[21,7 - 86,3]	23,1**	[5,2 - 62,4]	19,9**	[3,6 - 62,1]
A tenté de vous étrangler	45,7**	[23,2 - 70,0]	32,9**	[15,0 - 57,8]	21,4**	[7,0 - 49,6]
Vous a donné un coup de poing ou un coup de pied, mordu ou frappé au moyen d'un objet	58,8	[49,4 - 67,5]	36,7	[28,4 - 45,9]	4,5**	[2,0 - 9,9]
Vous a secoué, bousculé, agrippé ou poussé violemment	47,4	[38,5 - 56,5]	45,2	[36,7 - 54,0]	7,3**	[3,7 - 13,9]
A utilisé ou menacé d'utiliser un couteau, un fusil ou une autre arme pour vous blesser	73,5	[52,6 - 87,4]	22,9**	[9,9 - 44,6]	3,6**	[0,4 - 24,0]
Violence sexuelle						
Vous a obligé à vous livrer à des actes sexuels contre votre gré	46,9*	[28,3 - 66,5]	43,7*	[26,1 - 63,0]	9,4**	[2,6 - 29,0]
Vous a forcé ou a tenté de vous forcer à avoir une relation sexuelle	43,3*	[28,8 - 59,0]	47,5*	[32,4 - 63,1]	9,2**	[4,0 - 19,9]

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

1. Les hommes de la région du Nord-du-Québec sont exclus.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes*, 2021-2022.

hommes qui se sont fait secouer, agripper ou pousser violemment par une ou un partenaire ou ex-partenaire intime, 47 % ont subi cet acte une seule fois, 45 % l'ont subi quelques fois et environ 7 %** l'ont subi chaque mois ou plus fréquemment.

Pour ce qui est des actes de violence sexuelle subis au cours des 12 mois avant l'enquête, on observe que, parmi les hommes qui ont été obligés par une ou un partenaire ou ex-partenaire intime à se livrer à des actes

sexuels contre leur gré, 47 %* ont subi cet acte une seule fois, 44 %* l'ont subi quelques fois et environ 9 %** l'ont subi chaque mois ou plus fréquemment. De plus, parmi les hommes qui indiquent qu'une ou un partenaire ou ex-partenaire intime les a forcés ou a tenté de les forcer à avoir une relation sexuelle, environ 43 %* ont subi cet acte une seule fois, autour de la moitié (48 %*) l'ont subi quelques fois et environ 9 %** l'ont subi chaque mois ou plus fréquemment.

4.3.7 Fréquence ou occurrence d'autres actes de violence subis de la part d'une ou un partenaire ou ex-partenaire intime au cours des 12 mois avant l'enquête

Outre les 16 actes ayant fait l'objet des sections 4.3.5 et 4.3.6, d'autres actes⁵ de violence subis, au cours des 12 mois avant l'enquête, par les hommes de 18 ans et plus qui ont été dans une relation intime ou amoureuse ou en contact avec une ou un ex-partenaire intime au cours de la même période de référence ont été examinés dans le cadre de l'enquête. La fréquence de chacun de ces autres actes de violence subis par les hommes au cours des 12 mois avant l'enquête a été mesurée (tableau 4.35).

Ainsi, parmi les hommes qui déclarent qu'une ou un partenaire ou ex-partenaire intime a révélé ou a menacé de révéler leur orientation sexuelle ou leur relation intime au cours de l'année avant l'enquête, 33 %** ont subi cet acte une seule fois, environ 53 %* l'ont subi quelques fois et autour de 14 %** l'ont subi chaque mois ou plus fréquemment. En outre, parmi les hommes qui se sont fait empêcher par une ou un partenaire ou ex-partenaire intime d'étudier, de suivre des cours ou de fréquenter

Tableau 4.35

Fréquence d'autres actes de violence subis de la part d'une ou un partenaire ou ex-partenaire intime au cours des 12 derniers mois, hommes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse ou en contact avec une ou un ex-partenaire intime et ayant subi l'acte de violence en question de la part de cette personne au cours des 12 derniers mois, Québec¹, 2021-2022

	Une fois		Quelques fois		Chaque mois ou plus fréquemment	
	%	Intervalle de confiance à 95 %	%	Intervalle de confiance à 95 %	%	Intervalle de confiance à 95 %
<i>Une ou un partenaire ou ex-partenaire intime...</i>						
A révélé ou menacé de révéler votre orientation sexuelle ou votre relation intime	33,1 **	[18,7 - 51,4]	53,1 *	[35,8 - 69,6]	13,8 **	[5,1 - 32,4]
Vous a empêché d'étudier, de suivre des cours ou de fréquenter votre lieu d'études	26,3 **	[13,3 - 45,5]	56,0 *	[37,5 - 73,0]	17,6 **	[8,0 - 34,6]
A menacé de vous enlever la garde de vos enfants ²	22,7 *	[14,7 - 33,5]	62,5	[50,6 - 73,0]	14,8 **	[7,8 - 26,2]

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

1. Les hommes de la région du Nord-du-Québec sont exclus.

2. Les hommes n'ayant pas d'enfant sont exclus.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes*, 2021-2022.

5. Comme on l'explique dans le deuxième chapitre (sections 2.3 et 2.4), en plus des 16 actes de violence tirés de l'échelle de mesure CAS_g-SF, cinq autres actes de violence ont été mesurés dans le cadre de l'enquête, mais deux ont été combinés pour créer l'indicateur de coercition sexuelle ou reproductive.

leur lieu d'études au cours des 12 mois avant l'enquête, environ un quart (26 %**) ont subi cet acte une seule fois, plus de la moitié (56 %*) l'ont subi quelques fois et autour de 18 %** l'ont subi chaque mois ou plus fréquemment. Finalement, parmi les hommes qui indiquent qu'une ou un partenaire ou ex-partenaire intime a menacé de leur enlever la garde de leurs enfants au cours de l'année avant l'enquête, environ 23 %* ont subi cet acte une seule fois, 62 % l'ont subi quelques fois et autour de 15 %** l'ont subi chaque mois ou plus fréquemment.

Par ailleurs, parmi les hommes ayant été dans une relation intime ou amoureuse ou en contact avec une ou un ex-partenaire intime au cours des 12 mois avant l'enquête et sur qui de la coercition sexuelle ou reproductive a été exercée par une ou un partenaire ou ex-partenaire intime au cours de leur vie, environ 10,3 % ont vécu cette forme de coercition au cours de l'année avant l'enquête (donnée non illustrée).

4.4 Contexte et conséquences de la violence subie de la part d'une ou un partenaire ou ex-partenaire intime au cours des 12 mois avant l'enquête

Hommes ayant subi au moins un des 21 actes de violence de la part d'une ou un partenaire ou expartenaire intime au cours des 12 mois avant l'enquête

Dans cette section, les indicateurs concernant le contexte dans lequel les actes de violence subis de la part d'une ou un partenaire ou expartenaire intime ont eu lieu et les conséquences de ceux-ci se rapportent aux hommes ayant subi ces actes au cours des 12 mois avant l'enquête. C'est l'ensemble des 21 actes mesurés dans l'*Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes 2021-2022*, soit les 16 actes de violence tirés de l'échelle de mesure CASR-SF et les cinq autres actes de violence retenus, qui ont été pris en compte afin que l'on comprenne mieux le vécu des hommes ayant subi de tels actes (voir le schéma explicatif dans l'annexe 1). Le dénominateur de ces indicateurs est composé des hommes âgés de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse ou en contact avec une ou un ex-partenaire intime au cours des 12 mois avant l'enquête et ayant subi au moins un de ces 21 actes de violence de la part d'une ou un partenaire ou expartenaire intime au cours de cette même période (les hommes de la région du Nord-du-Québec sont exclus).

4.4.1 Fréquence de la violence subie de la part d'une ou un partenaire ou ex-partenaire intime qui était sous l'effet de l'alcool au cours des 12 mois avant l'enquête

Parmi les hommes de 18 ans et plus qui ont été dans une relation intime ou amoureuse ou en contact avec une ou un ex-partenaire intime et qui ont subi des actes de violence au cours des 12 mois avant l'enquête, 76,8 % affirment qu'une ou un partenaire ou ex-partenaire intime n'a jamais commis ces actes de violence en étant

sous l'effet de l'alcool, 17,6 % indiquent qu'une ou un partenaire ou ex-partenaire intime les a commis en étant rarement ou parfois sous l'effet de cette substance et autour de 5,6 %* déclarent qu'une ou un partenaire ou ex-partenaire intime les a souvent ou toujours commis en étant sous l'effet de l'alcool (données non illustrées).

4.4.2 Situations en lien avec de la violence entre partenaires intimes survenues au cours des 12 mois avant l'enquête dans des ménages comptant des enfants

Comme le montre le tableau 4.36, parmi les hommes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse ou en contact avec une ou un ex-partenaire intime au cours de l'année avant l'enquête, ayant subi de la violence de la part d'une ou un partenaire ou ex-partenaire intime au cours de la même période et ayant des enfants âgés de moins de 18 ans, plus du quart (28 %) déclarent que des enfants dans leur ménage ont été témoins des actes de violence commis par une ou un partenaire ou ex-partenaire intime. De plus, 37 % d'entre eux indiquent qu'ils ont eu, au cours des 12 mois avant

l'enquête, des disputes au sujet d'ententes parentales (p. ex. : à propos de la pension alimentaire ou de la garde des enfants) avec une ou un partenaire ou ex-partenaire intime ayant commis des actes de violence à leur égard. Enfin, la proportion des hommes qui déclarent que la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ) est intervenue au cours de l'année avant l'enquête parce que la sécurité de leurs enfants était compromise en raison des actes de violence qu'ils subissaient de la part d'une ou un partenaire ou ex-partenaire intime est estimée à 4,6 %**.

Tableau 4.36

Situations en lien avec de la violence entre partenaires intimes survenues au cours des 12 derniers mois dans des ménages comptant des enfants, hommes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse ou en contact avec une ou un ex-partenaire intime, ayant subi au moins un des 21 actes de violence de la part d'une ou un partenaire ou ex-partenaire intime au cours des 12 derniers mois et ayant des enfants âgés de moins de 18 ans, Québec¹, 2021-2022

	%	Intervalle de confiance à 95 %
Exposition des enfants du ménage à de la violence entre partenaires intimes	28,0	[22,7 - 34,0]
Disputes au sujet d'ententes parentales avec une ou un partenaire ou ex-partenaire intime ayant commis de la violence	36,8	[30,7 - 43,3]
Intervention de la DPJ ² en raison de la violence entre partenaires intimes subie	4,6**	[2,6 - 7,8]

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

1. Les hommes de la région du Nord-du-Québec sont exclus.

2. DPJ : Direction de la protection de la jeunesse.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes*, 2021-2022.

4.4.3 Symptômes de stress post-traumatique présents au cours du mois avant l'enquête

Parmi les hommes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse ou en contact avec une ou un ex-partenaire intime et ayant subi de la violence de la part d'une ou un partenaire ou ex-partenaire intime au cours de l'année avant l'enquête, près de la moitié (47 %) ont présenté au moins un des symptômes de stress post-traumatique examinés dans le cadre de l'enquête au cours du mois ayant précédé cette dernière (tableau 4.37). En effet, la proportion d'entre eux qui ont eu des cauchemars liés aux actes de violence qu'ils

avaient subis ou qui ont pensé à ces actes même s'ils ne le voulaient pas est de 15 %. En outre, environ un tiers des hommes (34 %) ont essayé de ne pas penser aux actes de violence subis. De plus, 18 % d'entre eux ont été sur leurs gardes ou ont sursauté facilement en raison des actes de violence subis. Finalement, autour d'un quart d'entre eux (27 %) se sont sentis amorphes ou indifférents aux autres, aux activités ou à ce qui les entoure en raison des actes de violence qu'ils avaient subis de la part d'une ou un partenaire ou ex-partenaire intime.

Tableau 4.37

Symptômes de stress post-traumatique présents au cours du dernier mois en lien avec la violence subie de la part d'une ou un partenaire ou ex-partenaire intime, hommes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse ou en contact avec une ou un ex-partenaire intime et ayant subi au moins un des 21 actes de violence de la part d'une ou un partenaire ou ex-partenaire intime au cours des 12 derniers mois, Québec¹, 2021-2022

	%	Intervalle de confiance à 95 %
Au moins un symptôme de stress post-traumatique a été présent	47,3	[43,6 - 51,1]
Avoir eu des cauchemars liés aux actes subis ou avoir pensé à ces actes même sans le vouloir	15,3	[12,8 - 18,1]
Avoir essayé de ne pas penser aux actes subis	34,5	[31,0 - 38,1]
Avoir été sur ses gardes ou avoir sursauté facilement en raison des actes subis	18,1	[15,2 - 21,3]
S'être senti amorphe ou indifférent en raison des actes subis	27,3	[24,2 - 30,6]

1. Les hommes de la région du Nord-du-Québec sont exclus.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes, 2021-2022*.

4.4.4 Sentiments éprouvés au cours des 12 mois avant l'enquête à la suite des actes de violence subis de la part d'une ou un partenaire ou ex-partenaire intime

Comme le montre le tableau 4.38, parmi les hommes de 18 ans et plus qui ont été dans une relation intime ou amoureuse ou en contact avec une ou un ex-partenaire intime et qui ont subi de la violence de la part d'une ou un partenaire ou ex-partenaire intime au cours des 12 mois avant l'enquête, certains ont éprouvé, au cours de la même période de référence, différents sentiments négatifs à la suite des actes de violence subis. En effet, 45 % d'entre eux ont ressenti de l'anxiété ou ont eu

l'impression d'être sur leurs gardes en raison de la violence subie. Par ailleurs, trois hommes sur dix (29 %) se sont sentis contrôlés ou piégés par une ou un partenaire ou ex-partenaire intime. De plus, un homme sur dix (11 %) a eu peur d'une ou un partenaire ou ex-partenaire intime. Enfin, 5 %* des hommes ont craint pour leur vie en raison de la violence commise par une ou un partenaire ou ex-partenaire intime.

Tableau 4.38

Sentiments éprouvés au cours des 12 derniers mois à la suite des actes de violence subis de la part d'une ou un partenaire ou ex-partenaire intime, hommes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse ou en contact avec une ou un ex-partenaire intime et ayant subi au moins un des 21 actes de violence de la part d'une ou un partenaire ou ex-partenaire intime au cours des 12 derniers mois, Québec¹, 2021-2022

	%	Intervalle de confiance à 95 %
Avoir ressenti de l'anxiété ou avoir eu l'impression d'être sur ses gardes	44,6	[40,6 - 48,6]
S'être senti contrôlé ou piégé	29,3	[25,7 - 33,0]
Avoir eu peur	11,2	[9,0 - 13,9]
Avoir craint pour sa vie	5,0*	[3,5 - 7,3]

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

1. Les hommes de la région du Nord-du-Québec sont exclus.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes, 2021-2022*.

4.4.5 Blessures corporelles subies et soins médicaux reçus au cours des 12 mois avant l'enquête en raison de la violence subie de la part d'une ou un partenaire ou ex-partenaire intime

Comme le montre le tableau 4.39, parmi les hommes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse ou en contact avec une ou un ex-partenaire intime et ayant subi de la violence de la part d'une ou un partenaire ou ex-partenaire intime au cours de l'année avant l'enquête, la proportion de ceux qui ont subi, au cours de la même période de référence, des blessures

corporelles (p. ex. : des coupures, des brûlures, des fractures, une commotion cérébrale) en raison des actes de violence subis est estimée à 4,4 %*. Environ le quart (23 %**) de ces derniers ont reçu des soins médicaux d'un professionnel ou d'une professionnelle de la santé pour ces blessures au cours des 12 mois avant l'enquête.

Tableau 4.39

Blessures corporelles subies et soins médicaux reçus au cours des 12 derniers mois en raison de la violence subie de la part d'une ou un partenaire ou ex-partenaire intime, hommes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse ou en contact avec une ou un ex-partenaire intime et ayant subi au moins un des 21 actes de violence de la part d'une ou un partenaire ou ex-partenaire intime au cours des 12 derniers mois, Québec¹, 2021-2022

	%	Intervalle de confiance à 95 %
Blessures corporelles subies	4,4*	[3,1 - 6,2]
Soins médicaux reçus ²	23,4**	[11,4 - 42,2]

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

1. Les hommes de la région du Nord-du-Québec sont exclus.

2. La proportion se rapporte aux hommes ayant souffert de blessures corporelles au cours des 12 derniers mois en raison de la violence qu'ils ont subie de la part d'une ou un partenaire ou ex-partenaire intime.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes*, 2021-2022.

4.4.6 Répercussions sur le rendement au travail au cours des 12 mois avant l'enquête en raison de la violence subie de la part d'une ou un partenaire ou ex-partenaire intime

Parmi les hommes de 18 ans et plus qui ont été dans une relation intime ou amoureuse ou en contact avec une ou un ex-partenaire intime, qui ont subi de la violence de la part d'une ou un partenaire ou ex-partenaire intime

et qui ont occupé un emploi au cours des 12 mois avant l'enquête, trois sur dix (29,8 %) ont vu leur rendement au travail être affecté en raison des actes de violence qu'ils ont subis (donnée non illustrée).

4.4.7 Séparation d'une ou un partenaire ou départ du domicile commun au cours des 12 mois avant l'enquête en raison de la violence subie de la part d'une ou un partenaire ou ex-partenaire intime

Comme le montre le tableau 4.40, parmi les hommes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse ou en contact avec une ou un ex-partenaire intime et ayant subi de la violence de la part d'une ou un partenaire ou ex-partenaire intime au cours de l'année avant l'enquête, 21 % se sont séparés de façon permanente ou temporaire d'une ou un partenaire intime, au cours de la même période de référence, en raison des actes de violence que cette personne avait commis envers eux⁶.

De plus, parmi les hommes ayant subi de la violence de la part d'une ou un partenaire ou ex-partenaire intime au cours des 12 mois avant l'enquête, environ 13 % ont quitté de façon permanente ou temporaire le domicile dans lequel ils vivaient avec leur partenaire intime⁷. La moitié de ces derniers (50 %) ont quitté leur domicile en raison de la violence subie.

Si l'on s'intéresse aux hommes qui ont quitté leur domicile au cours de l'année avant l'enquête en raison de la violence subie de la part d'une ou un partenaire ou ex-partenaire intime, on observe que la moitié d'entre eux

Tableau 4.40

Séparation d'une ou un partenaire ou départ du domicile commun au cours des 12 derniers mois en raison de la violence subie de la part d'une ou un partenaire ou ex-partenaire intime, hommes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse ou en contact avec une ou un ex-partenaire intime et ayant subi au moins un des 21 actes de violence de la part d'une ou un partenaire ou ex-partenaire intime au cours des 12 derniers mois, Québec¹, 2021-2022

	%	Intervalle de confiance à 95 %
Séparation permanente ou temporaire d'un ou une partenaire intime à cause de la violence subie ²	20,6	[16,1 - 25,9]
Départ permanent ou temporaire du domicile commun	13,3	[10,8 - 16,3]
Départ permanent ou temporaire du domicile commun en raison de la violence subie ³	50,5	[36,1 - 64,8]
Lieux de résidence après le départ du domicile commun ^{4,5} :		
Nouveau lieu de résidence acheté ou loué	51,4*	[35,8 - 66,7]
Chez des amis, des membres de la famille ou quelqu'un d'autre	52,5*	[36,8 - 67,8]
Autres lieux ⁶	27,1**	[15,7 - 42,5]
Pas de départ permanent ou temporaire du domicile commun	62,2	[58,2 - 65,9]
Idée de quitter le domicile commun en raison de la violence subie ⁷	13,2	[10,4 - 16,7]

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

1. Les hommes de la région du Nord-du-Québec sont exclus.

2. La proportion se rapporte seulement aux hommes qui n'étaient pas déjà séparés.

3. La proportion se rapporte aux hommes ayant quitté leur domicile au cours des 12 derniers mois.

4. Les proportions se rapportent aux hommes ayant quitté leur domicile au cours des 12 derniers mois en raison de la violence qu'ils ont subie.

5. Plus d'un lieu de résidence pouvait être indiqué.

6. Un hôtel, un motel ou un autre lieu d'hébergement payant, une maison d'hébergement pour personnes victimes de violence, un lieu non destiné à l'habitation, etc.

7. La proportion se rapporte aux hommes n'ayant pas quitté leur domicile au cours des 12 derniers mois, peu importe pourquoi ils ne l'ont pas fait.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes, 2021-2022*.

6. Notons que cette proportion se rapporte seulement aux hommes qui n'étaient pas déjà séparés de leur partenaire.

7. Notons que le quart des hommes (24,5 %) ne vivaient pas avec leur partenaire au moment de l'enquête (donnée non illustrée).

(51 %*) ont déménagé dans un nouveau lieu de résidence acheté ou loué, 53 %* ont vécu chez des amis, chez des membres de la famille ou chez quelqu'un d'autre, et environ le quart (27 %**) ont vécu dans d'autres lieux (p. ex. : un hôtel, un lieu non destiné à l'habitation, etc.). Notons qu'il était possible d'indiquer plus d'un lieu de résidence.

Finalement, lorsque l'on s'attarde aux hommes n'ayant pas quitté le domicile commun au cours des 12 mois avant l'enquête (62 %), peu importe pourquoi ils ne l'ont pas fait, on constate que la proportion de ceux qui, au cours de la même période de référence, ont songé à quitter ce domicile en raison de la violence qu'ils ont subie de la part d'une ou un partenaire ou ex-partenaire intime est estimée à 13 %.

4.4.8 Confiance faite ou aide demandée à quelqu'un de l'entourage au cours des 12 mois avant l'enquête en raison de la violence subie de la part d'une ou un partenaire ou ex-partenaire intime

Parmi les hommes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse ou en contact avec une ou un ex-partenaire intime et ayant subi de la violence de la part d'une ou un partenaire ou ex-partenaire intime au cours de l'année avant l'enquête, environ un quart (26,5 %) ont parlé de ce qu'ils vivaient ou demandé de l'aide à quelqu'un de leur entourage au cours de la même période de référence (donnée non illustrée).

raison de la violence qu'ils ont subie de la part d'une ou un partenaire ou ex-partenaire intime, la plupart d'entre eux (85 %) ont parlé ou demandé de l'aide à un membre de la famille, à un ami ou une amie ou à quelqu'un du voisinage, le tiers (33 %) ont parlé ou demandé de l'aide à une personne au travail ou à l'école et 36 % ont parlé ou demandé de l'aide à d'autres personnes de leur entourage. Il importe de noter que plus d'une personne pouvait être indiquée.

Comme le montre le tableau 4.41, parmi les hommes qui ont parlé ou qui ont demandé de l'aide à quelqu'un de leur entourage au cours des 12 mois avant l'enquête en

Tableau 4.41

Personnes dans l'entourage¹ auxquelles les hommes ont parlé ou demandé de l'aide au cours des 12 derniers mois en raison de la violence subie de la part d'une ou un partenaire ou ex-partenaire intime, hommes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse ou en contact avec une ou un ex-partenaire intime, ayant subi au moins un des 21 actes de violence de la part d'une ou un partenaire ou ex-partenaire intime et ayant parlé ou demandé de l'aide à quelqu'un de l'entourage au cours des 12 derniers mois, Québec², 2021-2022

	%	Intervalle de confiance à 95 %
Membre de la famille, ami ou amie, ou personne du voisinage	84,7	[75,7 - 90,8]
Personne au travail ou à l'école ³	32,7	[24,2 - 42,5]
Autres personnes de l'entourage ⁴	36,5	[27,5 - 46,5]

1. Plus d'une personne pouvait être indiquée.

2. Les hommes de la région du Nord-du-Québec sont exclus.

3. Un ou une collègue de travail ou l'employeur ou l'employeuse, ou quelqu'un à l'école, au collège ou à l'université.

4. Un conseiller spirituel (par exemple : un prêtre, un rabbin ou un imam), une personne dans une pharmacie, une épicerie ou un autre commerce près du lieu de résidence ou d'autres personnes dans l'entourage.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes*, 2021-2022.

4.4.9 Recours à des services ou à des spécialistes au cours des 12 mois avant l'enquête afin d'obtenir de l'aide en raison de la violence subie de la part d'une ou un partenaire ou ex-partenaire intime

Parmi les hommes de 18 ans et plus qui ont été dans une relation intime ou amoureuse ou en contact avec une ou un ex-partenaire intime et qui ont subi de la violence de la part d'une ou un partenaire ou ex-partenaire intime au cours de l'année avant l'enquête, 17,3 % ont eu recours à des services ou à des spécialistes pour obtenir de l'aide au cours de la même période de référence (donnée non illustrée).

Les proportions d'hommes qui ont eu recours aux services ou spécialistes pris en compte dans le cadre de l'enquête sont présentées au tableau 4.42. Il est important de noter que plus d'un service ou d'un spécialiste pouvait être indiqué.

Ainsi, parmi les hommes qui ont eu recours à des services ou à des spécialistes au cours des 12 mois avant l'enquête afin d'obtenir de l'aide en raison de la violence subie de la part d'une ou un partenaire ou ex-partenaire intime, 82 % ont consulté un(e) psychologue, un(e) travailleur(-euse) social(e) ou un(e) éducateur(-trice). En outre, 54 % ont

consulté un professionnel ou une professionnelle de la santé (p. ex. : un médecin, un[e] infirmier[-ière], un[e] pharmacien[ne]), autour du tiers (32 %) ont eu recours à des services juridiques (p. ex. : les services d'un[e] avocat[e]), et trois hommes sur dix (30 %) sont allés chercher de l'aide dans un établissement du réseau de la santé et des services sociaux (p. ex. : un CLSC). De plus, environ 13 %** des hommes sont allés chercher de l'aide auprès d'un organisme communautaire et autour de 10 %** ont communiqué avec le service SOS violence conjugale ou le 811 (Info-Santé ou Info-Social). Enfin, environ 4,6 %** ont fait appel à un centre de crise ou à un lit de crise, autour de 2,9 %** sont allés chercher de l'aide auprès des centres d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC) ou des centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS), et environ 0,5 %** sont allés chercher de l'aide auprès d'un service d'hébergement (p. ex. : une maison d'hébergement pour personnes victimes de violence).

Tableau 4.42

Services utilisés ou spécialistes consultés¹ au cours des 12 derniers mois afin d'obtenir de l'aide en raison de la violence subie de la part d'une ou un partenaire ou ex-partenaire intime, hommes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse ou en contact avec une ou un ex-partenaire intime, ayant subi au moins un des 21 actes de violence de la part d'une ou un partenaire ou ex-partenaire intime et ayant eu recours à des services ou à des spécialistes pour obtenir de l'aide au cours des 12 derniers mois, Québec², 2021-2022

	%	Intervalle de confiance à 95 %
Psychologue, travailleur(-euse) social(e) ou éducateur(-trice)	82,4	[69,9 - 90,4]
Professionnel ou professionnelle de la santé	54,3	[41,7 - 66,4]
Services dans un établissement du réseau de la santé et des services sociaux	29,6	[19,7 - 42,0]
Services juridiques	32,3	[21,9 - 44,8]
SOS violence conjugale ou 811 (Info-Santé ou Info-Social)	10,3**	[4,9 - 20,6]
Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC) ou centre d'aide et de lutte contre les agressions sexuelles (CALACS)	2,9**	[0,7 - 11,2]
Organisme communautaire	13,0**	[6,6 - 24,1]
Centre de crise ou lit de crise	4,6**	[1,4 - 14,3]
Service d'hébergement	0,5**	[0,0 - 7,2]

** Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

1. Plus d'un service ou d'un spécialiste pouvait être indiqué.

2. Les hommes de la région du Nord-du-Québec sont exclus.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes*, 2021-2022.

4.4.10 Raisons évoquées pour ne pas avoir eu recours à des services ou à des spécialistes au cours des 12 mois avant l'enquête afin d'obtenir de l'aide en raison de la violence subie de la part d'une ou un partenaire ou ex-partenaire intime

Parmi les hommes de 18 ans et plus qui ont été dans une relation intime ou amoureuse ou en contact avec une ou un ex-partenaire intime et qui ont subi de la violence de la part d'une ou un partenaire ou ex-partenaire intime au cours de l'année avant l'enquête, la majorité d'entre eux (82,7 %) n'ont pas eu recours à des services ou des spécialistes au cours de la même période de référence afin d'obtenir de l'aide en raison de la violence subie (donnée non illustrée).

Comme le montre le tableau 4.43, les hommes qui n'ont pas eu recours à des services ou à des spécialistes au cours des 12 mois avant l'enquête afin d'obtenir de l'aide en raison de la violence qu'ils ont subie de la part d'une ou un partenaire ou ex-partenaire intime ont évoqué différentes raisons pour ne pas l'avoir fait. Notons que plus d'une raison pouvait être évoquée.

Ainsi, 71 % de ces hommes indiquent qu'ils ne voulaient pas d'aide ou n'en ressentaient pas besoin. La proportion d'hommes qui disent qu'ils ne se sentaient pas à l'aise

de demander de l'aide est estimée à 22 %. Environ 15 % indiquent qu'ils n'ont pas eu recours à des services ou à des spécialistes parce qu'ils ne connaissaient pas leur existence. Un homme sur dix (11 %) considère qu'aucun service ou spécialiste ne répondait à ses besoins. Environ 9 % des hommes déclarent qu'ils n'ont pas eu recours à des services ou à des spécialistes puisque le coût était trop élevé. Une proportion similaire (9 %*) d'hommes indique ne pas avoir eu recours à des services ou à des spécialistes à cause d'un temps d'attente trop long. La proportion d'hommes qui affirment ne pas avoir eu recours à des services ou à des spécialistes car ils craignaient d'être affectés ou que leurs enfants soient affectés s'ils le faisaient est estimée à 8 %. Une proportion semblable d'hommes (8 %) dit ne pas avoir eu recours à des services ou à des spécialistes parce qu'il n'y en avait aucun près de chez eux. Finalement, environ 6 %* indiquent que la pandémie de COVID-19 les a empêchés d'avoir recours à des services ou à des spécialistes.

Tableau 4.43

Raisons évoquées¹ pour ne pas avoir eu recours à des services ou à des spécialistes au cours des 12 derniers mois afin d'obtenir de l'aide en raison de la violence subie de la part d'une ou un partenaire ou ex-partenaire intime, hommes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse ou en contact avec une ou un ex-partenaire intime, ayant subi au moins un des 21 actes de violence de la part d'une ou un partenaire ou ex-partenaire intime et n'ayant pas eu recours à des services ou à des spécialistes pour obtenir de l'aide au cours des 12 derniers mois, Québec², 2021-2022

	%	Intervalle de confiance à 95 %
Je n'en ressentais pas le besoin	71,2	[66,0 - 75,9]
J'en ignorais l'existence	14,8	[11,2 - 19,3]
Aucun service ou spécialiste à proximité	8,0	[5,4 - 11,6]
Temps d'attente trop long	8,6*	[5,8 - 12,7]
Aucun service ne répondait à mes besoins	11,3	[8,3 - 15,3]
Coût trop élevé	9,1	[6,3 - 12,9]
J'avais peur d'être affecté ou que mes enfants soient affectés si je le faisais	8,4	[5,9 - 11,8]
Je n'étais pas à l'aise de demander de l'aide	22,2	[18,1 - 27,0]
La pandémie de COVID-19	5,7*	[3,6 - 8,8]

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

1. Plus d'une raison pouvait être évoquée.

2. Les hommes de la région du Nord-du-Québec sont exclus.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes*, 2021-2022.

5

**Comparaisons entre
les femmes et les hommes
en ce qui concerne
la violence commise
à leur égard par un
ou une partenaire ou
ex-partenaire intime**



Introduction

Dans le présent chapitre, des comparaisons entre les femmes et les hommes en ce qui a trait à la violence subie de la part d'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime sont faites à partir des résultats de l'*Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes 2021-2022*.

La première partie porte sur les différences entre les femmes et les hommes en ce qui concerne la victimisation associée à la violence entre partenaires intimes vécue au cours de leur vie. On s'intéresse d'abord à la victimisation associée à au moins un acte de violence ainsi qu'à la victimisation associée à chacune des trois formes de violence étudiées dans le cadre de l'enquête (psychologique, physique et sexuelle). Il est ensuite question de la victimisation par nombre de formes de violence subies, puis de la victimisation associée à chacun des 16 actes de violence tirés de l'échelle de mesure CAS_r-SF subis. Enfin, on se penche sur la victimisation associée à des actes de violence entre partenaires intimes qui ne proviennent pas de cette échelle.

Dans la deuxième partie, on présente des comparaisons entre les femmes et les hommes en ce qui concerne le contexte dans lequel a eu lieu la victimisation associée à la violence entre partenaires intimes vécue au cours de la vie ainsi que les conséquences qu'a eues cette victimisation. Plus précisément, on y aborde le nombre de partenaires ou d'ex-partenaires intimes ayant commis des actes de violence à l'égard des femmes et des hommes au cours de leur vie ainsi que les sentiments éprouvés à la suite des actes de violence subis.

La troisième partie porte sur les différences entre les femmes et les hommes en ce qui a trait à la violence entre partenaires intimes subie au cours des 12 mois avant l'enquête. On s'attarde d'abord à la violence vécue de manière générale, de même qu'à chacune des trois formes de violence (psychologique, physique et sexuelle) mesurées dans le cadre de l'enquête qui ont été subies. Puis, on se penche sur la concomitance des différentes formes de violence subies.

Dans la quatrième partie, on présente des comparaisons entre les femmes et les hommes concernant le contexte dans lequel a eu lieu la violence subie de la part d'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime au cours des 12 mois avant l'enquête et les conséquences qu'a eues cette violence au cours de la même période de référence. Plus précisément, on y traite d'abord de la fréquence à laquelle cette violence a été commise par un ou une partenaire ou ex-partenaire intime alors que cette personne était sous l'effet de l'alcool ainsi que de situations en lien avec de la violence entre partenaires intimes survenues dans des ménages comptant des enfants. Ensuite, on s'intéresse à la présence de symptômes de stress post-traumatique au cours du mois avant l'enquête ainsi qu'aux sentiments négatifs éprouvés et à différentes répercussions vécues par les femmes et les hommes au cours de l'année avant l'enquête à la suite des actes de violence subis. Par ailleurs, on aborde la séparation d'un ou une partenaire et le départ du domicile commun au cours des 12 mois avant l'enquête en raison de la violence subie. Enfin, il est question des différences entre les femmes et les hommes pour ce qui est du fait d'avoir parlé ou demandé de l'aide à quelqu'un de l'entourage et du fait d'avoir eu recours à des services ou à des spécialistes pour obtenir de l'aide au cours de l'année avant l'enquête.

Les mesures de violence utilisées dans le cadre de l'enquête ainsi que la définition des différents indicateurs de violence présentés et la façon dont ils ont été construits sont décrites en détail dans le deuxième chapitre. Les résultats détaillés portant exclusivement sur la violence commise à l'égard des femmes sont présentés dans le troisième chapitre, tandis que ceux portant uniquement sur la violence commise à l'égard des hommes sont présentés dans le quatrième chapitre.

5.1 La victimisation associée à la violence entre partenaires intimes vécue au cours de la vie

Les résultats présentés dans cette section portent sur les femmes et les hommes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse au cours de leur vie. Rappelons que les hommes de la région du Nord-du-Québec sont exclus (pour cette région, seuls des résultats pour les femmes sont diffusés)¹.

5.1.1 Victimisation associée à la violence entre partenaires intimes vécue au cours de la vie

Selon l'*Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes 2021-2022*, et comme le montre le tableau 5.1, les femmes sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes à avoir vécu de la victimisation associée à au moins un acte de violence (quelle qu'en soit la forme) entre partenaires intimes

au cours de leur vie (40 % c. 26 %). Elles sont également plus susceptibles qu'eux d'avoir vécu au cours de cette même période de la victimisation associée à la violence psychologique (35 % c. 24 %), à la violence physique (22 % c. 13 %) ou à la violence sexuelle (17 % c. 3,4 %).

Tableau 5.1

Victimisation associée à la violence entre partenaires intimes vécue au cours de la vie selon le genre, personnes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse au cours de leur vie, Québec¹, 2021-2022

	Femmes			Hommes		
	%	Intervalle de confiance à 95 %	Population estimée	%	Intervalle de confiance à 95 %	Population estimée
Au moins un acte de violence subi	39,6^a	[38,6 - 40,6]	1 329 500	26,0^a	[25,0 - 27,0]	858 400
Au moins un acte de violence psychologique subi	35,3 ^a	[34,3 - 36,2]	1 183 800	23,6 ^a	[22,6 - 24,5]	777 300
Au moins un acte de violence physique subi	21,8 ^a	[20,9 - 22,6]	730 600	12,6 ^a	[11,8 - 13,4]	415 500
Au moins un acte de violence sexuelle subi	17,0 ^a	[16,3 - 17,8]	571 200	3,4 ^a	[3,0 - 3,8]	111 200

a Pour une ligne donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions des femmes et des hommes au seuil de 0,05.

1. Les hommes de la région du Nord-du-Québec sont exclus.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes*, 2021-2022.

1. Toute l'information à ce sujet est présentée dans le [rapport méthodologique de l'enquête](#).

5.1.2 Victimisation associée à la violence entre partenaires intimes vécue au cours de la vie par nombre de formes de violence subies

Entre les femmes et les hommes ayant vécu au cours de leur vie de la victimisation associée à au moins un des 16 actes de violence entre partenaires intimes tirés de l'échelle de mesure CAS_rSF, des différences significatives sont observées au chapitre du nombre de formes de violence subies (tableau 5.2). En effet, toutes proportions gardées, les femmes sont plus nombreuses que les hommes à avoir vécu de la victimisation associée à trois formes de violence entre partenaires intimes au cours de leur vie (25 % c. 7 %), tandis que les hommes sont plus nombreux que les femmes à avoir vécu de la victimisation associée à une seule forme de violence (56 % c. 38 %).

Des écarts significatifs entre ces femmes et ces hommes sont également constatés lorsque l'on s'attarde aux différentes formes de violence entre partenaires intimes subies au cours de la vie et à la concomitance de ces formes de violence (tableau 5.3).

Les hommes sont proportionnellement plus nombreux que les femmes à avoir vécu, au cours de leur vie, de la victimisation associée exclusivement à la violence psychologique (47 % c. 28 %) ou exclusivement à la violence physique (8 % c. 4,8 %). De plus, on observe que la proportion de personnes qui ont vécu au cours de leur vie de la victimisation associée à la violence tant psychologique que physique est plus grande chez les hommes que chez les femmes (33 % c. 24 %).

Les femmes sont quant à elles proportionnellement plus nombreuses que les hommes à avoir vécu de la victimisation associée exclusivement à la violence sexuelle au cours de leur vie (5 % c. 1,3 %*). En outre, les femmes sont plus susceptibles que les hommes d'avoir déjà vécu de la victimisation associée à la violence tant psychologique que sexuelle (12 % c. 3,7 %) ainsi que de la victimisation associée à la fois à la violence physique et à la violence sexuelle (1,4 % c. 0,7 %**). Enfin, un quart des femmes (25 %) ont vécu de la victimisation associée à trois formes de violence (psychologique, physique et sexuelle) entre partenaires intimes au cours de leur vie, une proportion plus élevée que celle constatée chez les hommes (7 %).

Tableau 5.2

Victimisation associée à la violence entre partenaires intimes vécue au cours de la vie, par nombre de formes de violence subies, selon le genre, personnes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse et ayant vécu de la victimisation associée à au moins un des 16 actes de violence entre partenaires intimes au cours de leur vie, Québec¹, 2021-2022

	Femmes		Hommes	
	%	Intervalle de confiance à 95 %	%	Intervalle de confiance à 95 %
Une forme de violence	38,3 ^a	[36,8 - 39,9]	55,6 ^a	[53,4 - 57,8]
Deux formes de violence	37,1	[35,4 - 38,8]	37,1	[35,0 - 39,3]
Trois formes de violence	24,6 ^a	[23,2 - 26,1]	7,2 ^a	[6,0 - 8,6]

a Pour une ligne donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions des femmes et des hommes au seuil de 0,05.

1. Les hommes de la région du Nord-du-Québec sont exclus.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes, 2021-2022*.

Tableau 5.3

Victimisation associée à la violence entre partenaires intimes vécue au cours de la vie selon la concomitance des formes de violence subies, selon le genre, personnes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse et ayant vécu de la victimisation associée à au moins un des 16 actes de violence entre partenaires intimes au cours de leur vie, Québec¹, 2021-2022

	Femmes		Hommes	
	%	Intervalle de confiance à 95 %	%	Intervalle de confiance à 95 %
Victimisation associée exclusivement à la violence psychologique	28,4 ^a	[27,0 - 30,0]	46,8 ^a	[44,5 - 49,0]
Victimisation associée exclusivement à la violence physique	4,8 ^a	[4,1 - 5,6]	7,6 ^a	[6,5 - 8,8]
Victimisation associée exclusivement à la violence sexuelle	5,1 ^a	[4,4 - 5,9]	1,3 ^{*a}	[0,8 - 2,0]
Victimisation associée à la violence psychologique et physique	23,9 ^a	[22,5 - 25,4]	32,8 ^a	[30,7 - 34,9]
Victimisation associée à la violence psychologique et sexuelle	11,8 ^a	[10,8 - 13,0]	3,7 ^a	[2,9 - 4,7]
Victimisation associée à la violence physique et sexuelle	1,4 ^a	[1,0 - 1,8]	0,7 ^{**a}	[0,4 - 1,2]
Victimisation associée à la violence psychologique, physique et sexuelle	24,6 ^a	[23,2 - 26,1]	7,2 ^a	[6,0 - 8,6]

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

a Pour une forme de violence donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions des femmes et des hommes au seuil de 0,05.

1. Les hommes de la région du Nord-du-Québec sont exclus.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes, 2021-2022*.

5.1.3 Victimisation associée à la violence entre partenaires intimes vécue au cours de la vie par acte de violence subi

On observe des différences significatives entre les femmes et les hommes lorsque l'on examine séparément chacun des actes de violence entre partenaires intimes tirés de l'échelle de mesure CAS_R-SF subis au cours de la vie (tableau 5.4). Parmi ces 16 actes de violence, il n'y en a qu'un pour lequel les résultats de l'enquête ne permettent pas de détecter de différence significative (se faire donner un coup de poing ou un coup de pied, mordre ou frapper au moyen d'un objet par un ou une partenaire ou ex-partenaire intime). Pour ce qui est des 15 autres actes, ils ont tous été subis par une plus grande proportion de femmes que d'hommes.

À titre d'exemple, bien que l'acte de violence qui consiste à s'être fait dire que l'on est folle ou fou, stupide ou bonne ou bon à rien par un ou une partenaire ou ex-partenaire intime soit le plus répandu tant chez les femmes que chez les hommes, une plus grande proportion de femmes que d'hommes ont subi cet acte au cours de leur vie (25 % c. 14 %). En outre, une proportion plus élevée de femmes que d'hommes déclarent qu'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime les a déjà suivies ou a déjà rôdé près de leur domicile ou leur lieu de travail (14 % c. 6 %). Par ailleurs, les femmes sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes à indiquer qu'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime a déjà tenté de les étrangler (6 % c. 1,0 %). Enfin, une plus grande proportion de femmes que d'hommes révèlent qu'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime les a déjà forcées à avoir une relation sexuelle ou a déjà tenté de les forcer (15 % c. 2,8 %).

Tableau 5.4

Victimisation associée à la violence entre partenaires intimes vécue au cours de la vie, par acte de violence subi, selon le genre, personnes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse au cours de leur vie, Québec¹, 2021-2022

	Femmes		Hommes	
	%	Intervalle de confiance à 95 %	%	Intervalle de confiance à 95 %
<i>Un ou une partenaire ou ex-partenaire intime...</i>				
Violence psychologique				
Vous a fait des commentaires au sujet de vos expériences sexuelles passées ou de vos comportements sexuels de manière à vous intimider, vous humilier ou vous faire sentir inférieur(e)	15,4 ^a	[14,7 - 16,1]	7,6 ^a	[7,0 - 8,2]
A essayé de convaincre votre famille, vos enfants ou vos amis que vous étiez fou (folle) ou de les monter contre vous	10,8 ^a	[10,2 - 11,5]	6,9 ^a	[6,3 - 7,5]
Vous a empêché(e) d'avoir des contacts avec vos amis ou les membres de votre famille	9,7 ^a	[9,1 - 10,3]	6,1 ^a	[5,6 - 6,7]
A rejeté sur vous la faute de ses comportements violents ou abusifs	18,0 ^a	[17,3 - 18,8]	7,8 ^a	[7,2 - 8,4]
Vous a harcelé(e) au téléphone, par message texte, par courriel ou sur les médias sociaux	16,0 ^a	[15,3 - 16,8]	9,7 ^a	[9,0 - 10,4]
Vous a dit que vous étiez fou (folle), stupide ou bon (bonne) à rien	24,7 ^a	[23,8 - 25,5]	14,3 ^a	[13,5 - 15,1]
Vous a suivi(e) ou a rôdé près de votre domicile ou de votre lieu de travail	14,4 ^a	[13,7 - 15,2]	6,0 ^a	[5,4 - 6,6]
Vous a empêché(e) de travailler ou privé(e) d'argent ou de ressources financières	5,1 ^a	[4,7 - 5,6]	1,6 ^a	[1,3 - 1,9]
Violence physique				
A menacé de vous blesser ou de vous tuer, ou de blesser ou tuer l'un de vos proches	7,9 ^a	[7,4 - 8,5]	2,2 ^a	[1,9 - 2,5]
Vous a confiné(e) ou enfermé(e) dans une pièce ou un autre espace	2,8 ^a	[2,5 - 3,1]	0,5* ^a	[0,3 - 0,7]
A tenté de vous étrangler	6,0 ^a	[5,5 - 6,5]	1,0 ^a	[0,8 - 1,3]
Vous a donné un coup de poing ou un coup de pied, mordu(e) ou frappé(e) au moyen d'un objet	8,8	[8,2 - 9,4]	8,6	[8,0 - 9,2]
Vous a secoué(e), bousculé(e), agrippé(e) ou poussé(e) violemment	19,0 ^a	[18,2 - 19,8]	8,4 ^a	[7,8 - 9,1]
A utilisé ou menacé d'utiliser un couteau, un fusil ou une autre arme pour vous blesser	4,7 ^a	[4,2 - 5,1]	2,2 ^a	[1,9 - 2,6]
Violence sexuelle				
Vous a obligé(e) à vous livrer à des actes sexuels contre votre gré	13,4 ^a	[12,7 - 14,1]	2,1 ^a	[1,8 - 2,4]
Vous a forcé(e) ou a tenté de vous forcer à avoir une relation sexuelle	14,8 ^a	[14,1 - 15,5]	2,8 ^a	[2,4 - 3,3]

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

^a Pour une ligne donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions des femmes et des hommes au seuil de 0,05.

1. Les hommes de la région du Nord-du-Québec sont exclus.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes, 2021-2022*.

5.1.4 Victimisation associée à d'autres actes de violence commis par un ou une partenaire ou ex-partenaire intime vécue au cours de la vie

Certaines différences significatives entre les femmes et les hommes sont constatées en ce qui concerne la victimisation associée à d'autres actes² de violence commis par un ou une partenaire ou ex-partenaire intime vécue au cours de la vie (tableau 5.5). En effet, environ 2,3 % des femmes déclarent qu'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime a révélé ou a menacé de révéler leur orientation sexuelle ou leur relation intime au cours de leur vie, une proportion plus élevée que celle observée chez les hommes (1,7 %). Les femmes sont aussi proportionnellement plus nombreuses que les hommes à s'être fait empêcher par un ou une partenaire ou ex-partenaire

intime d'étudier, de suivre des cours ou de fréquenter leur lieu d'études au cours de leur vie (3,5 % c. 1,5 %). En outre, une plus grande proportion de femmes que d'hommes indiquent qu'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime a exercé sur elles de la coercition sexuelle ou reproductive au cours de leur vie (11 % c. 7 %). Les résultats de l'enquête ne permettent pas de détecter de différence significative entre les femmes et les hommes en ce qui concerne le fait d'avoir été menacé(e), au cours de sa vie, de se faire enlever la garde de ses enfants par un ou une partenaire ou ex-partenaire intime.

Tableau 5.5

Victimisation associée à d'autres actes de violence commis par un ou une partenaire ou ex-partenaire intime vécue au cours de la vie, selon le genre, personnes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse au cours de leur vie, Québec¹, 2021-2022

	Femmes		Hommes	
	%	Intervalle de confiance à 95 %	%	Intervalle de confiance à 95 %
<i>Un ou une partenaire ou ex-partenaire intime...</i>				
A révélé ou menacé de révéler votre orientation sexuelle ou votre relation intime	2,3 ^a	[2,0 - 2,6]	1,7 ^a	[1,5 - 2,0]
Vous a empêché(e) d'étudier, de suivre des cours ou de fréquenter votre lieu d'études	3,5 ^a	[3,2 - 3,9]	1,5 ^a	[1,2 - 1,8]
A exercé sur vous de la coercition sexuelle ou reproductive	11,0 ^a	[10,4 - 11,7]	7,0 ^a	[6,4 - 7,6]
A menacé de vous enlever la garde de vos enfants ²	7,8	[7,2 - 8,5]	6,9	[6,2 - 7,6]

a Pour une ligne donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions des femmes et des hommes au seuil de 0,05.

1. Les hommes de la région du Nord-du-Québec sont exclus.

2. Les femmes et les hommes n'ayant pas d'enfant sont exclus.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes*, 2021-2022.

2. Comme on l'explique dans le deuxième chapitre (sections 2.3 et 2.4), en plus des 16 actes de violence tirés de l'échelle de mesure CAS_r-SF, cinq autres actes de violence ont été mesurés dans le cadre de l'enquête, mais deux ont été combinés pour créer l'indicateur de coercition sexuelle ou reproductive.

5.2 Contexte et conséquences de la victimisation associée à la violence commise par un ou une partenaire ou ex-partenaire intime vécue au cours de la vie

Personnes ayant vécu de la victimisation associée à au moins un des 21 actes de violence commise par un ou une partenaire ou ex-partenaire intime au cours de la vie

Dans cette section, les indicateurs concernant le contexte dans lequel les actes de violence subis de la part d'un ou une partenaire ou expartenaire intime ont eu lieu et les conséquences de ceux-ci se rapportent aux personnes ayant subi ces actes au cours de leur vie. C'est l'ensemble des 21 actes mesurés dans *l'Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes 2021-2022*, soit les 16 actes de violence tirés de l'échelle de mesure CAS_R-SF et les cinq autres actes de violence retenus, qui ont été pris en compte afin que l'on comprenne mieux le vécu des personnes ayant subi de tels actes (voir le schéma explicatif dans l'annexe 1). Le dénominateur de ces indicateurs est constitué des personnes âgées de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse au cours de leur vie et ayant subi au moins un de ces 21 actes de violence de la part d'un ou une partenaire ou expartenaire intime au cours de cette même période de référence (les hommes de la région du Nord-du-Québec sont toutefois exclus).

5.2.1 Nombre de partenaires ou d'ex-partenaires intimes ayant commis des actes de violence à l'égard des femmes et des hommes au cours de leur vie

Comme le montre le tableau 5.6, il existe des différences significatives entre les femmes et les hommes pour ce qui est du nombre de partenaires ou d'ex-partenaires intimes ayant commis des actes de violence à leur égard au cours de leur vie. En effet, les femmes sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes à avoir subi, au cours de leur vie, des actes de violence commis par deux partenaires ou ex-partenaires intimes (24 % c. 20 %) ou par trois partenaires ou ex-partenaires intimes ou plus (13 % c. 10 %). Les hommes sont quant à eux proportionnellement plus nombreux que les femmes à avoir subi, au cours de leur vie, des actes de violence commis par une seule ou un seul partenaire ou ex-partenaire intime (70 % c. 63 %).

5.2.2 Sentiments éprouvés à la suite des actes de violence subis de la part d'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime au cours de la vie

Une proportion plus élevée de femmes que d'hommes ayant vécu de la victimisation associée à au moins un des 21 actes de violence commis par un ou une partenaire ou ex-partenaire intime au cours de leur vie ont éprouvé des sentiments négatifs à la suite des actes de violence subis (tableau 5.7). En effet, environ trois femmes sur quatre (74 %) se sont déjà senties anxieuses ou sur leurs gardes, tandis que ce sont 56 % des hommes qui se sont déjà sentis ainsi. Les femmes sont également plus susceptibles que les hommes de s'être déjà senties contrôlées ou piégées par un ou une partenaire ou ex-partenaire intime (54 % c. 43 %). Enfin, 52 % des femmes ont déjà eu peur d'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime, une proportion plus élevée que celle observée chez les hommes (21 %).

Tableau 5.6

Nombre de partenaires ou d'ex-partenaires intimes ayant commis des actes de violence à l'égard des femmes et des hommes au cours de leur vie, selon le genre, personnes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse et ayant vécu de la victimisation associée à au moins un des 21 actes de violence commis par un ou une partenaire ou ex-partenaire intime au cours de leur vie, Québec¹, 2021-2022

	Femmes		Hommes	
	%	Intervalle de confiance à 95 %	%	Intervalle de confiance à 95 %
Un ou une partenaire ou ex-partenaire	63,0 ^a	[61,4 - 64,5]	70,1 ^a	[68,2 - 72,0]
Deux partenaires ou ex-partenaires	24,4 ^a	[23,0 - 25,9]	19,5 ^a	[17,9 - 21,2]
Trois partenaires ou ex-partenaires ou plus	12,6 ^a	[11,6 - 13,8]	10,4 ^a	[9,0 - 11,9]

a Pour une ligne donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions des femmes et des hommes au seuil de 0,05.

1. Les hommes de la région du Nord-du-Québec sont exclus.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes, 2021-2022*.

Tableau 5.7

Sentiments éprouvés à la suite des actes de violence subis de la part d'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime au cours de la vie, selon le genre, personnes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse et ayant vécu de la victimisation associée à au moins un des 21 actes de violence commis par un ou une partenaire ou ex-partenaire intime au cours de leur vie, Québec¹, 2021-2022

	Femmes		Hommes	
	%	Intervalle de confiance à 95 %	%	Intervalle de confiance à 95 %
Avoir ressenti de l'anxiété ou avoir eu l'impression d'être sur ses gardes	74,5 ^a	[73,1 - 75,8]	56,5 ^a	[54,4 - 58,6]
S'être senti(e) contrôlé(e) ou piégé(e)	54,3 ^a	[52,7 - 55,9]	42,7 ^a	[40,6 - 44,8]
Avoir eu peur	51,7 ^a	[50,1 - 53,3]	21,3 ^a	[19,6 - 23,1]

a Pour une ligne donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions des femmes et des hommes au seuil de 0,05.

1. Les hommes de la région du Nord-du-Québec sont exclus.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes, 2021-2022*.

5.3 La violence entre partenaires intimes subie au cours des 12 mois avant l'enquête

Les résultats présentés dans cette section portent sur les femmes et les hommes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse ou en contact avec un ou une ex-partenaire intime au cours des 12 mois avant l'enquête (les hommes de la région du Nord-du-Québec sont exclus).

5.3.1 Violence entre partenaires intimes subie au cours des 12 mois avant l'enquête

Des différences significatives sont constatées entre les femmes et les hommes en ce qui a trait à la violence entre partenaires intimes subie au cours des 12 mois avant l'enquête (tableau 5.8). En effet, les femmes sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes à avoir subi de la violence entre partenaires intimes au cours de l'année avant l'enquête (6 % c. 4,2 %)³. Lorsque l'on examine chaque forme de violence séparément, on constate qu'une plus grande proportion de femmes que d'hommes ont subi de la violence psychologique entre partenaires intimes (4,3 % c. 2,9 %). On remarque aussi que les femmes ont subi de la violence sexuelle entre partenaires intimes en plus forte proportion que les hommes (2,7 % c. 0,9 %). Cependant, les résultats de l'enquête ne permettent pas de détecter de différence significative entre les femmes et les hommes en ce qui concerne la violence physique entre partenaires intimes subie au cours de l'année avant l'enquête.

5.3.2 Concomitance des formes de violence entre partenaires intimes subies au cours des 12 mois avant l'enquête

Comme le montre le tableau 5.9, il existe certains écarts significatifs entre les femmes et les hommes qui ont vécu au moins un des 16 actes de violence entre partenaires intimes tirés de l'échelle de mesure CAS_R-SF au cours de l'année avant l'enquête en ce qui a trait aux différentes formes de violence subies et à la concomitance de ces formes de violence. En effet, les hommes sont proportionnellement plus nombreux que les femmes à avoir subi exclusivement de la violence physique entre partenaires intimes (7 %* c. 3,8 %*) ou à avoir subi de la violence tant psychologique que physique (20 % c. 15 %) au cours des 12 mois avant l'enquête. Les femmes sont quant à elles proportionnellement plus nombreuses que les hommes à avoir subi de la violence tant psychologique que sexuelle (8 % c. 2,4 %**).

3. Les seuils établis par les conceptrices de l'échelle de mesure CAS_R-SF pour déterminer si les personnes ont subi de la violence entre partenaires intimes au cours des 12 derniers mois sont décrits dans le deuxième chapitre (section 2.2.2). La répartition des femmes et des hommes selon ces seuils est présentée dans l'annexe 2 (tableau A2.1 et tableau A2.2).

Tableau 5.8

Violence entre partenaires intimes subie au cours des 12 derniers mois selon le genre, personnes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse ou en contact avec un ou une ex-partenaire intime au cours des 12 derniers mois, Québec¹, 2021-2022

	Femmes			Hommes		
	%	Intervalle de confiance à 95 %	Population estimée	%	Intervalle de confiance à 95 %	Population estimée
Violence entre partenaires intimes	6,3^a	[5,8 - 6,9]	176 600	4,2^a	[3,7 - 4,8]	121 100
Violence psychologique entre partenaires intimes	4,3 ^a	[3,8 - 4,8]	118 800	2,9 ^a	[2,5 - 3,4]	84 500
Violence physique entre partenaires intimes	2,0	[1,7 - 2,4]	56 700	1,9	[1,6 - 2,3]	55 500
Violence sexuelle entre partenaires intimes	2,7 ^a	[2,4 - 3,1]	76 700	0,9 ^a	[0,7 - 1,2]	26 500

a Pour une ligne donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions des femmes et des hommes au seuil de 0,05.

1. Les hommes de la région du Nord-du-Québec sont exclus.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes*, 2021-2022.

Tableau 5.9

Violence entre partenaires intimes subie au cours des 12 derniers mois selon la concomitance des formes de violence subies, selon le genre, personnes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse ou en contact avec un ou une ex-partenaire intime et ayant subi au moins un des 16 actes de violence entre partenaires intimes au cours des 12 derniers mois, Québec¹, 2021-2022

	Femmes		Hommes	
	%	Intervalle de confiance à 95 %	%	Intervalle de confiance à 95 %
Violence psychologique exclusivement	62,1	[58,1 - 66,0]	63,5	[58,4 - 68,4]
Violence physique exclusivement	3,8* ^a	[2,6 - 5,7]	7,1* ^a	[4,7 - 10,4]
Violence sexuelle exclusivement	4,7	[3,4 - 6,5]	2,9**	[1,5 - 5,7]
Violence psychologique et physique	14,7 ^a	[12,0 - 17,9]	20,2 ^a	[16,4 - 24,6]
Violence psychologique et sexuelle	8,5 ^a	[6,4 - 11,0]	2,4** ^a	[1,2 - 4,7]
Violence physique et sexuelle	0,3**	[0,1 - 1,1]	0,7**	[0,2 - 2,7]
Violence psychologique, physique et sexuelle	5,8	[4,2 - 8,1]	3,2* ^a	[1,7 - 5,9]

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

a Pour une ligne donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions des femmes et des hommes au seuil de 0,05.

1. Les hommes de la région du Nord-du-Québec sont exclus.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes*, 2021-2022.

5.4 Contexte et conséquences de la violence subie de la part d'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime au cours des 12 mois avant l'enquête

Personnes ayant subi au moins un des 21 actes de violence de la part d'un ou une partenaire ou expartenaire intime au cours des 12 mois avant l'enquête

Dans cette section, les indicateurs concernant le contexte dans lequel les actes de violence subis de la part d'un ou une partenaire ou expartenaire intime ont eu lieu et les conséquences de ceux-ci se rapportent aux personnes ayant subi ces actes au cours des 12 mois avant l'enquête. C'est l'ensemble des 21 actes mesurés dans l'*Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes 2021-2022*, soit les 16 actes de violence tirés de l'échelle de mesure CAS_R-SF et les cinq autres actes de violence retenus, qui ont été pris en compte afin que l'on comprenne mieux le vécu des personnes ayant subi de tels actes (voir le schéma explicatif dans l'annexe 1). Le dénominateur de ces indicateurs est composé des personnes âgées de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse ou en contact avec un ou une ex-partenaire intime au cours des 12 mois avant l'enquête et ayant subi au moins un de ces 21 actes de violence de la part d'un ou une partenaire ou expartenaire intime au cours de cette même période (les hommes de la région du Nord-du-Québec sont exclus).

5.4.1 Fréquence de la violence subie de la part d'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime qui était sous l'effet de l'alcool au cours des 12 mois avant l'enquête

Comme le montre le tableau 5.10, il existe des différences significatives entre les femmes et les hommes en ce qui a trait à la fréquence à laquelle la violence subie au cours de l'année avant l'enquête a été commise par un ou une partenaire ou ex-partenaire intime qui était sous l'effet de l'alcool. Ainsi, une plus grande proportion d'hommes que de femmes indiquent qu'une ou un partenaire ou ex-partenaire intime n'a jamais commis d'actes de violence en étant sous l'effet de l'alcool (77 % c. 66 %). Les femmes sont quant à elles proportionnellement plus nombreuses que les hommes à déclarer qu'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime a rarement ou parfois (23 % c. 18 %) ou souvent ou toujours (11 % c. 6 %*) commis des actes de violence à leur égard en étant sous l'effet de l'alcool.

5.4.2 Situations en lien avec de la violence entre partenaires intimes survenues au cours des 12 mois avant l'enquête dans des ménages comptant des enfants

Les résultats de l'enquête ne permettent pas de détecter de différences significatives entre les femmes et les hommes pour ce qui est de l'exposition des enfants du ménage à de la violence entre partenaires intimes, des disputes au sujet d'ententes parentales (p. ex. : à propos de la pension alimentaire ou de la garde des enfants) avec un ou une partenaire ou ex-partenaire intime ayant commis de la violence et de l'intervention de la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ) en raison de la violence entre partenaires intimes subie (tableau 5.11).

Tableau 5.10

Fréquence de la violence subie de la part d'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime qui était sous l'effet de l'alcool au cours des 12 derniers mois, selon le genre, personnes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse ou en contact avec un ou une ex-partenaire intime et ayant subi au moins un des 21 actes de violence de la part d'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime au cours des 12 derniers mois, Québec¹, 2021-2022

	Femmes		Hommes	
	%	Intervalle de confiance à 95 %	%	Intervalle de confiance à 95 %
Souvent ou toujours	10,7 ^a	[9,0 - 12,6]	5,6* ^a	[4,1 - 7,6]
Rarement ou parfois	23,3 ^a	[21,0 - 25,8]	17,6 ^a	[14,7 - 20,9]
Jamais	66,0 ^a	[63,2 - 68,7]	76,8 ^a	[73,2 - 80,1]

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

^a Pour une ligne donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions des femmes et des hommes au seuil de 0,05.

1. Les hommes de la région du Nord-du-Québec sont exclus.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes, 2021-2022*.

Tableau 5.11

Situations en lien avec de la violence entre partenaires intimes survenues au cours des 12 derniers mois dans des ménages comptant des enfants, selon le genre, personnes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse ou en contact avec un ou une ex-partenaire intime, ayant subi au moins un des 21 actes de violence de la part d'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime au cours des 12 derniers mois et ayant des enfants âgés de moins de 18 ans, Québec¹, 2021-2022

	Femmes		Hommes	
	%	Intervalle de confiance à 95 %	%	Intervalle de confiance à 95 %
Exposition des enfants du ménage à la violence entre partenaires intimes	33,2	[28,8 - 37,9]	28,0	[22,7 - 34,0]
Disputes au sujet d'ententes parentales avec un ou une partenaire ou ex-partenaire intime ayant commis de la violence	41,2	[36,5 - 46,0]	36,8	[30,7 - 43,3]
Intervention de la DPJ ² en raison de la violence entre partenaires intimes subie	6,7*	[4,6 - 9,6]	4,6**	[2,6 - 7,8]

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

1. Les hommes de la région du Nord-du-Québec sont exclus.

2. DPJ : Direction de la protection de la jeunesse.

Note : Aucune différence significative n'a été détectée entre les proportions des femmes et des hommes au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes, 2021-2022*.

5.4.3 Symptômes de stress post-traumatique présents au cours du mois avant l'enquête

Comme le montre le tableau 5.12, une plus grande proportion de femmes que d'hommes ont présenté, à la suite de la violence subie de la part d'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime au cours de l'année avant l'enquête, au moins un des symptômes de stress post-traumatique examinés dans le cadre de l'enquête au cours du mois ayant précédé cette dernière (56 % c. 47 %). Plus précisément, toutes proportions gardées, les femmes sont plus nombreuses que les hommes à avoir eu des cauchemars liés aux actes de violence commis par un ou une partenaire ou ex-partenaire intime ou à

avoir pensé à ces actes même si elles ne le voulaient pas (27 % c. 15 %), à avoir essayé de ne pas penser aux actes de violence subis (43 % c. 34 %), ainsi qu'à avoir été sur leurs gardes ou à avoir sursauté facilement en raison des actes de violence subis (27 % c. 18 %). Cependant, les résultats de l'enquête ne permettent pas de détecter de différence significative entre les femmes et les hommes en ce qui a trait au fait de s'être senti(e) amorphe ou indifférent(e) aux autres, aux activités ou à son environnement en raison des actes de violence subis de la part d'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime.

Tableau 5.12

Symptômes de stress post-traumatique présents au cours du dernier mois en lien avec la violence subie de la part d'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime, selon le genre, personnes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse ou en contact avec un ou une ex-partenaire intime et ayant subi au moins un des 21 actes de violence de la part d'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime au cours des 12 derniers mois, Québec¹, 2021-2022

	Femmes		Hommes	
	%	Intervalle de confiance à 95 %	%	Intervalle de confiance à 95 %
Au moins un symptôme de stress post-traumatique a été présent	56,4^a	[53,4 - 59,5]	47,3^a	[43,6 - 51,1]
Avoir eu des cauchemars liés aux actes subis ou avoir pensé à ces actes même sans le vouloir	26,7 ^a	[24,1 - 29,4]	15,3 ^a	[12,8 - 18,1]
Avoir essayé de ne pas penser aux actes subis	42,9 ^a	[39,8 - 46,1]	34,5 ^a	[31,0 - 38,1]
Avoir été sur ses gardes ou avoir sursauté facilement en raison des actes subis	27,1 ^a	[24,4 - 29,9]	18,1 ^a	[15,2 - 21,3]
S'être senti(e) amorphe ou indifférent(e) en raison des actes subis	31,4	[28,7 - 34,2]	27,3	[24,2 - 30,6]

a Pour une ligne donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions des femmes et des hommes au seuil de 0,05.

1. Les hommes de la région du Nord-du-Québec sont exclus.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes*, 2021-2022.

5.4.4 Sentiments éprouvés au cours des 12 mois avant l'enquête à la suite des actes de violence subis de la part d'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime

Les femmes sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes à avoir éprouvé, au cours de l'année avant l'enquête, des sentiments négatifs à la suite des actes de violence qu'elles ont subis de la part d'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime (tableau 5.13). En effet, 54 % des femmes ont ressenti de l'anxiété ou ont eu l'impression d'être sur leurs gardes en raison de la violence subie, une proportion plus élevée que celle constatée chez les hommes (45 %). Par ailleurs, environ

un tiers des femmes (34 %) se sont senties contrôlées ou piégées par un ou une partenaire ou ex-partenaire intime, tandis que ce sont 29 % des hommes qui se sont sentis ainsi. Enfin, les femmes sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes à avoir eu peur d'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime (22 % c. 11 %) ainsi qu'à avoir craint pour leur vie (11 % c. 5 %*) en raison de la violence subie.

Tableau 5.13

Sentiments éprouvés au cours des 12 derniers mois à la suite des actes de violence subis de la part d'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime, selon le genre, personnes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse ou en contact avec un ou une ex-partenaire intime et ayant subi au moins un des 21 actes de violence de la part d'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime au cours des 12 derniers mois, Québec¹, 2021-2022

	Femmes		Hommes	
	%	Intervalle de confiance à 95 %	%	Intervalle de confiance à 95 %
Avoir ressenti de l'anxiété ou avoir eu l'impression d'être sur ses gardes	53,5 ^a	[50,7 - 56,3]	44,6 ^a	[40,6 - 48,6]
S'être senti(e) contrôlé(e) ou piégé(e)	34,2 ^a	[31,4 - 37,2]	29,3 ^a	[25,7 - 33,0]
Avoir eu peur	22,5 ^a	[20,0 - 25,1]	11,2 ^a	[9,0 - 13,9]
Avoir craint pour sa vie	10,6 ^a	[8,9 - 12,6]	5,0 ^{* a}	[3,5 - 7,3]

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

^a Pour une ligne donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions des femmes et des hommes au seuil de 0,05.

1. Les hommes de la région du Nord-du-Québec sont exclus.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes, 2021-2022*.

5.4.5 Blessures corporelles subies et répercussions sur le rendement au travail au cours des 12 mois avant l'enquête en raison de la violence subie de la part d'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime

Les résultats de l'enquête ne permettent pas de détecter de différence significative entre les femmes et les hommes pour ce qui est des blessures corporelles dont elles et ils ont souffert au cours de l'année avant l'enquête en raison de la violence subie de la part d'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime (tableau 5.14). Toutefois, lorsque l'on s'intéresse uniquement aux personnes ayant occupé un emploi au cours des 12 mois avant l'enquête, on constate que les femmes sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes à avoir vu, au cours de la même période de référence, leur rendement au travail être affecté en raison de la violence subie de la part d'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime (36 % c. 30 %).

5.4.6 Séparation d'un ou une partenaire ou départ du domicile commun au cours des 12 mois avant l'enquête en raison de la violence subie de la part d'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime

Comme le montre le tableau 5.15, les résultats de l'enquête ne permettent pas de détecter de différence significative entre les proportions de femmes et d'hommes qui se sont séparés de façon permanente ou temporaire d'un ou une partenaire intime au cours des 12 mois avant l'enquête à cause de la violence subie. Néanmoins, parmi les personnes qui ont quitté le domicile dans lequel elles vivaient avec leur partenaire intime au cours de l'année avant l'enquête, une plus grande proportion de femmes que d'hommes l'ont fait en raison de la violence subie (70 % c. 50 %). Par ailleurs, si l'on s'attarde aux personnes n'ayant pas quitté le domicile commun au cours des 12 mois avant l'enquête, peu importe pourquoi elles ne l'ont pas fait, on constate que les femmes sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes à avoir songé à quitter ce domicile en raison de la violence subie de la part d'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime (20 % c. 13 %).

Tableau 5.14

Blessures corporelles subies et répercussions sur le rendement au travail au cours des 12 derniers mois en raison de la violence subie de la part d'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime, selon le genre, personnes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse ou en contact avec un ou une ex-partenaire intime et ayant subi au moins un des 21 actes de violence de la part d'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime au cours des 12 derniers mois, Québec¹, 2021-2022

	Femmes		Hommes	
	%	Intervalle de confiance à 95 %	%	Intervalle de confiance à 95 %
Blessures corporelles subies	4,3	[3,3 - 5,7]	4,4 [*]	[3,1 - 6,2]
Répercussions sur le rendement au travail ²	35,9 ^a	[32,8 - 39,2]	29,8 ^a	[26,1 - 33,8]

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

a Pour une ligne donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions des femmes et des hommes au seuil de 0,05.

1. Les hommes de la région du Nord-du-Québec sont exclus.

2. Les proportions se rapportent aux femmes et aux hommes ayant occupé un emploi au cours des 12 derniers mois.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes*, 2021-2022.

Tableau 5.15

Séparation d'un ou une partenaire ou départ du domicile commun au cours des 12 derniers mois en raison de la violence subie de la part d'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime, selon le genre, personnes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse ou en contact avec un ou une ex-partenaire intime et ayant subi au moins un des 21 actes de violence de la part d'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime au cours des 12 derniers mois, Québec¹, 2021-2022

	Femmes		Hommes	
	%	Intervalle de confiance à 95 %	%	Intervalle de confiance à 95 %
Séparation permanente ou temporaire d'un ou une partenaire intime à cause de la violence subie ²	25,2	[21,3 - 29,6]	20,6	[16,1 - 25,9]
Départ permanent ou temporaire du domicile commun en raison de la violence subie ³	69,9 ^a	[59,5 - 78,6]	50,5 ^a	[36,1 - 64,8]
Idée de quitter le domicile commun en raison de la violence subie ⁴	20,1 ^a	[17,1 - 23,6]	13,2 ^a	[10,4 - 16,7]

a Pour une ligne donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions des femmes et des hommes au seuil de 0,05.

1. Les hommes de la région du Nord-du-Québec sont exclus.

2. Les proportions se rapportent seulement aux femmes et aux hommes qui n'étaient pas déjà séparés.

3. Les proportions se rapportent aux femmes et aux hommes ayant quitté leur domicile au cours des 12 derniers mois.

4. Les proportions se rapportent aux femmes et aux hommes n'ayant pas quitté leur domicile au cours des 12 derniers mois, peu importe pourquoi elles ou ils ne l'ont pas fait.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes*, 2021-2022.

5.4.7 Confiance faite ou aide demandée à quelqu'un de l'entourage et recours à des services ou à des spécialistes au cours des 12 mois avant l'enquête en raison de la violence subie de la part d'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime

Comme le montre le tableau 5.16, une proportion plus élevée de femmes que d'hommes ayant subi de la violence de la part d'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime au cours de l'année avant l'enquête ont parlé de ce qu'elles vivaient ou demandé de l'aide à quelqu'un de leur entourage (p. ex. : un membre de la famille, un ami ou une amie ou quelqu'un du voisinage) au cours de la même période de référence (39 % c. 26 %). En outre, les femmes qui ont subi de la violence de la part d'un

ou une partenaire ou ex-partenaire intime au cours des 12 mois avant l'enquête sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes à avoir eu recours à des services (p. ex. : SOS violence conjugale) ou à des spécialistes (p. ex. : un professionnel ou une professionnelle de la santé), au cours de la même période de référence, afin d'obtenir de l'aide en raison de la violence subie (23 % c. 17 %).

Tableau 5.16

Confiance faite ou aide demandée à quelqu'un de l'entourage et recours à des services ou à des spécialistes au cours des 12 derniers mois en raison de la violence subie de la part d'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime, selon le genre, personnes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse ou en contact avec un ou une ex-partenaire intime et ayant subi au moins un des 21 actes de violence de la part d'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime au cours des 12 derniers mois, Québec¹, 2021-2022

	Femmes		Hommes	
	%	Intervalle de confiance à 95 %	%	Intervalle de confiance à 95 %
Confiance faite ou aide demandée à quelqu'un de l'entourage en raison de la violence subie ²	39,1 ^a	[36,2 - 42,2]	26,5 ^a	[22,9 - 30,4]
Recours à des services ou à des spécialistes afin d'obtenir de l'aide en raison de la violence subie ³	22,7 ^a	[20,3 - 25,3]	17,3 ^a	[14,6 - 20,3]

a Pour une ligne donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions des femmes et des hommes au seuil de 0,05.

1. Les hommes de la région du Nord-du-Québec sont exclus.

2. Plus d'une personne parmi les suivantes pouvait être indiquée : membre de la famille, ami ou amie, personne du voisinage, personne au travail ou à l'école, personne autre faisant partie de l'entourage.

3. Plus d'un spécialiste ou d'un service parmi les suivants pouvait être indiqué : psychologue, travailleur(-euse) social(e) ou éducateur(-trice), professionnel ou professionnelle de la santé, services dans un établissement du réseau de la santé et des services sociaux, services juridiques, SOS violence conjugale ou 811 (Info-Santé ou Info-Social), centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC) ou centre d'aide et de lutte contre les agressions sexuelles (CALACS), organisme communautaire, centre de crise ou lit de crise, service d'hébergement.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes*, 2021-2022.

Conclusion

La première édition de *l'Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes*, réalisée en 2021-2022, visait à brosser un portrait de la violence entre partenaires intimes subie par les Québécoises et Québécois de 18 ans et plus au Québec.

Des données pour mieux saisir l'ampleur et la complexité du problème

La violence entre partenaires intimes est un phénomène complexe qui se caractérise par des actes de violence psychologique (y compris de violence financière), verbale, physique ou sexuelle répétitifs (et non isolés) qui sont commis afin de contrôler ou dominer l'autre personne (coercition). Elle peut être vécue à tout âge et dans différents contextes relationnels (relation matrimoniale, extraconjugale, intime ou amoureuse), et ce, soit durant la relation ou après une séparation (Gouvernement du Québec 1995 ; Organisation mondiale de la santé 2021a).

Bien qu'il s'agisse d'un problème majeur de santé publique qui entraîne des répercussions graves, tant du point de vue individuel que sur le plan sociétal, les données existantes pour évaluer son ampleur sont limitées. D'un côté, les données provenant de sources policières sous-estiment l'ampleur du phénomène, car elles ne tiennent compte que des actes de violence entre partenaires intimes qui sont des infractions criminelles au sens de la loi ainsi que des crimes qui sont signalés à la police (Institut national de santé publique du Québec 2023b ; Ministère de la Sécurité publique 2022, 2023). De l'autre côté, lors d'enquêtes populationnelles menées dans le passé, pour mesurer l'ampleur de la violence entre partenaires intimes, on s'attardait surtout à la violence physique et à la violence sexuelle subies, et on tenait à peine compte de la violence psychologique qui avait elle aussi pu être subie et de la notion de contrôle coercitif. En outre, les données provenant de ces enquêtes avaient été recueillies à l'aide d'outils de mesure qui ne font pas l'unanimité, tels que le *Conflict Tactics Scale* (CTS), ou auprès d'échantillons de petite taille, lesquels ne permettaient pas de faire des analyses poussées (Conroy 2021a ; Dobash et autres 1992 ; Jones et autres 2017 ; Kimmel 2002).

Il est important de comprendre que la violence entre partenaires intimes ne se limite pas à des actes précis et tangibles (tels que des agressions physiques ou sexuelles qui pourraient laisser des traces apparentes). En effet, au centre de celle-ci se trouve le contrôle coercitif, qui s'exerce par des stratégies invisibles pouvant s'immiscer insidieusement dans la vie de la victime (l'isolement de la victime par la personne auteure de la violence en serait un bon exemple) (Côté et Lapierre 2021 ; Stark 2012). Bien que ces stratégies pourraient sembler anodines à première vue, leurs effets cumulatifs finissent par affecter gravement la personne qui en fait l'objet (Côté et Lapierre 2021 ; Stark 2012). Or, les données sur le sujet demeurent limitées.

Afin de faire avancer les connaissances sur la violence entre partenaires intimes, nous avons mené *l'Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes*. Les objectifs principaux étaient de :

- mesurer la victimisation associée à la violence entre partenaires intimes vécue au cours de la vie par les femmes et les hommes de 18 ans et plus, et ce, dans l'ensemble du Québec et dans les 17 régions administratives ;
- mesurer la violence entre partenaires intimes subie au cours des 12 mois précédents par les femmes et les hommes de 18 ans et plus, et ce, dans l'ensemble du Québec et dans les 17 régions administratives.

Pour répondre à ces objectifs, nous avons utilisé le *Composite Abuse Scale (Revised) – Short Form* (CAS_R-SF) (Ford-Gilboe et autres 2016 ; Wathen et autres 2022b), un instrument composé de questions se rapportant à des actes de violence qui permet de mesurer trois formes de violence (la violence psychologique [qui comprend certains actes reliés au contrôle coercitif], la violence physique et la violence sexuelle), et ce, en tenant compte de la fréquence et de la gravité des actes subis. Par ailleurs, étant donné le caractère complexe de la violence entre

partenaires intimes, nous avons ajouté des questions qui allaient nous permettre de connaître le contexte dans lequel la violence entre partenaires intimes a eu lieu et les répercussions de celle-ci. Le recours à des services ou à des spécialistes au cours de l'année avant l'enquête par les personnes ayant subi de la violence de la part d'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime a aussi été examiné. De plus, nous avons voulu recueillir des données complémentaires afin d'être en mesure de faire état des liens qui existent entre la violence entre partenaires intimes subie et les caractéristiques individuelles de la population visée. Enfin, comme l'enquête s'est déroulée durant la pandémie de COVID-19 (2021-2022), on a cherché à savoir si les victimes avaient eu l'impression que, dans le contexte de la crise sanitaire, la fréquence des actes de violence qu'elles subissaient avait changé.

Principaux constats

L'état de la situation au Québec

Les résultats montrent qu'un nombre important de Québécoises et de Québécois de 18 ans et plus ont subi de la violence entre partenaires intimes au cours de l'année avant l'enquête ou ont déjà vécu de la victimisation associée à celle-ci à un moment donné au cours de leur vie.

En effet, deux femmes sur cinq (40 %) ayant déjà été dans une relation intime ou amoureuse ont vécu de la victimisation associée à au moins un acte de violence entre partenaires intimes au cours de leur vie, ce qui représente environ 1 329 500 femmes. Plus précisément, 35 % des femmes (1 183 800) ont déjà subi au moins un acte de violence psychologique, 22 % (730 600) ont déjà subi au moins un acte de violence physique et 17 % (571 200) ont déjà subi au moins un acte de violence sexuelle. D'ailleurs, parmi les femmes ayant vécu de la victimisation associée à la violence entre partenaires intimes au cours de leur vie, 62 % ont subi plus d'une forme de violence, ce qui veut dire que la violence entre partenaires intimes n'est pas, pour plusieurs d'entre elles, le fait d'un acte isolé.

En outre, 6 % des femmes ayant été dans une relation intime ou amoureuse ou en contact avec un ou une ex-partenaire intime au cours des 12 mois avant l'enquête

ont subi de la violence entre partenaires intimes au cours de cette même période, ce qui représente environ 176 600 femmes. Plus précisément, 4,3 % des femmes (118 800) ont subi de la violence psychologique, 2,0 % (56 700) ont subi de la violence physique et 2,7 % (76 700) ont subi de la violence sexuelle. Environ trois femmes sur dix (29 %) ayant subi de la violence entre partenaires intimes au cours de l'année avant l'enquête ont subi plus d'une forme de violence.

Les résultats de l'enquête révèlent également qu'environ un homme sur quatre (26 %) ayant déjà été dans une relation intime ou amoureuse a vécu de la victimisation associée à au moins un acte de violence entre partenaires intimes au cours de sa vie, une proportion qui représente environ 858 400 hommes. Plus précisément, 24 % des hommes (777 300) ont déjà subi au moins un acte de violence psychologique, 13 % (415 500) ont déjà subi au moins un acte de violence physique et 3,4 % (111 200) ont déjà subi au moins un acte de violence sexuelle. Pour plus de la moitié (56 %) des hommes qui ont vécu de la victimisation associée à la violence entre partenaires intimes au cours de leur vie, cette victimisation est associée à une seule forme de violence.

Par ailleurs, 4,2 % des hommes ayant été dans une relation intime ou amoureuse ou en contact avec une ou un ex-partenaire intime au cours de l'année avant l'enquête ont subi de la violence entre partenaires intimes au cours de la même période, une proportion représentant environ 121 100 hommes. Plus précisément, 2,9 % des hommes (84 500) ont subi de la violence psychologique, 1,9 % (55 500) ont subi de la violence physique et 0,9 % (26 500) ont subi de la violence sexuelle. Environ les trois quarts (74 %) des hommes ayant subi de la violence entre partenaires intimes au cours des 12 mois avant l'enquête ont subi une seule forme de violence.

On peut donc constater que les femmes et les hommes subissent de la violence entre partenaires intimes, mais pas nécessairement de la même manière. En effet, toutes proportions gardées, les femmes sont plus nombreuses que les hommes à avoir vécu de la victimisation associée à la violence (psychologique, physique ou sexuelle) entre partenaires intimes au cours de leur vie. De plus, lorsque les 16 actes de violence tirés de l'échelle de mesure CAS_R-SF sont examinés séparément, on observe que ce sont les femmes qui ont subi en plus forte proportion 15 de ces actes au cours de leur vie. Parmi ces 15 actes,

on retrouve des actes de violence jugés graves, comme le fait de s'être fait obliger à se livrer à des actes sexuels contre son gré par un ou une partenaire ou ex-partenaire intime (13 % de femmes ont vécu cela au cours de leur vie, tandis que c'est arrivé à 2,1 % des hommes) ou le fait d'avoir subi une tentative d'étranglement de la part d'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime (6 % des femmes ont vécu cela au cours de leur vie, tandis que c'est le cas pour 1,0 % des hommes). Le fait d'avoir eu des rapports sexuels forcés et le fait d'avoir subi une tentative d'étranglement constituent d'ailleurs des facteurs de risque importants lorsqu'il est question d'homicides commis dans un contexte conjugal (Campbell et autres 2007 ; Glass et autres 2008).

Les résultats montrent également que les femmes sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes à avoir subi de la violence entre partenaires intimes au cours de l'année avant l'enquête. Lorsque l'on examine chacune des trois formes de violence séparément, on remarque que les femmes sont aussi proportionnellement plus nombreuses que les hommes à avoir subi de la violence psychologique ou de la violence sexuelle au cours des 12 mois avant l'enquête, mais que les femmes et les hommes ont subi de la violence physique dans des proportions similaires (2,0 % et 1,9 %). Pour expliquer ce résultat, on pourrait avancer comme hypothèse que la violence physique subie par les hommes est, dans certains cas, de la violence réactionnelle (souvent appelée « résistance violente »), c'est-à-dire de la violence qui serait exercée par des personnes qui subissent elles-mêmes de la violence au sein de leur relation (le plus souvent des femmes) dans le but de se défendre (Kolbe et Büttner 2020 ; Lapierre et Côté 2014). Ainsi, on peut supposer que certaines femmes qui subissent de la violence entre partenaires intimes ne seraient pas des victimes passives et pourraient répondre aux gestes subis en commettant elles-mêmes des actes de violence pour se défendre contre leur agresseur. Il conviendrait de se pencher davantage sur la question dans de prochaines études.

Néanmoins, globalement, les résultats de l'*Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes* indiquent que ce sont les femmes qui représentent la majorité des victimes de violence entre partenaires intimes au Québec, ce qui vient corroborer les statistiques provenant des services policiers, médicaux et psychosociaux disponibles (Conroy 2021b ; Ministère de la Sécurité publique 2022, 2023 ; Moreau 2019).

Les facteurs associés à la violence entre partenaires intimes

La proportion de la population québécoise qui a subi de la violence entre partenaires intimes ou de la victimisation associée à celle-ci varie selon plusieurs facteurs mesurés dans le cadre de l'enquête : l'âge, le niveau de scolarité, le niveau de défavorisation matérielle et sociale et les expériences de violence vécues durant l'enfance.

L'âge

Les jeunes femmes (soit celles âgées de 18 à 29 ans) sont proportionnellement plus nombreuses que les plus âgées à avoir subi de la violence entre partenaires intimes au cours des 12 mois avant l'enquête. Par ailleurs, plus les femmes sont âgées, moins elles sont susceptibles d'en avoir subi. Si l'on examine séparément chacune des formes de violence (psychologique, physique et sexuelle) étudiées dans le cadre de l'enquête, on constate que les résultats vont toujours dans le même sens. De plus, les femmes de 18 à 29 ans sont aussi proportionnellement plus nombreuses que les plus âgées à avoir vécu de la victimisation associée à au moins un acte de violence au cours de leur vie. Ce résultat peut sembler contre-intuitif, car la logique voudrait que la proportion chez les femmes plus âgées soit plus forte, seulement en raison du fait que le nombre d'années durant lesquelles elles auraient pu subir des actes de violence de la part d'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime est plus élevé. Cependant, de nos jours, il se pourrait qu'une meilleure reconnaissance de la violence entre partenaires intimes en tant que problème social, qu'un niveau de tolérance moindre à l'égard de la violence dans la société et que des mouvements sociaux (comme *#MeToo*) rendent les jeunes générations plus susceptibles de s'apercevoir qu'elles subissent des actes de violence et de parler de ce qu'elles vivent sans tabou (Agathis et autres 2018 ; Alaggia et Wang 2020). On pourrait également penser que la violence entre partenaires intimes a augmenté au fil du temps, ce qui expliquerait les proportions plus élevées observées chez les jeunes femmes. Toutefois, les données disponibles pour le Québec et le Canada montrent plutôt une tendance à la baisse depuis plusieurs années (Laforest et Gagné 2018). En ce qui concerne les hommes, des liens sont également observés entre l'âge et la violence entre partenaires intimes. En effet, les hommes de 18 à 44 ans sont proportionnellement plus nombreux que les 45 ans et plus à avoir subi de la violence entre

partenaires intimes au cours de l'année avant l'enquête ou à avoir vécu de la victimisation associée à au moins un acte de violence au cours de leur vie.

Le niveau de scolarité

Tant chez les femmes que chez les hommes, la présence de liens entre le niveau de scolarité et la violence entre partenaires intimes et la direction de ces liens varient selon la période au cours de laquelle les actes de violence ont été subis (au cours des 12 mois avant l'enquête ou au cours de la vie) et selon la forme de violence subie (physique, psychologique ou sexuelle). On peut donc penser que le lien entre la violence entre partenaires intimes et le niveau de scolarité est complexe. En outre, bien qu'un faible niveau de scolarité soit généralement associé à un plus grand risque d'être victime de violence entre partenaires intimes dans la littérature, un écart entre les niveaux de scolarité des partenaires pourrait aussi constituer un facteur associé au risque de subir de la violence entre partenaires intimes (par exemple, dans un couple hétérosexuel, si la femme est plus scolarisée que son partenaire, elle présenterait un risque accru de subir cette forme de violence) (Gagné et autres 2017). Dans le cadre de l'*Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes*, le niveau de scolarité des partenaires ou ex-partenaires intimes qui commettaient des actes de violence n'a pas été mesuré.

Le niveau de défavorisation matérielle et sociale

Les femmes et les hommes qui vivent dans des milieux plus défavorisés sont plus nombreux en proportion que celles et ceux qui vivent dans des milieux plus favorisés à avoir vécu de la victimisation associée à la violence entre partenaires intimes au cours de leur vie ou à avoir subi de la violence entre partenaires intimes au cours de l'année avant l'enquête.

Les expériences de violence vécues durant l'enfance

De façon générale, les femmes et les hommes qui ont vécu au cours de leur enfance des expériences de violence sont plus susceptibles que celles et ceux qui n'en ont pas vécu d'avoir subi de la violence entre partenaires intimes au cours des 12 mois avant l'enquête ou d'avoir vécu de la victimisation associée à celle-ci au cours de leur vie. Ces résultats portent à croire que les personnes

qui ont été victimisées à un âge précoce sont plus susceptibles d'être revictimisées dans leurs relations intimes ou amoureuses à l'âge adulte.

On constate donc que la violence entre partenaires intimes peut être subie par tout le monde, bien qu'elle s'observe davantage dans certains groupes de population. Ce que nous observons pour le Québec concorde avec la littérature scientifique sur le sujet, car un jeune âge, un faible revenu ou un statut socioéconomique modeste, la maltraitance durant l'enfance et l'exposition à de la violence conjugale durant cette période, ainsi que la défavorisation du quartier ou du voisinage sont des facteurs de risque individuels et communautaires associés à la violence entre partenaires intimes ayant déjà été relevés dans d'autres études (Gagné et autres 2017 ; Laforest et Gagné 2018).

Le contexte entourant le phénomène

Étant donné que la violence entre partenaires intimes est un phénomène complexe et multidimensionnel, il est important de tenir compte du contexte dans lequel elle a lieu afin de mieux comprendre le vécu des personnes qui la subissent.

Tout d'abord, les résultats de l'enquête montrent que pour la plupart des personnes qui ont vécu de la victimisation associée à la violence entre partenaires intimes au cours de leur vie, les actes de violence ont été commis par un seul ou une seule partenaire ou ex-partenaire intime, généralement du sexe opposé. Ainsi, pour environ six femmes sur dix (63 %), les actes de violence subis ont été commis par une seule personne, laquelle, pour la quasi-totalité d'entre elles (99 %), était un homme. Par ailleurs, pour sept hommes sur dix (70 %), les actes de violence subis ont été commis par une seule personne qui, pour la grande majorité d'entre eux (95 %), était une femme.

Les actes de violence entre partenaires intimes peuvent se produire en présence d'enfants. En effet, environ 33 % des femmes et 28 % des hommes qui ont subi des actes de violence de la part d'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime au cours de l'année avant l'enquête indiquent que des enfants dans leur ménage en ont été témoins. Selon l'*Enquête sur la violence familiale dans la vie des enfants du Québec* menée par l'Institut de la statistique

du Québec en 2018, environ 57 % des enfants dont la mère a été victime d'au moins une forme de violence conjugale auraient été exposés à cette violence, tandis que ce serait le cas pour environ 39 % des enfants dont le père a été la victime (Clément et autres 2019). Ces résultats ne sont pas à prendre à la légère, car la violence entre partenaires intimes peut compromettre la sécurité des enfants et entraîner de nombreuses conséquences sur leur santé et leur développement. En effet, l'exposition à une telle violence peut entre autres les amener à développer des troubles intériorisés et extériorisés, à faire des cauchemars, à avoir des idées suicidaires ou à tenter de se suicider, à avoir des problèmes d'apprentissage, à présenter des retards scolaires, à abuser de substances ainsi qu'à développer des allergies ou des affections cutanées (Laforest et Gagné 2018). Par ailleurs, les enfants qui ont été exposés à de la violence entre partenaires intimes risqueraient de reproduire plus tard les gestes de violence dont ils ont été témoins, ou de les subir (Laforest et Gagné 2018). On pourrait donc penser que la violence entre partenaires intimes a tendance à se perpétuer de génération en génération.

Les résultats de l'enquête montrent aussi qu'une proportion élevée de personnes ayant subi de la violence de la part d'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime au cours de l'année avant l'enquête n'ont pas parlé de ce qu'elles vivaient ou ne sont pas allées chercher de l'aide. Celles qui l'ont fait ont eu tendance à parler de ce qu'elles vivaient ou à demander de l'aide à des personnes de leur entourage plutôt qu'à avoir recours à des services officiels ou à des spécialistes. Les personnes qui n'ont pas eu recours à ces services ou à ces spécialistes ne l'ont pas fait pour différentes raisons : par exemple, il est possible qu'elles n'en aient pas ressenti le besoin, qu'elles ne se soient pas senties à l'aise de demander de l'aide ou qu'elles ignoraient l'existence de certains services. Ces résultats soulignent l'importance de mener des campagnes sociétales d'information et de sensibilisation afin d'encourager les victimes à parler de la violence qu'elles subissent et à aller chercher de l'aide, ainsi que de mieux informer les victimes et leur entourage des ressources disponibles.

Rappelons enfin que l'*Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes* a été réalisée durant la pandémie de COVID-19. Bien que certaines études indiquent que plusieurs facteurs – comme les restrictions sanitaires et l'insécurité économique – auraient pu

contribuer à une exacerbation de la violence conjugale ou familiale pendant cette période (Peterman et autres 2020), les résultats de l'enquête ne permettent pas de déterminer si c'est ce qui est effectivement arrivé. Comme il s'agit de la première édition de cette enquête, nous ne pouvons malheureusement pas comparer le portrait de la situation qu'elle dresse avec un portrait pré-pandémique, et il est donc difficile d'apprécier correctement l'effet de la crise sanitaire sur la violence entre partenaires intimes. Les données de l'*Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés* (Statistique Canada 2018), une enquête populationnelle menée en 2018, sont les seules données datant d'avant la pandémie qui pourraient servir à établir une telle comparaison, mais leur potentiel d'exploitation en ce sens pour le Québec reste à confirmer.

Les traces de la violence entre partenaires intimes chez les personnes qui la subissent

Comme nous l'avons mentionné dans le premier chapitre du rapport, la violence entre partenaires intimes entraîne de nombreuses conséquences sur la santé et le bien-être des personnes qui en sont victimes. Plusieurs études réalisées dans le passé en font d'ailleurs état. Celles-ci indiquent que cette violence peut non seulement avoir des conséquences directes sur l'intégrité physique (p. ex. : blessures) des personnes qui la subissent, mais aussi causer des problèmes de santé chroniques, avoir des répercussions sur la santé sexuelle, reproductive et périnatale, entraîner des conséquences sur l'état de santé mentale et sur les habitudes de vie et perturber le fonctionnement social (Laforest et Gagné 2018). Les résultats de l'enquête confirment que la violence entre partenaires intimes peut entraîner plusieurs de ces répercussions.

Les blessures corporelles constituent la seule conséquence de la violence entre partenaires intimes subie au cours de l'année avant l'enquête pour laquelle aucune différence significative entre les femmes et les hommes n'a été détectée. Cela pourrait s'expliquer, au moins en partie, par le fait qu'il n'a pas été possible de détecter de différence statistiquement significative entre les femmes et les hommes en ce qui concerne la violence physique subie au cours des 12 mois avant l'enquête.

Les femmes sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes à avoir vu leur santé mentale être affectée ou leur fonctionnement social être perturbé en raison de la violence subie. En effet, les femmes sont plus susceptibles que les hommes d'avoir présenté au moins un symptôme de stress post-traumatique dans le mois avant l'enquête (56 % c. 47 %). Toutes proportions gardées, elles sont également plus nombreuses qu'eux à avoir éprouvé des sentiments négatifs au cours de l'année avant l'enquête : en effet, les femmes sont plus susceptibles d'avoir ressenti de l'anxiété ou d'avoir eu l'impression d'être sur leurs gardes (54 % c. 45 %), d'avoir eu peur d'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime (22 % c. 11 %) ou d'avoir craint pour leur vie (11 % c. 5 %*). En outre, une proportion plus élevée de femmes que d'hommes ont vu leur rendement au travail être affecté au cours des 12 mois avant l'enquête en raison des actes de violence subis dans leurs relations intimes (36 % c. 30 %). Ces résultats nous montrent donc que la violence entre partenaires intimes affecte différemment les femmes et les hommes qui en sont victimes. Par ailleurs, si les femmes sont celles qui subissent des conséquences négatives en plus forte proportion, c'est possiblement parce qu'elles sont plus susceptibles que les hommes de subir des actes de manière répétée, des actes de nature grave (p. ex. : des agressions sexuelles ou des tentatives d'étranglement) ou des actes liés au contrôle coercitif.

Souvent, les personnes continuent de porter les séquelles de la violence entre partenaires intimes qu'elles ont subie même une fois qu'elle a pris fin, ce qui peut compromettre à long terme leur santé (Dillon et autres 2013). La prévention s'avère donc primordiale afin de favoriser la santé et le bien-être de la population du Québec dans son ensemble. Il demeure également essentiel d'intervenir auprès des victimes et des personnes de leur entourage (notamment les enfants qui sont exposés à la violence), et de les soutenir.

Portée de l'enquête, limites, forces et retombées

Les résultats de l'*Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes* réalisée en 2021-2022 portent sur l'ensemble de la population du Québec âgée de 18 ans et plus. Compte tenu de la taille de l'échantillon (24 499 personnes répondantes), des analyses ont pu être réalisées à l'échelle provinciale ainsi qu'à l'échelle des régions administratives, ce qui n'aurait pas pu être fait au Québec auparavant. L'enquête a été menée rigoureusement, de manière à ce que les données produites soient d'une qualité optimale, représentatives et comparables dans le temps¹.

Cependant, il faut interpréter les résultats en tenant compte de certaines limites. Premièrement, les données reposent sur les informations qu'ont fournies les personnes qui ont participé à l'enquête. Ainsi, certaines personnes ne se souvenaient peut-être pas toujours des actes de violence qu'elles avaient pu subir au cours de leur vie ou des sentiments qu'elles avaient pu éprouver en raison de ceux-ci (p. ex. : les personnes âgées). En outre, même s'il n'était pas obligatoire de participer à cette enquête, les personnes répondantes ont peut-être éprouvé, pour différentes raisons (honte, peur, etc.), des réticences à l'idée de révéler qu'elles avaient subi de la violence. Il se peut aussi qu'elles banalisent ce qu'elles ont vécu ou qu'elles soient dans le déni. Les biais qui découlent de ces situations (p. ex. : le biais de rappel et le biais de désirabilité sociale) sont inhérents aux enquêtes populationnelles, dont les données reposent sur les souvenirs ou les perceptions des personnes répondantes, ou sur ce qu'elles sont prêtes à dire.

Deuxièmement, pour les personnes qui ont déjà subi des actes de violence de la part d'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime, il n'est pas possible de savoir pendant combien de temps elles les ont subis. La motivation derrière les actes commis n'a pas non plus été examinée, ce qui rend difficile la distinction entre la violence entre partenaires intimes et la violence situationnelle (c.-à-d. une agression ponctuelle) ou la « résistance violente », par exemple (Lapierre et Côté 2014). Pourtant, il serait pertinent de connaître la durée de cette violence et les motifs qui la sous-tendent. Par ailleurs, les personnes

1. Consulter le document [Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes 2021-2022. Méthodologie de l'enquête](#) pour plus de détails.

vivant une situation de violence entre partenaires intimes extrême, souvent connue sous le terme de « terrorisme conjugal » ou « terrorisme intime » (Lapierre et Côté 2014), ne voudront ou ne pourront pas nécessairement participer à des études, ce qui veut probablement dire qu'elles sont peu ou pas représentées dans les données recueillies dans le cadre de l'enquête.

Finalement, étant donné que l'enquête en est une de nature transversale et que les analyses présentées dans ce rapport sont descriptives et bivariées, il est impossible d'établir des liens de causalité entre les variables analysées. Pour mieux comprendre les liens entre la violence entre partenaires intimes et les variables étudiées (p. ex. : les événements vécus durant l'enfance), il serait pertinent de réaliser des analyses multivariées, qui permettraient de tenir compte de l'effet de facteurs de confusion potentiels. Par ailleurs, les analyses pouvant être faites à partir des données de l'enquête ne se limitent pas à celles présentées dans ce rapport statistique. En effet, nous pourrions réaliser des analyses secondaires qui nous permettraient par exemple de savoir si des groupes de personnes qui ont des caractéristiques communes sont non seulement plus susceptibles de subir de la violence, mais aussi plus susceptibles de subir les différentes conséquences qui y sont associées. Les résultats de ces analyses supplémentaires pourraient donc servir à mieux orienter les efforts de prévention et les interventions.

Malgré ces limites, les résultats de l'enquête fournissent pour la toute première fois un portrait actuel de la violence entre partenaires intimes vécue dans l'ensemble de la population adulte québécoise. Ce portrait est plus complet que celui pouvant être brossé à partir d'autres données (p. ex. : les données policières) et fait état d'aspects caractéristiques de la violence entre partenaires intimes qui peuvent être difficiles à percevoir (notamment les actes de violence psychologique, dont certains sont liés au contrôle coercitif).

Une des forces de l'enquête réside dans le fait que c'est l'échelle de mesure CAS_R-SF qui a été utilisée. Il a ainsi été possible de mesurer la violence psychologique, une forme de violence qui n'est pas toujours examinée dans les autres enquêtes portant sur le sujet – telles que l'*Enquête sociale générale* (Burczycka et autres 2016 ; Conroy 2021a) –, de prendre en compte la fréquence et la gravité des actes subis, et d'évaluer la violence vécue tant par les femmes que par les hommes (Ford-Gilboe et autres

2016 ; Wathen et autres 2022a, 2022b). Même si aucun instrument n'est parfait pour mesurer un phénomène aussi complexe que la violence entre partenaires intimes dans le cadre d'une enquête populationnelle, l'échelle de mesure CAS_R-SF représente la meilleure option en fonction des connaissances sur le sujet que nous avons.

En outre, l'inclusion de questions sur le contexte dans lequel la violence a eu lieu et sur les conséquences de celle-ci constitue une autre force de l'enquête, puisqu'il est ainsi possible de mieux rendre compte de la complexité du phénomène qu'est la violence entre partenaires intimes et de mieux comprendre les expériences vécues par les femmes et les hommes qui en sont victimes.

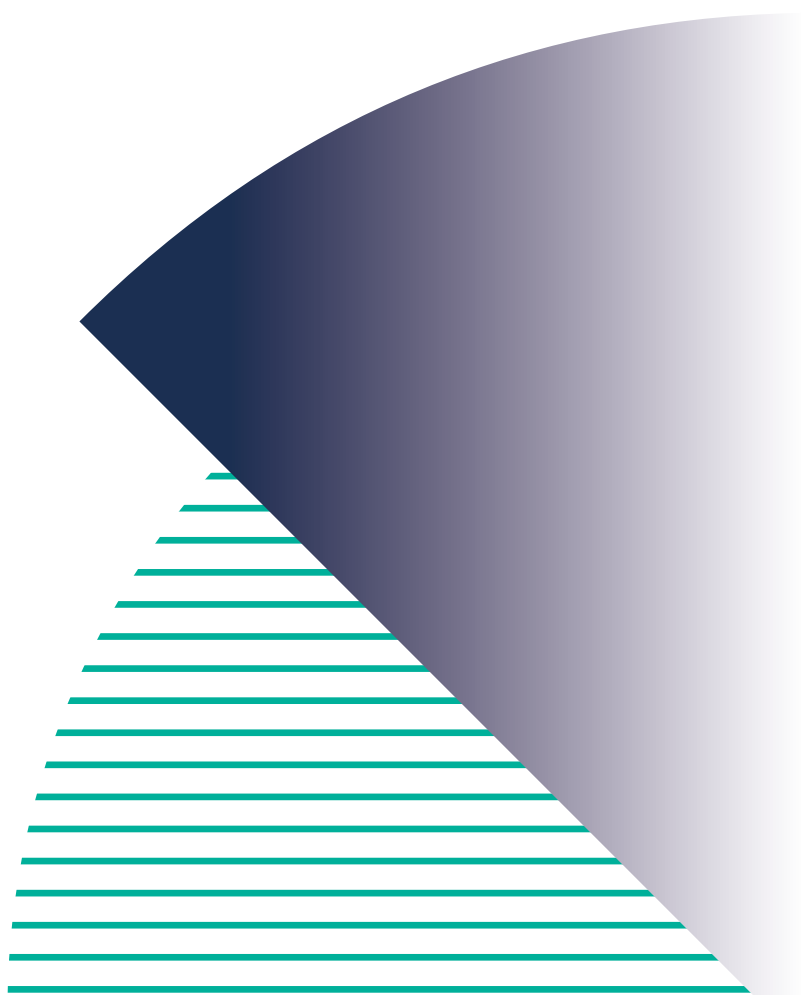
En conclusion, l'*Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes 2021-2022* a des retombées importantes, car les résultats qui en découlent font avancer considérablement les connaissances. En effet, contrairement à la majorité des études sur la violence entre partenaires intimes réalisées antérieurement, cette enquête a été menée auprès d'un échantillon représentatif de l'ensemble de la population du Québec et dont la taille permet la réalisation d'analyses poussées. Bien que les résultats de l'enquête ne fournissent pas exactement une mesure de la violence conjugale telle qu'elle est définie par le gouvernement dans sa *Politique d'intervention en matière de violence conjugale* (Gouvernement du Québec 1995), ils brossent le portrait le plus complet du phénomène à ce jour en rendant compte de certaines notions de contrôle coercitif ainsi que de la fréquence et de la gravité des actes de violence subis. Enfin, ces résultats témoignent de l'importance d'agir à différents niveaux. Ils nous montrent notamment qu'il faut adapter l'offre de services destinés aux personnes victimes de violence entre partenaires intimes afin qu'elle réponde mieux à leurs besoins, qu'il est nécessaire de mener des interventions auprès des personnes qui exercent de la violence, qu'il importe de mieux orienter les actions de prévention afin qu'elles ciblent davantage les groupes à risque, qu'il est essentiel de renforcer les efforts de sensibilisation de la population à la violence et à ses répercussions, et qu'il s'avère crucial de faire la promotion dès l'adolescence de relations intimes saines, harmonieuses, égalitaires et exemptes de violence.

Il est aujourd'hui indéniable que la surveillance de l'état de santé de la population en général et des facteurs qui la déterminent permet d'améliorer la santé des

personnes. Ainsi, comme la violence entre partenaires intimes peut avoir des conséquences sur l'état de santé des personnes, il est important de continuer à surveiller ce phénomène, qui constitue un problème social et de santé publique important au Québec qui évolue dans le temps et en fonction d'une multitude de facteurs, dont les attitudes de la population, les normes sociales, les stéréotypes liés au genre et le degré de tolérance à l'égard de la violence dans la société. Une deuxième édition de *l'Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes* nous permettrait d'ailleurs de le faire.

Annexe 1

Schéma explicatif



Au cours de votre vie...

Violence psychologique

- ... est-ce qu'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime a essayé de convaincre votre famille, vos enfants ou vos amis que vous étiez fou (folle) ou de les monter contre vous ?
- ... est-ce qu'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime vous a suivi(e) ou a rôdé près de votre domicile ou de votre lieu de travail ?
- ... est-ce qu'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime vous a harcelé(e) au téléphone, par texto, par courriel ou sur les médias sociaux ?
- ... est-ce qu'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime vous a dit que vous étiez fou (folle), stupide ou bon (bonne) à rien ?
- ... est-ce qu'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime vous a empêché(e) de voir votre famille ou vos amis ou de leur parler ?
- ... est-ce qu'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime vous a empêché(e) de travailler ou privé(e) d'argent ou de ressources financières ?
- ... est-ce qu'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime a rejeté sur vous la faute de son comportement violent ?
- ... vous a fait des commentaires au sujet de vos expériences sexuelles passées ou de vos comportements sexuels de manière à ce que vous ayez honte ou que vous vous sentiez humilié(e) ou inférieur(e) ?

Violence physique

- ... est-ce qu'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime vous a secoué(e), agrippé(e) ou poussé(e) violemment ?
- ... est-ce qu'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime a utilisé ou menacé d'utiliser un couteau, une arme à feu ou une autre arme pour vous blesser ?
- ... est-ce qu'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime a menacé de vous blesser ou de vous tuer, ou de blesser ou tuer l'un de vos proches ?
- ... est-ce qu'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime a tenté de vous étrangler ?
- ... est-ce qu'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime vous a donné un coup de poing ou un coup de pied, mordu(e) ou frappé(e) avec un objet ?
- ... est-ce qu'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime vous a confiné(e) ou enfermé(e) dans une pièce ou un autre espace ?

Violence sexuelle

- ... est-ce qu'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime vous a obligé(e) à vous livrer à des actes sexuels contre votre gré ?
- ... est-ce qu'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime vous a forcé(e) ou a tenté de vous forcer à avoir une relation sexuelle ?

Violence psychologique

- ... est-ce qu'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime vous a empêché(e) d'étudier, de suivre des cours ou de fréquenter votre lieu d'études ?
- ... est-ce qu'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime a menacé de vous enlever la garde de vos enfants ?
- ... est-ce qu'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime a révélé ou a menacé de révéler votre orientation sexuelle ou votre relation intime à certaines personnes alors que vous ne vouliez pas que celles-ci en soient mises au courant ?

Coercition sexuelle ou reproductive

- [pour les femmes] ... est-ce qu'un partenaire ou ex-partenaire intime a essayé de vous faire tomber enceinte lorsque vous ne le vouliez pas ou a essayé de vous empêcher d'utiliser une méthode contraceptive (par exemple, la pilule, le stérilet, l'anneau vaginal) ?*
- [pour les hommes] ... est-ce qu'une partenaire ou ex-partenaire intime a essayé de tomber enceinte lorsque vous ne le vouliez pas ou a essayé de vous empêcher d'utiliser une méthode contraceptive ?*
- ... est-ce qu'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime a refusé d'utiliser un condom lorsque vous vouliez en utiliser un ?*

* Si la personne disait avoir subi cet acte au cours de sa vie, on lui demandait s'il était survenu au cours des 12 derniers mois, et non à quelle fréquence il avait été subi au cours de cette période. Les choix de réponse étaient donc « oui » et « non ».

« Oui »
« Non »

Au cours des 12 derniers mois, à quelle fréquence est-ce arrivé ?

- « Jamais »
- « Une fois »
- « Quelques fois »
- « Tous les mois »
- « Toutes les semaines »
- « Tous les jours ou presque tous les jours »

Victimisation associée à la violence entre partenaires intimes vécue au cours de la vie
(au moins un « oui »)

Violence entre partenaires intimes subie au cours des 12 mois avant l'enquête
(établie selon la fréquence et la gravité des actes)

Contexte et conséquences de la victimisation associée à la violence commise par un ou une partenaire ou ex-partenaire intime vécue au cours de la vie

« Oui »
« Non »

Au cours des 12 derniers mois, à quelle fréquence est-ce arrivé ?

- « Jamais »
- « Une fois »
- « Quelques fois »
- « Tous les mois »
- « Toutes les semaines »
- « Tous les jours ou presque tous les jours »

Victimisation associée à d'autres actes de violence commis par un ou une partenaire ou ex-partenaire intime vécue au cours de la vie

Fréquence ou occurrence d'autres actes de violence subis de la part d'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime au cours des 12 mois avant l'enquête

Contexte et conséquences de la violence subie de la part d'un ou d'une partenaire ou ex-partenaire intime au cours des 12 mois avant l'enquête

Annexe 2

Tableaux complémentaires

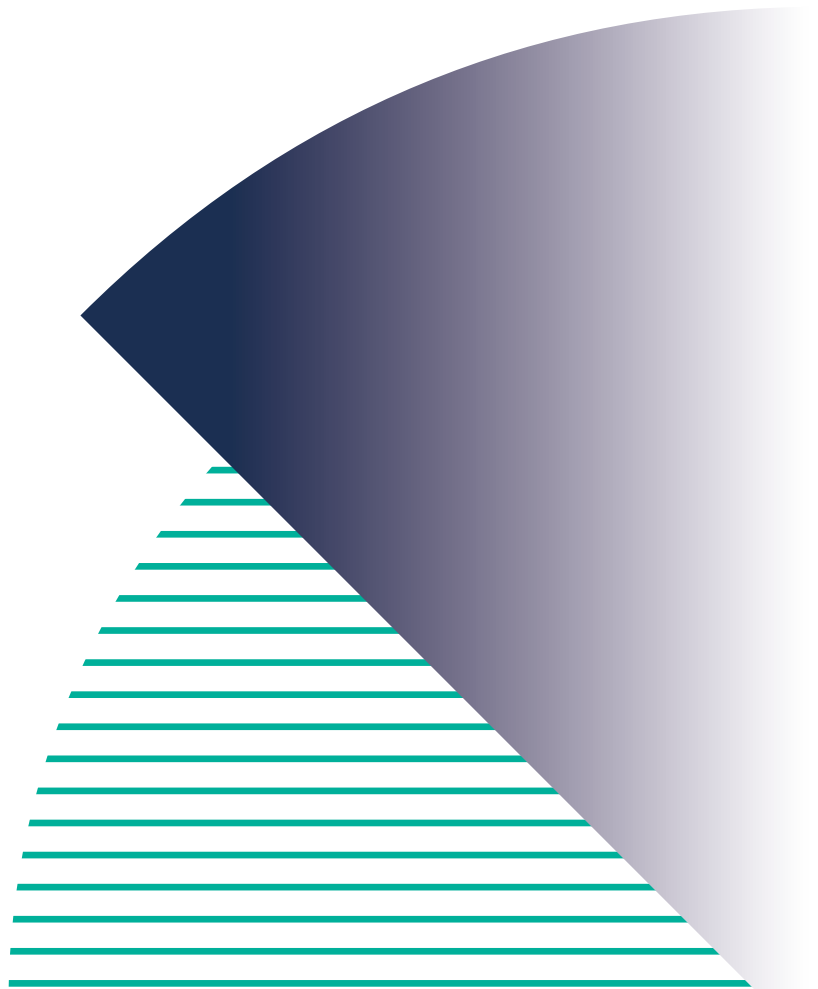


Tableau A2.1

Répartition des femmes selon les seuils établis par les conceptrices de l'échelle de mesure CAS_R-SF pour déterminer si les personnes ont subi de la violence entre partenaires intimes au cours des 12 derniers mois, femmes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse ou en contact avec un ou une ex-partenaire intime au cours des 12 derniers mois, Québec, 2021-2022

	Aucune violence		Actes associés à de la violence entre partenaires intimes		Violence entre partenaires intimes	
	%	Intervalle de confiance à 95 %	%	Intervalle de confiance à 95 %	%	Intervalle de confiance à 95 %
Violence globale	85,8	[84,7 - 86,8]	7,9	[7,1 - 8,7]	6,3	[5,6 - 7,1]
Formes de violence						
Psychologique	87,0	[86,0 - 87,9]	8,7	[7,9 - 9,6]	4,3	[3,7 - 5,0]
Physique	96,5	[95,9 - 97,0]	1,5	[1,1 - 1,9]	2,0	[1,6 - 2,5]
Sexuelle ¹	97,3	[96,7 - 97,7]	2,7	[2,3 - 3,3]

... N'ayant pas lieu de figurer.

1. Rappelons que dès qu'une personne a subi un acte de violence sexuelle, on considère qu'elle a subi de la violence sexuelle entre partenaires intimes (pour plus d'information, voir la section 2.2.2 du chapitre 2).

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes, 2021-2022*.

Tableau A2.2

Répartition des hommes selon les seuils établis par les conceptrices de l'échelle de mesure CAS_R-SF pour déterminer si les personnes ont subi de la violence entre partenaires intimes au cours des 12 derniers mois, hommes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse ou en contact avec une ou un ex-partenaire intime au cours des 12 derniers mois, Québec¹, 2021-2022

	Aucune violence		Actes associés à de la violence entre partenaires intimes		Violence entre partenaires intimes	
	%	Intervalle de confiance à 95 %	%	Intervalle de confiance à 95 %	%	Intervalle de confiance à 95 %
Violence globale	90,1	[89,1 - 91,1]	5,7	[5,0 - 6,5]	4,2	[3,5 - 5,0]
Formes de violence						
Psychologique	91,1	[90,1 - 92,0]	5,9	[5,2 - 6,8]	2,9	[2,4 - 3,6]
Physique	96,9	[96,3 - 97,4]	1,2	[0,9 - 1,6]	1,9	[1,5 - 2,5]
Sexuelle ²	99,1	[98,7 - 99,4]	0,9	[0,6 - 1,3]

... N'ayant pas lieu de figurer.

1. Les hommes de la région du Nord-du-Québec sont exclus.

2. Rappelons que dès qu'une personne a subi un acte de violence sexuelle, on considère qu'elle a subi de la violence sexuelle entre partenaires intimes (pour plus d'information, voir la section 2.2.2 du chapitre 2).

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes, 2021-2022*.

Références bibliographiques

- AGATHIS, N. T., C. PAYNE et J. L. RAPHAEL (2018). "A '#MeToo Movement' for Children: Increasing Awareness of Sexual Violence Against Children", *Pediatrics*, [En ligne], vol. 142, n° 2, août. doi : [10.1542/peds.2018-0634](https://doi.org/10.1542/peds.2018-0634). (Consulté le 8 septembre 2023).
- ALAGGIA, R., et S. WANG (2020). "“I never told anyone until the #metoo movement”: What can we learn from sexual abuse and sexual assault disclosures made through social media?", *Child Abuse & Neglect*, [En ligne], vol. 103, mai, p. 104312. doi : [10.1016/j.chiabu.2019.104312](https://doi.org/10.1016/j.chiabu.2019.104312). (Consulté le 8 septembre 2023).
- ANSARA, D. L., et M. J. HINDIN (2011). "Psychosocial Consequences of Intimate Partner Violence for Women and Men in Canada", *Journal of Interpersonal Violence*, [En ligne], vol. 26, n° 8, p. 1628-1645. doi : [10.1177/0886260510370600](https://doi.org/10.1177/0886260510370600). (Consulté le 26 janvier 2023).
- BENDER, A. K. (2017). "Ethics, Methods, and Measures in Intimate Partner Violence Research: The Current State of the Field", *Violence Against Women*, [En ligne], vol. 23, n° 11, p. 1382-1413. doi : [10.1177/1077801216658977](https://doi.org/10.1177/1077801216658977). (Consulté le 13 juillet 2021).
- BURCZYCKA, M., D. IBRAHIM et M. KARAM (2016). « La violence familiale au Canada : un profil statistique, 2014 », *Juristat*, [En ligne], produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada, janvier, p. 1-87. [www150.statcan.gc.ca/n1/pub/85-002-x/2016001/article/14303-fra.pdf] (Consulté le 10 février 2023).
- CAMPBELL, J. C., et autres (2007). "Intimate Partner Homicide: Review and Implications of Research and Policy", *Trauma, Violence, & Abuse*, [En ligne], vol. 8, n° 3, p. 246-269. doi : [10.1177/1524838007303505](https://doi.org/10.1177/1524838007303505). (Consulté le 8 septembre 2023).
- CENTERS FOR DISEASE CONTROL AND PREVENTION (2021). *The National Intimate Partner and Sexual Violence Survey (NISVS)*, [En ligne]. [www.cdc.gov/violenceprevention/datasources/nisvs/index.html] (Consulté le 2 février 2023).
- CENTRE CANADIEN DE LA STATISTIQUE JURIDIQUE (2000). *La violence familiale au Canada : un profil statistique 2000*, [En ligne], produit n° 85-224-XIF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, Statistique Canada, 67 p. [www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/85-224-x/85-224-x2000000-fra.pdf?st=l3w0sfmZ] (Consulté le 4 août 2021).
- CENTRE CANADIEN DE LA STATISTIQUE JURIDIQUE (2005). *La violence familiale au Canada : un profil statistique 2005*, [En ligne], produit n° 85-224-XIF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, Statistique Canada, 100 p. [www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/85-224-x/85-224-x2005000-fra.pdf?st=s2eOxUwV] (Consulté le 4 août 2021).
- CENTRE CANADIEN DE LA STATISTIQUE JURIDIQUE (2011). *La violence familiale au Canada : un profil statistique*, [En ligne], produit n° 85-224-XIF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, Statistique Canada, 58 p. [www150.statcan.gc.ca/n1/pub/85-224-x/85-224-x2010000-fra.pdf] (Consulté le 4 août 2021).
- CLÉMENT, M.-È., et autres (2019). *La violence familiale dans la vie des enfants du Québec, 2018. Les attitudes parentales et les pratiques familiales. Résultats de la 4^e édition de l'enquête*, [En ligne], Québec, Institut de la statistique du Québec, 150 p. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/la-violence-familiale-dans-la-vie-des-enfants-du-quebec-2018-les-attitudes-parentales-et-les-pratiques-familiales.pdf] (Consulté le 2 décembre 2020).
- CONROY, S. (2021a). « La violence conjugale au Canada, 2019 », *Juristat*, [En ligne], produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada, p. 1-40. [www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/85-002-x/2021001/article/00016-fra.pdf?st=Isl4waqZ] (Consulté le 27 octobre 2021).

- CONROY, S. (2021b). *La violence familiale au Canada : un profil statistique, 2019*, [En ligne], produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, Statistique Canada, 61 p. [www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/85-002-x/2021001/article/00001-fra.pdf?st=wxS5zr2b] (Consulté le 27 octobre 2021).
- CÔTÉ, I., et S. LAPIERRE (2021). « Pour une intégration du contrôle coercitif dans les pratiques d'intervention en matière de violence conjugale au Québec », *Intervention*, [En ligne], n° 153, p. 115-125. [revueintervention.org/wp-content/uploads/2021/06/ri_153_2021.2_Cote_Lapierre-1.pdf] (Consulté le 28 juillet 2023).
- COTTER, A. (2021). « Violence entre partenaires intimes au Canada, 2018 : un aperçu », *Juristat*, [En ligne], produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada, p. 1-24. [www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/85-002-x/2021001/article/00003-fra.pdf?st=frFA0-im] (Consulté le 26 avril 2021).
- DILLON, G., et autres (2013). "Mental and Physical Health and Intimate Partner Violence against Women: A Review of the Literature", *International Journal of Family Medicine*, [En ligne], vol. 2013, janvier, p. 1-15. doi : [10.1155/2013/313909](https://doi.org/10.1155/2013/313909). (Consulté le 13 octobre 2023).
- DOBASH, R. P., et autres (1992). "The Myth of Sexual Symmetry in Marital Violence", *Social Problems*, [En ligne], vol. 39, n° 1, p. 71-91. [citeseerx.ist.psu.edu/document?repid=rep1&type=pdf&doi=e9aaa47ab1edbf07487d480930e152e5605978a1] (Consulté le 2 mai 2023).
- FLORES, J., M.-A. GRAVEL et C. LECOURS (2017). *Compendium sur la mesure de la violence conjugale au Québec*, [En ligne], Québec, Institut de la statistique du Québec, 126 p. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/compendium-sur-la-mesure-de-la-violence-conjugale-au-quebec.pdf] (Consulté le 12 juillet 2021).
- FORD-GILBOE, M., et autres (2016). "Development of a brief measure of intimate partner violence experiences: the Composite Abuse Scale (Revised)-Short Form (CAS_R-SF)", *BMJ Open*, [En ligne], vol. 6, n° 12, p. e012824. doi : [10.1136/bmjopen-2016-012824](https://doi.org/10.1136/bmjopen-2016-012824). (Consulté le 10 juillet 2020).
- GAGNÉ, D., J. LAFOREST et P. MAURICE (2017). *Guide d'analyse de la violence conjugale sur un territoire – 2^e édition*, [En ligne], Québec, Institut national de santé publique du Québec, vol. 4, 114 p. (Vivre en sécurité : se donner les moyens). [www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/2088_analyse_violence_conjugale_territoire_2_edition.pdf] (Consulté le 16 mars 2020).
- GLASS, N., et autres (2008). "Non-fatal Strangulation is an Important Risk Factor for Homicide of Women", *The Journal of Emergency Medicine*, [En ligne], vol. 35, n° 3, octobre, p. 329-335. doi : [10.1016/j.jemermed.2007.02.065](https://doi.org/10.1016/j.jemermed.2007.02.065). (Consulté le 8 septembre 2023).
- GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (1995). *Politique d'intervention en matière de violence conjugale : prévenir, dépister, contrer la violence conjugale*, [En ligne], Québec, Gouvernement du Québec, 78 p. [publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2000/00-807/95-842.pdf] (Consulté le 24 avril 2019).
- GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (2018). *Plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale (2018-2023)*, [En ligne], Québec, Gouvernement du Québec, 66 p. [cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/org/SCF/publications/plans-strategiques/plan-violence18-23-access.pdf] (Consulté le 18 avril 2019).
- GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (2022). *Contrer la violence sexuelle, la violence conjugale et Rebâtir la confiance. Stratégie gouvernementale intégrée 2022-2027*, [En ligne], Gouvernement du Québec, 135 p. [cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/org/SCF/publications/plans-strategiques/Strategie-violence-sexuelle-2022-2027.pdf] (Consulté le 28 juillet 2023).

- HEGARTY, K., et autres (2005). "The Composite Abuse Scale: Further Development and Assessment of Reliability and Validity of a Multidimensional Partner Abuse Measure in Clinical Settings", *Violence and Victims*, [En ligne], vol. 20, n° 5, octobre, p. 529-547. doi : [10.1891/vivi.2005.20.5.529](https://doi.org/10.1891/vivi.2005.20.5.529). (Consulté le 10 juillet 2020).
- HEGARTY, K., M. SHEEHAN et C. SCHONFELD (1999). "A Multidimensional Definition of Partner Abuse: Development and Preliminary Validation of the Composite Abuse Scale", *Journal of Family Violence*, [En ligne], vol. 14, n° 4, décembre, p. 399-415. doi : [10.1023/A:1022834215681](https://doi.org/10.1023/A:1022834215681). (Consulté le 10 juillet 2020).
- HEISE, L. L. (2011). *What works to prevent partner violence? An evidence overview*, [En ligne], Londres, London School of Hygiene & Tropical Medicine, STRIVE Research Consortium, 108 p. [researchonline.lshtm.ac.uk/id/eprint/21062/1/Heise_Partner_Violence_evidence_overview.pdf] (Consulté le 16 avril 2019).
- HUDSON, W. W., et S. R. MCINTOSH (1981). "The Assessment of Spouse Abuse: Two Quantifiable Dimensions", *Journal of Marriage and Family*, [En ligne], vol. 43, n° 4, novembre, p. 873-888. doi : [10.2307/351344](https://doi.org/10.2307/351344). (Consulté le 1^{er} février 2023).
- INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC (2023a). *De quoi parle-t-on ?*, [En ligne]. [www.inspq.qc.ca/violence-conjugale/comprendre/de-quoi-parle-t-on] (Consulté le 3 août 2023).
- INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC (2023b). « Le Code criminel », *Cadre légal en matière de violence conjugale*, [En ligne]. [www.inspq.qc.ca/violence-conjugale/loi/cadre-legal#prov] (Consulté le 27 juillet 2023).
- JONES, R. T., K. BROWNE et S. CHOU (2017). "A critique of the revised Conflict Tactics Scales-2 (CTS-2)", *Aggression and Violent Behavior*, [En ligne], vol. 37, novembre, p. 83-90. doi : [10.1016/j.avb.2017.08.005](https://doi.org/10.1016/j.avb.2017.08.005). (Consulté le 13 juillet 2021).
- KIMMEL, M. S. (2002). "Gender Symmetry in Domestic Violence: A Substantive and Methodological Research Review", *Violence Against Women*, [En ligne], vol. 8, n° 11, p. 1332-1363. doi : [10.1177/107780102237407](https://doi.org/10.1177/107780102237407). (Consulté le 2 mai 2023).
- KOLBE, V., et A. BÜTTNER (2020). "Domestic Violence Against Men – Prevalence and Risk Factors", *Dtsch Arztebl Int*, [En ligne], vol. 117, n° 31-32, août, p. 534-541. doi : [10.3238/arztebl.2020.0534](https://doi.org/10.3238/arztebl.2020.0534). (Consulté le 8 septembre 2023).
- LAFORÉST, J., et D. GAGNÉ (2018). « La violence conjugale », dans LAFORÉST, J., P. MAURICE et L. M. BOUCHARD, *Rapport québécois sur la violence et la santé*, [En ligne], Montréal, Institut national de santé publique du Québec, p. 132-168. [www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/2380_chapitre-5.pdf] (Consulté le 11 mars 2020).
- LAFORÉST, J., et D. POITRAS (2021). *Violence conjugale en contexte de pandémie de COVID-19 – Synthèse rapide des connaissances*, [En ligne], Institut national de santé publique du Québec, 29 p. [www.inspq.qc.ca/publications/3175-violence-conjugale-pandemie-covid-19?utm_source=Institut+national+de+sant%C3%A9+publique+du+Qu%C3%A9bec&utm_campaign=a9cf224498-resonances-covid19_2022_01_05&utm_medium=email&utm_term=0_b5d9f3a57e-a9cf224498-409535230] (Consulté le 6 janvier 2022).
- LAFORÉST, J., M.-C. ROBERGE et P. MAURICE (2020). *Réponse rapide : Covid-19 et répercussions psychosociales*, [En ligne], Institut national de santé publique du Québec, 13 p. [www.inspq.qc.ca/sites/default/files/covid/3018-repercussions-psychosociales-covid19.pdf] (Consulté le 14 septembre 2021).
- LALANDE, C., S. GAUTHIER et D. DAMANT (2019). « Intervention sociojudiciaire en violence conjugale : état des connaissances », *Service social*, [En ligne], vol. 65, n° 1, p. 70-86. doi : [10.7202/1064591ar](https://doi.org/10.7202/1064591ar). (Consulté le 11 mars 2020).
- LAPIERRE, S., et I. CÔTÉ (2014). « La typologie de la violence conjugale de Johnson : quand une contribution profémiste risque d'être récupérée par le discours masculiniste et antifémiste », *Intervention*, [En ligne], n° 140, p. 69-79. [revueintervention.org/wp-content/uploads/2020/05/la_typologie_lapierre_et_all.pdf] (Consulté le 6 mars 2023).

- LAVERGNE, C. (1998). *Analyse du processus de construction de la violence faite aux femmes en milieu conjugal comme problème socio-pénal au Québec*, [En ligne], Thèse présentée à la faculté des études supérieures en vue de l'obtention du grade de philosophiæ doctor (Ph.D.) en criminologie, Université de Montréal, 349 p. [www.collectionscanada.ca/obj/s4/f2/dsk3/ftp04/nq35609.pdf] (Consulté le 14 mars 2022).
- LAVERGNE, C., et autres (2020). « La COVID-19 et ses impacts sur la violence conjugale et la violence envers les enfants : ce que nous disent la recherche et la pratique », *Intervention*, [En ligne], vol. Hors série, n° 1, p. 27-35. [revueintervention.org/wp-content/uploads/2020/12/ri_hs1_2020.2_Lavergne_Vargas_Diaz_Lessard_Dub%C3%A9.pdf] (Consulté le 14 juin 2023).
- LESSARD, G., et autres (2019). « L'exposition à la violence conjugale », dans DUFOUR, S., et M.-È. CLÉMENT, *La violence familiale à l'endroit des enfants*, deuxième édition, Anjou, Éditions CEC, p. 77-90.
- LESSARD, G., et autres (2015). « Les violences conjugales, familiales et structurelles : vers une perspective intégrative des savoirs », *Enfances, Familles, Générations*, [En ligne], n° 22, printemps, p. 1-26. doi : [10.7202/1031116ar](https://doi.org/10.7202/1031116ar). (Consulté le 19 avril 2019).
- LÉVESQUE, S. (2018). « Encadré 2 – La coercition reproductive en contexte conjugal », dans LAFOREST, J., P. MAURICE et L. M. BOUCHARD, *Rapport québécois sur la violence et la santé*, [En ligne], Montréal, p. 148-149. [www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/2380_chapitre-5.pdf] (Consulté le 2 février 2023).
- LÉVESQUE, S., et C. ROUSSEAU (2016). « La coercition reproductive vécue dans un contexte de relations intimes : revue des définitions, outils de mesure et facteurs de risque associés », *Journal International de Victimologie*, [En ligne], vol. 13, n° 1, septembre, p. 1-20. [www.researchgate.net/publication/326377350_La_Coercition_Reproductive_Vecue_dans_un_Contexte_de_Relations_Intimes_Revue_des_Definitions_Outils_de_Mesure_et_Facteurs_de_Risque] (Consulté le 21 juin 2019).
- MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE [Québec] (2020). *Statistiques criminalité au Québec. Principales tendances 2016*, Québec, Direction de la prévention et de l'organisation policière, 80 p.
- MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE [Québec] (2022). *Criminalité au Québec – Infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal en 2019*, [En ligne], Québec, Direction des politiques publiques, de la recherche et des statistiques, 32 p. [cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/securite-publique/publications-adm/publications-secteurs/police/statistiques-criminalite/violence-conjugale/stats_violence_conjugale_2019.pdf?1642798969] (Consulté le 18 février 2022).
- MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE [Québec] (2023). *Criminalité au Québec – Infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal en 2021*, [En ligne], Québec, Direction des politiques publiques, de la recherche et des statistiques, 47 p. [cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/securite-publique/publications-adm/publications-secteurs/police/statistiques-criminalite/violence-conjugale/stats_violence_conjugale_2021.pdf] (Consulté le 12 juin 2023).
- MOREAU, G. (2019). « Les établissements d'hébergement canadiens pour les victimes de violence, 2017-2018 », *Juristat*, [En ligne], produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada, avril, p. 1-31. [www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/85-002-x/2019001/article/00007-fra.pdf?st=daZ4T86p] (Consulté le 19 avril 2023).
- NATIONS UNIES (1993, 20 décembre). *Déclaration sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes*, [Communiqué]. Repéré au www.ohchr.org/fr/instruments-mechanisms/instruments/declaration-elimination-violence-against-women.

- ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ (2020a, mis à jour le 29 janvier 2021). *Chronologie de l'action de l'OMS face à la COVID-19*, [En ligne]. [www.who.int/fr/news/item/29-06-2020-covidtimeline] (Consulté le 17 septembre 2021).
- ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ (2020b). *COVID-19 et violence à l'égard des femmes. Ce que le secteur et le système de santé peuvent faire*, [En ligne], Organisation mondiale de la Santé, 5 p. [apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/331762/WHO-SRH-20.04-fre.pdf] (Consulté le 7 juin 2023).
- ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ (2021a). *Violence à l'encontre des femmes*, [En ligne]. [www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/violence-against-women] (Consulté le 26 janvier 2023).
- ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ (2021b). *Violence against women prevalence estimates, 2018: Global, regional and national prevalence estimates for intimate partner violence against women and global and regional prevalence estimates for non-partner sexual violence against women*, [En ligne], Genève, Organisation mondiale de la Santé, 87 p. [www.who.int/publications/i/item/9789240022256] (Consulté le 28 juillet 2021).
- PETERMAN, A., et autres (2020). *Pandemics and Violence Against Women and Children*, [En ligne], Washington, Center for Global Development, 43 p. [www.learningtoendabuse.ca/docs/pandemics-and-vawg-april2.pdf] (Consulté le 3 septembre 2021).
- RIOU, D. A., M. RINFRET-RAYNOR et S. CANTIN (2003). *La violence envers les conjointes dans les couples québécois, 1998*, [En ligne], Montréal, Institut de la statistique du Québec, 157 p. (Santé et bien-être). [statistique.quebec.ca/fr/fichier/la-violence-envers-les-conjointes-dans-les-couples-quebecois-1998.pdf] (Consulté le 22 juillet 2021).
- RODENBURG, F. A., et J. W. FANTUZZO (1993). "The Measure of Wife Abuse: Steps Toward the Development of a Comprehensive Assessment Technique", *Journal of Family Violence*, vol. 8, n° 3, p. 203-217.
- SILVERMAN, J. G., et A. RAJ (2014). "Intimate Partner Violence and Reproductive Coercion: Global Barriers to Women's Reproductive Control", *PLoS Medicine*, [En ligne], vol. 11, n° 9, p. e1001723. doi : [10.1371/journal.pmed.1001723](https://doi.org/10.1371/journal.pmed.1001723). (Consulté le 28 juillet 2023).
- STARK, E. (2012). "Looking Beyond Domestic Violence: Policing Coercive Control", *Journal of Police Crisis Negotiations*, [En ligne], vol. 12, n° 2, octobre, p. 199-217. doi : [10.1080/15332586.2012.725016](https://doi.org/10.1080/15332586.2012.725016). (Consulté le 8 septembre 2023).
- STATISTIQUE CANADA (2018). *Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés (ESEPP)*, [En ligne]. [www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvey&SDDS=5256] (Consulté le 2 février 2023).
- STATISTIQUE CANADA (2019). *Enquête sociale générale : l'aperçu, 2019*, [En ligne], produit n° 89F0115X-2019001 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, Statistique Canada, 23 p. [www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/89f0115x/89f0115x2019001-fra.pdf?st=UG-62JdH] (Consulté le 5 août 2021).
- STATISTIQUE CANADA (2020). « Série d'enquêtes sur les perspectives canadiennes 1: Répercussions de la COVID-19 », *Le Quotidien*, [En ligne], 8 avril, p. 1-6. [www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/200408/dq200408c-fra.htm] (Consulté le 9 juillet 2020).
- STATISTIQUE CANADA (2022). « Les victimes de violence familiale et de violence entre partenaires intimes, affaires déclarées par la police au Canada, 2021 », *Le Quotidien*, [En ligne], 19 octobre, p. 1-7. [www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/221019/dq221019c-fra.pdf] (Consulté le 1^{er} août 2023).

- STATISTIQUE CANADA (2023). *Tableau 35-10-0205-01 – Violence entre partenaires intimes subie depuis l'âge de 15 ans et au cours des 12 mois précédents selon certaines caractéristiques de la victime*, [En ligne]. [www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/cv.action?pid=3510020501] (Consulté le 27 janvier 2023).
- STRAUS, M. A. (1979). "Measuring Intrafamily Conflict and Violence: The Conflict Tactics (CT) Scales", *Journal of Marriage and Family*, [En ligne], vol. 41, n° 1, février, p. 75-88. doi : [10.2307/351733](https://doi.org/10.2307/351733). (Consulté le 12 juillet 2021).
- STRAUS, M. A., et E. M. DOUGLAS (2004). "A Short Form of the Revised Conflict Tactics Scales, and Typologies for Severity and Mutuality", *Violence and Victims*, [En ligne], vol. 19, n° 5, octobre, p. 507-520. doi : [10.1891/vivi.19.5.507.63686](https://doi.org/10.1891/vivi.19.5.507.63686). (Consulté le 12 juillet 2021).
- STRAUS, M. A., et autres (1996). "The Revised Conflict Tactics Scales (CTS2): Development and Preliminary Psychometric Data", *Journal of Family Issues*, [En ligne], vol. 17, n° 3, p. 283-316. doi : [10.1177/019251396017003001](https://doi.org/10.1177/019251396017003001). (Consulté le 12 juillet 2021).
- TOLMAN, R. M. (1989). "The Development of a Measure of Psychological Maltreatment of Women by Their Male Partners", *Violence and Victims*, [En ligne], vol. 4, n° 3, janvier, p. 159-177. doi : [10.1891/0886-6708.4.3.159](https://doi.org/10.1891/0886-6708.4.3.159). (Consulté le 1^{er} février 2023).
- WALKER, L. E. (1977). "Battered women and learned helplessness", *Victimology*, vol. 2, n° 3-4, p. 525-534.
- WATHEN, C. N., et autres (2022a). *Analysis of intimate partner violence data from the 2018 Survey of Safety in Public and Private Spaces: Technical Report*, [En ligne], London (Ontario), Western University, 37 p. [gtvincubator.uwo.ca/wp-content/uploads/2022/10/Wathen_CASrSF_FinalReport_Fall2022.pdf] (Consulté le 27 avril 2023).
- WATHEN, C. N., et autres (2022b). *A Better Way To Measure Intimate Partner Violence: The Composite Abuse Scale Revised-Short Form (CAS_R-SF)*, [En ligne], London (Ontario), Western University, 4 p. [gtvincubator.uwo.ca/wp-content/uploads/2022/10/Wathen_CASrSF_Report_Summary_Fall2022.pdf] (Consulté le 27 avril 2023).

Glossaire

Définition des variables de croisement et des indicateurs liés au contexte dans lequel la violence a été subie et aux conséquences de celle-ci

Variables de croisement

Âge

Âge de la personne répondante au moment où elle a répondu au questionnaire, déterminé en fonction de la date de naissance qu'elle a fournie. Les personnes répondantes ont été classées dans l'un des quatre groupes d'âge suivants : 18-29 ans, 30-44 ans, 45-64 ans ou 65 ans et plus.

Certains événements vécus durant l'enfance

Trois variables de croisement sont regroupées sous l'appellation « Certains événements vécus durant l'enfance ». Ces variables ont été définies à partir de neuf questions portant sur des expériences de violence vécues durant l'enfance ou avant l'âge de 16 ans.

La première variable, soit **Exposition à de la violence entre adultes à domicile ou violence physique ou sexuelle subie de la part d'un adulte avant l'âge de 16 ans**, a été créée à partir de six questions qui nous ont permis de savoir la fréquence à laquelle, avant l'âge de 16 ans, la personne répondante avait vu ou entendu ses parents (ou beaux-parents, tuteurs) se frapper entre eux ou frapper un autre adulte à son domicile ou avait subi de la part d'un adulte des actes de violence physique (p. ex. : avoir été giflée, frappée avec quelque chose de dur, poussée, agrippée ou bousculée, avoir reçu un coup de poing ou de pied) ou des actes de violence sexuelle (p. ex. : avoir été touchée contre son gré de manière sexuelle ou forcée à avoir une activité sexuelle non désirée). Les choix de réponse étaient : « Jamais »,

« Une ou deux fois », « Trois à cinq fois », « Six à dix fois » et « Plus de dix fois ». On considère que les personnes pour qui l'un de ces événements s'est produit au moins une fois ont été exposées à de la violence entre adultes à leur domicile ou ont subi de la violence physique ou sexuelle avant l'âge de 16 ans. Les catégories de la variable sont « Oui » et « Non ».

La deuxième variable, soit **Prise en charge par l'État durant l'enfance**, a été créée à partir d'une question qui nous a permis de savoir si la personne répondante avait été placée sous la responsabilité légale de l'État durant son enfance. Les choix de réponse étaient « Oui » et « Non ».

Enfin, la troisième variable, soit **Départ du domicile de façon temporaire pour sortir d'une situation de violence avant l'âge de 16 ans**, a été créée à partir d'une question qui nous a permis de savoir si la personne répondante avait déjà, avant l'âge de 16 ans, habité temporairement ailleurs que dans son domicile parce qu'elle cherchait à se sortir d'une situation de violence. Les choix de réponse étaient « Oui » et « Non ».

Genre

Le genre de la personne répondante a été établi à partir de la question « Quel est votre genre ? Par genre, on entend le genre actuel, qui peut différer du sexe assigné à la naissance ou de celui inscrit dans les documents officiels ». La personne devait indiquer si elle était un homme ou une femme ; si elle se définissait autrement que comme homme ou femme, elle devait préciser son genre. Les personnes ayant précisé leur genre ont été réparties entre les hommes et les femmes¹.

1. Consulter le document [Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes 2021-2022. Méthodologie de l'enquête](#) pour plus de détails.

Indice de défavorisation matérielle et sociale

Indice donnant une information socioéconomique sur les personnes résidant dans un territoire donné. On le détermine en tenant compte de certaines caractéristiques des personnes résidant dans le territoire, notamment leur niveau de scolarité, leur situation d'emploi, leur niveau de revenu, leur statut conjugal, le fait qu'elles vivent seules ou non et le type de famille à laquelle elles appartiennent. Nous avons attribué aux personnes répondantes un quintile lié à l'indice de défavorisation matérielle et sociale : le premier regroupe les personnes vivant dans un milieu très favorisé et le cinquième regroupe les personnes vivant dans un milieu très défavorisé, et les trois autres regroupent les personnes se situant entre les deux extrêmes.

Plus haut niveau de scolarité atteint

Il s'agit du plus haut niveau de scolarité atteint par la personne répondante. Cette variable découle de la question « Quel est le plus haut niveau de scolarité que vous avez atteint ? ». Des choix de réponse étaient offerts, et les personnes répondantes ont été classées, en fonction de leur réponse, dans l'une des quatre catégories suivantes : « Niveau inférieur au diplôme d'études secondaires », « Diplôme d'études secondaires », « Diplôme ou certificat d'études collégiales » ou « Diplôme d'études universitaires ».

Région administrative

Région administrative du Québec dans laquelle réside la personne répondante, déterminée à partir de son code postal. Il peut s'agir de l'une des 17 régions administratives suivantes : 1) le Bas-Saint-Laurent ; 2) le Saguenay-Lac-Saint-Jean ; 3) la Capitale-Nationale ; 4) la Mauricie ; 5) l'Estrie ; 6) Montréal ; 7) l'Outaouais ; 8) l'Abitibi-Témiscamingue ; 9) la Côte-Nord ; 10) le Nord-du-Québec ; 11) la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine ; 12) Chaudière-Appalaches ; 13) Laval ; 14) Lanaudière ; 15) les Laurentides ; 16) la Montérégie ; 17) le Centre-du-Québec.

Indicateurs liés au contexte dans lequel la violence a été subie et aux conséquences de celle-ci

Blessures corporelles subies au cours des 12 derniers mois en raison de la violence subie de la part d'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime

Cet indicateur découle de la question « Au cours des 12 derniers mois, avez-vous subi des blessures corporelles en raison de l'un ou l'autre des comportements d'un(e) partenaire ou ex-partenaire intime ? [...] ». Cette question a été posée aux personnes qui disaient avoir subi de la part d'un ou d'une partenaire ou ex-partenaire intime au moins un des 21 actes de violence examinés dans le cadre de l'enquête au cours des 12 derniers mois. Les choix de réponse étaient « Oui » et « Non ». Les proportions présentées portent sur les personnes qui ont répondu « Oui » à la question.

Confidence faite ou aide demandée à quelqu'un de l'entourage au cours des 12 derniers mois en raison de la violence subie de la part d'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime

Cet indicateur a été créé à partir de la question « Au cours des 12 derniers mois, avez-vous parlé ou demandé de l'aide à quelqu'un de votre entourage ou près de chez vous en raison de ce que vous avez vécu ? ». Cette question a été posée aux personnes qui disaient avoir subi de la part d'un ou d'une partenaire ou ex-partenaire intime au moins un des 21 actes de violence examinés dans le cadre de l'enquête au cours des 12 derniers mois. Les choix de réponse étaient « Oui » et « Non ». Les proportions présentées portent sur les personnes qui ont répondu « Oui » à la question.

Départ permanent ou temporaire du domicile commun au cours des 12 derniers mois

Cet indicateur découle de la question « Au cours des 12 derniers mois, avez-vous quitté de façon permanente ou temporaire le domicile dans lequel vous viviez avec votre partenaire intime ? ». Cette question a été posée aux personnes qui disaient avoir subi de la part d'un ou d'une partenaire ou ex-partenaire intime au moins un des 21 actes de violence examinés dans le cadre de l'enquête au cours des 12 derniers mois. Les choix de

réponse étaient « Oui », « Non » et « Vous ne viviez pas ensemble ». Les proportions présentées portent sur les personnes qui ont répondu « Oui » à la question.

Départ permanent ou temporaire du domicile commun au cours des 12 derniers mois en raison de la violence subie de la part d'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime

Cet indicateur a été créé à partir de la question « Avez-vous quitté le domicile en raison des actes qu'il (elle) a commis envers vous ? ». Cette question a été posée aux personnes qui disaient avoir subi de la part d'un ou d'une partenaire ou ex-partenaire intime au moins un des 21 actes de violence examinés dans le cadre de l'enquête au cours des 12 derniers mois ET avoir quitté (de façon permanente ou temporaire) au cours de cette même période le domicile dans lequel elles vivaient avec leur partenaire intime. Les choix de réponse étaient « Oui » et « Non ». Les proportions présentées portent sur les personnes qui ont répondu « Oui » à la question.

Fréquence de la violence subie de la part d'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime qui était sous l'effet de l'alcool au cours des 12 derniers mois

Cet indicateur a été créé à partir de la question « Au cours des 12 derniers mois, à quelle fréquence un(e) partenaire ou ex-partenaire intime a-t-il (elle) commis l'un ou l'autre de ces actes envers vous en étant sous l'effet de l'alcool ? ». Cette question a été posée aux personnes qui disaient avoir subi de la part d'un ou d'une partenaire ou ex-partenaire intime au moins un des 21 actes de violence examinés dans le cadre de l'enquête au cours des 12 derniers mois. Les choix de réponse étaient « Jamais », « Rarement », « Parfois », « Souvent » et « Toujours ». On a regroupé certains d'entre eux pour former les trois catégories pour l'indicateur, soit les suivantes : « Jamais », « Rarement ou parfois » et « Souvent ou toujours ».

Idée de quitter le domicile commun au cours des 12 derniers mois en raison de la violence subie de la part d'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime

Cet indicateur découle de la question « Au cours des 12 derniers mois, avez-vous songé à quitter le domicile dans lequel vous viviez ensemble en raison des actes qu'il (elle) a commis envers vous ? ». Cette question a été posée aux personnes qui disaient avoir subi de la

part d'un ou d'une partenaire ou ex-partenaire intime au moins un des 21 actes de violence examinés dans le cadre de l'enquête au cours des 12 derniers mois MAIS ne pas avoir quitté (de façon permanente ou temporaire) au cours de cette même période le domicile dans lequel elles vivaient avec un ou une partenaire intime. Les choix de réponse étaient « Oui » et « Non ». Les proportions présentées portent sur les personnes qui ont répondu « Oui » à la question.

Lieux de résidence après le départ du domicile commun au cours des 12 derniers mois en raison de la violence subie de la part d'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime

Cet indicateur découle de la question « Où avez-vous vécu après avoir quitté le domicile ? [...] ». Cette question a été posée aux personnes qui disaient avoir subi de la part d'un ou d'une partenaire ou ex-partenaire intime au moins un des 21 actes de violence examinés dans le cadre de l'enquête au cours des 12 derniers mois ET avoir quitté (de façon permanente ou temporaire) au cours de cette même période le domicile dans lequel elles vivaient avec leur partenaire intime en raison de la violence subie de sa part. Une liste de lieux de résidence était préétablie, et plus d'un lieu pouvait être indiqué. On a fait certains regroupements pour former les catégories de l'indicateur, soit les suivantes : « Nouveau lieu de résidence acheté ou loué », « Chez des amis, des membres de la famille ou quelqu'un d'autre » et « Autres lieux (un hôtel, un motel ou un autre lieu d'hébergement payant, une maison d'hébergement pour personnes victimes de violence, un lieu non destiné à l'habitation, etc.) ».

Nombre de partenaires ou d'ex-partenaires intimes ayant commis des actes de violence à l'égard des femmes ou des hommes au cours de leur vie

Cet indicateur fait référence au nombre de partenaires ou d'ex-partenaires intimes de la part desquels ou desquelles la personne répondante a subi au moins un des 21 actes de violence examinés dans le cadre de l'enquête au cours de sa vie. L'indicateur se divise en trois catégories : « Un ou une partenaire ou ex-partenaire », « Deux partenaires ou ex-partenaires » et « Trois partenaires ou ex-partenaires ou plus ».

Perception de la fréquence de la violence subie de la part d'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime depuis le début de la pandémie de COVID-19

Cet indicateur découle de la question « Depuis la mi-mars 2020, soit depuis le début de la pandémie de COVID-19, en pensant à tous les actes commis envers vous dont il a été question précédemment, diriez-vous que leur fréquence... 1) ... a augmenté ? ; 2) ... est restée la même ? ; 3) ... a diminué ? ; 4) Ce n'est pas arrivé depuis le début de la pandémie ». Cette question a été posée aux personnes qui ont vécu au cours de leur vie de la victimisation associée à au moins un des 21 actes de violence commis par un ou une partenaire ou ex-partenaire intime examinés dans le cadre de l'enquête.

Perception du sentiment de peur ressenti à l'égard d'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime depuis le début de la pandémie de COVID-19

Cet indicateur découle de la question « Depuis la mi-mars 2020, soit depuis le début de la pandémie de COVID-19, diriez-vous que ce sentiment de peur envers cette personne (ou l'une ou l'autre de ces personnes) 1) ... a augmenté ? ; 2) ... est demeuré le même ? ; 3) ... s'est atténué ? ; 4) Vous ne l'avez pas ressenti depuis le début de la pandémie ». Cette question a été posée aux personnes qui ont vécu au cours de leur vie de la victimisation associée à au moins un des 21 actes de violence commis par un ou une partenaire ou ex-partenaire intime examinés dans le cadre de l'enquête ET qui ont déjà eu peur d'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime.

Personnes dans l'entourage auxquelles les femmes ou les hommes ont parlé ou demandé de l'aide au cours des 12 derniers mois en raison de la violence subie de la part d'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime

Cet indicateur découle de la question « À qui avez-vous parlé ou demandé de l'aide ? [...] ». Cette question a été posée aux personnes qui disaient avoir subi de la part d'un ou d'une partenaire ou ex-partenaire intime au moins un des 21 actes de violence examinés dans le cadre de l'enquête au cours des 12 derniers mois ET avoir parlé ou demandé de l'aide à quelqu'un de leur entourage au cours de cette même période en raison de ce qu'elles avaient vécu. Une liste de personnes pouvant faire partie de l'entourage était préétablie, et plus d'une personne pouvait être indiquée. On a fait certains

regroupements pour former les catégories de l'indicateur, soit les suivantes : « Membre de la famille, ami ou amie, ou personne du voisinage », « Personne au travail ou à l'école (un ou une collègue de travail ou l'employeur ou l'employeuse, ou quelqu'un à l'école, au collège ou à l'université) » et « Autres personnes de l'entourage (un conseiller spirituel [par exemple : un prêtre, un rabbin ou un imam], une personne dans une pharmacie, une épicerie ou un autre commerce près du lieu de résidence ou d'autres personnes dans l'entourage) ».

Raisons évoquées pour ne pas avoir eu recours à des services ou à des spécialistes au cours des 12 derniers mois afin d'obtenir de l'aide en raison de la violence subie de la part d'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime

Cet indicateur découle de la question « [...] Pour quelles raisons n'avez-vous pas utilisé de services ni communiqué avec des intervenants afin d'obtenir de l'aide ? [...] ». Une liste de raisons était préétablie, et plus d'une raison pouvait être évoquée. Cette question a été posée aux personnes qui disaient avoir subi de la part d'un ou d'une partenaire ou ex-partenaire intime au moins un des 21 actes de violence examinés dans le cadre de l'enquête au cours des 12 derniers mois ET ne pas avoir utilisé de services ou communiqué avec des intervenants au cours de cette même période afin d'obtenir de l'aide en raison de ce qu'elles avaient vécu. Les catégories de l'indicateur découlent de la liste des raisons et sont les suivantes : « Je n'en ressentais pas le besoin », « J'en ignorais l'existence », « Aucun service ou spécialiste à proximité », « Temps d'attente trop long », « Aucun service ne répondait à mes besoins », « Coût trop élevé », « J'avais peur d'être affecté(e) ou que mes enfants soient affectés si je le faisais », « Je n'étais pas à l'aise de demander de l'aide » et « La pandémie de COVID-19 ».

Recours à des services ou à des spécialistes au cours des 12 derniers mois afin d'obtenir de l'aide en raison de la violence subie de la part d'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime

Cet indicateur vient du fait qu'on demandait à une personne qui disait avoir subi de la part d'un ou d'une partenaire ou ex-partenaire intime au moins un des 21 actes de violence examinés dans le cadre de l'enquête au cours des 12 derniers mois si elle avait eu recours à des services ou à des spécialistes au cours de cette même période afin d'obtenir de l'aide en raison de ce qu'elle

avait vécu. Si elle répondait « Oui » à la question, on lui demandait ensuite de nous dire auquel ou auxquels des services ou spécialistes parmi les suivants elle avait eu recours : psychologue, travailleur(-euse) social(e) ou éducateur(-trice) ; professionnel ou professionnelle de la santé ; services dans un établissement du réseau de la santé et des services sociaux ; services juridiques ; SOS violence conjugale ou 811 (Info-Santé ou Info-Social) ; centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC) ou centre d'aide et de lutte contre les agressions sexuelles (CALACS) ; organisme communautaire ; centre de crise ou lit de crise ; service d'hébergement. Plus d'un service ou d'un spécialiste pouvait être indiqué.

Répercussions sur le rendement au travail au cours des 12 derniers mois en raison de la violence subie de la part d'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime

Cet indicateur a été créé à partir de la question « Au cours des 12 derniers mois, est-ce que l'un ou l'autre des actes qu'il (elle) a commis envers vous ont affecté votre rendement au travail, par exemple, vous avez été distrait(e), stressé(e), fatigué(e), ou vous ont empêché d'occuper un emploi rémunéré ou de travailler à votre compte ? ». Cette question a été posée aux personnes qui disaient avoir subi de la part d'un ou d'une partenaire ou ex-partenaire intime au moins un des 21 actes de violence examinés dans le cadre de l'enquête. Les choix de réponse étaient « Oui », « Non » et « Vous ne travaillez pas ». Les proportions présentées portent sur les personnes qui ont répondu « Oui » à la question.

Sentiments éprouvés à la suite des actes de violence subis de la part d'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime au cours de la vie

Trois indicateurs sont regroupés sous l'appellation « Sentiments éprouvés à la suite des actes de violence subis de la part d'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime au cours de la vie ». Ils font référence à ce qu'ont ressenti au cours de leur vie les personnes qui ont vécu au cours de cette même période de référence de la victimisation associée à au moins un des 21 actes de violence commis par un ou une partenaire ou ex-partenaire intime examinés dans le cadre de l'enquête. Ces indicateurs sont : **Avoir ressenti de l'anxiété ou avoir eu l'impression d'être sur ses gardes, S'être senti(e) contrôlé(e) ou**

piégé(e) et Avoir eu peur. Les proportions présentées pour chaque indicateur portent sur les personnes qui ont dit avoir éprouvé le sentiment en question.

Sentiments éprouvés à la suite des actes de violence subis de la part d'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime au cours des 12 derniers mois

Quatre indicateurs sont regroupés sous l'appellation « Sentiments éprouvés à la suite des actes de violence subis de la part d'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime au cours des 12 derniers mois ». Ils font référence à ce qu'ont ressenti au cours des 12 derniers mois les personnes qui ont subi de la part d'un ou d'une partenaire ou ex-partenaire intime au moins un des 21 actes de violence examinés dans le cadre de l'enquête au cours de cette même période. Ces indicateurs sont : **Avoir ressenti de l'anxiété ou avoir eu l'impression d'être sur ses gardes, S'être senti(e) contrôlé(e) ou piégé(e), Avoir eu peur et Avoir craint pour sa vie.** Les proportions présentées pour chaque indicateur portent sur les personnes qui ont dit avoir éprouvé le sentiment en question.

Séparation permanente ou temporaire d'un ou une partenaire intime au cours des 12 derniers mois à cause de la violence subie

Cet indicateur découle de la question « Au cours des 12 derniers mois, vous êtes-vous séparé(e) de façon permanente ou temporaire d'un(e) partenaire intime à cause des actes qu'il (elle) a commis envers vous ? ». Cette question a été posée aux personnes qui disaient avoir subi de la part d'un ou d'une partenaire ou ex-partenaire intime au moins un des 21 actes de violence examinés dans le cadre de l'enquête au cours des 12 derniers mois. Les choix de réponse étaient « Oui », « Non » et « Vous étiez déjà séparé(e) de lui/elle ». Les proportions présentées portent sur les personnes qui ont répondu « Oui » à la question.

Sexe des partenaires ou ex-partenaires intimes ayant commis des actes de violence à l'égard des femmes ou des hommes au cours de leur vie

Cet indicateur vient du fait qu'on demandait à une personne qui disait avoir subi de la part d'un ou d'une partenaire ou ex-partenaire intime au moins un des 21 actes de violence examinés dans le cadre de l'enquête au cours de sa vie d'indiquer le nombre de partenaires ou d'ex-partenaires intimes qui avaient commis de la violence à son égard ainsi que le sexe de ces personnes.

Ainsi, si la personne disait que la violence subie avait été commise par un seul ou une seule partenaire ou ex-partenaire intime, on lui demandait si cette personne était de sexe masculin ou féminin, et si elle disait qu'elle avait été commise par plus d'un ou d'une partenaire ou ex-partenaire intime, on lui demandait si l'une ou l'autre de ces personnes était de sexe masculin et si l'une ou l'autre de ces personnes était de sexe féminin (dans les deux cas, les choix de réponse étaient « Oui » et « Non »). Les catégories de l'indicateur sont ainsi devenues : « Actes commis par des partenaires ou ex-partenaires exclusivement de sexe masculin », « Actes commis par des partenaires ou ex-partenaires exclusivement de sexe féminin » et « Actes commis par des partenaires ou ex-partenaires de sexe masculin et de sexe féminin ».

Situations en lien avec de la violence entre partenaires intimes survenues au cours des 12 derniers mois dans des ménages comptant des enfants

Trois indicateurs sont regroupés sous l'appellation « Situations en lien avec de la violence entre partenaires intimes survenues au cours des 12 derniers mois dans des ménages comptant des enfants ». Ces variables ont été définies à partir de trois questions, posées aux personnes qui disaient avoir subi de la part d'un ou d'une partenaire ou ex-partenaire intime au moins un des 21 actes de violence examinés dans le cadre de l'enquête au cours des 12 derniers mois ET avoir des enfants âgés de moins de 18 ans.

Le premier indicateur, soit **Exposition des enfants du ménage à de la violence entre partenaires intimes**, découle de la question « Au cours des 12 derniers mois, est-ce que des enfants dans votre ménage ont été témoins de l'un ou l'autre des actes commis envers vous par un(e) partenaire ou ex-partenaire intime ? [...] ». Les choix de réponse étaient « Oui », « Non » et « Aucun enfant à ce moment-là ». Les proportions présentées portent sur les personnes qui ont répondu « Oui » à la question.

Le deuxième indicateur, soit **Disputes au sujet d'ententes parentales avec un ou une partenaire ou ex-partenaire intime ayant commis de la violence**, découle de la question « Au cours des 12 derniers mois, avez-vous eu des disputes au sujet de vos ententes parentales avec la (les) personne(s) ayant commis de tels actes envers vous ? [...] ». Les choix de réponse étaient « Oui », « Non » et

« Vous n'aviez pas d'entente parentale ». Les proportions présentées portent sur les personnes qui ont répondu « Oui » à la question.

Le troisième indicateur, soit **Intervention de la DPJ [Direction de la protection de la jeunesse] en raison de la violence entre partenaires intimes subie**, découle de la question « Au cours des 12 derniers mois, est-ce que la DPJ (Direction de la protection de la jeunesse) est intervenue parce que la sécurité de votre (vos) enfant(s) était compromise en raison des actes commis envers vous par un(e) partenaire ou ex-partenaire intime ? ». Les choix de réponse étaient « Oui », « Non » et « Vous n'aviez pas d'enfant à ce moment-là ». Les proportions présentées portent sur les personnes qui ont répondu « Oui » à la question.

Soins médicaux reçus au cours des 12 derniers mois en raison de la violence subie de la part d'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime

Cet indicateur découle de la question « Au cours des 12 derniers mois, avez-vous reçu des soins médicaux d'un professionnel de la santé pour vos blessures ? Par soins médicaux, on entend les soins reçus immédiatement après ces blessures et le suivi médical fait par la suite ». Cette question a été posée aux personnes qui disaient avoir subi de la part d'un ou d'une partenaire ou ex-partenaire intime au moins un des 21 actes de violence examinés dans le cadre de l'enquête au cours des 12 derniers mois ET avoir subi des blessures corporelles au cours de cette même période en raison de cette violence. Les choix de réponse étaient « Oui » et « Non ». Les proportions présentées portent sur les personnes qui ont répondu « Oui » à la question.

Symptômes de stress post-traumatique présents au cours du dernier mois en lien avec la violence subie de la part d'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime

Cinq indicateurs sont regroupés sous l'appellation « Symptômes de stress post-traumatique présents au cours du dernier mois en lien avec la violence subie de la part d'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime ». Ils portent sur certains symptômes de stress post-traumatique qu'ont pu présenter au cours du dernier mois les personnes qui ont subi de la part d'un ou d'une partenaire ou ex-partenaire intime au moins un des 21 actes de violence examinés dans le cadre de l'enquête

au cours des 12 derniers mois. Quatre de ces indicateurs sont : **Avoir eu des cauchemars liés aux actes subis ou avoir pensé à ces actes même sans le vouloir**, **Avoir essayé de ne pas penser aux actes subis**, **Avoir été sur ses gardes ou avoir sursauté facilement en raison des actes subis** et **S'être senti(e) amorphe ou indifférent(e) en raison des actes subis**. Les proportions présentées pour chacun de ces indicateurs portent sur les personnes qui ont dit avoir éprouvé le symptôme en question au cours du dernier mois. Les proportions présentées pour le cinquième indicateur, soit **Au moins un symptôme de stress post-traumatique a été présent**, portent quant à elles sur les personnes qui ont éprouvé au moins un des quatre symptômes énumérés au cours du dernier mois.

Violence subie de la part d'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime en contexte de grossesse au cours des 12 derniers mois

Cet indicateur a été créé à partir de la question « Au cours des 12 derniers mois, est-ce que l'un ou l'autre des actes mentionnés a été commis envers vous alors que vous étiez enceinte ? ». Cette question a été posée aux femmes de 18 à 49 ans qui disaient avoir subi de la part d'un ou d'une partenaire ou ex-partenaire intime au moins un des 21 actes de violence examinés dans le cadre de l'enquête au cours des 12 derniers mois ET avoir été enceintes au cours de cette période. Les choix de réponse étaient « Oui » et « Non ». Les proportions présentées portent sur les femmes qui ont répondu « Oui » à la question.

« Une organisation
statistique performante
au service d'une société
québécoise en évolution »